

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (10^{ME}. ANNÉE JUDICIAIRE).

1^{ER}. Novembre 1834 au 31 Octobre 1835.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignements que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

Abandon d'enfant. V. *Enfant*.
Abhervé, 13 fév. — **Abraham** (Jos.), 13 sept. — **Abreu** (Nunez), 19 mars.
Absence illégale de son corps. L... officier, 22 oct. V. *Congé*.
Absent. Ses frères ou ses enfants nés depuis l'absence, doivent-ils être envoyés en possession de ses biens? Y a-t-il dans ce fait une question d'état? Pour obtenir cet envoi en possession, les frères doivent-ils exercer une action en *désaveu*? Pour obtenir cette possession, avaient-ils besoin de se pourvoir par tierce opposition contre un jugement rendu sur requête, qui l'avait ordonné au profit d'un autre? 14 déc. — Les successions ouvertes au profit de militaires depuis qu'ils ont cessé de donner de leurs nouvelles, et lorsque leur existence n'est pas reconnue, sont-elles dévolues à leurs co-héritiers? 4 janv.
Abus (Appel comme d'), de Pons, évêque de Moulins, 15 fév.; 7 mars; 18 juill. V. *Procession*.
Abus de confiance: Faut-il pour le constituer que la remise de l'objet détourné ait eu lieu à titre de louage, de dépôt, ou pour un travail salarié? 19 janv. — Existe-t-il quand le détournement est postérieur à la remise de l'objet par son propriétaire? 6 fév. — En est-il coupable l'ex-commis qui cherche à accaparer les pratiques de son patron? 13 fév. — **Quid**, du cuisinier qui s'engage à fournir la table de son maître, et qui ne paie pas ses fournisseurs, ou commet-il une *escroquerie*? 3 oct. — Poursuites contre femme Vigierard, 12 nov. — Rigaut, petit clerc, 20 nov. — Alleaume, ex-notaire, 20 déc. — Blanchard, 19 janv. — Héloin, banquier, 25 janv. — Froidefond, 6 fév. — D'Arzac et veuve Chantreau, 26 mars. — Oreste et Pylade (Nouveaux), 2 avril. — Chassaingne, 15, 28 mars; 15 avril. — Bethencourt, 30 avril. — Horliac, 25 juin. — Rose Desseaux Pierrette, 15 juillet. — Meunier, soldat, 9 sept. — Guye, horloger, 8 oct. — Robert, ex-commis greffier de Troyes, 28, 31 oct. V. *Escoquerie*.
Académie française: Testament Gobert, 21 mars; 18, 20 avril. — Concours à celle de la Marne, 28 sept.
Accusation (Arrêts et actes d'): Le pourvoi formé le cinquième jour contre un arrêt, en y comptant le jour de cet arrêt est-il tardif? Le juge instructeur peut-il, pour un fait qualifié crime, ne débiter qu'un mandat de comparution? Peut-il siéger dans la chambre d'accusation appelée à statuer sur un incident relatif à une ordonnance émanée de lui? Une chambre de mise en accusation peut-elle se déclarer *incompétente*, et renvoyer devant la Cour des pairs, lorsqu'il n'y a pas eu évocation, même en déclarant qu'il y a connexité? 9 nov. — Lorsque pour un seul fait l'accusation signale par erreurs deux individus que le jury condamne, la Cour de cassation, en annulant les débats, ne peut-elle, pour toute révision, que les renvoyer devant une autre Cour d'assises, les arrêts de mise en accusation Tenant? 24 janv. — Lorsqu'il existe deux chefs résultant d'un fait indivisible, que l'accusé est acquitté sur l'un et condamné sur l'autre, la cassation annule-t-elle le tout? 22 fév. — Celui qui est renvoyé devant une autre Cour d'assises que celle de son département sans avoir été mis en prévention par les juges de son domicile, sans que devant la Cour royale il y ait eu de réquisition contre lui, sans arrêt d'évocation, sans mise en cause, ni interrogatoire du conseiller, juge-instructeur, peut-il attaquer pour *incompétence* l'arrêt qui le renvoie devant ces assises? 12 mars. — Est-il dans le domaine exclusif du juge d'instruction d'apprécier les faits qui doivent déterminer s'il y a lieu ou non à un *mandat de dépôt*? 15 juin.
Accusés. De leur communication avec leurs défenseurs, 13 avril. V. *Injures*.
Achallet, 24 sept. — Achard-Gallant, 2 oct. — **Achy**, commune, 4 avril. — **Aigné**, commune, 25 sept.
Acte sous seing privé. L'oubli de la mention du *fait double*, en annulant l'acte, annule-t-il la convention si on peut la prouver par témoins? 12 sept.
Acteurs. Sont-ils commerçants à l'égard des tiers avec qui ils contractent? 8 déc. — L'addition qu'il fait à son rôle, même sans intention malveillante, est-elle punissable? 11 sept. V. *Théâtre*.
Action résolutoire. Est-elle admissible contre le mandataire du co-llicitant qui s'est rendu adjudicataire d'un immeuble indivis? 8 oct. — Le vendeur peut-il, en tout état de cause, l'exercer non seulement contre son acquéreur direct, mais même contre tous les acquéreurs successifs? 8 janv.
Actions au porteur. V. *Dépôt*.
Addition d'hérédité. Existe-t-elle par le fait du paiement de 38 cent. de droit de mutation? 8 janv.
Adjudication. L'avoué qui a fait une déclaration de command au profit d'un mineur non autorisé, n'est-il qu'un simple mandataire, et l'adjudication ainsi que la déclaration de command sont-elles nulles? 12 juin.
Administrateur provisoire. L'acte judiciaire qui en nomme un à l'interdit, est-il un jugement qui confère hypothèque sur ses biens, du jour de sa date? 17 janv.
Adoptions. Euphémie Drassorb, par les époux Fillon, 27 nov. — Dlle. Kytton, par le comte de Sorgo, 12 janv. — Dlle. Quinquet, par d'Ogny, 2 mars. — Garnier, par Delacellerie, 11 mars. — Aug. Journet, par Noël Journet. — Desavry, par Nicolas Desavry, 15 mars. — Giuliani, par le baron de Ponthon, 23 mars. — Dlle. Créteville, par Loisset, 4 mai. — Desforges-Pariset, par le docteur Pariset, 7 juin. — Mac-Carthy, par les époux Fontaine de Mervé, 7 août. — Crampel, par Onfray, 24 août. — Vaudremey, par la comtesse Coutard, 30 août. — Observations sur l'adoption des enfants naturels, 15 mars.
Adresses. Leur distribution publique sans autorisation est-elle un délit? 14 janv.
Adultère. Le mari outragé peut-il donner pouvoir à un tiers de poursuivre en son nom? 22 fév. — L'action est-elle éteinte si avant le jugement le mari décède? 29 mai. — Lorsque le mari n'a appelé le complice de sa femme que comme témoin, le ministère public peut-il d'office mettre ce dernier en prévention? Le Tribunal peut-il enjoindre cette poursuite au ministère public? La preuve du *flagrant délit* à l'égard du complice peut-elle être administrée par témoins avant toute plainte et sans assistance du commissaire de police? Peut-on admettre comme preuve à son égard, le brouillon d'une lettre d'une main étrangère qu'il avoue avoir copié et envoyé à l'inculpé? 26, 27 mars. — Qu'est-ce que le *flagrant délit*? 18 sept. — Fe Duperrey et Dubarry. — Fe Rigaut, 8 nov. — Fe Laporte. — Fe Laureat et un bossu, 22 nov. — Fe Pain et Lerner, 7 déc. — Fe du successeur de Boursier, épicier, et Pêcheux, 19 déc. — Fe Hodgens et Mahon, chirurgien anglais, 9 janv. — Une sexagénaire, 29 janv. — Lady Sykes et lord Lindhurst, 11 fév. — Fe Xemes et Yarwood, 22, 25 fév. — Fe Clément et Blain, 22 fév. — S... ex-substitut à Chartres, 25 fév; 7 mars. — Fe Sergent et Batty, 4 mars. — Fe Jouton et Robert, 9 mars. — Fe Soucques et Herbién, 26, 27 mars. — Fe Wilson et Webster, docteur, 5 avril. — Fe Lethuillier et Coguard, 15 avril, 23 mai. — Fe G... accusant son mari d'impuissance, 20 avril. — Fe Cheix et Méry, 26 avril. — Fe Diard et Mabille, 29 mai. — Poursuites abandonnées en appel, 13 juin, 22 oct. — Fe Hamier et Crousset, 18 juin. — Fe Jean et Vaisselle, 28 juin, 2 août. — Fe Lombard et Monerot, 13 juillet. — Fe Ludrières et Carissant, 31 juillet; 1^{ER}, 14 août. — Fe M... et de la F..., à Jonzac, 27 juill.; 1^{ER}, 9 août. — Fe Poirson, 13 août. — Fe Cheneau et Braconnot, 13 août, 18 sept. — Bompard, 5 sept. — Fe Parisot et son beau-frère, 25 sept, 22 oct. — Fe Malton et Béraud, 4 oct. — Fe Danois (Laloy) et un officier, 15, 18, 24 oct. — Fe Delcambre et Catel, 15, 17 oct. V. *Séparation de corps*.
Affiches. Celui au profit de qui elles ont été ordonnées pour réparation de *diffamation*, peut-il les apposer de manière à les conserver toujours? 19 déc. — Celles dites à la *brosse* doivent-elles être considérées comme imprimées? 8 janv. — Leur confection constitue-t-elle une *imprimerie clandestine*? 22 oct. — Affiches non timbrées: Chenay, 8 oct.
Affranchissement. V. *Patrons, Esclaves*.
Agasse, 28 août.
Agent d'affaires infidèle, 4, 6 sept. V. *Faillite*.
Agents de change. Sont-ils responsables des infidélités de leurs commis? 10 nov. — **Quid**, Des pertes sur reventes faites en dehors des ordres de leurs clients, quoique ces derniers n'aient pas fourni les fonds en temps utiles? 17 janv. — **Quid**, des transports qu'on leur fait opérer sur fausses procurations? 29 mars. — Est-il mandataire nécessaire vis-à-vis du client qui le charge d'une opération de bourse? Doit-il des *dommages-intérêts* en cas d'inexécution de ce mandat même lorsque son refus n'a rien que d'honorable? Comment doit-on évaluer ces *dommages-intérêts*? 28 fév. — De simples conclusions à fin de renvoi devant leur syndicat sur une demande en condamnation du solde d'un de leurs comptes, constitue-t-elle une contestation sur le fond du droit qui puisse autoriser le *retrait litigieux* contre le cessionnaire de la créance? 1^{ER} déc. — Peuvent-ils former des *sociétés* pour l'exploitation de leurs charges? 27 fév., 30 oct. — Après cession de leurs charges, peuvent-ils encore continuer leurs fonctions dans l'intérêt de leurs successeurs? 30 avril. — Disparition de Naudin, à La Rochelle, 29 déc. — De Hugues, à Montpellier, 31 janv.
Agostini (Vincent), 28 oct. — Aguado, 16 mai.
Aimable-Josephine, Vaisseau, 24 sept. — **Aix-en-Oche**, commune, 2 août. — Alaux, 13 mai. — Albert, roulier, 4 oct. — Albert (Fe), actrice, 3 avril.
Alcohol. Celui qui a servi à la fabrication de l'éther sulfurique est-il exempt du droit de consommation? 29 mai.
Alessio (d'), 18 mars. — Alexandre, 13 juin. — Alexandre (Amélie), 22 nov.
Alger. Hommages rendus par les Arabes à la justice française, 15 janv. — Installation du bey de Tittery, 28 oct. — Tempêtes sur ses rives, 2 mars. V. *Esclaves*.
Algériennes (Voitures), peuvent-elles s'arrêter, pour prendre et descendre des voyageurs, dans leur trajet? 4, 7, 11, 14, 17, 25 sept.; 1, 5, 11, 15, 21, 23, 24, 30 oct.
Alignement. La servitude de ne pas consolider les bâtiments riverains de la voie publique, lorsqu'ils sont sujets à reculement, ne s'applique-t-elle qu'aux murs de face? 24 déc. — Hors de ces murs peut-on faire des travaux sans autorisation? 8 août. — **Quid**, si les murs latéraux ont été démolis pour reconstruire la façade? 17 oct. — Le reculement résultant de l'alignement constitue-t-il une *dictation* partielle dont le vendeur doit garantir, ou n'est-il qu'une charge de droit commun qu'il n'a pas besoin de déclarer? 4 fév.
Aliments. En est-il dû à leur père par des enfants adultérins? 4 janv. — Refusés à ses enfants par un anglais bigame, 7 janv.
Allain, 29 janv. — Allard, 14 août. — Allardin, 6 sept. — Alleaume, 2 janv. — Allemand, garde-champêtre, 13 fév. — Allemand (Marie), 6 août. — Allier, 18 oct. — Allix, frères, 31 juill. — Alouel, 12 déc. — Almadada, 14 oct. — Almonaster (d'), 10, 12, 14 oct. — Alquier-Caze, 6 mars. — Amant-Cimetière, 22 août. — Ambrugeac (d'), général, 9 avril.
Amendes: le décime de guerre qu'on y ajoute est-il encore dû? 6 mars. — Sont-elles cumulables pour les délits comme pour les crimes, et lorsqu'elles sont prononcées par la Cour des Pairs, quelle autorité peut juger cette difficulté? 4, 6, 25 sept.; 2, 3, 4 oct. — Les jugements sur poursuites en paiement d'amendes prononcées correctionnellement sont-ils nuls, lorsqu'au lieu d'être rendus sur les formes voulues en matière d'enregistrement, ils l'ont été sur *plaidoiries* sans que les parties aient réclamé? Ces jugements sont-ils toujours sans appel et ne peuvent-ils être attaqués qu'en cassation? la *prescription* des amendes est-elle susceptible d'interruption? 16 août. — La loi qui dispose qu'en cas de conviction de plusieurs délits la peine la plus forte sera seule prononcée, est-elle applicable aux amendes en matière de presse? 17 oct. V. *Amnistie, Pourvoi en cassation, Voirie*.
Amende honorable imposée par un juge de paix, 14 nov. — Infligée aux filles-mères, en Suisse, 23 fév.
Amiard, dit Gatinais, 11 oct.
Amnistie. L'ordonnance qui la proclame en matière de police de roulage en remettant les amendes prononcées, prive-t-elle les préposés qui ont constaté les contraventions du quart de ces amendes? 12 avril. — Amnistie politique, incident à ce sujet, 30 nov.

Andelle, 28 sept. — Andelau (Comte d') 27 août. — Anderoie, 3 juin. — Andorre, république, 13 fév. — André (Auguste), 14 sept. — André (François), 7 mars. — André-Cottier, 30 nov., 8 avril, 24 juill. — Andrieux, médecin, 7 déc.
Anecdotes. Ney et Bellart, 20 déc. — Ney et Aved de Loisserolles, 10 janv. — Le mariage d'un comte de Rochefort, 14 janv. — La seringue et la bibliothèque, partagés, 4 avril.
Angers, ville, 16 sept. — Anglade, 16 oct. — Ango, 19 août, 13 sept. — Angoulême (Duc d'), 16 mai. — Anicet-Bourgeois, 18, 22 déc. — Ansart, 24 juill. — Antoine, juge, 1^{ER} oct. — Antomarchi, (Nicodème), 14 déc. — Antommarchi, docteur, 20 nov.; 11, 18, 21 déc.
Appel. Au criminel, la partie civile peut-elle interjeter appel d'un jugement d'incompétence? 1^{ER} déc. — Est-il nul si l'appelant qui a pris la qualité de propriétaire cultivateur en première instance omet d'en faire mention dans son acte d'appel? 27 déc. — Lorsque la décision du tribunal se trouve dans les motifs, l'appelant est-il non-recevable, attendu qu'il n'y a pas grief? 28, 29 janv. — Celui d'un jugement qui a statué sur une demande en distraction d'un *immeuble saisi*, est-il non-recevable s'il n'a pas été signifié au créancier inscrit, mais seulement au saisissant et à la partie saisie? 9 fév. — Celui d'un jugement correctionnel signifié au domicile indiqué mais abandonné, doit-il être interjeté dans les dix jours de cette notification? 8 oct. — Peut-on y renoncer valablement et sans restitution contre cette renonciation, lorsqu'il s'agit de jugements qui condamnent par corps et admettent au bénéfice de cession; si au fond la condamnation est justifiée? 9 avril. — Peut-on se désister de celui d'un jugement encore susceptible d'opposition, bien que l'intimé renonce à la fin de non-recevoir qui l'entache? 30 juill. — Appel nécessaire par l'oubli du dispositif du jugement de la part du greffier? 3 sept. — V. *Amendes, Contre-lettre, Distribution par contribution, Etrangers, Faillite, Ordre, Pension alimentaire, Plaidoiries, Poursuites disciplinaires, Prescription, Requête-civile, Saisie immobilière*.
Apprenti. Peut-il exiger un congé d'acquit de son patron, s'il n'a pas rempli son engagement et sans lui payer des *dommages-intérêts*? 11 mars.
Aragon, 5 nov. — Arbaud (Justin), 7 sept. — Arbel, 15 déc.
Arbitrage. Peut-on arguer de nullité comme rendu hors des termes du compromis la sentence qui ne prononce pas sur un chef de conclusions, lorsque cette abstention est motivée? 9 janv. — Est-il nécessaire, à peine de nullité, qu'il soit dressé procès-verbal de l'avis séparé des arbitres lorsqu'ils sont en désaccord, de telle sorte, que si un seul a constaté son avis motivé et que l'autre ait refusé de le faire, le tiers-arbitre ne puisse rendre une décision valable, alors même qu'il aurait connu l'opinion de celui qui ne l'a pas consigné par écrit? 14 janv. — Le droit de nommer un arbitre pour liquider une *société* dissoute, appartient-il au cessionnaire de l'un des associés, en son lieu et place? **Quid** si le cessionnaire n'a qu'une partie des droits d'associé? 24 avril. — L'action en nullité de l'art. 1028 du Code pr. est-elle admissible contre une sentence d'amiables compositives institués par acte de *société* et contenant renonciation à l'appel, etc.? Lorsque la nullité est fondée sur ce qu'il a été statué sur choses non demandées, la sentence est-elle nulle pour le tout? 21 août. — Le *compromis* qui finit par le déport ou empêchement d'un des arbitres est-il applicable au cas où les arbitres choisis sont la chambre d'une compagnie légalement instituée? 13 sept. — Lorsque l'arbitrage est *forcé*, la qualité de *failli* concordataire est-elle un motif de *récusation* contre un arbitre-juge? 12 janv.; 19 fév. — Singulier rapport d'un maire-arbitre, 17 nov. V. *Requête-civile*.
Arbres. La défeuse d'abattre ceux plantés le long des rivières faite par le préfet, peut-elle être déferée au Conseil-d'Etat? 31 déc. — Comment doit-on planter ceux à haute tige, près des clôtures, dans les jardins de la banlieue de Paris? 25 janv. — Peut-on abattre à coups de fusil ceux d'un voisin qui gênent la vue? 19 mars. — **Arbres de route**. Sursis accordé pour leur abattage, 30 juill. — Abattus avant autorisation, 27 août.
Archidet, juge, 30 mai.
Architectes. V. *Poids et mesures*.
Ardisson, 30 mars; 3, 6 avril; 16, 21, 22, 23 mai; 5, 25 juin. — Arjoins, 19 fév., 20 avril. — Argropulo, 9 fév. — Arienne, corvette, 16 juill. — Arjuzon (d'), 16 mars. — Arnaud (Fe), 8 oct. — Armanon (Dousse d'), 19 août, 9 sept.
Armes et munitions de guerre (Recel). Peut-on admettre l'excuse de bonne foi en cette matière? 6 mars. — Gigan frères, en Vendée. — Blanchais, 9 nov. — Pepin et Fraboulard, 22 nov. — Famille Barbelet, 9 fév. — Ardent et Denguin, 6 mars. — Bernard, 9 mars. — Ephraïm, Thiriot et Thomelin, 21 mars. — Un jeune architecte, 19, 28 juin. — Guéneau, 16 sept. — Tassy, 18 oct. — Williams, peintre, 25, 30 oct. — **Armes prohibées**. Les fusils-cannes peuvent-ils être considérés comme tels? 9 janv. — Buchoz-Hilton, 15, 16 nov.; 18 janv. — Delhomme et Gaumand frères, 23 sept. V. *Douanes*.
Arnaud (Louis), 14 fév. — Arnaud (Marguerite), 8 mai. — Arnault, 2 mai. — Arnould, 17, 19 août; 11 sept. — Aron-Lévy, 27 juill. — Aronsohn, 27 fév.
Arrestations illégales. Affaire Lamarque, avocat, 27 mai, 26 juin, 19 juill. — Affaire St-Prospère, 9 sept. — Par erreur, d'un militaire, 2 oct. — Chénard pris pour un déserteur, 4 oct.
Arrêt de partage. Lorsque l'un des conseillers qui a concouru à l'arrêt de partage ne figure pas dans l'arrêt définitif, y a-t-il nullité s'il n'y est pas énoncé qu'il y a empêchement légitime? **Quid** si les conseillers n'ont pas été appelés suivant l'ordre du tableau, sans énoncer l'empêchement légitime de ceux qui venaient dans l'ordre? 23 fév. V. *Jugements*. — (Motifs) V. *Expertise*.
Arrosage. Les Tribunaux ordinaires sont-ils *compétents* pour condamner au paiement de sa taxe le membre d'une *société* d'arrosage non régie par un règlement d'administration publique? 30 avril.
Arsac 18 oct. — Arsac (Veuve), 6 déc. — Arsendeans, 25 avril. — Artaud, 16 fév.
Asnières de la Chataigneraye (De), 1^{ER} avril.
Asphyxie. D'un portier, 17 janv. — De trois vidangeurs dans un puits, 9 août. V. *Homicides*.
Assassinat. Peut-on, sans crime, donner la mort à quelqu'un, de son consentement? 19, 26 juill. — **Assassins** (jugemens). Agostini (Jos. et Franç.), 28 oct. — Amilhat, de l'amant de sa mère, 14 juill.

— Andrieux-Damiens, 16, 18 mars; 19 avril. — Baucal, chirurgien, 28, 29 mars; 5, 10 avril; 19, 26 juill.; 1er août. — Parbe, cocher, 5 janv., 14, 18 fév. — Barillet, sourd-muet, 18 juill. — Bellard (Rocques), 4, 6, 27 mars; 14, 15, 19, 26 août; 11, 29 sept., 25 oct. — Bellet, 31 août. — Bea-Madali et Mohammed-Ben-Moucktar, 23, 30 avril. — Bérenger, 9 mars. — Berubeim, aliéné, 13 juill. — Blouet, 28 nov. — Bourelly et Mathieu, 5, 10, 11. — Brochard, 22 mars, 17 avril, 22 mai. — Brown, 21 août. — Brunner, 11 janv., 18 mars, 10 juin. — Cassagne, 6 avril. — Cazaux, 4 mai. — Chabrero, 17 août. — Deux chasseurs d'Afrique, 5 août. — Chauchais, dit Gambart, 8 déc. — Chauvau (Pierre), méprise de l'amour, 19, 21 janv.; 1er fév. — Choffron, dit l'Infernal, 9 nov. — Clavery, 15, 29 nov. — Cooper, (Georges), 19 mars. — Cotini (14 ans), 18 janv. — Couratin (pour sortilège), 18, 20 déc. — Dalbys, dit Carrat, Ginestet, Salabert, Anne-Julien, Cazelles, Bougnol, dit Ressegou, Solomiac et autres, 8, 30 nov.; 3, 4, 6, 7 déc.; 23 janv.; 13, 22 fév.; 12 mars, 5, 10 août; 4, 10 sept.; 24 oct. — Darrez et trois frères Boileau, 21 fév., 7 mars, 1er avril. — Decaux, 25 oct. — Delgarry, 25 oct. — Denis, 10 nov.; 4, 8 mars. — Dessouroux, 17 nov., 26 déc. — Devallois, soldat, 12 déc. — Dittler, ex-gendarme, 8 déc. — Drouere, 14 nov., 26 janv. — Femme Durand, 12 déc. — Eloi-Nicaise, 18 mars. — Essillard, vétérinaire, 4, 10 sept.; 18 oct. — Farges, 29 août. — Faure, dit Legros, et Bouyer, 28 janv. — Faure (Régis), et Béal, 29 mars. — Finnegan, 4 déc. — Fontenette, métayer et ses domestiques, 15 déc., 9 mai. — Gallet, artillerie, 21 sept., 19 oct. — Femme Girault et Bruneau, 12 juill. — Godefroy, Biv, Crouillière et autres, 14 nov. — Grégoire et Ricard, 13 fév. — Gresy, Gaspard et Brunois, détenus à Loos, 1er janv., 13 fév., 9, 11 avril, 6 mars. — Grignon et Capron, détenus, 9 fév. — Guigon père, 28 mars. — Guinoiseau, tambour, 10 août. — Guisset, dit Caball d'Espunya, Seguy, dit Parror, et Robello, dit Moy, 7, 30 janv.; 2 mars, 3 avril. — Hayes, irlandais, 30 juill. — Houdeau, 14 nov. — Ité, dit Canaril, 22 déc. — Jacquinet, sa femme et ses enfants, 31 déc., 25 avril, 12, 28, 29 juill. — Jurquet, 5, 28 déc. — Labouche, 3 juin, 15 juill. — Lamou Courouble, 8, 11, 18, 19 mars; 27 juill. — Lancery père et fils, 30 janv., 4, 6 fév.; 16, 27 mars; 12 avril, 27 juill., 3 oct. — Lecroer, 22 oct. — Leroux, 12, 23 nov. — Lonczinski, 14 nov. — Marchand, 10 juill. — Mareuc, 2 mars, 15 juin. — Mariana-Fanelli, 25 mars, 24 avril, 7, 14 oct. — Marsilius (Nicolas), 14 déc. — Martin, garde-champêtre, 28 déc. — Mazin, 23 mars, 22 juin, 21 oct. — Mazoyer et Bilan, détenus, 4 juin. — Meilhat et Tournier, 19 juin, 10 juill., 28 sept. — Menaut et Larrieu, 4 mai, 20 juill. — Femme Mielle et sa fille, 27 déc. — Mongin, 26 janv., 24, 26 juill. — Mosset, 13 déc. — Nagrol, 17 déc. — Nicoli (15 ans), 21 janv. — Oudard, bracoimier, 31 janv., 29 mai. — Pamari (fille), 20 août. — Patrick-Carral, 2, 23 mai. — Pousot, frotteur, (menaces), 5 oct. — Poulain, berger, 18 mars, 16 mai. — Ranvoizé, 21 mars, 23 août, 25 sept. — Robert (Jacques), 22 août. — Roggenmoser, 21 déc. — Rondot (époux), 5 août. — Rostaing, 1er mars. — Rouyat, 4 juin, 3 août. — Sabary, 17 avril; 1er juin. — Scurin et Benjamin, 27 juill., 17 juill., 24, 25 sept. — Shepers, 10 nov. — Théron père, 5, 9 janv., 16 fév.; 19, 23 avril; 15 mai; 12, 15 juin. — Ursin (Georges), 25 juill. — Vernaz, 30 août. **Assassins (narrations)**. Anderson, dit Adams, 29 avril. — Ardissou, 4, 10 juin. — Bernard, 15, 26 janv. — Boisey, marchande de complantes, 25 janv. — Bonnal, sergent, 18, 20 sept.; 2 oct. — Bouvier, 1er, 3 avril. — Boyer et Guérin, ex-notaire, 26 janv. — Brochard, 28 nov. — Claudet, 10 juill. — Collonge (De la), curé, 6, 11 sept.; 3, 5, 7, 12, 14 oct. — David (Jos) 11 juill. — Doulet, 8 juill. — Dupuis (époux), et incendie, 12, 14 sept. — Dureux, 26 avril. — Gabet, 6 juin. — Goguillon, 5 sept. — Lacenaire, 5, 8, 10, 11, 30 janv.; 28 fév., 26, 30 avril. — Laugrené, 28 sept. — Lapouille (Thémidor), 21 sept. — Lelong, père et fils, Seguin et Labouche, 5, 6, 15 nov.; 2 janv. — Lemarié frères, 7, 16 oct. — Lhuissier et fille Lecomte, 26, 27, 29, 30 avril; 1er, 2, 3, 6, 10, 15 mai; 9, 23 juill.; 18 oct. — Logerot et autres, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 27 sept.; 2, 9, 29, 31 oct. — Malinowski, 6 avril. — Manuel, 18 fév. — Martin (de sa femme), 2 avril. — Momait, 5 août. — Morel, portier, 15 juill. — Mouret, 26 janv. — Murphy, fermier anglais, 11, 23 janv. — Penen, 27 juill. — Picard, 8 nov. — Poissant (Fictif), 20 août. — Pou (Jean-Lubin), 28 oct. — Rivierre, 8 juill. — Roger, 6 juin. — Salomon, esclave, 29 janv. — Tousson, cordier, 19 avril. — Valade et Micher, 30 mai. — Vermilhac, de St-Maur, 11, 14, 15, 16 oct. — D'une jeune fille par son amant à St-Emilion, 7 nov. — Supposé, du curé Simon, 8, 21 déc. — Au passage du Cheval-Rouge, 19, 20, 26 oct.; 30 janv. — D'un facteur de pianos, 25 déc. — D'une portière de l'île-St-Louis, 5, 7, 10, 15, 21 janv. — Un vieillard précipité d'un roc élevé, 7 janv. — D'une limonadière à Vincennes, 7 janv. — Prémuré d'une jeune fille, place Louis XV, 8 janv. — De la femme d'un changeur, 8, 10 janv. — Du commandant de l'Hirondele, 12 janv. — D'un marchand à l'wy, 31 janv. — Sur le pont de l'Archevêché, 31 janv. — De sa maîtresse par un domestique allemand, 5 fév. — Par des bohémiens à Lohitzun, 25 avril. — De deux enfants à Deulemont, 4 juin. — D'une limonadière et d'un marchand-des-logis à Metz, 14 juill. — Par un mari aliéné, à Rennes, 15 juin. — D'un rival à Jansé, 12 juill. — D'une blanchisseuse, passage du Cheval-Rouge, 13 juill. — D'une domestique à Lyon, 15, 20 juill. — Déclaration d'une femme de St-Amand, 30 juill. — D'une idiote, à Nancy, 13 août. — D'un marchand et un compositeur d'imprimerie, rue de la Harpe, 15 août. — D..., fils, à Amiens, 14 sept. — de l'ermite de Montaigu, 17 sept. — De l'équipage de l'aimable Joséphine, 24 sept. — D'un vouturier à Montpellier, 25 sept. — D'une femme sur la route de St-Germain, 11, 23 oct. — Cadavre mutilé, rejeté par la mer à Couéron, 24 oct. — Un beau-père envers sa fille, 31 oct. **V. Attentat, Chouannerie, Complot, Emposonnemens, Exécutions, Fratricides, Homicides, Meurtres, Meurs corses et Parricides.**

Asselin, président, 1er mars.

Assignment. V. Ouvriers.

Assises (Cours d'). Peut-elle, sans excès de pouvoirs, annuler des débats ou maintenir la formation du jury ? 8 août. — Un conseiller aveugle peut-il en faire partie ? 21, 22 août. — Quand un motif d'excuse est formellement proposé par l'accusé, le président doit-il, à peine de nullité, poser la question : *tel fait est-il constant* ? 4 oct. — Le procès-verbal du greffier peut-il être imprimé ? Le greffier peut-il s'y borner à dire que le président a adressé aux jurés la formule du serment comprise dans l'article 312. Code d'instruction criminelle ? 16 oct. — Résultat du premier semestre des assises de Vesoul, 1er mars. — Envoi tardif de pièces à celles de l'Oise, 25 juin, 6 juill. — Discours contre cette institution pour les crimes politiques, 20 août. — Condamnations générales à la Haute-Saône, 23 août. — Observations sur le discernement, les excuses et sur la majorité du jury, 9, 11 sept. — Projet de loi à ce sujet, 5, 12 août. — Prononcé des peines à celles de Londres, 14 janv. **V. Jury.**

Associations illégales. L'enfer en goguette, 7 janv., 15 fév. — Le cercle patriotique de Strasbourg, 7, 10 juin; 6 juill. — La légion révolutionnaire, 27 août, 26 sept. — Société républicaine de Toulouse et dans l'armée, Juliot et un Polonais, 24, 26, 30 sept.; 2, 8, 9, 14, 28, 31 oct. — Les ouvriers de St-Etienne, 10, 30 sept.; 1er oct. — Association singulière : les ministres et les marais, 8 oct. — **Associations illicites** : les commissionnaires de roulage, 9 janv. — Pour propager les sociétés étrangères, 19 oct. — Celle pour l'éducation du peuple est-elle défendue ? 19, 21, 25 janv.; 6 mai. — Association de secours mutuels. **V. Sociétés.**

Assurances contre l'incendie. La clause de leur police par laquelle le propriétaire subroge la compagnie à ses droits contre le locataire en cas d'incendie est-elle licite, et la compagnie joint-elle de la présomption légale établie contre le locataire ? Le propriétaire est-il tenu d'insérer dans sa quittance cette clause de subrogation pour que la compagnie puisse agir ? 10 déc. — Un jugement passé en force de chose jugée qui a validé une police d'assurance arguée de nullité, comme souscrite par un agent étranger, peut-il être opposé plus tard à cette même compagnie dans une seconde instance en nullité de la même police, fondée sur l'excès des pouvoirs du signa-

taire ? La question de savoir s'il y a réticence de la part de l'assuré dans sa déclaration est-elle une question d'interprétation d'acte, appartenant au juge du fond ? Les frais d'arbitrages doivent-ils toujours être supportés par moitié ? 2 mars. — La condition imposée à l'assuré de ne pas faire assurer les mêmes objets par une autre compagnie, est-elle valable au point d'entraîner, en cas d'inexécution, la résolution du 1er contrat ? 8 août. — Le phénix et l'assurance générale (Ardissou), 25 juin. — Le soleil, 9 sept. — **Assurances maritimes** : lorsque la valeur des marchandises a été fixée et agréée, les assureurs peuvent-ils plus tard l'attaquer ? Si l'assurance a été faite successivement par deux compagnies, que dans la seconde police, le prix est supérieur à celui de la première, le second assureur peut-il courir les risques de la différence de ces deux polices ? 22 avril. — L'assuré est-il tenu de faire le délaissement par action en justice dans les six mois de la nouvelle du sinistre ? Un acte extra-judiciaire remplit-il le vœu de la loi ? Des pourparlers, à ce sujet, peuvent-ils interrompre cette prescription ? 2 mai. — **Assurances totales**, 21 oct. — Contre les voleurs, 23 juill.

Athalin (Baron), 23, 24 sept. — Atkins (Fe), 19 fév.

Attentat contre la vie du Roi. Le seul fait de tentative, quand un acte pour en préparer l'exécution a été commis ou commencé, suffit-il pour constituer l'existence d'un fait punissable lors même que ce fait n'aurait pas tous les caractères de la tentative (Jomard), 20, 21 sept. — Godard, paysan effrayé, 24 sept. — Fieschi et ses complices, proclamations, convoi, adresses, plan des lieux, etc., 29, 30, 31 juill.; 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20 (nouvelle machine), 21, 22, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 31 août; 2, 3, 6, 14, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 26, 27, 30 sept.; 4, 7, 8, 9, 16, 17, 19, 21, 22, 25 oct.

Attentats aux mœurs, au culte, à la pudeur. V. Ouvrages, Viol.

Attoupeement à Acigné, 25 sept. **V. Communes, Emutes.**

Aubé, 24 août.

Aubergistes. Ne sont-ils civilement responsables en matière de vols commis chez eux, que des effets à l'usage personnel et journalier des voyageurs ? 11 déc. — **Quid**, Des sommes d'argent, lorsqu'elles ne sont pas exorbitantes ? 1er fév. — **Quid**, des marchandises d'un marchand forain, quand elles sont très précieuses, doit-on les prévenir pour les en rendre responsables ? 8 août.

Aubert, 1er fév. — Aubert, boulanger, 26 sept. — Aubert-Hix, 6 fév. — Aubian, 5 août. — Aubigny, Chatellenie, 20 mars. — Aubry, professeur, 30 nov. — Aubry, marchand, 13 juill. — Aubry et fils, 22 nov.; 14 sept. — Aubry (Eugénie), 22 oct. — Aubry (fille), 20 mars. — Audeville, 13 mai. — Audry (époux), 6 mars. — Audry de Puyraveau, 28 mai, 21 sept., 19 oct. — Auffret, 26 avril. — Augan, 12 avril. — Auger, 8 avril, 13, 30 août; 2 sept. — Augier (Victor), 18 fév. — Auguste, 26 août. — Anlaguier, 19 nov. — Anmale (Duc d'), 16, 19 nov.; 14 janv., 8, 20 fév.; 7 mars, 1er juill. — Aupert, 10 juill. — Auguier, 22 nov.

Autopsie ordonnée par une commune anglaise qui ne peut en payer les frais, 25 oct.

Autorisation. Le Conseil-d'Etat peut-il la refuser pour poursuivre correctionnellement un maire, lorsqu'il ne trouve pas de motifs suffisants ? **Quid**, pour des membres d'un conseil municipal ? 22 déc., 23 fév., 6 avril.

Auzou, 15 nov., 25 avril, 3 mai. — Aved de Loiserolles, 10 janv. — Avellard (A.), 20 juill. — Aven. **V. Jugement.**

Avocat (Victor), 24 nov.

Avocats. Se rend-il coupable de diffamation en répétant à l'audience des faits avancés par son client, 22 déc., 10 janv., 13 mars. — Conserve-t-il ce caractère devant les justices de paix ? l'euvent-ils y réclamer les privilèges de leur ordre et, s'ils manquent de respect au juge-de-peace, peut-il leur appliquer des peines de discipline ? 13 fév. — Peut-il témoigner en justice des faits qui lui sont confiés à l'occasion de sa profession ? 13 mars. — Le ministère public a-t-il un droit de surveillance et de contrôle sur les actes de leur ordre, et peut-il exiger des expéditions des délibérations qu'ils auraient pu prendre ? 10 juill. — Peuvent-ils être astreints par ordonnance à plaider devant la Cour des pairs ? 27, 28 mars; 1er, 5, 6, 10, 11, 12, 19 avril; 4, 8 mai. — **Protestation et Poursuites disciplinaires à ce sujet** : Rouen, 6, 9, 12, 20, 29 avril; 1er, 2, 3, 4, 6, 7, 11 mai; Paris, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 19 avril. — **Nantes**, 11, 12, 18 avril. — **Rennes**, 18 avril, 6 mai. — **Nancy**, 20 avril, 7, 8 mai. — **Marmande**, 20 avril, 7, 11, 14 mai. — **Vesoul**, 22 avril. — **La Châtre**, 26 avril. — **Argentan**, 26 avril. — **Marseille**, 26 avril, 7 mai. — **Semur**, 1er mai. — **Orléans**, 2 mai. — **Toulouse**, 3 mai. — **Aix**, 10 mai, 10 juill. — **Grenoble**, 10, 15 mai; 5 juin; 6, 10 juill. — **Tours**, 10 mai; 10 juill. — **Grasse**, 10 mai, 10 juill. — **Alby**, 10 mai; 10 juill. — **Montpellier**, 13 mai. — **Charteville**, 15 mai. — Conférence sur la compétence de la Cour des pairs, 9, 19 juill. — Elections à Paris, 14, 17 déc.; 5, 12 août. — **A Rouen et à Nancy**, 23, 28 août. — **A Lyon**, 27 août. — Elections pour le discours de rentrée, 24, 27 juill. — Conférences, 23 nov., 1er déc. — Observations sur leurs plaidoiries à Paris, 26 fév. — Adresse au Roi sur l'attentat du 28 juill., 5 août. — Hommages de ceux d'Alby au président Solomiac, 10 déc. — Réclamations et observations sur l'imposition de la patente, 31 déc., 31 janv., 9, 11 fév., 9 avril. — Leur position en Angleterre à cet égard, 18 fév. — Avocat désertant une défense après paiement, 13 juill. — Observations sur leur tenue, 5 juill. — **Avocats à la Cour de cassation**, composition du conseil, 3 nov., 19 août. **V. Consultation, Plaidoiries, Poursuites disciplinaires, Tribunaux.**

Avortement. Les instructions données par écrit à une jeune victime de la séduction pour le commettre, constituent-elles la complicité ? 12 sept. — Une sage-femme de Paris, 31 janv. — Marie Marchal, 17 mai. — Bracard, 18 mai, 5 sept.

Avoués. Celui chargé d'occuper sur une demande en licitation entre cohéritiers est-il tenu de prendre l'inscription prescrite par la loi pour conserver le privilège des vendeurs ses clients ? **Quid**, s'il a assisté ces cohéritiers dans toutes les opérations de la succession, peut-on à ce titre le considérer comme leur mandataire et le rendre responsable de l'omission de cette inscription, 10 janv. — **Quid**, de leur responsabilité par suite d'un jugement pris après le décès d'un client, 15 janv. — L'acte portant société entre un avoué et un tiers concernant les émoluments des affaires qu'ils traitent, et à la charge par le tiers de prêter sa collaboration, constitue-t-il un fait de postulation illicite ? — **Quid**, d'un arrêt négatif en cassation. La Cour royale devant laquelle on plaide ces faits peut-elle en refuser la preuve comme non pertinente ? 19 janv. — Ont-ils une action personnelle pour leurs frais contre le directeur-gérant d'une société anonyme ? 17 mai. — Peut-on leur opposer la prescription qui les concerne pour des actes faits en dehors de leurs fonctions comme simples mandataires ? 27 juill. — Sont-ils tenus, sous peine d'amende, de faire des copies correctes et lisibles des pièces, jugements et arrêts qu'ils sont chargés de signifier, 15 août. — Tableau des affaires d'indigents, 21 nov. — Observations sur la patente à leur égard, 9 avril. — Elections de leur chambre à Paris, 30 août. — A la Cour royale, 31 août. **V. Adjudication, Frais, Officier ministériel, Ordre, Plaidoiries, Poursuites disciplinaires.**

Avincoirt (Marquis d'), 26 fév. — Ayles, 3, 9 août. — Ay-mard, 23 fév. — Ayrolles, 29 mars. — Aze, 8 nov.

tion de faire novation au bail et de renoncer à des compensations en cas de perte entre les récoltes postérieures et celles antérieures ? 18 janv. — Est-il résoluble pour avoir donné dans l'appartement un bal par souscription ? 18 mars. — Celui fait par un *fol-enchériss* leur est-il valable s'il n'exécute pas la durée de ceux que peut faire il n'y a ni fraude, ni mauvaise foi ? 24 juillet. — Celui fait pour le chef de la famille seul ? 9, 28 octobre. **V. Octroi, Récoltes, Re-**

Baillehache, 19, 29 nov. — Baillet, 21 sept. — Baillet, 7 juill. — Baillon, 30 janv. — Baillon (Femme), 18 juill. — Baillot, pair de France, 8 nov. — Bailly (Epoux), 31 janv.

Bains. Accidens à ceux des dames à Paris, 29 août. — Funestes à plusieurs ecclésiastiques, 16 août. — Pris en hiver par un portefaix, 21 mars. — Etabli en contravention : Mariel, 9 sept.

Baizet (Veuve), 29 déc. — Bajant, 20 mai.

Balayage (Défaut de), 26 fév.

Ballet, 19 juill. — Bailly, 3 juin. — Baloché, 17 nov. — Bal-son, 17 mai.

Ban (Rupture de). Une vieille femme, 19 nov. — Germain, dit François Gère, 27 déc. — Macheux, 24 juill. — Fille Rose, 23 oct.

Bancal, médecin, 1er août.

Bannissement. V. Pension de retraite.

Banque de France, 6, 7 mars. — Affaire Villauratia, 12 avril. — Banque anglaise, faux billets, 9 fév. — Banque belge, affaire Cleren, 26 août. — Banque philanthropique. **V. Tontine.**

Banqueroute frauduleuse. Le jury peut-il être appelé à statuer sur des faits imputés à un individu décédé ? Pour qu'il y ait complicité suffit-il qu'il y ait concert entre l'accusé et un négociant failli ? 26 avril. — Chenel, Léveillé, Vallée et Brindosière, 15 nov. — Bé... et son associé, 16 janv. — Lévêque, agent-de-change, 6 fév. — Chassigne, 15, 28 mars; 15 avril. — Veuve P... et Bi-geon, 26 avril. — Doudet, 1er août. — Adrien et Fortuné Laurans, 19 août. — Bunel, 24 août. — Méneustrier, 12 sept. **V. Fail-lites.**

Banquet potonais à Troyes, 16 déc.

Baralère, abbé, 12, 15, 16 fév. — Barailler, 28 janv. — Baran-dou, 9 août. — Barateau, 20 mars. — Barba, 5, 30 janv.; 9 mai. — Barbault, 22 juill. — Barbe, substitut, 29 avril. — Barbedienne, 16 janv. — Barbet, épinglier, 18 juill. — Barbet (Henri), 28 oct. — Barbier (Epoux), 4 avril. — Barbier (V.), 22 juill. — Barbuat-Du-plessis, 4 mars. — Barchoux, 10 nov. — Barde, 1er mars. — Bardy, 23 oct. — Barini, 7 juill. — Barlet, 14 juill. — Barne, 1er déc. — Baron, 15 nov. — 23 mai; 17, 19, 23 juill. — Barouille, 9 août. — Barras, 14 nov. — Barras, médecin, 21 oct. — Barratier, 1er, 3 avril. — Barre, 22 nov., 10 sept. — Barré (famille), 23 mars. — Barreau, (Femme), 16 avril. — Barrepin, 8 fév., 18 sept. — Barret (Démouille), 22 avril. — Barrois, 1er mai. — Barrot (Odilon), 26 oct. — Barthelemy, propriétaire, 4 déc. — Barthelemy, forçat, 28 nov. — Basserode, 16 avril. — Bastard (Comte de), 4 avril. — Bastid, 8 mars. — Bastien, procureur du roi, 29 avril. — Bastien, cuisinier, 3 mai. — Bataille, 13 sept. — Bateau, 19 août. — Batendier, 23 mai. — Batillard (Fe), 4 juill. — Batton (Fe), 7 déc., 26 fév. — Baucheron (époux), 13 mar. — Baudiet, 27 déc. — Baudouin, 22 janv. — Baudouin (François), 21 août. — Baudouin frères, 24 janv. — Baudouin, intendat, 3 oct. — Baudry, 4 avril. — Bauer, 6 avril. — Baugier de St-Aubin (Femme), 16 mars. — Bausse, 31 déc. — Bavet (Josephine), 5 sept. — Bayle, 16 janv. — Bayolle, 20 juill. — Bayon (Démouille), 10 déc. — Bayret-de-Rubian, 14 mai. — Bazières, 21 août. — Bazile (Ve), 3 juill. — Bazouin, 5 sept. — Béal, 2 mars. — Beauccé (Fe), 2 mars, 3 août. — Beauchène, 19 août. — Beaucausou-Gence, 15 janv. — Beaufile, pompier, 23 fév. — Beaufile, propriétaire, 12 mars. — Beaujard, 13 sept. — Beaujeu, 3 juill. — Beaumont (Eugène de), 27 juill. — Beauregard, 14 mars, 27 juill. — Beauvais, 23 mars. — Beauveret (Démouille), 11 fév. — Behr (Abraham et John), 29 mars; 27 avril. — Beillaud, chouan, 7 nov. — Belayond, 12 sept. — Bèlestia, com-mune, 5 déc. — Bélier, 12 déc. — Belin-Leprieur, 1er déc. — Bel-tamy, 27 juill. — Bellard, 20 déc. — Bellenger, 14 sept. — Bellet, 19 juill. — Belleval, 31 mai. — Bels, 3 sept. — Bénard, 12 nov. — Bénard, héritiers, 10 janv. — Bénard, huissier, 29 juill. — Bénard, horloger, 22 août. — Benassy, 27 déc. — Benazet, 3 juill. — Benezit-St-Marc, 26 août. — Bendeker, 28 oct. — Benich, 27 déc. — Benoist, 30 août. — Benoist, boulanger, 26 sept. — Benoit, 6 sept. — Ben-Radbane, 23 sept. — Bequet, 9 avril, 8 mai. — Bé-ranger, 9 janv., 22, 23 avril. — Beraut (Epoux), 27 avril. — Bère, 12 janv. — Bérenger, député, 17 août. — Bergeret, 1er janv., 19 août. — Berigaud, 4 mars. — Berlet, 13 fév. — Berluo, 20 juill. — Bernier, 28 déc. — Bernard, négociant, 23 janv. — Bernard, peintre, 24 août. — Bernard (Démouille), 20 juill. — Bernard-Léon, 25 fév., 15, 18, 20, 29 mars. — Bernchen, 23 janv. — Berny (de), 21, 22 août. — Béroard, 6 déc. — Béroin (Péline), 15 août. — Bériat-St-Prix, 22 oct. — Berrier, 28 août. — Berry (Duc de), 24 déc. — Berry (Duchesse de), 5 fév., 27 juill. — Berryer-Fontaine, 1er fév. — Bert, 9 mai. — Bertail (femme), 13 août. — Bertault, 22 oct. — Berthé, 7 fév. — Berthé (Epoux), 20 août. — Berthelot, 8 fév. — Berthois (De), 21 mars, 18, 20 avril. — Berthon et Comp., 12 avril. — Bertin, abbé, 8 mars. — Bertolo, 4 juill. — Berton, marchand, 17 août. — Berton, peintre, 3 août. — Bertrand, 15 avril. — Ber-trand, électeur, 28 décembre. — Bertrand, médecin, 2 sept. — Bertucat, 23 avril. — Berville, 13 juill. — Besave de Mazière, 23 janv. — Besche, 8 mars. — Besse, 18, 21 oct. — Besson, marin, 18 mai. — Besson, limonadier, 3 août. — Besson (François), 6, 11 sept., 5, 7, 12, 14 oct. — Best, 24 oct.

Bestialité. Morand, dit Crépin, 6 juill.

Beuchot, 9 juill. — Beauvard, 15 janv. — Bezard, 16 sept. — Bezave, 26 août. — Bias, 13 déc.

Bibliothèque singulièrement partagée, 4 avril. — **Proposition** pour en établir près des Tribunaux, 21 fév.

Bichat, 12 août, 24 sept. — Bidard, 19 déc. — Bidolet, 30 mois; 27 juill. — Bie, notaire, 29 oct. — Biéty, 16 juill.

Bigamie. Garcin, 1er fév. — Samuel Welster, 17 mai. **V. Ali-mens.**

Billets à ordre. En cas de perte de celui d'un non-commerçant, fait pour cause non-commerciale, peut-on en exiger le paiement en justifiant de sa propriété par ses livres et en donnant caution ? Cette caution doit-elle durer trois ans ? 28 déc. — L'émouca-tion, valeur reçue en marchandises, établit-elle, pour les tiers sur-tout, que le billet a pour cause un fait de commerce ? Art. 637, Cod. com., est-il tellement absolu que le billet revêtu de signatures de négociants et de non-négociants, ces derniers ne puissent pas décliner la compétence consulaire, même quand ils sont seuls mis en cause ? 1er janv. — La prohibition de *protêt* par ces mots : *retour sans frais*, oblige-t-elle le bénéficiaire et le tiers-porteur ? *quid* pour les frais de timbre, d'amende et d'enregistrement ? 2 avril. — Son porteur, en vertu d'un *endos en blanc* souscrit en Angleterre, qui poursuit en France le paiement de ce titre, contre un endosseur français, peut-il être astreint à prouver qu'il est propriétaire sérieux et légitime ? 9 avril. — Celui souscrit par un *failli*, pour supplément de dividende, est-il commercial ? peut-il être réclamé par le béné-ficiaire, mandataire apparent de créanciers dont il justifie avoir acheté les droits ? 29 août. — Celui passé à un *étranger* par un *étranger* établi en France et en vertu d'*endos* irrégulier, peut-il y être poursuivi même par l'étranger ? 13 sept. **V. Bourse (jeu de), Failli, Faillite, Lettre-de-change, Protêt, Traite.**

Billard. Ne peut-on en établir, même dans la banlieue, sans l'autorisation du préfet de police de Paris, 24 avril, 14 sept.

Billard, 23, 24 sept. — Billeau, 20 août.

Billets de banque mangés par des cafards, 4 mai.

Billette (Veuve), 22 fév. — Billot, 18 janv. — Bimar, 2 sept. — Binet, 6 juill. — Binet-Ducrocq, 23 août. — Birague (De), 24, 25, 26 janv. — Birotheau, 17 juill. — Blacque, 29 déc., 6 sept. — Blaise, 1er déc. — Blanc, armurier, 15 janv. — Blanc, juge, 12 déc. — Blanche, 2, 11 janv.; 4 fév. — Blanche, substitut, 19 fév.

—Blancheteau, 8 oct. —Blancvillain, 29 août. —Blayés, citadelle, 2, 3, 4, 5, 6, 15 avril.

Blessures par imprudence. Lorsque le cheval et le cabriolet, qui en sont cause, appartiennent à deux propriétaires, en sont-ils tous les deux responsables? 8 janv. — Lorsque le jury, consulté sur cette question, ne s'est pas expliqué sur la *volonté*, la Cour peut-elle, sans excès de pouvoir, le faire rentrer dans la chambre des délibérations pour compléter sa réponse? 22 avril. — Villeret, boucher, 9 nov. — Le cocher du duc de Bruns-
wick, 7 janv. — Un cabriolet de louage, 8 janv. — Un armurier d'Amboise, 12 janv. — Savary, cocher, 6 fév. — Un jeune volturier d'Anzin, 16 fév. — Un maquignon, 21 fév. — Boivin, cocher de coucou, 8 mars. — Lesquendieu, 18 mars. — De Puységur, 1er avril. — Un cavalier à une portière, 8 avril. — Leclerc, épicière, 23 avril. — Hautemaret, douanier, 5 juin. — Trois cultivateurs, aux *Leux de-Saint-Pierre-de-Coatmeal*, 30 juin. — La diligence de *Strasbourg*, 8 août. — Celle de Lafitte et Caillard, 4 sept. — Vallée, soldat, 12 sept. — Lecoq et Laborde, 16 sept. — **Blessures graves.** Forget, envers la *méchante femme*, 7 déc. — Desson, artilleur, 19 déc. — *L'Hirondelle*, diligence, 20 déc. — Jousset, gendarme, à un réfractaire, 2 janv. — Roubignac, vicaire à *Valence*, 21 janv. — 13 avril, 6, 29 mai; 14 juin, 17 juil. — Rossi et Gini, 24 janv. — Félicien, pour un baiser, 7 fév. — Balisani, poète, 8 mars. A *Perpignan*, pour *sortellerie*, 16 mars. — Leroux, à l'aide d'acide nitrique, 18 mars. — Chaillou et Soudagne, gendarmes, à un *chouan*, 6 avril. — Ferrand, 22 avril. — Lerat et Jeanson, envers un garde, 17 mai. — Gaillardet, à l'aide d'acide sulfurique, 18 mai. — Croxal, consul américain, 24 mai. — Femme Richard, à son beau-fils, 27 mai. — Guille, 4 juin. — Marie Droujon, à l'aide d'acide sulfurique, 15 juin. — Jean Caillaud, 27 juin. — En aveuglant un ouvrier à *Bourges*, 10 juillet. — Bellanger, soldat, 6 août. — Chauvet, soldat, 26 août. — Un trompette d'artillerie, 31 août. — Cheval, 20 sept. — Pétot, 21 sept. — Andreaux, 18 oct. — Deschamps, envers sa belle-mère, 24 oct. — Par un chien à un cheval: Arnoud, 29 oct. — *Entre époux*: Mullier, 18, 19 fév. — Julien, aliéné, 11 avril. — Sochard, 30 avril. — Tonzé, 19 août. V. *Voies de fait*.

Blin, général. — Blin (Jean), 10 août. — Blois, 31 août. — Blondeau, 12 juin. — Blondeau, huissier, 22 mars. — Blondel, avoué, 8 nov. — Blondel, d'Azincourt et de Bonneuil, 4 juin. — Bloomfield, 8 déc. — Blouin, détenu, 17 août. — Blouin (Demoiselle), 15 août. — Blum (Samuel), 4 janv. — Boch, 1er août. — Bodeureau, 30 nov. — Bodley, 29 août. — Beuf, 11 mars.

Bohémiens. Leurs mœurs, 25, 26 avril.

Boileau, substitut, 1er déc. — Boileau (Femme), 21 janv. — Bois (Femme), 30 août.

Bois et forêts. Une forêt ordinaire appartenant à un particulier devient-elle un *parc*, et cesse-t-elle d'être soumise à *défrichement* voulu par la loi, par cela seul qu'on l'entoure de fossés d'une certaine dimension? Pour qu'un bois réputé *parc* soit considéré comme attenant à une habitation, faut-il que la maison soit actuellement habitable et habituellement habitée? 5 janv. — Leurs propriétaires sont-ils responsables des dommages causés aux riverains par les lapins qui s'y trouvent? 26 fév. — Le moyen de nullité résultant de l'observation de l'art. 172 du Code forestier, peut-il être proposé en tout état de cause, notamment après des observations sur l'application de la peine, par le prévenu qui cependant nie le fait, si alors lecture est donnée du procès-verbal et qu'il s'aperçoit de son inexactitude avec sa copie? 9 sept. — **Soulèvement** de plusieurs communes des *Ardenes* pour essartage refusé, 12, 21 juin; 8, 31 juillet; 13 août, 7 octobre. — Dévastation à *Brassy* et *Mouron*, 15 juin. — Procès de ceux de *Cunfin*, 30 sept. V. *Communes, Pacage, Pâturage, Prescription*.

Boisauvin (De), 23 oct. — Boisgalais (Fille), 31 déc. — Boissart, 31 mai. — Boisse (Euphrasie), 24 sept. — Boissel, 2 sept.

Boissons falsifiées, 19 déc., 4 janv., 16 avril, 27 juin. V. *Octroi, Entrepôt*.

Boitard (Veuve), 24 oct. — Boitel, 8 avril, 16 mai. — Boiteux (Femme), 4 janv. — Boivin-Champeaux, 30 nov. — Boize, 15 janv. — Bolwiller, 27 août, 26 sept. — Bom (Femme), 27 déc. — Boncenne, 25 mars. — Bondeuère, 18 mars. — Bonifils, 27 avril, 6 mai, 18 sept. — Bonheur, 14 mars. — Bonistens (Femme), 23 avril. — Bonjour et Veyrier, 2 oct. — Bonnaire, 8 août. — Bonnard (Veuve), 23 juil. — Bonnasias, 14 sept. — Bonne-Lesdignières, 18 oct. — Bonnejean, 6 mars. — Bonnel de Longchamps, 6 mars, 22 août. — Bonnet, 17 oct. — Bonnet (André), 6 avril, 31 août. — Bonnet, président, 2 oct. — Bonnet, substitut, 27 avril. — Bonneton, 6 déc. — Bonnetti, 2, 17 août; 21 oct. — Bonneval (Marquis de), 30 juil. — Bonneville, agent d'affaires, 31 janv. — Bonneville, brodeur, 4 janv. — Bonnichon, 19 sept. — Boppin, 2 fév. — Boutoux, 19 déc., 13 mars. — Bonvalot, 10 août. — Bordeaux (Duc de), 3, 11 fév.; 8, 12 mars; 18 avril, 9 mai, 23, 25 juil.; 24 sept. — Bordère, 16 juil. — Bordes, 7 sept. — Bordes et Comp., 13 mars. — Bordet (Veuve), 30 janv., 4, 6, fév.; 16, 27 mars; 27 juil., 3 oct. — Bordier, 9 mars. — Bordigné (De), 31 déc. — Borel, 16, 25 avril. — Borel, négociant, 10 déc., 15 août. — Borel, substitut, 26 août. — Borghèse (Pauline), 5, 13 mars. — Borias, 26, 28 juin. — Borrot, 30 mai. — Bory, 20, 22 août. — Boquier, 29 janv. — Bossange, 25 juil. — Bosset (Femme), 8 déc. — Bossu, 1er oct. — Bottelier, 2 mars. — Boucard (Demoiselle), 18 mars. — Boucard (Marguerite), 3 déc. — Bouchant, 3 déc., 31 janv. — Bouchaud de la Forsterie, 16, 20 août. — Bouché, 12 sept. — Bouchéné-Lefevre, 31 oct.

Bouchers. Viandes insalubres et faux poids, 17 nov., 14 janv. (20 avril à *Troyes*), 27 juin, 7 oct.

Bouchilloux, 24 sept. — Boncly, 10 mai. — Boncneau, 24 nov. — Bouderot, 6 avril. — Boudin, 20 août, 2 sept. — Bouffret (De), 15 mai. — Bougin, 21 déc. — Bougon, 9 avril. — Bouillon, 7 juin, 30 sept. — Bouillé, 13 fév. — Boulaingilliers (Marché), 16 janv. — Bouland, 8 déc. — Bouland ou Bouleau, 23 fév., 8 juin, 21 août. — Boulanger, juge, 10 avril. — Boulanger, procureur du roi, 1er déc. — Boulanger (Epoux), 16, 18 mars; 19 avril. — Boulanger (Femme), artiste, 14 juin.

Boulangers. Leur nombre peut-il encore être fixé à Lyon? 25 mars. — Peut-on, pour le poids, prendre, comme excuse, la dessiccation du pain? 7 juin. — Ceux de la banlieue qui portent du pain à domicile dans Paris, sont-ils soumis aux réglemens du préfet de police pour le poids? 30 oct. — Poursuites pour faux poids, 3, 9, 17 nov.; 14 déc., 4, 12, 31 janv.; 18 mars, 20 avril, 27 juin, 7 oct. — Suspension d'exercice à ce sujet, 5 nov. — Révocation de la tolérance dans leur poids, 17 nov. V. *Révidive*.

Boulard, 24 nov. — Boulard (Femme), 10 déc. — Boulagne, 20 sept. — Bouloumier, 27 juin. — Boulard, 17 août. — Bouloumié, 28, 31 oct. — Bouquerot, 13 nov. — Bourbel (De), 4 mai. — Bourcel, père et fils, 11 mars. — Bourdeau (Femme), 4 mars. — Bourdin, 6, 8 nov.; 1er mai. — Bourdon, 27 déc. — Bourdon, juge, 29 avril. — Bourdon, négociant, 10 avril. — Bourdon, substitut, 18, 29 mars. — Bourreau, 20 avril. — Bourg, 22 fév. — Bourgeois, 12 déc. — Bourgeois, notaire, 1er mai, 3 août. — Bourgeot, 11 fév. — Bourgerie, 8 août. — Bourget aîné et Everard, 25 fév. — Bourgois, 12 sept. — Bourguignon, 6 fév. — Bourré, 30 juil.

Bourse de commerce. L'achat et la vente d'effets publics constituent-ils une opération de commerce, quand on s'y livre habituellement? 7 janv., 6 mars, 3, 9 avril. — *Bourse (Jeu de)*. Peut-on prouver par témoins qu'un *billet à ordre* causé, valeur reçue, en est la conséquence, et le faire annuler? 13 déc. — Agent-de-change poursuivi pour jeu, 15 août.

Boury, 16 oct. — Boussquet, 14 fév. — Boussi, 28 déc. — Boussignore, 3 sept. — Bousson, 29 août. — Boussiron, 30 sept.

Bouteille, flottante à recouvrance, 26 sept.

Bouthier, 31 oct. — Boucigny, 11 avril. — Bouteimont (De), 4 déc. — Bouvier, 31 oct. — Boyard, 4 sept. — Boyaux (Femme), 8 mai. — Boyer, 8 janv. — Boyer, capitaine, 13 fév. — Boyer, failli, 17 août. — Boyer (Veuve), 14 oct. — Boyer-Fonfrède, 27 oct. — Boyer et Radly, 23 avril. — Braer, 6 mars. — Bralf

(Femme), 2 mai. — Brag (John), 21 janv. — Brancas (Duc de), 14 janv. — Brandon, 25 oct. — Brannélec, 13 août. — Brascou, 14 nov. — Brasserie du Luxembourg, 15, 16 oct. — Brauger et Perreau, 19 oct. — Brault, 19 août. — Bravard-Veyrières, 15 fév. — Bray (Veuve), 23 juil. — Bréart, 12, 21 déc. — Brégand, 10 juin. — Brenet, 23 juil. — *Brenfort*, village, 25 oct. — Breton, 10 janv. — Bretonnelle, 25 déc. — Bretons de la Serre, 2, 12 fév. — Brettes, 26 août. — Breuiller (Fille), 14 nov. — *Brevets d'inventions. V. Contre-façons*.

Breyse, 7 sept. — Brézé (Viconte de), 17 juil. — Briand, 3 sept. — Briant, 8 fév., 18 oct. — Bricaud (Femme), 30 janv. — Brice, 7 sept. — Bridel, 9 janv. — Bridier, 31 oct. — Brielle, 10 sept. — Brière, 7 janv., 22 août. — Briez, 16 août. — *Briquebec*, forêt, 21 août.

Bris de clôture, par un propriétaire, 31 oct. — *De fusil*, Gauthier, soldat, 8 juin. — *De prison*, Defaucheux, aliéné, 1er mars.

Brisac (Oléry), 22 nov. — Brizard, 20 août. — Bro, 23 mai. — Brochand de Boisville, 5 fév. — Brochant, 31 oct. — Brochery, 30 mai. — Brosson frère, 21 août. — Brougham, 4, 13, 15, 17, 20 déc. — Broussac, 25 juil. — Broustant, 4 mai. — Browning (Mistriss), 2, 23 mai. — Brule, 24 nov. — Bruu, maire, 5 oct. — Bruu, négociant, 4 mars. — Brun de Villeret, 14 nov. — Brune, 13 août. — Brunet, 25 mars. — Brunswick (Duc de), 7, 14 déc.; 7, 10, 14, 17, 19, 24 janv. — Buchoz-Hilton, 22 juin. — Buffat, 9, 26 août. — Bugeaud, 1er mars. — Buirette, 5 sept. — Buiron, 27 déc. — Buissou, 8 avril, 13 sept. — Buissou (Emélie), 24 juin. — Bulle, 9 fév. — Bultel, 2 oct. — Bureau, 24 sept. — Bureau de Verchy, 3 ju n. — Burguère, 25 juin. — Burlet, 17 avril. — Buron, 21 mai. — Buscaut, 30 sept. — Bussard, 8 oct. — Bustamante, 5 nov. — Buzelin, 3, 5 sept.

C

C.. (Alfred), 24 juil. — C.. (Jos.), 1er nov. — C., pépiniériste, 19 sept. — Cabal, 23 janv. — Cabanel, 24 nov. — Cabaret, 14 nov. — Cacatte, général, 20 avril, 2 mai. — Caccia, 4 janv.

Cafés. La police de ces établissemens dans la banlieue de Paris ressortit-elle du préfet de police ou des autorités municipales des communes? 11 fév.

Caffin, 13 juin, 2 août. — Cahen, 9 mars. — Cahuzac, 3, 5 sept. — Caillaud, 27 juin. — Caillaud (Femme), 28 sept. — Caillé, 4 oct. — Caillat, 30 sept. — Caillou, 24 déc. — Cairen (De), 25 avril. — Caisier, 24 avril. — Caideyron, 8 fév., 18 sept. — Calomarde (Duc de), 30 nov., 24 juil.

Calomnie. V. Dénonciation, Diffamation.

Calthorpe, 4, 7 sept. — Cambridge (Duc de), 10, 14, 17, 19, 24 janv. — Camescasse, 24 déc. — Camille, Gorre, Daux, 3 avril. — *Canoins* (Les), commune, 16 sept. — Camproger, 20 juin.

Canaux. Leurs propriétaires doivent-ils des dommages-intérêts lorsque les réparations de leurs écluses interceptent des communications? 17 nov. — Les francs-abords de ceux qui sont creusés de mains d'hommes, sont-ils légalement présumés appartenir à leurs propriétaires? Un arrêt qui ne leur a accordé qu'un droit de servitude et refusé la preuve de la possession trentenaire, est-il à l'abri de la cassation s'il constate que les faits dont on demandait la preuve n'étaient relatifs qu'au droit d'usage de ces francs-abords? 23 janv. — Les bateaux destinés au canal Saint-Martin à Paris, peuvent-ils passer au pont d'Austerlitz sans payer de droits? 14 mars. — Négligence dans la clôture des chaînes de ce canal, 6 déc. — 17 janv. — Institut de gardiens pour ledit, 6 avril. — Canal de *Saint-Denis*, 17 nov. — Canal de la *Dive*, 20 avril.

Canellas (Viconte de), 30 nov., 24, 25 juil. — Canipet, 1er août. — Cannel des Aulnois, 28 mars. — Cante, 2 mai. — Cantineau, 25 mars. — Canuel, 20 avril. — Capard, 2 mai. — Capdepont, 17 août. — Capdeville, 9 août. — Capelle, 7 oct. — Capendu, 8 mai. — Caperon, 31 oct. — Caperon, 8 août. — Capron, 23 mai. — Carotte, 5 sept. — Carlisle (Richard), 19 nov.; 6, 24 déc. — Carlos (Don), 30 nov., 24 juil., 10 sept. — Carnet, 1er janv. — Carniff, Brook et Comp., 9 avril. — Carnot, 3 déc., 9 août. — Carnot (Veuve), 1er juin. — Caron, 22 nov., 30 août. — Caron, colonel, 23 fév., 6 sept. — Caron, juge, 21 déc. — Carpentier, 14 fév., 4 avril. — Carpentier (Femme), 25 oct. — Carré, 22 mai. — Carré, vice-président, 12 déc., 11 fév. — Carré (Femme), 21 déc. — Carreau, 19 oct. — Carrey de Saint-Gervais (Femme), 30 juil. — Carry (Veuve), 24 juil. — Cartier, 17 nov. — Cartier-Vinchon, 10 août. — Carton, 29 août. — Casimir, cocher, 24 oct.

Cassation. Peut-on devant cette juridiction se prévaloir de nullités précises et formelles, lorsqu'on s'est borné devant les juges de la cause à conclure vaguement à la nullité d'une *expertise*? 25 juil.

Casseboom, 21 mai. — Cassin, 7 mars. — Castan, 30 mars. — Castelain, 30 avril. — Castelnau, 4 janv. — Castels, 18 oct. — Castéra (Gracieuse), 14 juin. — Castillon, président et substitut, 2 fév., 26 août. — Castin, 26 juil.

Castration. Marie Pignol, 31 août. — Tentée à la *Gorgue*, Caudelle, 9, 16 avril.

Cathelineau, meunier, 13 déc. — Cathrein, 12 mars. — Cato (Femme), 2, 11 janv. — Catoire, 10 nov. — Cattoy, 31 oct. — Cau, 5 déc. — Caudat, 23 mars. — Caussade, 10 avril, 6 sept. — Caussade (Veuve), 5, 9 janv.; 16 fév., 19, 23 avril. — Caussin de Perceval, 12 déc.

Caution. Celle *judicatum solvi* est-elle due par des Belges plaident devant des juges hollandais? 12 nov. V. *Billet à ordre, Etrangers*.

Cautionnement de journaux. Pour qu'un journal n'y soit pas soumis, lui suffit-il de parler politique en général? 2 janv. — *Quid*, s'il y fait une excursion indirecte, 16 avril. — Les poursuites commencées à ce sujet tombent-elles devant l'accomplissement ultérieur de cette formalité? 15 janv. — Celui du journal auquel on succède peut-il servir au nouveau? 17 janv. — Un journal est-il en contravention s'il ne paraît qu'une ou deux fois après l'épuisement de son dépôt? 27 juil. — Doit-il être prononcé autant de condamnations qu'il y a eu de poursuites à ce sujet? 28 juil., 4 sept., 19 oct. — Peut-on y soumettre les feuilles politiques qui ne paraissent qu'une fois par semaine? 29 août. — Les deux gérans d'un même journal peuvent-ils être poursuivis simultanément? 29 août. — Quand il est constitué en rentes, suivant le vœu de la loi, est-il saisissable par des créanciers ordinaires, ou n'est-il purement affecté qu'au paiement des amendes, etc. pour fait de publication? 9 sept. — Poursuites à ce sujet: Brochures populaires du dimanche à *Marseille*, 3 déc. — *Conservateur* (Nouveau), 20 août. — *Figaro*, 31 mai. — *Le Flambeau*, 31 mai, 26, 27 juil. — *Gazette des Ecoles*, 22 nov., 28 déc. — *L'Indicateur*, 16 avril. — *La Justice*, 9, 16, 28 mai; 4 sept., 19 oct. — *Minerve* (Nouvelle), 17, 18, 24 mai. — *L'Omnibus*, 29 août, 2 oct. — *Le Progressif*, 17 juil. — *Le Spectateur Européen*, 18 juil. — *Le Télégraphe*, 15 janv. — *La Tribune*, 27 juil. — *La Tribune Proletaire*, 2 janv.

Cavaillon, 29 août. — Cavallier, 18 oct. — Cavard, 1er, 18 oct. — Cavard (veuve), 19 sept. — Cavellier, 13 mars. — Cayla (veuve), 21 fév. — Caze, 11, 14, 15, 16, 24 oct. — Cazes (Duc de), 17 oct. — Cazeing et Co., 19 août. — Cazier, 22 janv. — Cazin, 12 janv. — Cécile (Famille), 22 mai. — Cellier, 6 fév. — *Cenon-Labastide*, commune, 31 juil. — Cereau, 12 juil. — Cesquière (Jos.), 8 fév. — Cesslès (Comte de), 15 juil.

Cession (Bénéfice de), V. *Appel*.

Ch.. frères, banquiers, 11 déc. — Chabbal, 29 août. — Chabert, 19 mars. — Chaboceau, 20 avril. — Chabot (Femme), 1er, 21 mai. — Chabré, 9 déc. — Chabrol-Chaméane, 17 janv. 4 mars. — Chaffner, 19 août. — Chailionx, 12 sept. — Chailly, 26 mars. — Chaix-d'Est-Auge, 17 mai, 21, 23, 28 août; 8 oct. — Chaize, 24 mai. — Chalamet, 17 janv. — Chambaud, 10 juil. — Chambord, château, 9 janv., 24 sept. — Chamboredon, 1er, 6 déc.

Chambre des députés: affaire du *Réformateur*, 25, 27 mai. — Chambre des pairs: affaire du *National*, 12, 13, 14, 17 déc. — Les défenseurs d'avril. V. *Complot*.

Champagnard (Joséphine), 21 juin. — Champagne, 4 sept. — Champenois (Femme), 8 janv. — Champfort, 24 janv. — Championnière, 23 avril. — Chanat (Julie), 25 avril. — Changarnier, 27 nov.

Chansons: celles de la révolutions sont-elles séditieuses ou historiques? 16 oct. — Chansons séditieuses: Terrier, Rigaux, Goriher, Fabre, étudiants et champ, 9 mars.

Chantelauze (De), 22 oct.

Chanteurs non autorisés: le marquis, 10 août. — Arrêtés pour l'attentat Fieschi, 28 août.

Chapelain, 1er, avril, 5, 6, 12, 13 juin. — Chapelle (De la), 18 juil. — Chapon, 21 mars, 29 avril. — Chapsal, 12 déc. — Chapis, 28 mars. — Charaval, 4 janv.

Charbons de bois: Comment ceux qui en font commerce doivent-ils l'ensacher et le décharger pour ne pas s'exposer à payer des dommages-intérêts à leurs voisins? 22 déc. — Contestation au sujet du stationnement des bateaux dans la gare de *Cézy*, 18, 19 déc.

Charbonnier, 20 fév.

Charentiers (Viandes insalubres), 6, 24 déc.

Chardon (Veuve et fils), 20 déc. — Chardon de Chesne-Moreau, 13 fév.

Charivaris: à la servante du curé de *Gaille-Fontaine*, 12 janv. — A Amiens pour un commissaire de police, 19 fév. — Au curé de *Vignolet* (Coup de pistolet), 5 mars. — A *Toulouse* pour la fermeture des cafés, 19 avril. — A M. de Vauguion, 25, 27 sept.

Charles VII, 20 mars. — Charles X, 8, 24, 26 janv. — Chancellet, 17 sept. — Charlot, 26 mars, 30 août. — *Charny*, commune, 5 fév. — Charpentier, libraire, 9 mai. — Charpentier (Femme), 9 janv. — Charreyron, 4 mars. — Charrier, 21 août. — Charrin (Veuve), 16 avril.

Charrons: dispute sur leurs couleurs, 6 fév.

Charton (Demoiselle), 18 mai. — Chartot, 19 mars. — Chartrey, 14 mars. — Chassigne, 15, 28 mars; 15 avril.

Chasse: le fermier peut-il, par le fait de son bail chasser sur les terres affermées? 3 nov. — Un port-d'arme est-il encore valable le jour de l'année suivante correspondant à celui de sa délivrance? 13, 19 nov. — Est-ce un *vol* que de soustraire une pièce de gibier qui est au pouvoir d'un chien dont le maître chasse sur son domaine? 14 déc. — Tant qu'une pièce de gibier est poursuivie appartient-elle au premier occupant? 6 fév. — Tirer des pigeons sur le terrain d'autrui est-ce commettre un *vol*? (Avis au chasseur), 11 sept. — Peut-on sans port-d'arme se livrer à celle des hirondelles, au bord des rivières? 12 sept. — Un propriétaire n'a-t-il droit de tuer un chien de chasse sur son terrain qu'en cas de nécessité? 19 sept. — Contestation sur une mise de gibier, 8 nov. — Résistance pour les ports-d'armes, 9 fév. — Désarmement de chasseurs à *Parthenay*, 14 fév., 20 avril. — Affaire Brunet, méprise des gendarmes, 25 juin. — Re commandation de désigner l'arme dans les procès-verbaux, 5 sept. — Procès-verbal d'un messier, inspiré par le secrétaire d'un maire, 16 oct. — Poursuites pour délits de chasse: Brunat, garde, 17 nov. — Un lieutenant de douane, 22 nov. — Bureau, garde, 28 déc. — Charrin, paralitique, 17 janv. — Baron de Vaha 17 sept. — Gauthier, huissier, 25 sept. — Dist., 25 sept. — Le Boiteux, 23 oct. V. *Homicides*.

Chasteler (De), 25 sept.

Chat tué sur le terrain d'autrui, 5 sept.

Chateau, 11 janv., 18 mars, 10 juil.

Chatel, libraire, 20 mars. — Chatel (Veuve), 19 mars. — Chateaubry, 20 avril. — Chatfield, 10 sept. — Chaudru, 10 juil. — Chauveau, 4 oct. — Chauveau (Adolphe), 5 mars; 1er, août, 26 sept., 2 oct. — Chauvelot, 8 août. — Chauvin, 28 déc., 25, 27 juil. — Chauvineau, 19 août. — Chauviteau, 13 mars. — Chazot, 29 mai. — Chegaray, 22 oct. — Cheix, 26 avril. — Cheminade, 9 août.

Chemin communal: Lorsqu'un maire en a exhaussé le sol sans afficher ni notification d'arrêté préalable; que cet exhaussement intercepte un *cours d'eau*, inonde des propriétés voisines, le juge de-*paix* peut-il, au possesseur, sur la plainte d'un propriétaire inondé, ordonner le rétablissement du chemin? 2 mai. — *Chemin vicinal*: La réquisition d'y travailler peut-elle se commuer en paiement de journée de travail, même quand le prix de cette journée n'est pas estimé? 17 janv. — Celui dont l'héritage borde un *chemin public*, est-il obligé, si ce chemin est emporté par le débordement d'un fleuve, de fournir un nouveau chemin sur son héritage et sans indemnité? 26 août.

Chenard, 4 oct. — Chenaud père et fils, 18 avril. — Chenaud et Courat, 29 août. — Chenet, 24 oct. — Chenier, 14 sept. — Chéradame, 29 mars. — Chesneau, 11 avril. — Chesseron, 21 août.

Cheval atteint d'un mal contagieux et vendu, 29 mars. — Chevaux mutilés par un domestique congédié, 27 juil.

Chevalier, 10 nov., 12 fév., 3 avril. — Chevallier-Lemore, 2, 18 fév. — Chevallier, 30 oct. — Chevallard, 23 fév., 9 août. — Chereau, 31 mai. — Chibert, 16 juil. — Chicoisneau, 22 juil.

Chiens disputés par des plaideurs, 16 janv., 18 mai, 22 juil. — Dévastant un jardin, 19 août. — La levrette du ménestrier, 29 août.

Chippewai (Famille indienne), 13, 17, 22 avril; 14 mai. — Chivot, 29 avril.

Chocolat falsifié à Bayonne, 12 fév., 18 mars.

Choiseul (Duc de), 8 avril. — Choisenl (Passage), 4 déc.

Choléra. Violences auxquelles il donne lieu à *Marseille* et dans les environs 13 août, 4, 16 sept. — *Empoisonnement* près de *Marseille*, 17 août. — Fête au bague de *Toulon*, 17 sept. — Son existence à *Versailles des Etats-Unis*, 24 sept. — Retardant les assises des *Bouches-du-Rhône*, 4 oct. V. *Empoisonnement, Notaire*.

Chollet, 26 nov.

Chomonot, 22 oct. — Choppin, 7 fév. — Choppin (Demoiselle), 22 mai.

Chose jugée. Son autorité peut-elle être opposée devant la Cour de cassation? 26 janv., 2 mars. — Après avoir décidé qu'elle ne résulte pas d'une décision du conseil de préfecture, un juge de police peut-il, en statuant au fond, après vérification des lieux, admettre l'exception? 7 mai. — Chose jugée méconnue par un procureur du roi, 3, 5 juil. V. *Assurances*.

Chosson (Marie), 5 janv.

Chouannerie. Buffard le Bourreau, 1er, nov., 6 fév., 28 août. — Bouron, 10 nov., 12 fév., 21 mars, 14 mai. — Mandar, 21, 28, 30 nov. — Beillaud et Martin, 28 nov., 31 déc., 4, 8, 26 janv. — De la Serrie, 3 déc. — De Kersabiec frères, 11, 22 déc., 22 janv. — Trégomain, ancien député, 29 déc. — Ménero, Legros et Beslion, 2, 11 janv. — Trideau dit Sans-Peur, 12, 18 janv. — Bourguignon, 18 janv. — Affaire des 42 *chouans* de *Bressuire*, 6 fév., 26 juin, 16, 17, 19, 20, 23, 30 août; 2, 6, 9 sept. — Serbat, Tremblay, Robert et Bodier, 7, 9 fév.; 10 août. — Gallard, Prisset et Coulon, 16 fév. — Verger, dit le Tigre, 16 mars, 4 avril. — Peslier et Marteau, 11 avril. — Gillet, 19 avril. — Davy et Thomas, 29 avril. — Jousmet et Jaulin, 24 avril, 25 juil. — Alard frères, 4 juil. — Hurvois, 16 juil. — Caiveau, Papon, 25 juil. — Micheneau et Martinau. — Pénard et Bonnaud, 25 juil. — Marcadet et Francoeur, 26, 29 janv., 16 fév., 4 avril, 25 mai, 22 juil., 9, 12 août, 13 sept., 29 oct. — Michel, Davoust, 9 août. — Baron, 10 août. — Breton (Jean-Marie), 28 août. — Gornouville, dit Tourne-Broche et Venard, 14 sept. — Raffaud, Simon et femme Em, 25 sept. — Martin-Pierre, 1er, oct. — Comte de la Rochejacquelin, 9 oct. — Ledévhat et sa troupe 11 sept. — *Receils*: Boursier, 22 janv. — Freslon de *Saint-Aubin*, 20 fév. — Femme et fille Pagerie, 4 avril. — Lucas, 10 avril. — Epoux Berthelot et Lochu, 22 juil. — Attaques, d'un convoi d'argent à *Pontivy*, 20 nov., 25 sept. — D'un militaire malade, 1er, 6 déc. — Du château de *Monthorin*: Rousseau et six autres, 6, 7 déc.; 17 mai, 18 juil., 16 août. — De l'adjudant-major Valesqui, 5 janv. — *Attentats*, envers le sieur Guilloton, 16 mai. — Envers les époux Grelier et Bouchaud, 31 janv. — Convoi du *chouan* Robert, 26

avril. — *Violences* envers des gendarmes à *Parigné et Montfaucon*, 11 sept. — *Assassinat* de *Tirolet*, 1^{er} oct. — D'un maître d'école à *St-Lezin*: *Baranger*, *Grillet* et *Cesbron*, 4, 8 juin. — *Découverte* d'armes et de munitions à *Fougères*, 12 janv. — *Comité* d'entretien des bandes, 10 avril. — *Éclaircissements* sur l'arrestation de la duchesse de *Berry*, 27 juin. V. *Désertion*, *Grâces*, *Passeports* (*Faux*).

Choulange (*Victorine*), 6 juil. — *Choupiou*, 4 oct. — *Chovel*, 5 août. — *Choy*, 22 déc.; 8, 9 janv.; 17 avril. — *Chrétien*, 9 sept. — *Christlich*, 3 juil.

Cimetière, mutilé à *Nevers*, 20 avril. — *Découverte* d'ossements à celui des *minimes*, 7 mai.

Circonstances atténuantes: Quand elles sont admises en faveur d'un prévenu en état de récidive, peut-il être dispensé de la surveillance? Peut-il alors être condamné au maximum de l'emprisonnement? 23 oct.

Civrac (*De*), 1^{er} oct. — *Clayes*, 8 janv. — *Claret*, 1^{er} déc. — *Clament-Zuntz*, 16, 17, mai; 6 juin, 31 août, 7 sept. — *Clancher*, 18 mai. — *Claret*, 12 déc. — *Clary*, 14 déc. — *Claudon*, 6 sept. — *Clausel*, maréchal-de-France, 30 sept. — *Claverie*, 4 mars. — *Clavières*, commune, 12 avril. — *Cléren*, 26 août. — *Clémengon*, 23 fév. — *Clément*, 22 fév. — *Clément* (*Epoux*), 20 sept. — *Clément*, sorcier, 4 juin — *Cléry*, 11 mai. — *Clichy-la-Garenne*, commune, 15 nov. — *Clisson*, 20 avril. — *Clos*, 29 mars — *Clouet*, d'Orval, 27 avril.

Coalitions. Des ferrandiers à *Lyon*, 19 janv., 19 fév. — Des verriers-Souffleurs à *Anzin*, 5 fév., 2 mars. — Des entrepreneurs de roulage, 25 fév. — Des tanneurs de *Marseille*, 14 mars. — Des perruquiers-coiffeurs, 14, 20 mai; 27 juin; 8 juil. — Des faucheurs en goguette, 24 juil. — De pelletiers, 7 sept. — De tonneliers à *Cette*, 22, 28 oct.

Cobbett, 21 août. — *Cochet*, 26 juin. — *Coffinières*, 5 mars. — *Cohadon*, 20 avril. — *Coignard*, 7 sept. — *Coignard*, forçat, 3 juil. — *Coignet* (*Veuve*), 24 août. — *Coin* de *Lisle*, 6 fév. — *Coisne*, 21 nov. — *Coissieu*, 3 août. — *Colas* (*Femme*), 7 oct. — *Colas-Desfrancs*, 4 janv. — *Colheux* de *Longpré*, 11 fév. — *Colibot*, 6 juil. — *Collard*, 27 nov. — *Colle*, 22 déc. — *Collignon*, 31 oct. — *Collignon* de *Videlage*, 5 janv. — *Collin*, boucher, 5 juil. — *Collin*, commissaire de police, 2 mai. — *Collin*, président, 1^{er} oct. — *Collins* (*John*), 24 juil.

Collocation. V. *Ordre*.

Colombel, 4 déc. — *Colomès*, 20 juil.

Coloies. Statistique ordonnée des affaires de leurs tribunaux, 23 mars. V. *Tribunaux*.

Colonna (*Franceschino*), 21 sept.

Colonne de juillet. Difficulté entre ses constructeurs, 25 juil.

Colons de St-Domingue (*Indemnité*). La commission de liquidation étant supprimée, les Tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour juger les demandes des colons qui prétendent n'avoir pas encouru de déchéance? 3, 16 nov. — Leurs héritiers bénéficiaires, doivent-ils compte aux créanciers des successions, de la totalité ou du dixième de l'indemnité? 11 fév., 15 juil. — *Quid*, du légataire à titre particulier? 15 juil. — Discussion sur les émoluments dus à leurs mandataires, 16, 20 août. — *Abus* des actes de notoriété, 27 nov.

Combat de taureaux à Lyon, 26 sept.

Combe, 20 oct. — *Combeite*, 20 nov.

Comète de Halley, 24 sept.

Comité révolutionnaire des Gravilliers, 3 août.

Commaille, 19, 20 août.

Command (*Déclaration de*). Est-elle une vente lorsque par son effet la propriété est divisée entre l'adjudicataire et le command? 23 nov., 28 août. V. *Adjudication*.

Commence, 14 juil.

Commis. Peut-il actionner devant le tribunal de commerce le marchand ou le manufacturier qui l'occupe, si cette action a rapport à l'industrie pour laquelle on l'emploie? 23 sept. V. *Société commerciale*.

Commissaire de police. Peut-il être assimilé à un magistrat? 1^{er}, 23 mars. — *Commissaire central de Bordeaux*, arrêté par une patrouille, 7 fév.

Commissaires-priseurs. Sont-ils responsables des erreurs qu'ils commettent dans l'annonce des objets qu'ils doivent vendre? 6 mars. — Le droit de prise, au inventaires après décès, leur est-il exclusif avec les huissiers, les greffiers et les notaires, dans les lieux de leur résidence, à l'exclusion des simples particuliers? *Quid*, dans le cas où la prise exige des connaissances spéciales? 24 avril.

Commissionnaires de marchandises et de roulage. Lorsque la commission est payable au domicile du commettant, celui-ci peut-il assigner le commissionnaire devant les juges de ce domicile? 25 mars. — Celui qui fait des avances sur simple connaissance passé à son ordre, a-t-il droit au privilège de l'art. 93 Code com.? 3 août. — Celui de roulage ou autre agent de transports, peut-il être condamné à garder les marchandises pour son compte et à en payer le prix lorsqu'il y a eu retard dans l'arrivée? 19 août. — Doit-il dans ce cas des dommages-intérêts et quels doivent-ils être lorsque les objets confiés ne sont pas des marchandises courantes? 2 oct.

Communauté. La femme mariée sous ce régime peut-elle régir et administrer les biens composant la portion disponible à elle léguée par sa mère sous cette condition? 5 fév. — Dans celle réduite aux acquets, le fonds de commerce apporté en dot par la femme, lui reste-t-il propre, sans pouvoir servir de gage aux créanciers du mari? 4 mars. — La part contributive de la femme doit-elle être fixée d'après l'appréciation de ses facultés, bien qu'elle vive séparée de fait d'avec son mari? 22 avril.

Communes. Doivent-elles des dommages-intérêts à l'étranger dont les biens, situés sur leur territoire, ont été dévastés par un atterrissement? 20 nov. — Pour être déchargées de cette responsabilité faut-il qu'elles prouvent que les pillages ont été commis par des personnes étrangères à la commune et qu'elles avaient pris les mesures nécessaires pour les prévenir, ou suffit-il d'établir une de ces deux circonstances seulement? 23 nov., 29 déc. — Lorsqu'une commune est condamnée à des dommages-intérêts pour pillage, leur quotité peut-elle être évaluée par témoins ou par tout autre mode de preuves? 22, 29 déc. — Les communes responsables sont-elles obligées de rendre les objets enlevés ou pillés ou seulement des objets de même nature, qualité et quantité? N'est-ce qu'au cas de non restitution, suivant ce second mode, qu'elles doivent le double de la valeur? Cette disposition est-elle applicable aux dégradations et dommages? 29 déc. — La loi de l'an IV sur cette responsabilité est-elle applicable à la ville de *Paris*? 29 déc., 15 janv. — *Quid*, sur ces questions en *Belgique*, 25 mars, 14 mai. — Peuvent-elles prouver par témoins qu'elles ont un droit de pâturage sur des forêts de l'état? 6 fév. — Les préfets, en statuant sur leurs limites, peuvent-ils en même temps prononcer sur les droits de vaine-pâturage? 4 avril. — L'action tendant à faire interdire la vaine-pâturage à une espèce d'animaux, peut-elle être exercée par chaque habitant, ou par le maire seul? 22 avril. — Un habitant peut-il agir individuellement pour revendiquer un droit communal? *Quid*, s'il ne s'agit que de l'exercice qu'on lui refuserait d'un droit reconnu et avoué? 9 avril. — Les tribunaux judiciaires sont-ils compétents pour interpréter un acte administratif contenant vente d'un bien communal, en vertu de la loi de 1813? 4 mars. — Une délibération du conseil communal prise par un nombre insuffisant de conseillers, pour autoriser un maire à payer le quart d'un immeuble dont la commune est engagée, est-elle nulle, et entraîne-t-elle la nullité de tout ce qui a suivi, notamment de l'expertise des biens? 16 sept. — Le défaut d'autorisation de plaider entraîne-t-il, même avant la loi de 1789, la nullité des arrêts rendus avec elles? 5 déc. — Le conseil de préfecture peut-il refuser l'autorisation qu'on lui demande d'en assigner une? 29 août. V. *Autorisation*, *Contributions*, *Pavage*, *Prescription*, *Usage*.

Communitations de peine. *Coquelin*, dit *Galant*. — *Nemek*, 17 nov. — Les condamnés de l'insurrection de la *Martinique*, 1^{er} janv. — Un soldat belge, 11, 14 janv. — *Dalbys*, dit *Carrat*, 12, 16 mars. — *Bertrand*, *Denjean* et *Campin*, soldats, 16 mars. — *Du-*

bourguet, soldat, 28 mars. — *Dupas*, 26 avril. — *Bouron*, *chouan*, 14 mai. — *Duperche*, dit *Ravestan*, 16 oct. V. *Grâces*.

Compagnon, 17 nov.

Compensation. V. *Contrainte par corps*.

Compétence. Comment ces affaires se traitaient au parlement, 18 janv. — *Compétence civile*. V. *Echange*, *Organisation judiciaire*, *Ouvriers*, *Plaidoieries*, *Succession d'étranger*. — *Commerciale*. V. *Commis*, *Commissionnaire*, *Juriconsulte*, *Sociétés*. — *Criminelle*. V. *Accusation*, *Appel*, *Presse* (*Délits de*). — *Administrative*. V. *Chemins*, *Communes*. — *Militaire*. V. *Conseil de guerre*.

Complot contre la sûreté de l'Etat. De *Richemond*, se disant *Louis XVII*, 1, 2, 3, 4, 5, 6 nov.; 21 août, 18 oct. — *Complot* d'avril. Incidents d'instruction, 9, 16, 24 nov.; 15, 22, 24, 25, 27 déc.; 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31 janv.; 1^{er}, 2, 7, 8, 13, 15 fév.; 11 mars, 6 avril; à *Saint-Etienne*, 25 déc.; départ des accusés et préparatifs d'audience, 5, 18, 27, 28, 29 mars; 11, 17 mai; 10, 18, 21 août; liste des défenseurs, leur protestation et celle des accusés, 18 avril, 7, 8, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 25, 28, 30 31 mai; 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6 juin. — *Débats* devant la Cour des pairs, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28 mai; 8, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 20, 21, 24, 26 juin; 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 26 juil.; 13 août; arrêt, ses suites et observations, 14, 16, 17, 18, 21 août; 24, 30 sept.; arrestations nouvelles, 5 oct. V. *Avocats*. — *Complot* de *Neully*, 13, 31 juil. — *Présumé* par contrebande de poudre, 30 oct. — *Contre* le roi de *Bavière*, *Koseritz*, 7, 29 mai. V. *Attentat*.

Compromis. V. *Arbitrage*.

Compte. Lorsque dans un arrêté on renonce à réclamer contre les erreurs qui y existaient autrefois qu'à l'amiable, cette clause empêche-t-elle toute espèce d'action judiciaire? 15 juil.

Comptes-rendus. De la justice civile et commerciale, 9, 15 oct.

Concerts suspendus aux *Champs-Élysées*, 3 août. V. *Musique*.

Concession de terrains aux départements. Interprétation de la loi y relative; compétence à ce sujet, 19 mars.

Conclusions. V. *Jugement*.

Concession. *Epoux Allouis*, percepteurs, 18 janv. — *Josse*, garde, 1^{er} avril. — *De Flou*, en *Belgique*, 9 avril. — *James Douglas*, payeur anglais, 31 août. V. *Garde du Commerce*.

Condamnations. Prononcé de celles des assises de *Londres*, 29 mars.

Condamnés militaires. Mesures prises à leur égard, 28 mars. — *Politiques*. Doit-on les assimiler aux condamnés ordinaires? 6, 12 juil. — *Observations* du colonel *Morat* aux légitimistes du *Mont-Saint-Michel*, 9 sept.

Condé (*Prince de*), 16 nov., 7 mars, 3, 5 juin. — *Condé*, sapeur, 26 sept.

Confiscation. Celle des matières d'or revêtues d'une marque de poinçon soudée est-elle une peine dans le sens de la loi criminelle? Peut-elle encore être requise quoique le jury ait rendu un verdict de non culpabilité sur le fait en lui-même? 12 janv. — Celle d'un navire peut-elle avoir lieu pour introduction de marchandises (des cigares, par exemple) non prohibées d'une manière absolue? 21 mai. — L'administration est-elle compétente, à l'exclusion des Tribunaux, pour statuer sur une demande formée contre le domaine, en paiement d'une créance à répéter sur des biens nationaux confisqués par suite de la condamnation de *Louis XVI*? 1^{er} oct.

Constit. Est-il recevable lorsqu'il n'a été élevé que devant la Cour royale saisie par un appel d'une personne sans qualité? 8 déc. — Peut-il être élevé sur une instance soumise à un juge de paix, et avant que sa décision n'ait été portée sur l'appel devant le Tribunal civil? 6 sept. — V. *Dépens*, *Enigres*, *Liste civile*.

Congé militaire prolongé sans permission. *Defay*, colonel, 15, 16 nov. — Un officier d'infanterie, 12 mars. V. *Absence illégale*.

Congrès scientifique à Douai, 31 août, 3 sept.

Connan, 8 déc. — *Conny* (*Félix de*), 19, 21 sept. — *Conroi*, 19, 21 janv.; 1^{er} fév. — *Constant*, 16 sept. — *Constantin*, 25 sept. — *Conseil* (*Veuve*), 14 janv.

Conseil d'Etat. Rapport au Roi sur ses travaux, 30 mars. — *Fin* des vacances et rentrée, 28 sept., 11 oct.

Conseil de famille. A-t-on pu légalement l'assembler à *Paris* pour nommer un tuteur au duc de *Bordeaux*? 5 fév., 8, 12 mars; 18 avril, 9 mai, 23, 25 juil.; 24 sept.

Conseil de guerre. Les fonctions du ministère public ne peuvent-elles y être exercées que par les capitaines-rapporteurs et non par des commissaires du Roi? 20, 21 déc.; 1^{er} janv. — Lettre du ministre à ce sujet, 18 fév. — Est-il compétent pour juger un militaire accusé de vol d'équipement, si l'engagement de ce militaire est irrégulier, s'il était marié, par exemple? 10 mai. V. *Récidive*.

Conseil municipal. V. *Autorisation*, *Communes*, *Diffamation*.

Conseiller-Auditeur. V. *Serment*.

Constructions. Friponnerie envers les propriétaires, 6 fév. V. *Alignement*.

Consul. Celui d'une nation étrangère, peut-il, quand il est français, se soustraire à ses obligations civiles? 14 fév.

Consultation. Celle d'avocats sur une question de préférence de créance, stipulée comme devant fixer le prix du transport de cette créance, n'est-elle obligatoire qu'autant qu'elle a été délibérée sur le vu des pièces et moyens respectifs des parties? 15 avril.

Contamine (*Vicomte de*), 8 août.

Contrainte par corps. N'y a-t-il urgence pour le jugement de ces affaires qu'après incarceration? 17 nov. — Le commandement préalable signifié au domicile indiqué dans la procédure est-il valable si antérieurement le débiteur en a changé? 10 sept. — Le certificat de défaut d'aliments, délivré par le greffier doit-il contenir le décompte de tous les aliments déposés? 24 déc. — Peut-on obtenir son élargissement en déposant au greffe des titres de créances contre le pou-suivant, à titre de compensation? 25 janv. — *Quid* si l'action est dirigée contre le créancier? 31 janv. — La loi en vertu de laquelle le débiteur dont l'emprisonnement est annulé, ne peut-être arrêté pour la même dette qu'un jour au moins après sa sortie, est-elle applicable aux recommandations? 8 avril. — Une créance étrangère cédée à un français peut-elle faire la base d'un emprisonnement contre le débiteur réfrénié en France? 1^{er} fév. — *Quid* lorsque la créance cédée n'est pas une lettre-de-change? 29 mars, 27 avril. — Un étranger, peut-il en France, l'exercer provisoirement contre son débiteur étranger? 18 oct. — En matière civile, le jugement qui la prononce, doit-il en fixer la durée? 7 mars. — Lorsqu'elle est exercée pour condamnation correctionnelle, au profit de la régie des contributions indirectes, exige-t-elle consignation d'aliments? 4 juil. — A l'expiration de sa durée fixée par les Tribunaux en matière criminelle ou de simple police, et lorsque ces condamnations sont de 300 fr. et au-dessus, le détenu doit-il encore justifier de son insolvabilité, ou bien a-t-il sa liberté de plein droit? cette durée doit-elle être fixée lorsque la condamnation est inférieure à 300 fr.? 28, 29 janv., 26 fév. — Scènes déplorables à *Marseille*, envers un ancien négociant, 13 déc. — Une scène de pami violence au café d'Aguesseau, 10 juil. — *Evasion* facilitée par violence, au Monastier, 7 sept. — Singulier abus d'un garde-du-commerce de *Londres*, 17 août. V. *Appel*, *Enchère* (*Folle*), *Fonds de commerce*, *Garde-du-Commerce*, *Notaires*.

Contravention. En cette matière la bonne foi peut-elle être admise? 14 déc.

Contrebande. Le Tribunal de commerce peut-il connaître des obligations qui en naissent? Ces opérations peuvent-elles faire naître des obligations licites? 18 mars. — Au moyen d'un canot à *Nort*, 6 fév. — A *Périgueux*, 25 mars. — *Pochot*, 17 juil. — Dans des manches à gigot, 10 sept. — De poudre de guerre, *Rosselet*, *Vuez* et *Lepeule*, 30 oct. — Dans des jouets, en *Angleterre*, 16 août. V. *Fraude*.

Contrefaçon. Le contrefacteur qui a opposé la déchéance du brevet devant le juge-de-paix, peut-il reproduire cette prétention

par action principale, en 1^{re} instance, la chose jugée peut-elle lui être opposée? 1^{er} janv. — Peut-elle encore exister après l'expiration du brevet par l'emploi notamment du nom de l'inventeur, sur a-t-il été abrogé par le Code pénal de 1810? 27 juil. — *En matière littéraire et de gravure*. En sont-ils coupables les libraires qui vendent en France, celles d'ouvrages français faites à l'étranger (Toullier)? 23 janv., 21, 25 fév. — Existe-t-elle de la part de l'auteur qui cède le droit d'imprimer ses œuvres complètes après la cession entière ou partielle qu'il en aurait déjà faite? *Quid* du livraire en publiant collectivement in-8o., des ouvrages qu'il ne peut s'attaquer qu'à fins civiles? 30 janv. — L'éditeur d'un ouvrage poursuivi ce délit en justice? 30 mars. — Les notes faites à l'édification d'un ouvrage tombé dans le domaine public, et disséminées dans le corps de l'ouvrage constituent-elles une propriété littéraire dont la reproduction soit une contrefaçon? 9 juil. — Peut-on s'en rendre coupable par suite d'une compilation littéraire? 8 fév. — Celle des livres français en *Belgique* autorisée-t-elle la douane à interdire pour réclamer les livres contrefaits passés en France? 3 sept. — Cette action peut-elle être intentée devant un Tribunal étranger au lieu du domicile des prévenus et de l'impression ou distribution des exemplaires contrefaits, s'ils ont été saisis ailleurs entre les mains d'un tiers chargé de les transporter? 1^{er} déc. — En matière de gravures, y a-t-il lieu à la solidarité, pour le montant des réparations civiles, entre tous les débiteurs reconnus complices de l'auteur principal, sans s'être concerté entre eux pour l'assister dans son délit? L'auteur principal n'est-il pas seul solidaire de toutes les condamnations prononcées contre ses complices? 27 déc. — *Contrefaçons poursuivies*, le masque de *Napoléon*, 20, 29 nov.; 11, 21 déc. — Une statue de la *Vierge*, 21 déc. 11 mars — Moules de sucreries, 21 déc. — Le raffinage du sucre; *Sommier*, 3 juil. — Dessins sur étoffes, *Roudeau*, *Pouchet* et *Lecoq*, 24 déc., 20 fév., 5, 8 août. — Le *Caoutchouc*, 1^{er} janv. — Ecussons de *Fiacres*, 3 avril. — L'eau de mélisse des carmes, 23 avril. — Voitures de transport du charbon à domicile, 13 juil. — Tannage des peaux de lapins, *Moos*, *Nicolas*, et *Jacquemart*, 5 sept. — L'enveloppe du café des dames, *Soudan*, 30 nov. — Les étiquettes d'un briquet phosphorique, 23 juil. — Les annonces d'eau de cologne *Farina*, 10, 11, 12 juil. — Les étiquettes de l'encre de la petite vertu, *Périne Guyot*, 29 juil., 3, 4 oct. — Les boîtes de la poudre - *Naquet*, 7 fév. — De boîtes de capsules, *Mathey* et *Gunther*, 18 sept., 1^{er} oct. — Les lettres de *Paul-Louis Courier*, *Méline*, 17 nov. — *Grammaire grecque* géographique etc, *Barbou*, *Ducourrières* et autres, 1^{er} déc. — Un traité de sténographie, 28 déc. — *Gravures de Mazzepa aux loupes*, le *Muvasis* sujet, 27 déc. — De gravure. *Deshayes*, *veuve Gallé* et autres, 16 fév., 15 mars. — Les jeunes voyageurs en Europe, 8 fév. — Les œuvres de *Victor Hugo*, *Guérin*, 13 mars. — Les romans de *Paul de Kock*, 5, 30 janv. — Les œuvres d'*Alexandre Dumas*, 9 mai. — Les notes aux œuvres de *Voltaire*, 9 juil. — *L'épître historique grecque*, 30 mars, 27 juil. — La méthode polonaise pour apprendre l'histoire et les sciences *Jazwinski*, 29 août. — *De journaux*, l'*Univers Religieux*, 19 fév., 13, 15 avril. — *L'Echo Français* et l'*Estafette*, 28 fév., 4, 5, 11 avril, 25 juil. — *Le Pilon*, 16 juil. — V. *Usurpation*.

Contre-lettre. Le cessionnaire apparent d'une créance pour laquelle il a obtenu condamnation, peut-il reconnaître la remise de la copie de l'acte d'appel et y répondre, sans que par une intervention, le vrai propriétaire de la créance, en vertu d'une contre-lettre, puisse s'y opposer? 1^{er} août.

Contributions. Les recours dirigés contre les arrêtés de conseils de préfecture, en cette matière, ne sont-ils dispensés des formes ordinaires, que lorsqu'ils sont transmis par le préfet seulement? 4 janv. — *Fonciers*, les ministres des finances est-il compétent pour réformer les opérations d'un conseil d'arrondissement sur le contingent d'une commune? *Quid* du conseil général du département? 29 déc. — Un maire qui attaque à ce sujet un arrêté du conseil de préfecture, dans l'intérêt de sa commune, a-t-il besoin d'être autorisé par le conseil municipal? 27 déc., 11 janv. — V. *Usages*. — *Mobiliers*, les officiers avec troupes, sans résidence fixe, qui occupent avec leur famille, un appartement au lieu de leur garnison, y sont-ils soumis? *Quid* des femmes d'officiers? 13 nov. — *Quid* du commandant d'une citadelle, 1^{er} mars. — *Quid* du particulier qui se trouve momentanément logé, dans une ville, en hôtel garni? 29 déc. — Quels sont les éléments d'après lesquels doit être fixée la valeur locative des habitations des contribuables? 8 janv. — Les conseils de préfecture peuvent-ils, en motivant leurs décisions, changer les évaluations des experts? Peuvent-ils par avance, déterminer la valeur locative des habitations pour l'année suivante? 25 déc. — *Portes et fenêtres*: le maître de pension, doit-il y être soumis pour celles qui affectent aux bâtiments servant au logement et à l'instruction des élèves et gens de service? 31 déc. — *Quid* de celles des baignoires flottans sur rivière, et non construits sur pilotis, 24 juil. — *Indirectes*. Un receveur qui n'a pas prêté serment, peut-il décerner une contrainte? *Quid* s'il la fait décerner par un préposé également non assermenté? 4 mai. — V. *Contrainte par corps*, *Octroi*, *Privilège*, *Mobilier*.

Contumace. V. *Séquestre*, *Identité*.

Convois funèbres. Ordonnance à leur sujet, 20 fév.

Copeland, 27 juil. — *Coquenard*, 30 mai. — *Coquet*, 24 nov. — *Coquille*, 11, 14, 19 déc. — *Coquinard* (*Hermance*), 5 sept. — *Corbeineau* (*Baronne*), 24, 25 janv. — *Corcellet*, 5, 11 fév. — *Corcelette* (*De*), 11 fév.; 8, 12 mars; 23, 25 juil. — *Cordier*, 10 mai. — *Cordival*, 28 août. — *Cordoue*, 28 nov. — *Cormeil* (*De*) 2 oct. — *Cornier* (*Louise*), 15 août. — *Corneille* (*Pierre*), 14 sept. — *Cornielis*, 16 avril. — *Cornette*, 31 janv. — *Cornillet*, 25 oct. — *Cornillier*, 11 mars. — *Cornillon*, 19 juin. — *Cornogier*, 18 mars. — *Corriol*, 1^{er} janv.

Corruption de fonctionnaires publics. Le maire de *Chiché* et son garde-champêtre, 26 avril. — Le garde-champêtre de *St-Germain-des-Champs*, 26 avril. — D'un inspecteur de voirie, par un propriétaire, 18 oct.

Cortopassy, 21 déc., 11 mars. — *Corvisart* (*Baron*), 22 nov. 15 janv. — *Corvoisier* (*Jean*), 23, 24 mai; 13 juil. — *Coste*, 8 mars. — *Coste*, 9 août. — *Costedoat*, 30 sept. — *Cotelle*, 20 avril. — *Cotentin* (*Comp. du*), 7, 9 sept. — *Cotte* (*De*), 8 déc. — *Cotté*, 23 oct. — *Cottin*, 16 avril. — *Couchies*, 19 fév. — *Coudriniers*, 33 août. — *Cougnet*, 25 mars. — *Couck Sonck*, et *Comp.*, 28 fév. — *Coulmain*, 17 janv. — *Coulombe*, 21 mai. — *Coulome*, 9 mai. — *Couloumet*, 26 sept. — *Coulon*, 2 mars. — *Coupez*, 14 nov. — *Couppillet*, 26 juil. — *Courbier*, 18 juil. — *Combon* (*De*), 24, 26 janv. — *Courrat*, 18 avril.

Cours des pairs. Construction d'une salle, 31 janv. — *Observations* sur sa procédure, 1^{er} août. V. *Avocats*. — *Cour de cassation* renvée, 5 nov. — Incident causé par deux vieillards, 20 nov. — *Observations* sur la suppression de la chambre des requêtes, 9 fév. — *Chûte* d'un auditeur endormi, 29 mai. — *Cours royales*: bruit sur leur fermeture le 21 janv.; 24 janv. — *Cour de Paris*, rentrée, appel général des causes, 4 nov. — *Mercoriale*, 20 nov. — *Roulement annuel*, 24 août. — *Chambre des vacations*, 2 sept. — *Rentrées*: à *Agen*, 9 nov. — *Aix*, 17 nov. — *Amiens*, 8 nov. — *Bastia*, 5 déc. — *Besançon*, 17 nov. — *Bourges*, 8 nov. — *Bordeaux*, 8, 13 nov. — *Caen*, 8 nov. — *Colmar*, 10 nov. — *Dijon*, 17 nov. — *Douai*, 6, 20 nov. — *Grenoble*, 19 nov. — *Limoges*, 21 nov. — *Lyon*, 27 nov. — *Metz*, 14 nov. — *Montpellier*, 20 nov. — *Nancy*, 10, 19 nov. — *Orléans*, 9 nov. — *Pau*, 10 nov. — *Rennes*, 7 nov. — *Riom*, 8 nov. — *Toulouse*, 10 nov. — *Rouen*, renvoi de plaidoirie pour absence d'avocats, 1^{er} mai. — *Cour des comptes*: rentrée, 4 nov. — *Comptes* de trimestre, 8 avril. — *Chambre des vacations*, 20 août. — *Cour d'appel de Bruxelles*, rentrée, 19 oct.

Courage illicite. *Nunez à Bordeaux*, 8 fév.

Courtat, 17 oct. — *Conrnt*, réfractaire, 17 août. — *Courtin* de *Beaupré* (*Femme*), 6 fév. — *Courtois* (*Dlle.*), 16 mars. — *Courtot*

de Cicé, 23 mai. — Cousin, 14, 17 déc. — Cousseau (Jeanne), 10 juil. — Coutaud (Famille), 8, 30 nov.; 3, 4, 6, 7 déc.; 23 janv., 13, 22 fév.; 12 mars, 5, 10 août; 4, 10 sept.; 24 oct. — Coateau, 19 oct. — Coutoumy, 31 mai. — Couture, 15 janv. — Couvremont (Femme), 11 avril. — Craon (Princesse de), 28 janv., 23 mars. — Craonne Duvillard, 26 août. — Crawford, 12 juin.

Créance. V. Contre-Lettre, Inventaire.

Crémieux, 17 mai. — Crémoux (De), 9 sept. — Crépin (Dlle. et veuve), 8 janv. — Cresson, 1er janv. — Creton (Epoux), 21 sept. — Créty, 29 janv. — Creusot (Société du), 16 mai. — Crevat, 24 sept.

Criseurs publics. Faut-il une autorisation de la police pour distribuer un journal dans une salle de spectacle? 1er mai. — **Quid**, dans les boutiques, 3 juin. — **Quid**, dans une église française, 1er mai. — **Sont-ils** répréhensibles s'ils se servent de grelots ou de sonnette? 2 oct. — **Poursuites**: Goguette, 27 nov. — Mercier, 29 déc., 13 mai. — Mousseux, Corps-de-Roi, 4 fév. — Beaumester, par procuration, 11 fév. — Napoléon Laperrière, orateur, 7 mars. — Nourd, 15 mars, 17 sept. — Geffiné, 22 mars. — Depire, 22 mars. — Mabire, Huré, 1er mai. — Courvoisier, 3 juin. — Un mystique, marchand de coton, 27 sept. — Benoist, 1er oct. — Trosse et Bédou, 2 oct. — Lenoël, 31 oct.

Criquet, 26 août.

Cris séditieux. Cathala, 30 nov. — Péchot, dit l'Empereur, 2 janv. — De Gaulon, de Brémessille, Duplessis et de Bavent, 14 fév. — Aubin et Decombe, 2 mars. — Gillot, 19 avril. — Perrard, 23 avril. — Des carlistes à Avignon, 15 mai. — Toute une noce légitimiste à la Bernardière. — Buchot, se laissant condamner en la personne d'un sosie, 25 juil. — Vielman, 2 août. — Hervagault et Georgeot, 10 août. — Jumeau et Rétrif, 26 août. — Vallée, soldat, 12 sept. — Defrance, sous-officier, 8, 10 oct. — Sept jeunes ouvriers à Neuilly, 22 oct. — Pomard, Tranchant et Merlin, 25 oct. — Bernard, 30 oct. **V. Inscription, Chansons.**

Crochart, 26 août. — Crosnier, 6, 25 juil. — Crouillebois (Dlle.), 13 sept. — Croutel, 17 avril. — Croxal, 24 mai, 16 juil. — Cugnier, 11 mars. — Cuici, 21 déc.

Cuillères d'argent déposées chez un commissaire, 5 fév.

Cuisseaux (Dlle.), 10 nov. — Cuisenier, 4 mai. — Cuisinier. **V. Abus de confiance.**

Cumberland (Olive de), 3 déc. — **Cunfin**, commune, 30 sept. — Curie-Seimbre, 24 déc. — Cussy, 23 fév. — Cuvillier, 30 avril.

D

D..., appréteur, 16 juil. — **D...** (Suzanne), 24 juil. — Dabrin, 6 mars, 9 avril. — Dagailler, 31 mai. — Daguette, 27 déc., 26 fév. — Daire, 7 janv. — Dalbis, 13 fév. — Dalemien, 4 nov. — Dalogny, 30 juil. — Dallemont, 11 mars. — Dalloz (Armand), 23 mars, 10 sept. — Damay, 14 nov. — Damour, 11 mai. — Dampieret (Diles), 23 mai, 12 juil. — Dandiran, 28 août. — Danguiaux, 20 avril. — Danizan, 31 mai. — Danois, 18 oct. — Darling, 11 juil. — Darmaing, 19 fév. — Darmaud, 2 fév. — Darnieux, 26 janv. — Dartenaing, 27 fév. — Daru, 1er août. — Daudel, 6 sept. — Daudin, 13 fév., 14 mai. — Dauphin, 12 déc. — Dauriel, 30 mars. — Dautel, 11 déc. — Dauvin, 30 nov. — Davant (Urbaine), 21 août. — Davaux, 7 mars. — Davelouis, 24 avril. — Davenières, 18 mars. — Davesne, 11 avril. — Davesnes (Rosine), 3 nov. — Davzac, 1er oct. — David, 31 juil. — David (Alexandre), 24 juil. — David (Charbon), 18, 19 déc. — David, négociant, 17 nov. — David, professeur, 19 mars. — David (Epoux), 30 sept. — David (Femme), 11 juil. — Dayrie, 26 juil. — Dean (John), 15 nov.

Debauche (Excitation à la). Le fait d'avoir habillée à neuf une jeune fille suffit-il pour constituer ce délit? 20 nov. — **Quid**, du fait isolé de séduction d'une jeune fille (Espinaud), 28 nov. — Tassin, 20 nov. — De leurs filles: femme Jubien, 10 déc. — Veuve Olivier, 13 juil. — De leur fils d'un négociant; Annette Chauvin, 18 déc. — Femmes Maujean, Lacoste et Ruzé, 20 déc. — Femme Corret, 16 fév. — Epoux Furgeon. Madanle et Ramilly, femmes Duboc, Nicolle et Descharrois, 21 mars. — Catherine Damestot, dite Adèle, 6 avril. — Simier, curé, 18 mai. — Rigault, chanoine, 2, 14 juil.; 6 juil. — Femme James, 19 oct. **V. Maisons de prostitution.**

Debelleye fils, 30 août. — Débène, 2 mai. — Debionne, 16, 24 avril. — Debladie, 25 juil. — Deblock, 27 août. — Debray, 13 mars. — Debrix, 20 avril. — Debuire, 24 avril. — Decaieu, 14 nov. — Decandavaine, 1er déc. — Decaux, 4 fév.

Décès d'une jeune femme, dévorée ensuite par son chien et son chat, 25 janv. — Constatation de celui d'un jeune soldat de Brest, 13 fév. — Subit d'une jeune fille poursuivie par des masques, 28 mars.

Déclinaoire. V. Opposition.

Décoration de juillet (Port illégal), Arsonneau, 28 nov.

Découen, 14 oct. — Décour, 2 fév. — Dedlet, 13 déc., 7 mars.

Défaut. Le prévenu sous mandat de dépôt, et qui, forcément, est traduit en justice, peut-il néanmoins faire défaut? 1er août. — L'art. 153 du Code de procédure s'applique-t-il indistinctement à ceux faits de plaider comme à ceux faits de comparaître, en ce sens que le juge soit obligé d'ordonner la réassignation du défendeur pour être ensuite statué sur le tout par un seul et même jugement? 6 août. **V. Opposition.**

Defay-Dubuc, 26 déc.

Défense. Lorsqu'elle ne peut être présentée par l'avocat qui a suivi les débats, est-ce le cas de nommer un défenseur d'office et de recommencer les débats, ou de renvoyer à une autre session? 5, 6 juin. — Le président exerce-t-il ses pouvoirs en faisant observer au défenseur que des observations sur un témoignage seroient mieux placées dans la défense? 24 oct. — Y a-t-il lieu à cassation, si le procès-verbal ne constate pas que l'accusé, ou son défenseur a été mis en demeure de répondre à une réplique du ministère public? 12, 13 avril. — Défense présentée par un gendarme, 15 juil. — Rendue impossible par les vociférations de l'auditoire contre l'accusé, 22 juil. **V. Réplique.**

Défenses. Depuis le Code de commerce les Cours royales peuvent-elles encore en accorder, contre l'exécution provisoire des jugemens consulaires? 6 sept.

Defer, 14 nov. — Deferrères, 4 sept. — Delfieux, 22 juil. — Deforget (Baronne), 19 déc., 20 juil. — Defosse, 31 mai.

Defrichement. V. Bois et forêts.

Defrotin, 13 mars. — Deguette, 28 sept.

Degradation militaire. Liéber, 30 août. — D'une propriété particulière de M. de Brézé, 17 juil.

Dehaut, 20 nov. — Dejazet (Dlle.), 15 janv. — Delabacherie (Veuve), 15, 16 juil. — Delabarre, 25 juil. — Delachapelle, 1er avril. — Delachonay, 3 juil. — Delacuis, 31 août. — Delacloix (Vicente) 30 nov. — Delafaye, 20 avril. — Delafosse, 24 avril. — Delafoy, 14 sept. — Delahaussé, 17 juil. — Delahaye, 20 mai.

Delaissment. V. Opposition (Tierce).

Delalande, juge, 1er oct. — Delalande, étudiant, 19 juil. — Delalain, 1er déc. — Delalogue, 6 avril. — Delamalle, 17, 30 août. — Delamarche, 31 mai. — Delamarre, 9 fév. — Delamarre, Martin-Didier, 22 nov., 4 déc. — Delamotte, 16 mars, 9 oct. — Delangie, 7 fév., 15 avril. — Delapalme, 9 fév., 27 avril, 20, 25 juil. — Delapommeraye, 22 nov. — Delaroché-Lacarcenne, 4 déc. — Delarocque, 20 nov. — Delarocque, 24 nov. — Delarue, juge, 19 fév. — Delarue, médecin, 11 avril. — Delaruelle, 20 mai. — Delatoar, 11 déc. — Delaveigne, 15 juil. — Delbary, 22 fév. — Delcroix; 17 mai. — Delégis, 23 mars. — Delente (Femme), 31 août. — Delépine, 4 mars. — Delespaul, 6, 20 sept. — Delessert (Benjamin), 27 juil. — Delenze, 20 sept. — Delfaut, 21 janv. — Delencourt, 16 nov. — Delisle (Auguste), 22 nov., 17 avril. — Delisle, négociant, 16 nov. — Delisle, procureur du roi, 4 nov. — Delmas, 16 mai. — Delobelle (Epoux), 8, 11, 18, 19 mars; 27 juil. — Deloche, 13 mai. — Delon, 5 janv. — Delormain, 5 avril. — Deloustal, 10 janv. — De-

loutre, 21 mars. — Delpit (Veuve), 26 août. — Delpuech-Despinassous, 4 janv. — Delveaux, 4 oct. — Demanche, 29 janv. — Demangeat, 9 janv.

Démence d'un Bordelais qui se croit roi de Prusse, 18 oct.

Demanaque, 19 fév. — Demesse (Dlle.), 28 fév. — Demeiz, 2, 12 fév. — Demianny, 28 déc., 17 juil. — Deminincourt, 29 août. — Demolié, 31 juil.

Démolition. Celle d'une maison par l'autorité militaire, pendant l'état de siège de la ville et en présence de l'ennemi, donne-t-elle lieu à une indemnité? 17 août.

Démoniaque, 13, 23 fév. — Denat, 19 fév. — Denef, 25 juil. — Denef (Josephine), 23 août.

Déni de justice à Rome, envers des Français, 1er nov.

Denière, 25 juil. — Denis (François), 3 sept. — Denjean, 22 déc. — Dennière, 30 nov., 1er, 6 déc.; 17 janv., 15 fév., 9 août. — Dénomérange, 23 fév.

Dénonciation calomnieuse. Flandin (Casamba), 30 nov., 1er, 6 déc.; 17 janv., 15 fév., 9 août. — Parquier, 14 janv., 12 avril. — Une anglaise et deux officiers de dragons, 4 mars. — La compagnie du Phénix et l'assurance générale contre l'incendie, 30 mars, 3, 6 av.; 16, 21, 22, 23 mai; 5 juil. — Blondeau, Riant, Delabarre et Boissel, 31 juil., 1er, 21, 22, 23 août. — Laffargue, 19 août. — Contre un huissier et un clerc, 4 sept.

Denoyelle, avocat, 22 déc., 10 janv., 13 mars. — Denoyelle (Veuve), 25 oct. — Dentend, 6 mars.

Dents. Discussion sur leurs prix, 22 mai.

Depardé, 28 juil. — Deperey, 26 oct.

Depens. Les préfets peuvent-ils être condamnés à ceux relatifs aux conflits formés par eux en exécution de la loi de 1828? Les jugemens qui renferment de telles condamnations ne doivent-ils pas être annulés pour excès de pouvoirs, suivant la loi de l'an VIII? 19 août.

Depierre (Femme), 25 janv. — Deplace et Comp, 7, 9 sept.

Dépôt. La responsabilité d'un dépositaire d'action au porteur autorisée à les vendre, est-elle engagée par le fait seul de modifications faites sans le consentement du déposant? 4 janv. — **Dépôt de cannes manteaux** (Bureau de). Lorsqu'un dépôt de plusieurs objets a été fait sous le même numéro, à qui incombe la perte d'un d'entre eux? Peut-on prouver ce dépôt par témoins? 7 juil.

Derbant, 2 oct. — Derencourt, 30 avril. — Derieux (Demoiselle), 23 fév. — Derruennil, 4 juil. — Deroin, 12 déc. — Derrote, 30 sept. — Deroussen de Florival, 14 nov.

Déaveu: la contestation de légitimité faite par voie d'exception sur une demande en rectification des registres de l'état civil, constitue-t-elle une action en désaveu? Le délai de deux mois accordé aux héritiers pour l'intenter, court-il du jour où leur a été signifié la délibération du conseil de famille et l'exploit de demande en rectification dont s'agit? 5 janv. — Les héritiers du mari doivent-ils nécessairement opposer cette action à l'enfant demandeur en rectification d'actes de l'état civil? Ne sont-ils pas recevables à établir, par tous les moyens, qu'il n'est pas né de celui dont-il réclame la qualité d'enfant légitime? 9 janv.

Désbordes-Valmore, 30 sept. — Desclos, 22 déc. — Descombes, 1er janv. — Descouyeux, 11 fév., 30 sept. — Descurot, 13 fév.

Désertion: l'officier qui abandonne son corps, est-il passible de la peine des fers, lorsque ce corps n'était ni à l'armée ni dans une place frontière menacée? Les conseils de guerre peuvent-ils condamner un prévenu de désertion par contumace? 6 mars. — Le recel est-il coupable si la désertion ou l'insoumission n'a point été légalement déclarée par un acte ou des poursuites de la part de l'autorité? 10 avril. — Graves légères et irrégularités au sujet des lettres de départ, 22 juil., 10, 20 juil. — Lemaire, aîné, 20 nov. — Furon, 4 janv. — Guérin, ex-séminariste, 11 janv. — De Sceaux, 17 janv. — Figier, officier, 6 mars. — Crosmier, 13 mars. — Montagne, bon fils, 13 mars. — Allary, 21 mars. — Baudet, vendéen; (Gendarme retenu par ses sœurs), 1er avril. — Carabille, Sabesse et Sasi, 2 avril. — Devienne, soldat de Don Pedro, 8 avril. — Pigeon, chouan, 26 avril. — Martin (Gendarme retenu par sa mère), 10 mai. — Cheren, chouan, 15 juil. — Petit-Jeau, 19 juil. — Conty, 22 juil. — Nerry, saint simonien, 22 juil. — Redon, chouan, 10 juil. — Verdure, 20 juil. — Un hussard, pour reconnaître un enfant, 9 sept. — Joannic Julien, chouan, 24 sept. — Guillaume, chouan, 24 sept. — Girard, 30 sept. — Chenat, erreur à son sujet, 4 oct. — Vélut, 7 oct. — Fabre, artilleur-hercule, 25 oct. — Tiraud, receleur, 30 nov. — **V. Absence illégale, Congé.**

Desèze (Héritiers), 13 déc. — Desfontaine, Barthe, Rabusson et Comp., 21 janv. — Desfourneaux, 18, 19 déc.; 23 juil. — Desgranges, 22 oct. — Désiré, Vaisseau, 13 fév.

Désistement. Celui d'une instance portée directement devant la Cour, par suite d'un arrêt infirmatif, mais sous réserve de l'action, s'oppose-t-il à ce que cette demande soit reproduite devant elle? 8 avril. **V. Appel, Poursuites en cassation.**

Deslous (Marie), 15 mai. — Desmares, 4 juil. — Desmarest (Femme), 14, 19, 20, 26, 27 janv.; 19 oct. — Desmarest, père, fils et comp., 7 janv. — Desmares, 5 juil. — Desnoyers, 18, 21 oct. — Despatbès de Lussan, 5 nov. — Despeaux, 31 déc. — Desperrier (Marie), 10 janv. — Despienne, 1er déc. — Despiennes, 25 avril. — Despreaux, 11 juil. — Despreaux, St-Sauveur, 23 fév. — Desrez, 29 août, 16 sept. — Desruduis, 5 juil. — Dessereteaux, 27 avril.

Destitution du procureur du Roi de Senlis, 3 juil. — **V. Officier ministériel.**

Destruction de vêtements de dames. Morel, 19 sept.

Desurmout (Florentin), 9 août. — Detape, 3 déc.

Détention prolongée après acquittement militaire, 25 mars. — **Arbitraire**, d'une religieuse dans un couvent, 7 sept. **V. Séquestration.**

Detouche, 24 nov.

Détournement des deniers de l'état. Roblin, 6, 23 mars. — Target, directeur de postes, 17 juil. — Derrien, receveur, 12 août. — Allouis, receveur, 15 nov. — **De mineurs**, Blard, Berger, 20 déc. — Detroya, 25 mars.

Deutch, 5 fév. — Deutz, 27 juil. — Devallois, 19, 21 mars. — Devenne, 12 déc. — Devereux (Femme), 15 fév. — Devesvres, (Anguste) 6 mars. — Devesvres, frères, 2 mai. — Devigne, 8 août. — Devinck, 21 déc. — Devisme, 14 sept. — Devor, 12 juil. — Devoud, 2 mai, 30 sept. — Dez, 5 sept. — Dezairs, 16 avril. — Dèze, 1er, 5 déc.

Diamans faux donnés en échange du secret de faire de l'or avec du foie, 25 déc.

Diard, 4 janv. — Didier, 10 nov. — Didot, frères, 31 août. — Dietsch, 24 avril. — Diéudonné, 10 mai.

Diffamation. La loi qui n'accorde au ministère public, ou à la partie diffamée dans un mémoire produit en justice le droit de poursuivre le diffamateur, qu'autant que le tribunal saisi aurait réservé cette action, s'applique-t-elle au mémoire produit devant une Cour d'assises? Lorsque ce mémoire est relatif à un tiers, ces réserves conservatoires sont-elles nécessaires? 8 nov. — Est-ce diffamer que de discuter le mérite des éligibles qui se présentent au scrutin? 23 fév. — Faut-il l'autorisation du Conseil-d'Etat, pour poursuivre un conseil municipal, lorsque le maire est excepté de la poursuite, 23 fév., 6 avril, 7 mai. — **Quid** lorsque la diffamation émane d'un ecclésiastique, dans une prédication? 17 sept. — Lorsqu'elle a lieu par un placard, faut-il qu'il soit saisi par un officier de police judiciaire, et la plainte soumise à un juge d'instruction? 1er mars. — L'action civile en dommages pour ce délit par voie de la presse, peut-elle être portée devant le tribunal du demandeur, si l'écrit y a été publié? 8 avril. — Lorsqu'elle résulte d'une lettre imprimée, faut-il, pour punir, prouver que les signataires y ont réellement apposés leurs signatures? 23 mai. — Lorsqu'elle est adressée à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, peut-elle être prouvée? 7 sept. — Différence des peines en Angleterre et en France, 14 janv. — Envers un juge-de-peace: amende honorable, 14 nov. — Envers un facteur de la poste, par une marchande de pommes de terres, 29 nov. — Envers un cuisinier français, par un journal anglais, 6 déc.

— Envers un libraire par un employé du ministère de la justice, en Hollande, 12 déc. — Femme Thomas, épicière, 14 déc. — Denoyelle avocat, et Boudet son client, 22 déc., 10 janv. — Par des rancœurs à Sérignan, 16 janv. — Rivé, 21 fév. — Par suite de scelleries à Montherbault, 27 fév. — Jal, homme de lettres, 15 mars, 15 août. — Envers des témoins d'avril, Reimondetti et autres, 16 mars. — Cicéron, avocat, 8 avril, 16 mai. — Arstijet d'élections: De Cazemajor, Barbaste et Lamarque, 7 avril. — Le conseil municipal d'Auch, 23 fév., 6 avril 7 mai. — Celui de Neustadt, 23 mai. — Pour scelleries, aux grandes chapelles, 4 juil. — Robison, 19 juil. — Lemeneur, ex-juge, 23 juil. — Les Mariot et les Bonnard, 23 juil. — Entre deux serruriers, 28 août. — Entre charlatans-dentistes à Vire: Bauvais, 11 sept. — Rozières, cultiv., 7 oct. — La Gazette de Bretagne, la Gazette de l'Ouest, 9 janv. — Le Times, 16 fév. — Le Patriote du Puy-de-Dôme et Guibert, médecin, 8 mars. — La Revue des Colonies, et Bissette, 14 mars, 27 juil. — Le Courrier de la Sarthe et Niquen, 23 mars. — L'Ami de la Vérité, 23 mars. — Le Progrès, et Paillet, limonadier, 15 mai. — Le National, envers le préfet de police, 25 mai. — Le Réformateur, 20, 21 juil. — La Chronicle de Paris, 11 juil. — Le Bons-Sens, l'Estafette et le Renouveur, envers la comp. du Soleil, 18 juil., 28 août, 21 sept. — Journal de la Meuse, 10 août. — Le Courrier des Ardennes et B..., avoué, 8 oct. — La Nouvelle Minerve et Latapi, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 31 oct. — Le Moniteur du Commerce, 23 oct. — L'Indiscret, 28 oct. — La Quotidienne, 28, 29 oct. — Le V. caire de Dampierre, 5 janv. — Fouclon, envers la nièce d'un curé, 22 avril. — Victor-Claude, prêtre, 13 juil. — L..., desservant de Pouvoyeur, 17 sept. — **V. Affiches, Avocats, Garde nationale, Journaux, Presse (Détail de).**

Dilo, commune, 4 déc.

Dînes. Poursuites coûteuses, en Angleterre, 24 juil.

Dimiers, 25 avril.

Dindons. Procès au sujet de quatre, 30 août.

Dîner, manqué par une farce de boulanger, 13 sept.

Dineur (De), 16 mai. — Dino (Duc de), 10 avril, 6 sept. — Diot, 28 oct. — Dioulouflet, 1er oct.

Discernement. V. Juri, Assises (Cour d').

Distribution par contribution. La signification à avoué du jugement qui statue sur la contestation, fait-elle courir le délai de l'appel, bien qu'elle ne soit pas revêtue des formalités prescrites pour la signification à partie? 20 mai.

Divorces en Belgique 20 juil.

Dobbeler, 7 sept.

Docteur à la fleur d'orange, 30 mars.

Dol. V. Requête-Civile.

Dolleans, 29 mars. — Dolmaire, 27 avril. — Dolter; 24 sept.

Domaine. Contestation au sujet de deux hôtels à Versailles, 13 sept. — **V. Succession vacante.**

Domaines engagés. L'avis de fructidor an XIII, a-t-il l'autorité d'une interprétation législative et affranchit-il du paiement de ceux les engagistes qui ont versé le quart de la valeur du domaine? **Quid** de la loi de ventôse, an VII? Cette obligation du paiement des cens a-t-elle pu revivre par suite de stipulations dans un arrêté préfectoral qui n'a pas été inséré dans la soumission de l'engagiste, ni notifié? 7 fév. — Lorsqu'un arrêté de conseil de préfecture qui a déterminé le quart à payer par l'engagiste, a également décidé qu'il paierait les reutes portées au contrat primitif, est-il tenu de les payer? 27 nov. — Leurs soumissionnaires doivent-ils les intérêts des sommes qu'ils doivent payer à l'état depuis leur rentrée en possession par suite des lois d'amnistie, ou depuis le jour de l'arrêté de leur maintenance en possession? 20 fév. — Les biens et droits acquis en Alsace, à la couronne de France, à titre de conquête et en vertu du traité de Munster, ont-ils été incorporés au domaine de plein droit, si la législation de la province conquise s'y opposait? **Quid** des fiefs d'Alsace relevant de la maison d'Autriche? Le domaine direct y a-t-il été incorporé, et y avait-il, pour le roi de France, obligation de réinféoder le domaine utile? 10 avril. — Lorsque le détenteur prétend être dans une des exceptions de la loi de l'an VII, le Conseil-d'Etat doit-il renvoyer devant les tribunaux? 16 sept. — Affaire du duc de Richemond, 20 mars, 5 sept. — La famille d'Orléans et les propriétaires de la Manche (Nullité d'exploit), 7 mars, 9 sept. **V. Communes.**

Domange, 14 fév. — **Dom-Germain**, commune, 5, 6, 12, 26, 27 sept., 2 oct.

Domicile conjugal. Une femme peut-elle refuser de s'y rendre s'il lui rappelle des souvenirs douloureux? (Pontalba), 10, 12, 14 oct. — Domicile violé par un mari, 18 janv. — Violation de celui d'une logeuse par trois de ses hôtes, 12, 27 nov. — Violation commise par des hussards, 5 fév. **V. Etrangers, Elections.**

Dominica (Dlle.), 26 fév.

Dommages-intérêts. Peut-il en être passible l'accusé qui n'est reconnu coupable ni de crime, ni de délit? 24 mai, 16 juil. — **Quid**, lorsque le jury, au lieu de répondre: non, l'accusé n'est pas coupable, s'exprime ainsi: non, il n'est pas l'auteur du fait? 24 oct. — Les juges de paix peuvent-ils prononcer à ce sujet, quelle que soit la somme à laquelle on les élève, quand ils sont demandés dans une contestation de leur compétence? 15 oct. — Prononcés après acquittement d'un accusé, 7 déc. — Après absolution d'un délit de presse, 1er janv. — Demandés pour un épervier ou un aigle, 7 déc. — Pour violation de sépulture, 12 juil. — Pour remise de papiers, 1er oct. — Abandonnés aux pauvres, 23 sept. **V. Agent-de-change, Bail, Journaux, Juridiction, Manufacture, Vaisseau.**

Donat, 5 déc.

Donation. Celle entre époux faite par une femme veuve sans enfants, à la fille de son second mari, est-elle nulle comme faite au mari, par personne interposée et comme contraire à l'art. 1096 Code civil? 13 nov. — Celle déguisée sous la forme d'un contrat onéreux, comme une vente, quand rien ne s'opposait à ce qu'elle fût faite autrement, est-elle valable? 22 nov. 2 janv. — Est-elle, dans ce cas, assujettie au rapport? 10 déc. — Une reconnaissance sous seing-privé, dont la cause est reconnue fautive par le prêteur, peut-elle être considérée comme donation, sous forme de contrat onéreux? 6 sept. — La disposition d'un père au profit de son enfant naturel, aux termes de l'art. 761, Code civil, est-elle une donation subordonnée à acceptation? N'est-elle qu'un acte de la puissance paternelle qui ne laisse à l'enfant que le droit de faire par faire la moitié de son droit? 24 avril. — Le don manuel existe-t-il dans le fait de la remise d'une somme entre les mains d'un tiers pour le remettre à un parent, si elle ne se trouvait pas épuisée à la mort du donateur? 8 janv. — Les dons manuels excédant 300 fr., faits à des séminaires, sont-ils dispensés de l'autorisation du gouvernement? 31 janv. — **Donation contractuelle** attaquée pour captation, incapacité du donataire et interposition de personne, 20 sept. **V. Enregistrement, Hospices, Prescription, Séparation de corps, Succession, Surenchère.**

Donnadieu, 13 août. — Doret (Jeanne), 19, 28 juil. — Dorigny, 15 juil. — Dorlencourt, 4 nov. — Dorlodot, 5 fév., 2 mars. — Dorsay, 19 avril. — Dorval (Femme), actrice, 14 mars. — Dorville-Hériode, 22 nov. — Dosnier (Femme), 18 mai.

Dot. Le mari peut-il aliéner les droits dotaux de sa femme dans une succession mobilière? A-t-il nécessairement besoin du concours de sa femme à cet effet? Cette vente doit-elle être annulée quoiqu'il n'y ait eu ni dol, ni fraude? 18 sept. — Les revenus d'immeubles dotaux d'une femme mariée sous le régime de la communauté sont-ils dotaux et insaisissables pour les dettes auxquelles elle est obligée solidairement avec son mari? 21 oct. **V. Hypothèque légale, Séparation de biens.**

Douaire. Grosse simulée pour l'obtenir, 22 oct.

Douane. Les procès-verbaux de ses agents font-ils foi jusqu'à inscription de faux des faits qu'ils n'énoncent que comme probables? 8 déc. — **Quid**, au sujet de l'opposition apportée sans violence à l'exercice de leurs fonctions, 30 avril. — Ses préposés peuvent-ils, en exerçant, être légalement punités d'une canne à épée? 2 mai. — Peut-on entendre, dans des affaires qui la concerne, en

qualité de témoin ou à titre de renseignement, un contrebandier dénonciateur? (Débats à ce sujet entre un président et un procureur du Roi), 28 juin. — Devrait-il y avoir prohibition de produits étrangers qu'on ne peut confisquer en France? 13 déc. — L'administration est-elle passible de dommages-intérêts pour nullité de saisie, d'après le droit commun ou d'après la loi de l'an VII, lorsque l'objet saisi, bien que marchandis individuellement, cesse de l'être par son emploi, s'il fait partie, par exemple, des agrès d'un navire? 13 fév. — Le droit de préemption peut-il être valablement exercé si l'offre de payer au propriétaire la valeur des marchandises et le dixième en sus n'a pas été revêtue de la signature du receveur de la douane dans les dix jours de la signification du procès-verbal de préemption? 27 mars. — Le défaut de déclaration de marchandises à la sortie du royaume et l'absence des objets transportés sur la feuille de chargement, est-elle une contravention entraînant amende contre le conducteur et confiscation des marchandises, des voitures et des chevaux? 26 juin. V. *Contrefaçon, Poudre de guerre.*

Douay, 10 avril. — Doublet, 23 sept. — Doucet, 23 avril. — Doudeauville (Duc de), 17 oct. — Doudet, 30 juil. — Douet, 14 sept. — Dougados, 7 sept. — Douglas, 15 avril. — **Doullens**, ville, 4 mars. — Doumerc, 29 mars, 27 avril. — Doumergue, 8 juil. — Doux (Epoux), 6 août. — Dramant, 4 sept. — Dreyfus, 1er fév. — Drin, 5 oct. — Drouard, 20 mai. — Drouat, 4 déc. — Drouille-Senectère, 8 oct. — Drouin, 13 juil. — Drouot, 29 mars. — Dronyn (François), 24 juil. — Dru, 16 oct. — Dubadon, 1er oct. — Dubard, 15 oct. — Dubernet, 26 août. — Dubois, 1er janv. 23 fév., 11 mars. — Dubois (Antoine), 3 juin. — Dubois (Epoux), 21 mars, 23 août, 25 sept. — Dubois, failli, 8 fév. — Dubois, substitut, 13 fév., 22 oct. — Dubois (Femme), 12, 15, 16 fév. — Dubois de Chemans (Veuve), 17 nov., 20 mars, 30 avril. — Dubois-Daniel (Veuve), 12 juil. — Dubouvet (Femme), 15 fév. — Dubouzet, 28 sept. — Dubray, 20 mai. — Dubrulle (Veuve), 10 nov. — Dubuissonnet, 16 août. — Duhus (Famille), 22 fév. — Ducassel, 1er janv. — Ducaurroy, 18 juin, 23 sept. — Duchaffault (Comte), 5 nov. — Duchatellier, 16, 17 mai; 31 juil., 23 oct. — Duchesne, juge-de-peace, 9 sept. — Duchesne (Epoux), 10 avril. — Duchesne (Louise), 18 sept. — Duchesnois (Demoiselle), tragédienne, 4 fév. — Duclos, 5 août. — Duclos (Chodruc), 14 juil. — Ducluzeaux, 27 déc. — Ducordic, 21 janv. — Ducos (Veuve), 1er août. — Ducoudré 20 août. — **Ducruix**, 13 sept.

Duel. Est-il punissable comme meurtre? 31 déc., 28 janv., 8, 16, 19, 23, 25 fév., 1er, 5, 9, 14 mars; 22 mai, 4, 26 sept. — Est-il un délit militaire entre inférieur et supérieur? 8 juil. — Relevé de ceux de 1827 et 1833, 9 sept. — Société pour le restituer à la Nouvelle-Orléans, 2 oct. — Legagneur, président, et Doré, avocat, 21 déc. — Coucllet et Poisson, 28 janv. — 13, 25 fév., 9 mars. — Deruyter, 23 fév., 5 mars, les frères Sacreste, 7 mars. — Deux coiffeurs, 20 mai. — Cortjens et Claessens, 22 mai, 4 sept. — Girard, lieutenant-colonel, et Vial, colonel, 8 juil. — Deux polonais à Orléans, 29 août. — V. *Meurtre.*

Dufay, 12 avril. — Dufay, 9 mai. — Dufay de Montfort, 21 déc. — Dufay, 25 juil. — Dufresne, 9 janv. — Dugazon, 23 janv. — Dugoujon, 9 oct. — Dugny, 29 août. — Duchamel, 26 juil., 5 oct. — Dubauvelle (Femme), 8 juil. — Dumanet (Femme), 11 oct. — Dumanoir, 5 déc. — Dumarest-Bellair, 24 déc. — Dumas (Alexandre), 9 mai. — Dumas, ex-notaire, 9 oct. — Dumas et Germain, 1er janv. — Dumay, 1er janv. — Dumesnil-Darreutière, 7 janv. — Dumesnil (Femme), 11, 25 avril. — Dumiral, 4 mai. — Dumolin, 12 mars. — Dumont, 22 oct. — Dumoulin, 1er août. — Dnnon, 22 mai. — Dunoyer-Dubouillon, 12 déc. — Duol-lé, 4 mai, 20 juil. — Duon (Veuve), 6 juil. — Duparc, 20 sept. — Duperrier de Larsan 21 déc. — Duperry, 8 nov. — Dupille, 9 août. — Dupin, aîné, 20 déc., 16 janv., 21 fév., 16 avril, 18 mai, 2 août. — Dupin, jeune, 15 avril. — Duplès, 12 fév. — Dupont, 20 août. — Dupont, général, 28 août. — Dupont, naturaliste, 11 décembre. — Dupont, propriétaire, 21, 22 novembre. — Dupont-Delporte (Baronne), 31 janvier. — Dupont-Wite, 31 mai. — Duportal, 30 novembre. — Dupuis, 21 février. — Dupuis, juge, 19 oct. — Dupuis-Dronet, 20 août. — Dupuy, 23, 24 sept. — Dupuy (Femme), 16 nov. — Duquesnoy, 14 nov. — Durand, vicaire, 16 août. — Durand-Daugeron, 9 oct. — Duret, 10 août. — Dussaussey, 24 oct. — Duteil, 7 sept. — Duval, conventionnel, 3 oct. — Duvelloy, 4 oct. — Duverger, 2 oct. — Duvet, 4, 9 sept. — Dyonnet, 29 oct.

E.

Easton, 21 août.
Eaux améliorées dans les prisons de Paris, 6 déc.
Eaux (Cours d'). Les fermiers des passages d'eau de l'état, sont-ils obligés à fin de bail de payer les dégradations de vétusté, ou seulement les moins values provenant de leur fait? Les tribunaux sont-ils compétents à ce sujet? 17 nov. — Un maire peut-il, sans autorisation du Conseil-d'Etat, exécuter dans sa commune, des travaux de nature à en modifier le cours? 8 avril. — Le reflux causé par une usine non autorisée, est-il un délit? 4 oct. — Observations sur les pentes riveraines, 20 déc. V. *Chemin communal.*

Eaux et forêts. V. *Usages*
Eaux de St.-Maur (Société des), 17 mai.
Eaux-de-vie. V. *Entrepôt.*
Eboulement de terre, *Vieille-rue-du-Temple*, 14 sept.
Echange. Lorsque l'un des échangeistes après avoir vendu l'immeuble par lui reçu demande la nullité de l'échange, l'action du co-échangeiste contre l'acquéreur est-elle du ressort du tribunal du domicile de celui-ci, ou du tribunal saisi de la nullité de l'échange? 21 oct.

Echouage de l'éclaircur, 18 mai.
Eclairage en saillie, poursuivi à Rouen, 8 fév.
Ecole cléricales. Les curés peuvent-ils en tenir sous le nom de manécanterie, sans autorisation? 15, 17 déc.; 25 mars. — Besson et Arhel, curés, 13, 25 mars. — **Ecoles de droit de Paris**, nombre des élèves, 17 nov. — Cours de M. Rosvi, 30 nov., 5, 7 déc.; 14 mars. — Opposition à son installation, 1er, 25, 27 mars; 11, 16, 17, 25 oct. — **Droit commercial à Troyes**, 25 janv. — Concours à Dijon, 19 fév., 6 mars. — Concours à Rennes, 13 juil. — Pétition pour rétablir le droit administratif à Caen, 13 avril. — Prix destinés aux élèves de Poitiers, 22 oct. V. *Notariat.* — **Ecoles non autorisées**. De la Châtre, St.-simonien, 20 avril. — Desmarres, 4 oct.

Ecouen, château, 16, 19 nov.
Ecriture (Vérification). Singulier rapport, 9 mai.
Edon, 5 fév. — Edward, 12 janv. — Eenens, 31 déc.
Effraction. Existe-t-elle dans le bris d'une partie de malle en osier attachée sur une voiture? 4 janv. — Folito, 24 sept.
Eglise française, outragé par des collégiens, 10 sept.
Egouts causant le versement de 2 diligences, 2 fév.

Eliot, 4 mars. — Elix, 28 sept. — Elouin, 23 janv., 3 août.
Elections pour la députation: une mère peut-elle faire à un de ses fils une délégation pour le faire comprendre sur cette liste, si déjà elle a fait pareille délégation à un autre pour les élections municipales? *Quid*, si elle révoque cette dernière délégation après la clôture des listes? 24 nov. — Une mère peut-elle déléguer ses contributions à son fils naturel? 12 déc. — Lorsqu'une radiation a lieu par suite d'erreur matérielle, la Cour royale peut-elle rétablir l'électeur omis sur la liste? 24 nov., 28 déc. — *Quid*, si les pièces de l'électeur sont perdues à la préfecture? 30 nov. — La présence dans l'assemblée de deux citoyens non électeurs, vicie-t-elle les opérations électorales? *Quid*, du vote? 5 janv. — Lorsque des héritiers n'ont pas pu réclamer, avant la clôture des listes, à raison des délais qu'ils avaient pour prendre qualité, leur inscription peut-elle être ordonnée par arrêt, après la clôture? 19 fév. — Plainte de M. Pataille contre dix électeurs d'Aurillo, 10 déc. — Etranges manœuvres en Angleterre (Wood), 11 fév. — Poursuites pour corruptions, 30 mars. — Troubles à celles de *Wolver Hampton*, 13 juil. — **Elections départementales**, la loi impose-t-elle pour condition d'éligibi-

lité l'inscription sur la liste des éligibles, ou suffit-il de justifier du cens légal? 1er janvier. — Peut-on perdre sa qualité d'éligible aux élections d'une chambre de commerce, pour avoir refusé de concourir aux élections en refusant serment? 13 mars. — Observations sur le nombre des juges consulaires de Paris qui font partie des élus près le département, 29 nov., 3 déc. — **Elections municipales et d'arrondissement**: est-ce au maire ou au tribunal à prononcer sur les droits civiques d'un citoyen? 27 déc. — Lorsque la contestation du cens d'un membre municipal élu porte sur une question d'attribution de Contributions; est-ce aux tribunaux ordinaires qu'il appartient d'en connaître? 2 mai. — Un médecin de bureau de bienfaisance est-il éligible? 30 nov. — Les médecins ne peuvent-ils prouver leurs dix années d'exercice que par les quittances de leur patente? 17 sept. — Les jugements rendus sur les questions de domicile d'électeurs, doivent-ils être précédés du rapport d'un juge? 19 fév. — Lorsque l'élection des membres du conseil d'arrondissement suit immédiatement celle du conseil général, faut-il que le bureau soit récomposé? *Quid*, lorsque cette double élection est faite le même jour? 5 janv. — *Quid*, lorsque un ajournement est prononcé, 19 juin. — Les élections sont-elles nulles si le serment est prêté après la confection du bulletin? 8 mars. — *Quid*, si le procès-verbal n'a pas été signé le jour même de la séance? 19 juin. — Lorsqu'une élection est annulée parce que l'élu est étranger, celui qui a eu le plus de voix après lui peut-il être déclaré membre du conseil municipal? 8 août. — L'horloger chargé par abonnement du soin de l'horloge, d'une commune est-il un agent salarié, et peut-il comme tel être exclu du conseil municipal? 22 août. — Les membres du bureau de l'assemblée doivent-ils s'abstenir de délibérer sur les questions qui leur sont personnelles? 8 août. — Le vote d'un citoyen non inscrit sur la liste électorale, vicie-t-il l'élection? 22 janv. — Est-ce pointer atteinte à la liberté des votes que d'afficher et de déposer sur le bureau, la liste des conseillers sortant? 15 juin. — Y a-t-il fraude si l'on emploie un agent pour prendre note des électeurs absents et les faire prier de se rendre au collège? 8 août. — Lorsqu'après trois jours d'élections et un scrutin de ballottage, il y a encore un membre du conseil général sur quatre qui n'a pas obtenu la majorité, faut-il continuer le scrutin de ballottage, ou renvoyer à un autre jour pour procéder à un scrutin nouveau? 30 août. — Celui qui aurait obtenu la majorité à un premier tour de scrutin, si le bureau ne s'était pas trompé sur le nombre des votans, peut-il se pourvoir contre l'arrêté qui maintient l'élection faite à un second tour? Le bulletin qui porte : *ni l'un ni l'autre*, doit-il compter dans le calcul du nombre des votans? Un bulletin doit-il compter pour un candidat dont il porte le nom quoique les qualités soient illisibles? 23 sept. — Les arrêtés des préfets qui pour les renouvellemens, désignent le nombre des conseillers à élire, peuvent-ils être déférés aux conseils de préfectures? 8 août. — Affaire du maire de Carcassonne et du baron de Peyrusse, 13 août. — Elections de Prunelli, 28 oct. V. *Défaucation.*

Emblème séditieux Frémont, peintre, 10 oct.
Emery (Femme), 1er août.
Emeutes de femmes à Aigrefeuille, au sujet de la garde nationale, 19 nov. — **A Dublin**, pour des convois mortuaires, 2 août. — **A Dom-Germain**, pour un curé, 5, 6, 12, 26, 27 sept.; 2 oct. — **A Gex**, pour un curé, 5 oct. — **Aux Camoins**, pour le choléra, 16 sept. — **A Amsterdam**, 18 sept. — **A Lyon**, pour un combat de taureaux, 26 sept. — **A Caen**, pour le convoi d'une jeune fille, 27 sept. — **A Saint-Louis (Amérique)**, pour un nègre meurtrier, 2 oct. V. *Atroupement, Coalition, Communes, Rébellion.*

Enigres (Indemnité des). Son héritier bénéficiaire peut-il payer le créancier de son auteur en valeur de l'indemnité, et seulement pour le capital de la créance? 12 nov. — La commission de leur liquidation étant supprimée, une autorité quelconque peut-elle en remplir les fonctions? 8 déc. — Le révélateur d'une prestation foncière due originellement à un établissement ecclésiastique et éteinte par confusion, est-il admissible à demander en son nom la rectification de la liquidation dans laquelle on a omis de déduire cette rente sur l'indemnité relative à l'immeuble qui en était grevé? Peut-on, dans ce cas, revenir sur une décision de la liquidation passée en force de chose jugée et touchée par les ayant-droit? La déchéance de la loi de 1832 est-elle applicable aux demandes en rectification de liquidation? 4 juin. — La demande en liquidation d'une créance sur un émigré, formée administrativement en vertu des lois d'émigration, a-t-elle interrompu la prescription à l'égard des intérêts? Et si le créancier a laissé s'écouler depuis un grand nombre d'années, a-t-il perdu même les intérêts dus au moment de la liquidation, 29 août. — Lorsque ces causes sont portées devant les Tribunaux, le préfet assigné par l'indemnitaire représente-t-il valablement l'Etat, et le ministre des finances est-il non recevable à former tierce-opposition à l'arrêt rendu contre le préfet qui n'a fait que suivre ses instructions, et lorsque le ministère public a été entendu? Sur cette tierce-opposition, le préfet peut-il élever le conflit? Le ministre des finances doit-il, sans égard pour une décision contraire, mais postérieure du Conseil-d'Etat, faire exécuter l'arrêt de la Cour? 5 juin. — Avis au sujet de cette indemnité, 15 oct. V. *Hospices, Prescription.*

Emmery-Chagot, 22 avril.
Empoisonnemens. Lemaitre, 3 nov. — Un pharmacien belge, par erreur, 6 nov. — Femme Hugon et Condarchet (Absence de poison sur le cadavre), 1er déc. — Tétu, 12, 21 janv.; 7 fév., 19 mars. — Cockam fils, 31 janv. — Femme Oger, 14 fév. — Péllissier, 16 fév. — Femme Monet et Lefebvre, 21 mars. — H... envers sa femme, à Lyon, 27 mars. — Marguerite Joger et Catherine Renter, à Mayence, 2, 12 avril. — D'un enfant adopté par imprudence, 3 avril. — John Orrell, 5 avril. — Anne Burdock, 19, 26 avril; 2 mai. — Marie Denis, envers un enfant, 2, 5 juin. — Femme Langlois, 15 juin, 15 août. — Rectification au sujet de celui d'une comtesse, 6 juil. — Gandon, 13 juil. — Femme Joigneau, 14 août. — Marguerite Chèvre, 20 août. — D'une famille à Saint-Florentin, 24 août. — Epoux Calmont et Soulet, 3 sept. — Femme Parelle, 4 sept. — Femme Guilmet, 11 sept. — Veure Piel, sa fille et son fils, 14 sept, 16 oct. — Théophile Dubus, 24 sept. — Commis dans le Var et mis sur le compte du choléra, 18 sept. — Procédés chimiques pour les atténuer, 12 avril. V. *Choléra, Parricide.*

Emprisonnement préventif Abus, 5 août.
Enchère. V. *Surenchère.*
Enchère (Folle). Celui contre lequel on prend cette voie est-il tenu par corps du paiement de la différence entre son prix et celui d'un second adjudicataire sur nouvelle folle-enchère, même lorsqu'il y a un excédant sur l'adjudication qui a suivi la sienne immédiatement? 13 déc., 7 mars. — Y a-t-il lieu à contrainte par corps quand elle est la suite d'une vente sur saisie-immobilière convertie en vente sur publications volontaires? 23 mars. — Le mode de vente par voie de saisie-immobilière préféré à celui-ci par un créancier porteur d'un bordereau de collocation délivré sur la première adjudication, peut-il faire perdre aux autres créanciers l'action en folle-enchère contre le second adjudicataire? 19 avril. — Lorsqu'un acquéreur primitif s'est rendu adjudicataire par surenchère, et qu'il est ensuite dépossédé par voie de folle-enchère, peut-il, malgré la clause relative au remboursement des frais, les répéter ainsi que les loyaux coûts, s'ils n'excèdent pas la différence du prix dont il reste débiteur, 8 août. V. *Bail, Notaire.*
Enfant naturel. Peut-il après sa mort être reconnu par son père quand la paternité n'a pas été indiquée dans l'acte de naissance? 29 janv. — Peut-il y avoir suppression lorsqu'il est mort-né? 9 fév., 2 mars, 12 juin. — Est-il délaissé et exposé lorsque, placé au tour d'un hospice, qu'il ne s'est retiré qu'après l'avoir vu recueillir par le concierge? 22 avril, 1er août. — **Enfant de troupe** peut-il être jugé par un conseil de guerre? 22 nov. — Enfant substitué par une nourrice savoyarde, 17 nov. — Loué pour mendier, 29 déc. — Enlevé et ren à son père après seize ans, 2 avril. — Enfant de six ans abandonné, 24 avril. — Mort et trouvé dans un puits, 25 avril. — Tué en jouant à Vicq, 19 juin. — **Enfant naturel** réclamé par une Anglaise contre l'amiral Lloyd, 30 juil. —

Forcé et trouvé par un huissier dans une maison d'Arleux, 9 août. — Précautions à prendre pour constater la viabilité des posthumes, 21 sept. — Confié à un joueur de vielle, 28 sept. — **Enfant naturel**. V. *Election, Légitimation, Alimens.* — **Enfant clau**, Adoption, Donation, Paternité. — **Eujubaud**, 14 nov.

Enlèvement d'une jeune fille par sa mère en Angleterre, 21 fév. — D'une jeune Irlandaise, John Creighton, 7 mars. — D'une mineure, Lepetit, 22 avril. — D'une riche héritière anglaise, 2 juin. — D'une mineure, Delval, 25 juin. — De sa femme, Châteautil-religieuse belge, 21, 26 août. — D'une demoiselle de 17 ans, 11, 15 juil. — D'une miss Stapleton, 30 oct. — D'une jeune Anglaise par son amie, Ennery (Veuve), 18 mars.

Enquête. L'arrêt confirmatif d'une enquête pour séparation de corps doit-il être signifié à l'avoué de la partie contre laquelle il est rendu pour en faire courir de nouveau le délai? 8 août.

Enregistrement. La loi qui affranchit du droit proportionnel les prêts sur gipréments, ne s'applique-t-elle qu'aux commerçans? 20 nov. — Y a-t-il perception du droit de donation ou de convention sociale lorsque dans un contrat de mariage on attribue au survivant des époux, avec réduction, en cas d'enfant, les conquêtes de la communauté? 6 déc. — Une rente dont le capital n'est pas exprimé, mais dont on a fixé un prix de remboursement, donne-t-elle lieu au droit d'après ce prix de remboursement, ou d'après le capital formé par vingt fois la rente? 1er janv. — Etais-ce comme donation ou partage qu'on devait enregistrer le transport des biens de Louis-Philippe à ses enfans? 5 mars. — Le jugement qui statue sur une demande en paiement de droits excédant 1,000 fr., et sur une action en garantie incidente, est-il en dernier ressort sur les deux chefs? 25 avril. V. *Command, Lettre-de-Change, Mutation, Notaire, Office ministérielle, Quiproquo, Rémerci.*

Enrôlement. Est-il valable lorsqu'il est collectif? 20 nov. — **Enseigne**. Lorsqu'un père a vendu son établissement, y a-t-il usurpation de la part de sa fille, qui exerce la même profession, d'y indiquer le nom de son père? 17 juin. — Effacement de celles des rues en badigeonnant, 17 janv. — Les deux Gachemiers, à Lille, 14 fév. — La Levrette, 26 sept. V. *Pension* (maître de).

Enseignement. V. *Association.*
Entrepôt. La loi de 1833 qui autorise la suppression dans l'intérieur des villes de ceux à domicile pour les boissons est-elle applicable aux bouilleurs et distillateurs? Ne s'applique-t-elle qu'aux marchands de vins ou gros entrepositaires? Etendue plus loin, n'empêcherait-elle pas la fabrication des eaux-de-vie dans l'intérieur des villes? 16 oct. — Discussion au sujet des entrepôts de Marseille, 11 mars. — Entrepôt de Paris. V. *Revendication.*

Envoi en possession. V. *Absent.*
Epiciers (Faux poids), 17, 22 nov.; 14, 31 janv.; 20 avril, 27 juin. V. *Révidice.*
Epileptique tué à Arras, 18 sept.
Epting (Frédérique), 6 avril. — Erard, 14 oct. — Eraso, général, 22 oct. — Erb, 4 mai. — Eryy, 2 août. — Escalle, 8 avril. — Escalopier (De P), 16 sept. — Eschbach, 21 déc.

Esclaves. La législation actuelle confère-t-elle au juge le droit de leur faire infliger la peine du fouet? 14 juin. — Une femme née Indienne a-t-elle pu être légalement réduite à l'état d'esclave? En supposant que sa liberté originaire ait pu faire place à un esclavage de fait, cet état n'a-t-il pas cessé dès l'instant qu'elle a touché le sol de France? L'enfant né d'une mère libre d'origine, n'est-il pas libre malgré l'esclavage de fait auquel sa mère aurait été réduite; dans tous les cas, ne peut-il pas invoquer l'affranchissement de sa mère résultant de ce qu'elle a touché le sol français? 13, 14, 20 août. — Position des esclaves à Alger, 13 oct. V. *Justice populaire, patronés.*

Escoqueries. En existe-t-il une dans le fait de celui qui se faisant fort de faire réformer un conscrit, stipule en cas de réussite une somme quelconque, et en exige le dépôt provisoire dans les mains d'un tiers? 20 mai. — La revendication de l'art. 2279 Code civ., est-elle commune au vol et à l'escroquerie? 7 juin. — Un faux huissier envers l'abbé P..., 9 nov. — Roussel, remplaçant poitrinaire, 26 nov. — Launes, 4 déc. — Tessier (Cire à giberne), 13 déc. — Barabant, s'adressant baron de Flégny, 26 déc. — Ducros, à Nantes, 28 déc. — D'un diner au restaurant Laiter, 4 janv. — Dejernon, auteur du panorama de l'industrie, 4 janv. — Femme Venant, par superstition. — Millien, ex-trappiste. — De Courses de cabriolet, 10 janv. — Guérin, soldat, ex-séminariste. — Au moyen de briques de coke, 11 janv. — Ferchon, Beauvegrise, Coulmain et Dumont, prétendus banquiers, 16, 17 janv. — Gaber et Mayer-Langham, 16 janv. — Le comte Plique et Lecoite, 23 janv. — La vicomtesse de Monet, 24 janv. — Legant et Berliat, au jeu de cartes, 31 janv. — Lauzat, étudiant (Jeu de cartes), 15 mars. — Un Lillois, pour des marbres, 5 fév. — Baillot de St.-Martin, directeur de la société nationale de l'agriculture et du commerce, 11 fév., 30 sept. — Un faux greffier, 12 fév. — Vincent, caporal, 27 fév. — Tirlot d'Herbourg, 28 fév. — Un prétendu médecin envers un tailleur par l'intermédiaire d'un boulanger, 21 mars. — Une femme envers l'évêque d'Arras, 22 mars. — Une fille Tissot, se disant princesse. — Envers une marchande de pain d'épice, 26 mars. — Ferrary, lieutenant-colonel, 27 mars. — Deux faux polonais à Mâcon, erreur à ce sujet. — Envers un portier, 29 mars. — Bussy de Bully, neveu prétendu du comte Lobau, 1er avril. — Cortier, se disant pharmacien, 2 avril. — Femme Ernult, dite Renoult, 4 avril. — Epoux Darbousse et Paris, 15, 17 avril; 31 mai. — Jean de Lafond, 20 avril. — Femme Mullier, se disant marquise, 23 avril. — Faucon, 29 avril. — Envers un négociant à Nantes, 1er mai. — A Londres des mandians de la haute société; Hayward-Underwood. — Thomas Hasker et Marie Ward, 7 mai. — Leleuvre et un changeur (Contrebande des jeux de Paris), 17 mai. — Une cuisinière envers un boulanger. — Noël, dit Pisse-Vinaigre et Coulon, dit Pistolet (Chantage), 19 juin, 24 juil. — Une alsacienne (Monnaie en sucre), 18 juin. — Drouart, Stainville et Miellot (Faux sauvetage de noyé), envers un horloger du Marais, 18 juin. — Au moyen de sous en cuivre blanc, et à Londres au moyen de bouteilles étoilées, 10 juil. — En promettant mariage à une grosse laide fille, 16 juil. — Envers un étudiant-épicière, 17 juil. — Louise de Verville, 20 juil. — Femme de Guceuse et Ledru, prétendu armateur, 23 juil. — Samuel Klein, 3 août, 3 sept. — Delaunoy, sorcier, 9 août. — Les géans et administrateurs du Globe. — Brunswick et Cahin, 12 août. — Sara Griffiths (L'amant invincible), 16 août. — Un faux remplaçant, 27 août. — Femme Millot, comtesse de Campestre et Mauve, 23, 24, 25 sept. — Le comte Caussande de St.-Romain, Viévard, Riquet et Robert, 24, 25 sept. — Hugues, ex-colonel. — En quête, 25 sept. — L'abbé Juin, 26 sept., 1er oct. — Taillandier, Leroy et Guyot (Chantage), 3 oct. — Erars des bijoutiers, 18, 19 oct. — Sara Gardener, par veuvage simulé, 21 oct. — Joséphine Chemin femme Henkin, institutrice. — Manjon (Vins), 22 oct. — Demorras et Chéron. — Veuve Simonin et sa fille, quêtesuses, 23 oct. — Allix, 30 oct. — En matière de recrutement, Verger, secrétaire de maire, 15 janv. — Bolin, 20 mai. — Vandran, 20 sept. V. *Abus de confiance, Fonds de commerce.*

Escudero, 3 sept. — Escudier, 31 mai.
Espagne. Servant des Etrangers, 18 oct. V. *Succession.*
Espagne (Comme d'), 29 oct. — Espargillères, 3 juin. — Espineau, 26 juin.

Etablissements insalubres. Peut-on leur prescrire des temps de chômage? 19 mars.
Etat (Possession d'). V. *Légitimité, Mariage.*
Etat (Question d'). Où doit se juger celui d'un français inscrit à l'étranger, sous des noms étrangers? 18 sept.

Etourneau, 15, 28 mars, 15 avril.
Etrangers. Quelles formalités doivent-ils remplir à leur majorité pour devenir français, quand ils sont nés en France? 4 nov. — L'incompétence fondée sur cette qualité du demandeur et du défendeur peut-elle être, pour la première fois, proposée en appel? 4 janv.

F

Lorsqu'il interjette appel d'un jugement est-il tenu de fournir la caution *judicatum solvi*, s'il était défendeur en première instance? — Celui qui demande une main-levée d'opposition, est-il tenu de fournir la caution? 27 oct. — Les déchéances applicables aux étrangers contre leurs réclamations envers l'état, leur sont-elles applicables? 27 avril, 8 mai. — Celui qui est établi et qui fait le commerce en France, peut-il être cité devant les tribunaux français, pour des engagements pris par lui-même à l'étranger et envers un étranger? 10 sept. — Celui non autorisé à résider en France, peut-il acquiescer à un double domicile? Peut-il avoir une résidence distincte du lieu où sont situées ses propriétés? 11 sept. — Celui qui a une résidence en France, connue du poursuivant, doit-il être cité devant le juge de cette résidence? 25 oct. — Proposition de leur accord un nouveau délai pour opter entre la France ou leur pays natal. 19 janv. — Renseignements pris sur ceux de Bruxelles, 25 oct. — V. *Communes, Contrainte par corps, Espagne, Etat (Question d'), Faillite, Jury, Légion-d'Honneur, Lettre-de-change, Scellés, Succession.*

Eudeline, 13 nov. — Eugénie, 10 nov. — Euzières, 21 déc. — *Evasions*. La prescription de la peine commence-t-elle à courir du jour de l'évasion ou du jour de la condamnation? 7 fév. — Le détenu condamné à plus d'une année de prison qui s'évade par bris de prison ou violence, est-il passible de la peine de la récidive? 30 avril. — Est-ce aux Tribunaux ordinaires qu'il appartient de connaître de la complicité au sujet d'évasion de forçats? 11 mars. — Tridon à Loos, 18, 30, 31 janv.; 1er, 20, 1 v; 4 mars. — Imhoff, et Brissard, à Marseille, 9 nov. — Brégnat, Vigouroux, à Ste.-Pélagie, 15 nov. — Un allemand, à Calais, 10 déc. — Un vagabond, sauvé de l'eau par un gendarme, 24 déc. — Deux individus à Valenciennes, 27 sept. — David, Diell et autres, à Brest, 1er, 11 mars, 17 sept., 17 oct. — Essayée à bicêtre de Rouen, 31 janv. — Karty, se disant Klein, à Commercy, 28 fév. — Jean Teston à Rochefort, se disant Klein, à Commercy, 28 fév. — Ribes et Aubert, à Toulouse, 9 mars. — Pouliard et Gérard, prévenus d'avril, à Lyon, 16, 27 mars. — Quatre forçats, à Rochefort, 28 mars, 8 avril. — Janin dit Brown, à Toulon, 28 mars. — John Hall, à Londres, 17 avril. — Armand, à Marseille, 18 avril. — Lecloutre et Bourgeois, à Poissy, 30 avril. — Plusieurs prisonniers conduits à St.-Michel, 14 mai. — Raffault, à Rennes, 17 mai. — Fournier, prévenu d'avril, au Luxembourg, 4 juin. — Tentée, à Rouen, 5 juin. — Tentée par des tiers pour les détenus d'avril, 5 juin. — Urvoy, chouan, à Rennes, 10 juin, 16, 17 juil. — Fille Ledroux, à Paris, 11 juin. — Colombat, au Mont-St.-Michel, 6 juil., 13 août. — Un militaire, rue Percée, 10 juil. — Les prisonniers politiques, de Ste.-Pélagie, 13, 16, 25 juil.; 27, 31 août; 3, 4, 5, 24, 30 sept.; 28 oct. — D'entre escorte militaire, à Paris, 13 juil. — Condere, Rossignol et Richemont, dit Louis XVII, de Ste.-Pélagie, 21 août, 18 oct. — Tentée par les accusés de Lunéville, à Ste.-Pélagie: Argout, Duval, et Michel Perrier, 24 août, 16 sept. — Fabry et Andrieux, au Fort du Hd, 30 août. — Aubert, Couillard et Gentys, à Mortagne, 31 août. — Simon Germain, à Brest, 6 sept. — Un escroc à Barbézieux, 7 sept. — Beaumont, à Volvic, 13 sept. — Tentée par un forçat à Niort, 17 sept. — Michel Perrier, à la Force, 16 sept. — Tentée à Bourbon-Vendée, 25 sept. — Vallois et Tercelein, dit Letrottoir, 17 sept., 1er, oct. — Aymard, à Tarascon et autres lieux, 4 oct. — Pépin, à Paris, 30, 31 août; 2, 16, 23, 26 sept.; 15 oct. — Trabucio, à Roanne, 21 oct. — Lagny, à Nancy, 22 oct. — Wassau, à Paris, 25 oct. — De forçats facilités par la famille Marganne, 11 mars. — Demetz et Chantelauze, 2 août. — Seyoye de la Villon et Daitenay, 27 fév. — V. *Séparation de corps.*

Evasion de chez ses parents, la fille d'un cultivateur du Pas-de-Calais, 25 sept.

Eviction. V. *Alimens.*

Evocation. Lorsqu'une Cour infirme plusieurs chefs d'un jugement, et confirme les autres, peut-elle renvoyer l'exécution des chefs confirmés, lorsqu'il n'y a pas de connexité avec les autres? 11 mars. V. *Accusation.*

Excuses. Les questions qui les concernent ne peuvent-elles être résolues contre les accusés qu'à la majorité de plus de sept voix? 3 août, 9 sept. V. *Jury, Assises (Cour d').*

Exécutions capitales. Le ministère public peut-il requérir, en vertu de la loi de germinal an IV, les ouvriers menuisiers à l'effet de transporter et dresser l'échafaud, 4 janv., 14 mars. — Ordonnance à ce sujet en Savoie, 23 fév. — Refus de monter à l'échafaud à Bordeaux, 25 sept. — Bournazel (Famille), à Saint-Flour, 10 nov. — Keenan, en Irlande, 13 nov. — Martin, chouan, 4 janv. — Un militaire belge, 14 janv. — Drouère, à Alençon, 26 janv. — Nys, à Courtray, 16 fév. — Gimestet et Salabert, à Alby, 22 fév. — Fille Rieviet, à Solre-le-Château, 23 fév. — Guisset et Séguy, à Perpignan, 2 mars, 3 avril. — Tétu, à Amiens, 19 mars. — G.-B. Boileau, à Laon, 1er avril. — John Orrell, à Lancaster, 5 avril. — Gaspard et Brunois, à Lille, 9, 11 avril. — Benmadah-Gildy et Mohammed, Benmouctkar, à Alger, 23, 30 avril. — Anne Boudock, à Bristol, 26 avril, 2 mai. — Poulain, à Rouen, 16 mai. — Biochard, à Nantes (Conduite dégoûtante d'un exécuteur), 22 mai. — Patrick-Carrol, à Maidstone, 23 mai. — Epoux Trapier, à Saintes, 24 mai. — Brunner, à Lyon, 10 juin. — Thérou père, à Montauban, 12, 15 juin. — Mareuc, à Alger, 15 juin. — Cinq pirates espagnols, à Boston, 10 juillet. — Labourbe, à Melun, 15 juil. — James Bell, à Edimbourg (Exécuteur novice). — Menant et Larrien, à Mont-de-Marsan, 20 juil. — Deux chasseurs d'Afrique, à Alger, 5 août. — Epoux Henry, à Chartres, 17 sept. — Miquel, à Agen, 21 sept. — Semin et Benjamin, à Bordeaux, 24 et 25 sept. — Gaudex et Meillat, à Limoges, 28 sept. — Lancery père et fils, à Deols, 3 oct. — Mariana Fanelli, à la Pointe-à-Pitre, 7, 14 oct. — Saleur, à Bulgnéville (Vosges), 9 oct. — Esillard, soldat, 18 oct. — Bélard, à Paris, 25 oct. — Francœur et Mareadet, chouans, à Laval, 29 oct. — Sous le bâton, à Alger: Ben-Radbane frères, 23 sept. V. *Justice populaire.*

Expert. Celui qui a prêté serment lors de l'expertise doit-il le renouveler en Cour d'assises? — Qu'il, s'il y prête le serment des témoins, 21, 22 août.

Expertise. Y a-t-il lieu à cassation si le président des assises ne fait prêter le serment des experts qu'au moment du dépôt de leur rapport? 28 déc. — Un arrêté qui déclare régulière celle qu'on attaquait pour irrégularité, sans les préciser, est-il suffisamment motivé? 25 juin. V. *Cassation, Mines, Pâturage.*

Exposition (Peine de l'). Douze condamnés, à Paris, 20 déc. — Croizet, Ferrat et Alexis, à Saint-Flour, 2 janv. — Gilbert dit Miran, à Besançon. — Beillaud, chouan, à Nantes, 26 janv. — Estève dit Quillon, à Alby, 2 mars. — Picard, à Laon, 4 mars. — Alex. Boileau et Darret, à Laon, 1er avril. — Robello dit Moy, à Perpignan, 3 avril. — Julien Verger, dit le Tigre, à Nantes, 4 avril. — Dufour, étudiant; Torlet, Adam, à Paris, 15 juil. — Bracard, médecin, à Nancy, 5 sept. — Fabry dit le Manchot; Andrieux et Cornu, à Bordeaux, 24, 25 sept.; 3 oct. — Pet t (Vie), à Calais, 28 sept. — Lafosse, Collet, Villani, Dargent, Abdelasiz, Ador et Archambaud, à Paris, 28 sept. — Poulard, Langlois et Paris, à Caen, 28 oct. — Un soldat, à Lyon, 30 oct.

Expropriation. Dans celle qui est faite pour cause de travaux maritimes, le Tribunal peut-il prononcer sans que l'exproprié ait été appelé? Ces poursuites peuvent-elles être faites à la requête du préfet maritime? L'ordonnance doit-elle désigner les terrains lorsqu'un plan y est annexé? 26 déc. — Pour l'abattoir de Valenciennes, 1er déc. — Expropriation forcée faite par un huissier à l'insu du créancier et du débiteur, 13 sept. — Pour utilité publique V. *Jury civil.*

Extorsion de titres. Epoux G..., à Romorantin, 4 fév. — Epoux Hardy, 20 mai.

Extradition. Convention à ce sujet avec la Belgique, 28 d.c. — Jolly, 19 juin.

Eymar (Femme), 6 sept.

F. (Comtesse de), 8 nov. — F... (De la), 27 juil., 1er, 9 août. — Fabre, 20 nov. — Fabre (Dlle.), 16 mars. — Fabre-Palapat, 12, 15, 16 fév. — Fabry, 4 sept.

Factionnaire attaqué et tirant sur des passans à Saint-Etienne, 1er, 29 déc. — Blessé à Lille par des contrebandiers, 16 janv. — A Lyon, avec de l'eau forte, 30 janv. — Insulté et blessé à Saint-Etienne, 6 août. — Insulté par un soldat retardataire, 12 sept.

Facture. L'acheteur qui l'a payée sur simple acquit d'un tiers, peut-il opposer ce paiement au vendeur? 1er janv.

Fage (Neuve), 4 janv. — Fagnier, 29 août. — Fagny, 7 sept.

Faillite. Peut-il être admis à jouir de son bénéfice comme négociant celui qui tient chez lui une table d'hôte et une maison de jeu? 8 déc. — Lorsque plusieurs commissaires sont nommés pour l'exécution d'un concordat, si l'un d'entre eux commet un détournement de deniers, les autres en sont-ils solidairement responsables? 10 janv., 24 oct. — Le créancier qui n'a été ni inscrit au bilan, ni appelé aux opérations de la faillite, est-il néanmoins lié par le concordat? 10 avril. — *Quid*, s'il a eu connaissance de cette faillite et qu'il s'est tenu volontairement à l'écart, 15 janv. — *Quid*, à l'égard du contrat d'union, 20 août. — Le failli peut-il, postérieurement à sa déclaration, contracter de nouvelles obligations, et les biens acquis depuis cette même faillite appartiennent-ils par privilège à ses nouveaux créanciers ou à la faillite? 8 fév. — Lorsqu'un Tribunal de commerce a déclaré une faillite et qu'elle n'est pas attaquée dans les délais de la loi, y a-t-il force de chose jugée, et un Tribunal correctionnel est-il tenu de reconnaître dans cette personne la qualité de négociant failli, renvoyée devant lui pour banqueroute? *Agent d'affaires* qui a détourné à son profit des sommes à lui confiées comme syndic, est-il banquier frauduleux? 15, 28 mars; 15 avril. — Le créancier qui veut s'opposer à l'homologation du concordat, ne peut-il plus attaquer la sentence qui l'homologue lorsqu'elle a été rendue même dans le délai accordé par la loi pour l'opposition? — *Quid*, si après s'être rendu opposant il s'est laissé débouter par un jugement de défaut, peut-il revenir par opposition contre ce jugement? 6, 15 avril. — Les avances faites au failli et employées par lui, dans l'intérêt de la masse, sont-elles privilégiées? 10 avril. — Un étranger en faillite peut-il en France opposer cet état pour se soustraire à la compétence des Tribunaux français? 27 avril. — Le droit donné au créancier vérifié de contester l'admission des autres créanciers, continue-t-il après le contrat d'union, et la nomination des syndics définitifs? 2 mai. — Le créancier dont la créance est contestée par le syndic provisoire, peut-il faire surseoir à toute délibération sur le concordat, jusqu'à ce que la légitimité de sa créance ait été jugée? 13 juil. — Peut-on admettre à la faillite des créances résultant d'avances faites au failli postérieurement à sa faillite, mais avant qu'on ait pu en avoir connaissance à raison des distances? — Le créancier étranger qui a hypothéqué sur un immeuble du failli situé à l'étranger peut-il prendre part à la masse mobilière tant qu'il n'a pas discuté cet immeuble? Peut-on lui imposer l'obligation de faire vendre cet immeuble dans un certain délai, sous peine de perdre une partie de sa part dans la masse mobilière? 3 sept. — Le gérant d'une société de commerce, condamné et même incarcéré pour dettes sociales, peut-il, quoiqu'il y ait eu dissolution de la société et nomination de liquidateurs, provoquer la mise en faillite de ladite société? 9 sept. — Les syndics qui en appellent repris une instance, au lieu et place du failli, peuvent-ils intervenir au nom de la masse et demander autre chose que ce que le failli demandait lui-même? 26 sept. — Mesures prises à Paris au sujet de la dilapidation des faillites arriérées, 24 déc., 10 janv. — Poursuites contre des agents infidèles, 31 janv., 6 fév. — Arrêt sur celles d'Orléans, 21 fév. — Annulation d'un genre de contrats illicites auxquels elles donnent lieu, 18 juil. — Aperçu de la situation de celles de Marseille, 13 juil. — Faillite importante à Lyon, 21 oct. — Observation sur le nouveau projet de loi à leur sujet, 19 déc., 10, 31 janv.; 2, 12, 15 fév. V. *Arbitrage, Billet à ordre, Lettre de change.*

Faisant, 24 déc.

Fanatisme religieux à Anières, près Genève, 10 juil. — Mary, dandy-méthodiste, 17 juil. — Faramond (Dlle.), 21 janv., 13 avril; 6, 29 mai; 14 juil. — Farand, 15 août. — Farez, 14 nov. — Farina, de Balzemo et de Paris, 10, 11, 12 juil. — Farrand (Femme), 9 janv. — Fasquin (Sœurs), 23 sept. — Faucher, 21 août. — Faucher, procureur du Roi, 3, 5 juin. — Faucon, 2 avril. — Faucon, notaire, 21 janv. — Fauquet, 9 mai. — Fauviel, 20 sept. — Fauvel (Femme), 26 août. — Fauvel, paveur, 16 sept.

Faux authentiques. Existe-t-il dans le fait de subir pour un autre un examen de bachelier et de signer en son lieu et place, 12 janv., 30 mars. — L'opposition d'un faux nom au bas d'un certificat d'aptitude, pour parvenir au grade de bachelier-ès-lettres, constitue-t-il un faux? 1er mars, 10 juil. — Lorsqu'il a lieu pour un remplacement, l'acte est-il annulé et le remplaçant obligé de fournir un autre remplaçant? 22 mai. *Faux authentiques*: Grossin, Blin et Dumont, 4 déc. — Cabannes, notaire, 5 déc. — Carel, notaire, 6 déc. — Chéradame, Junel et Bonafoux, 23 fév. — Minguet, remplaçant, 26 mars. — Avias, notaire, et Vignier, 28 mars, 6 août. — Morel, par des examens, 30 mars. — Peyras, artiste, 22 mai. — Jacques Egras, Biellet et Evariste C..., notaire, 6 juil. — Lalonde, 10 juil. — Simonnet, notaire, 13 juil. — Teyssier, notaire, 22, 31 août. — Démission d'un maire, Lauzel et Chamoux, 27 août. — Dr-miniac, notaire, 31 août. V. *Notaire, Faux*. — *Commerciaux*: Malbouche, en Belgique, 11 janv., 15 fév. — Veuve Bugnoit, 12 janv. — Un étranger à Dijon, 11 fév. — Fournet de Marsilly, 25 fév., 2 juil. — Torlet, 28 fév., 1er mars, 15 juil. — Saqui, à Lyon, 5 mars. — Louis Guémin, 15 mai. — Veuve Boudouille, 15 mai. — De C. de Saint-R... et M..., ex-percepteur, 22, 23 août. — Desjardins, ex-huissier, 22 août. — Un père de famille usuré, 13 sept. — Germain Simon, 28 oct. — Etienne Hermet et Galichet, sous la raison Etienne et Comp., 14, 15 nov. — Gilbert-Miran, 13, 20 nov.; 13, 21 déc.; 26 janv. — *Faux en écriture privée*: Jean-Baptiste M..., 10 nov. — Doucinaux, 8 déc. — François Paoli, 14 déc. — Berry, remplaçant et médier, 31 déc. — Gras, officier de santé, et Domange, curé, 2 janv., 15 mars. — Guérin, soldat, ex-séminariste, 11 janv. — Villermoz, 26 janv. — Eveillé, vagnemestre, 31 janv. — Arnauld, 27 mars. — N..., commis, pour remplacer en prison son maître garde national, 28 mars. — Ragonnet, clerc d'huissier, et fille Jacquinet, 6 juil. — Lanoue, sourd-muet volontaire, 10 juil., 2 août. — Hélie, maître maçon, 24 juil. — Pour recrutement à Montbrison, 22 août. — Saugues, maire; Saboury et Souveyre, 7 sept. — Roume, maire; Marsaëix, Labory et Dussère, 7 sept. — Vaudran, 20 sept. — Epoux Allouis, percepteur, 18 janv. — Lamorine et famille Piau, 25 janv. — Blanche et Mercier, pour remplacement, 13 nov. — J..., sous-caissier à l'imprimerie royale, 8 août. — *Par supposition de personne*: Pligny et Ménard Dufour, 20, 21 nov.; 27 avril, 15 juil. — Villoteaux et Dotran, pour recrutement, 12 janv. — Dans un testament, Franqueville, Huet, Hellein et époux Bonnelly, 24 juil. — Janet et femme Morel, 31 août. — Ferra père et fils, 2 sept. — Erreur du jury sur la confession et l'usage, 21 juil. — Annulation de la déclaration d'un jury à Mondat, 29 avril, 28 mai.

Favarel (Femme), 21 fév. — Favier, 13 déc. — Favreau (Fille), 17 août. — Favrol (Angélique), 6 juil. — Fay, 3 mai, 7 juil. — Fayet, 28 déc. — Fayn, 1er oct. — Fèbure (Favre dit Picon), 1er oct. — Fégly, 3 juil. — Félix, 18 oct.

Femme mariée. Celle qui est marchande publique peut-elle opposer le défaut d'autorisation de son mari aux tiers qui ont traité avec elle au sujet de son commerce? 19 mars. — Celui qui est présumé marié est-il responsable des dettes que fait sa femme chez un bijoutier? 30 août, 6 sept. V. *Communauté, Dot, Hypothèque légale, Legs, Portion disponible, Saisie-immobilière, Séparation de biens et de corps, Vente.*

Féaille, 28 août. — Férey, 1er mai.

Fermier. V. *Bail, Récoltes.*

Fernel, 21 déc., 10 janv. — Feron, 14 fév. — Ferrand, conseiller, 21 janv. — Ferrand, porte-drapeau, 18 sept. — Ferrand (C. Uerine), 2, 5 juin. — Ferrand, messager, 2 janv. — Ferreira de Amerim, 28 mai. — Ferri, 14 déc. — Feitey, 27 fév. — Ferrissac (Baron de), 3, 6 déc.; 18 mars. — Feuchère (Baronne de), 16, 19 nov. — Fétulle, 4 sept. — Fèvre, 2 avril. — Fey, 6 mars.

Fidei Commis. V. *Substitution.*

Fièvre-de-Picé (Dlle.), 19 août. — Fieschi (Famille), 27 sept. — Fiévet-Vanderlindin, 11 juil. — Filippi, 8 mars. — Filicau, 16, 20 août. — Filleul, 6 juil. — Fillion, 18 janv. — Finckloor (Dlle.), 19 fév. — Finn (Ellen), 24 mai, 16 juil. — Finot (Jean), 15 janv. — Firsch, 10 juil. — Firino, 30 nov., 1er, 6 déc.; 17 janv., 15 fév. — Firmin, 8 avril. — Fisson-Jaubert, 29 janv. — Finmorbo, commune, 22 janv. — Flachet, 3 mai. — Flachet frères, 4 mai. — Flamand, 17 nov. — Flamme, 4 fév. — Flamme, 5 déc. — Flandin, juge, 14 nov. — Flandin, ex sous-intendant, 8 mars. — Flaust (Neuve), 16 mars. — Flaurant, 26 août. — Flaux, 31 août. — Flesting, 26 nov. — Fleuriot, 22 janv. — Flincoux, 2, 14 fév. — Flore (Dlle.), 31 janv. — Florence, 14 mars. — Florent (Eugène), 9, 18 avril; 25 juil. — Floret, 1er janv. — Florisson, 17 août. — Flower, 18 sept. — Fluhaire, 21 déc.

Fœtus laissé chez un marchand de vins, 3 déc. — Trouvé surnageant à Toulouse, 21 déc. — Sur un fumier, 27 déc. — Dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 8 janv. — Jumeaux trouvés près de l'église Saint Leu, 11 mars. — Dans une cave, 1er avril. — Dans l'eau, à Angers, 4 sept. — Arrestation des auteurs présumés d'une partie de ces faits, 12 janv.

Poin (Faux poids), 20 avril, 3, 17 nov.

Poire. Urgence d'un règlement pour les champs de foire, 28 sept.

Pois (Succession), 28 août. — Follefont, 16, 29 mai. — Fompeyre, 8 nov.

Portionnaire public. Lorsqu'il est accusé de meurtre peut-il invoquer la provocation comme excuse? Doit-il être jugé que d'après les termes de l'art. 186. Code pén. 1er fév.

Fonds de commerce. Son vendeur peut-il demander la résolution du contrat faute de paiement? A-t-il, du moins, privilège sur le prix de la vente? 4 déc. — L'action en résolution de sa vente, est-elle civile ou commerciale? 8 déc. — Sa vente à un non-commerçant est-elle un acte de commerce entraînant contrainte par corps? 21 déc. — Acquis et exploité par des escrocs, 9 avril. V. *Communauté.*

Fontaine, 24 mai. — Fontanil, 21 sept. — Fontanin, 15 juil. — Fontelle, 12 avril. — Fontevault (Maison de), 1er, déc. — Fontvielle (De), 8 janv. — Foote, 11, 23 janv. — Forbin d'Oppède, 29 août. — Forcade de la Roquette, 11 oct.

Forçats. Départ de la Chaîne de Paris, 10, 15 avril; 18, 19 juil.; 4 oct. — Evadés et repris à Lizieux, 26 août. — Arrêté, demandant asile dans un corps-de-garde, 14, 15 janv. — *Forçats libérés*. La Haute-Garonne, en est affranchie, 16 oct. — Trompé à Troyes par un commis-greffier, 28, 31 oct.

Forfelier, 19 mars, 26 août, 7, 9 oct. — Forgel (Baronne de), 19 déc. — Formeville, 29 mars. — Foster, 6 nov. — Fortier de la Baillie, 29 janv. — Fossart, 12 janv., 19 fév.

Forts détachés de Paris (Expropriation), 16 mai.

Fossoyeur. Morts sur le bord d'une tombe, 21 janv.

Foubert, 17 nov. — Fouché, 18 mars. — Foucher, président, 20 avril. — Foucher, négociant, 5 juil. — Foucou, 27 avril. — Fouet, 6 fév.

Fouet infligé à une voisine, 7 oct. — A une fille par des dévotions, près Marseille, 23 avril.

Fougas, commune, 5 déc. — Fouju, 2 mars. — Fountain, 20 sept. — Fouque (Demoiselle), 31 août. — Fouquet, 23 avril. — Fouret, 9 août.

Fourgon. V. *Voitures publiques.*

Fourraux de Jallais, 30 mai.

Fourneaux contestés par une blanchisseuse, 26 sept.

Fournier, négociant, 2 mai. — Fournier, substitut, 29 avril. — Fournier, berger, 29 août. — Fournier (Henriette), 11 sept.

Fournitures. Un marché fait avec l'état, quoiqu'en termes généraux, ne s'applique-t-il qu'aux cas ordinaires? 22 nov. — Est-ce le gouvernement français qui doit payer celles faites en 1810, 1811 et 1812 à l'armée en Espagne, ou bien ont-elles par les traités été mises à la charge du gouvernement Espagnol? 30 nov., 20 déc.

Fouquet, 15 juil. — Fox (Neuve), 22 oct. — Foygnard (Femme), 1er, oct.

Frais. Les Cours royales jugent-elles souverainement s'ils sont frustratoires? Lorsque l'avoué de première instance intervient devant elles pour soutenir qu'ils ne sont pas frustratoires peuvent-elles prononcer contre lui une peine disciplinaire, sans le renvoyer devant le premier degré de juridiction? — Dans une instance en licitation et partage, l'effet de l'arrêt portant que des frais sont frustratoires et se-ont supportés par l'avoué qui les a faits, s'étend-il aux parties qui n'avaient pas appelé du jugement d'après lequel ils devaient être employés en frais de partage? 7 sept. — Euormité des frais de procédure en Angleterre, 24 juil. V. *Hypothèque.*

Fraiture, 11 janv. — Franchomme, 16 janv. — Franck-Carré, 13 fév. — François (Robert), 5 mars. — Franconi (Adolphe), 5 oct. — Frantz, 24 déc.

Fratricides. Jacques Arnaud, 14 fév. — Epoux Trapier et leur fils, 27 fév., 20 mars, 24 mai. — Sacreste, 7 mars. — Lecorvoisier, 23 mars, 24 mai, 13 juil., 25 sept., 5 oct. — Le comte François Beleznay, à Pesth, 3 avril. — Jos. Huet, 1er, juil., 13 août. — Saleur frères, 10 juil., 9 oct. — Péotin, 23 juil. — Michel et Charles-François Bonnetti, 2, 17 août, 21 oct. — Delbecq, pour une pipe, 9, 10 sept. — Quasi Fratricide: Capéran, 31 oct.

Fraude. Rigueur des employés envers deux magistrats, 9 nov. — Barthélemy et Massendo, 27 sept. — V. *Contrebande, Octroi.*

Frédrot, 1er, janv. — Frérot, 5 sept. — Fredareux-Dumas, 20 août. — Frédiani (De), 19 oct. — Fremont, 21 janv., 25 oct. — Frère, juge consul, 21 mars.

Frères. Procès d'intérêt, 16 oct.

Frérot, 15 juil. — Fresnoy-le-Grand, commune, 22 déc. — Frick, 4 mai. — Friedlein et Comp., 25 janv. — Froger, 20 août. — Froidefond de Belisle, 1er, mars. — Froidefond du Chatenet, 10 juil. — Fromentin, 7 oct. — Fromenton, 29 mars. — Fromont, soldat, 7 juil. — Fromont, vicair, 5 oct. — Frossard, 17 avril. — Frouineau (Fille), 8 oct.

Fruits (Restitution de). L'administration qui en a perçus contrairement à des sentences ne la doit-elle que du jour de leur signification régulièrement faite à l'état? 2 août. — V. *Succession, Vente.*

Fugère, 18 avril. — Fucey, 13, 14, 20, 29 août. — Furne, 9 juillet.

Fusils anglais. Pourvoi sur la résiliation du marché de 1830, 4 mars.

G

Gabriel, 28 mai. — Gacon, 23 sept. — Gadel, 21 sept. — Gaddou, 9 fév. — Gallé, 14 mars. — Gaillard, avocat, 4 déc. — Gaillard, cocher, 8 janv. — Gaillard, marchand, 12 fév. — Gaillard (Suzanne), 31 août. — Gaillardon, 26 déc. — Gaillard, 26 juil. — Gaillot (Marie), 2 fév. — Gairal, 24 nov. — Galamin, 5 janv. — Galba, 2 oct. — Galinet (Neuve), 6 juil. — Galisset, 23 oct. — Galland, 2 août. — Gallas, 16 janv. — Gallois, 7, 29 juil. — Galos, 27 mars, 28 août. — Galouzeau, 14 juil., 10 août. — Galpin, 13 fév. — Gambier, 22 nov. — Gamel, 21 janv., 20, 24, juil.; 19 août. — Ganeuron, 30 juil., 24 août. — Gantun, 19 mars.

Garantie. Lorsqu'une cause est en état, le juge doit-il surseoir à statuer lorsqu'on conclut à la mise en cause d'un garant? Cette action est-elle recevable en appel? 17 nov.

Garbani, 14 nov. — Garbé, 6 août, — Garcia, 4 sept. — Garcia de Arietta, 18 oct. — Gardenti, 2 oct. — Gardereau, 14 oct.

Gardes du Commerce. Leur responsabilité pour raison des nullités de formes par eux commises, est-elle limitée aux seuls frais des ac es annulés? Ces nullités peuvent-elles, suivant les cas, les rendre passibles de dommages-intérêts? 3 déc. — Celui qui reçoit du créancier une promesse écrite d'une indemnité de démarches, en sus des frais, pour l'arrestation d'un débiteur, est-il coupable de concussion? 1er janv. — Peut-on leur opposer les mêmes prescriptions qu'aux huissiers, pour le paiement de leurs frais? 4 mars. — Composition de leur chambre? 12 nov. V. *Contrainte par corps*.

Gardes nationales. Les médecins de bureaux de charité en sont-ils exempts? 27 déc. — *Quid* des commis greffiers de Cour royale et de justice-de-peace, 2 mars, 1er oct. — *Quid* des suppléants de juge-de-peace? 16 mars. — L'aide-major du bataillon est-il dispensé du service ordinaire? 4 avril. — Lorsqu'on a obtenu une dispense de service temporaire, est-on excepté de service pendant sa durée? 7 mars. — Cette demande de dispense temporaire peut-elle être portée directement devant le jury de révision? 27 nov. — Peut-on être valablement inscrit sur les contrôles de deux localités différentes? 6 déc. — Le jury de révision est-il seul compétent pour prononcer les radiations des contrôles? Quand convient-il de former cette réclamation? 29 déc. — Les conseils de recensement peuvent-ils, en dernier ressort, opérer la répartition des gardes nationaux, en compagnie ou en subdivision de compagnie? 22 déc. — Peut-on valablement réclamer contre son transport dans une autre compagnie par le Conseil de recensement? 25 avril. — La Cour de cassation peut-elle connaître d'une question relative à la formation des tableaux de recensement? 1er fév. — Un capitaine peut-il être élu valablement par des officiers non encore reconnus? 16 mars. — Lorsque les délégués et les officiers ont élu un chef de bataillon, cette élection peut-elle être attaquée pour défaut des pouvoirs de ceux qui l'ont faite? 30 mars. — Le jury de révision est-il compétent pour décider de l'éligibilité des officiers d'un bataillon qui n'ont plus leur domicile réel dans sa circonscription? 27 avril. — Est-il compétent pour annuler la reconnaissance d'un chef de bataillon faite par le colonel? 18 mai. — Les officiers peuvent-ils être choisis en dehors des cadres des compagnies dressés par le Conseil de recensement? *Quid* si l'on renomme constamment les mêmes officiers? 22, 28 août; 12, 16 sept. — Lorsqu'un jury de révision a prononcé la nullité des élections d'une Compagnie, sa décision est-elle absolue? 22 déc. — Lorsque dans ce cas le préfet a décidé que les élus continueraient à remplir leurs fonctions jusqu'à décision du Conseil-d'Etat, peut-on leur refuser le service sans encourir de peine? 6 mars. — *Election* d'un étranger pour officier, 19 janv. — Annulation des élections d'une compagnie Rouennaise pour excès de pouvoir, 25 avril. — Est-ce injurieux un garde national que de l'appeler *bizet*, 22 nov. — Le chef de bataillon *diffamateur*, ne peut-il être poursuivi qu'après autorisation du Conseil-d'Etat, comme fonctionnaire public? 6 mars. — Une revue est-elle un service d'ordre et de sûreté? 27 avril, 25 juil. — *Quid* du refus de tirer le canon en mémoire de la révolution de juil.? 7 mars. — Le refus de service près la Cour des pairs est-il punissable? 23, 24 mai; 22 juin, 19 sept. — L'ordre d'assister à une cérémonie religieuse est-il légalement obligatoire? 31 oct. — Celui qui refuse un service d'ordre public pour la troisième fois dans l'année, mais avant que la seconde condamnation soit prononcée, doit-il être renvoyé en police correctionnelle? 30 mars. — Deux manquements de service, hors de tout, constituent-ils l'insubordination? 9 fév., 27 avril, 25 juil. — Est-ce insubordination ou manquement de service que de refuser de conserver son fournement pendant les sorties autorisées du poste? 28 déc. — Un capitaine peut-il, examinant la légalité des ordres de son colonel, les modifier? 8 mars. — Quand il n'y a pas de prison dans le lieu de la circonscription du Conseil de discipline, doit-on nécessairement commuer la peine en une amende? 10 janv. — Peut-on faire subir cette peine hors de la commune du délinquant? 31 juil. — Les chefs de la garde nationale sont-ils soumis aux réquisitions d'un commissaire centrale de police? 22 nov. — Le recours au Conseil-d'Etat peut-il avoir lieu sans l'intermédiaire d'un avocat aux Conseils? 17 nov. — Lorsqu'un membre du Conseil de discipline quitte la séance avant le prononcé du jugement, ce jugement est-il nul si le Conseil reste encore composé de cinq membres? 1er fév. — Suspension du commandant comte Léon, 6, 13, 23 fév. — Gardes nationaux assistant au convoi de deux de leurs chefs malgré des ordres supérieurs à *Clichy*, est-ce le tribunal correctionnel qui doit connaître de cette infraction? 23 mars. — Poste bloqué et injurié à *Raismes*, par un *parjuré*, 5 fév. — Refus de service du marquis de Puysegur, 4 juil. — Un gendre d'un bouquiniste, 31 août. — Garde national, emmenant sa famille en prison avec lui, 30 sept. — Conduit en prison à *Gex* et enchaîné, 7 oct. — Destination de la citadelle de *Lille*, pour l'exécution des peines, 16 oct. — Désappointement au sujet d'une amnistie attendue, 8 juil. — Sapeur outrageant un adjudant, 16 juil. V. *Outrages, Voies de fait*.

Garnier, substitut, 12 déc. — Garnier (Femme), 20 août. — *Garonne*, navire, 21 mai. — Gas (Marquis du), 12 nov. — Gastault, 31 déc. — Gasteau, 30 nov., 29 mars. — Gaskell (Edwin), 17 juil. — Gaspard, 30 avril. — Gaucher, 17 mai. — Gaudeau, 27, 30 mars. — Gaudens-Dubarry, 27 juil. — Gaudry, avocat, 15, 16 fév. — Gaudry (Dlle), 3 avril. — Gauthier de Savignac, 8 juil. — Gautier, 1er mai. — Gaveix, 31 août. — Gayrosse, 16 janv. — Gazan, 21 janv. — Gazon, 28 août, 11 sept. — Gelfaud (Femme), 25 sept. — Geney, 8 déc. — Gendarme sauté des flots par un déserteur, 8 juil. — Geneste, 5 juil., 24 juil. — Genet, 23 nov. — Genevay, 5, 8, 10, 11, 30 janv.; 28 fév., 26, 30 avril. — Gentil, 8 avril. — Gentil, commissaire de police, 31 janvier. — Gentil, substitut, 26 août. — Geoffroy, 8 nov. — Geoffroy (Femme), 31 oct. — Georges, 24 oct. — Géraldy, 12 déc. — Gérard, invalide, 18 fév. — Gérard, rentier, 26 janv., 24, 26 juil. — Gérard, traiteur, 21 oct. — Géraldy, 21 mai. — Gerbier, 17, 30 août. — Germain, 1er fév. — Germon, 15, 29 janv.; 24 juil. — Gérono, 25 oct. — Gérothwol, 5 nov., 9 avril. — Géroville, 30 août. — Gervais, maire, 12 sept. — Gervais, médecin, 13 mars. — Gervais, peintre, 14, 16 nov. — Gevelot, 18 sept., 1er oct. — Gewer (Dlle), 4 déc. — Gey (Femme), 31 août. — Giampietrini (Femme), 25 janv. — Giblais, 29 août. — Gibory, 2 mars. — Gilles, 2, 15 fév. — Gillet, électeur, 23 fév. — Gillet, président, 17 nov. — Gillet (Veuve), 12 sept. — Gillet de fer. Contestation sur sa résistance aux balles, 18 sept. — *Gineste* (Epoux), 25, 26, 28, 30 janv.; 8, 13 avril. — Girard, avocat, 16 janv. — Girard, employé, 28 nov. — Girard, substitut, 23 mai. — Girard, détenu d'avril, 12 juil. — Girard (Bois), 23 mai. — Girardin (Comte de), 24 nov. — Girardon, 20 déc. — Girardot, 6 déc. — Girard (Georges), 14 nov. — Girault, 16 nov., 10 janv., 18 mars. — Girodot, 28 nov. — Giroire, 20 avril. — Gironde, 31 janv., 29 mai. — Giroulet, 23 mars, 22 juil., 21 oct. — Gisquet, 20 juil., 22 juil. — Glandaz, avocat, 10 janv. — Glandaz, substitut, 3 9 août. — Glin, 2 janv. — Gobe-la-Lune, 29 oct. — Gobert, 21 mars, 18, 20 avril. — Goby, 18 mai. — Godard, abbé, 17 janv. — Godard, aubergiste, 14 sept. — Godard, cultivateur, 24 sept. — Godard, négociant, 30 oct. — Godefroy, 26 août. — Godefroy et Smison, 29 mars. — Godet (Femme), 13 déc. — Godquin, 27 mai. — Gody, 15 mai, 17, 28 avril. — Gotschy fils, et comp., 9 sept. — Goibail, 14 nov. — Goldstucker, 30 nov., 24, 25 juil. — *Gomme* (Traite de la). Procès au *Sénégal*, 29 juil. — *Gommier*, 29 mars. — Gonnard (Louise), 5 janv. — Gontard, 1er oct. — Gonthier (Veuve), 17 oct. — Goret-Colin, 13 août. — Gorges, commune, 7 sept. — Goriant, 21 fév. — Goudart, 26 mars. — Gouémont, V. *Pêche*. — Gouffé (Femme), 3 avril. — Goujet-Desfontaines, 22 nov., 17 avril. — Goujon, 22, 28 août; 12, 16 sept. — Goule (Céleste), 17 sept. — Goullier, 20 fév. — Goupy (Dlle), 17 janv. — *Goutières*. L'ordonnance du préfet de police de la *Seine* à ce sujet est-elle légale? 21, 22 nov.

Goy (Pierre), 31 août. — Goyon de Marcé, 28 mars. — *Grâces*, envers plusieurs détenus politiques du *Mont-St-Michel*, 29 déc. — Fille Zimmermann, 26 avril. — Petit, 4 juil. — Petit et Chevrier, 15 juil. — De la Serre, Rivière et Chapelier, *chouans*, 14 oct. — En *Angleterre*, Th. — Eastwood, 19 oct. — Dans le *Huttenberg*, au pied de l'échafaud, 7, 29 mai. — *Gradis* (De), 18 mai. — Grailhe, 21 déc. — Grammont (Duc de), 2, 3, 4, 5, 6, 15 avril. — Grand, boulanger, 21 mars. — Grand (Pierre), 14 nov., 2 fév., 13, 26 août. — Grand-Perrin, 21 sept. — Grand-Roqueblave, 19 mars. — Grandjean, 27 juil. — Grandpré, 10 juil. — Grant (Lord et Miss), 12 juil. — Granval (De), père et fils, 24 avril. — Granville, 25 avril. — Grattier (De), 12 déc. — Gravet (Veuve), 19 avril. — *Gravures*. Loi et ordonnance à leur sujet, 11 sept. — *Gravures obscènes*: Baquerie, 15 nov. — Jean, Auguste, 24 nov. — Un jeune homme, 6 déc. — Trouvées chez un ex-notaire, 20 déc. — Moynet, 14 mai. — Amillat, 15 mai. — Obstruant par leur exposition la voie publique à *Londres*, 19 nov., 6, 24 déc. V. *Contrefaçon, Librairie, Presse*. — *Gréa*, 21 août. — Greaves (Th.), 29 mars. — Gressier (Femme), 11, 15 juil. — *Greffier*. V. *Office et Officier ministériel, Commissaire-priseur*. — *Greffulhe*, 24 avril. — Grégoire, abbé, 12, 15, 16 fév. — Grégoire XVI, 28 août. — Grégory, 22 oct. — Grégory, 6 août. — Grelier, 31 janv. — Grellet-Dumazeau, 1er déc. — Griellier, 20 août. — Gremillon, 20 août. — Grenet, 30 mars. — Greuz, 8 déc. — Griboulet (Dlle), 16 janv. — Grifflite, 24 oct. — Grimaldi de Mouaco (Madame de), 15 mars. — Grimard, 21 mai. — Grimois, 24 oct. — Gridor, 15 janv. — Grondier-Chailly, 20 fév., 30 sept. — Gros (Succession), 16 juil. — Gros, Adier, Roman et Comp., 24 déc., 20 fév., 5, 8 août. — *Groslay*, commune, 9 avril. — *Grosse* (Seconde). Ne doit-elle pas être considérée comme première et affranchie des formalités prescrites pour l'obtenir quand la première a été annulée pour vice de forme? 8 avril. V. *Notaire*. — *Grosselin* (Epoux), 22 oct. — *Grossesse* simulée en Angleterre, 22 oct. — *Groult*, 11 sept. — Grovas, 20 nov. — Grulé, 30 nov. — Grune et Favereau (Dlles.), 15 janv. — Guastavino, 9 avril. — Gubian, 13 août. — Guéhéneuc (Comte de), 15, 19 fév. — Guenlard, 24, 25 janv. — Guénet, 13 sept. — Guénaux, 16 sept. — Guénot, 24 avril. — Guérin, avocat, 27 sept. — Guérin, juge, 1er déc. — Guérin, notaire, 3 août. — Guérin, substitut, 20 juil. — Guérin (Femme), 19 sept. — Guérin-Morel, 4 mai. — Guernisac (De), 18, 20 avril. — Guernon de Ranville, 22 mars. — Guereau (Femme), 12 mars. — Guerset (Josephine), 15 juil. — Guéry, 17 janv. — 20 juil. — Guesdon, 13 juil. — Guétri, 7, 9 fév.; 10 août. — Guichain, 15 juil. — Guibal, 1er janv. — Guibert et Comp., 24 janv. — Guichard, 15 janv. — Guichard (Epoux), 7 fév. — Guieu, 24 juil. — Guignard, 20 août. — Guigue, 16 juil. — Guignon, 28 mars. — Guibert (Femme), 7 oct. — Guibert de Pixéri-court, 25 fév., 15, 18, 20, 29 mars; 23 juil. — Guillard (Femme), 5, 7, 10, 15, 21 janv. — Guillaume, 9, 23 juil. — Guillemain, 6 mars. — Guillemineau, 5 fév. — Guillet, 21 janv. — Guillon et Bertrand, 22 janv. — Guillonet, 26 juil. — Guillot, abbé, 5 oct. — Guillot, avocat, 24 avril. — Guilloton, 16 mai. — Guillotte, 28 oct. — Guilmette, 19 sept. — Guiraudet, 10 sept. — Guiton, 24 avril. — Guyet, 16 mars. — Guyot et Stokeim, 28 août. — Guyot, 29 juil., 3, 4 oct. — Guyot, curé, 29 avril, 22 août. — Guyot, substitut, 27 avril.

Goy (Pierre), 31 août. — Goyon de Marcé, 28 mars. — *Grâces*, envers plusieurs détenus politiques du *Mont-St-Michel*, 29 déc. — Fille Zimmermann, 26 avril. — Petit, 4 juil. — Petit et Chevrier, 15 juil. — De la Serre, Rivière et Chapelier, *chouans*, 14 oct. — En *Angleterre*, Th. — Eastwood, 19 oct. — Dans le *Huttenberg*, au pied de l'échafaud, 7, 29 mai. — *Gradis* (De), 18 mai. — Grailhe, 21 déc. — Grammont (Duc de), 2, 3, 4, 5, 6, 15 avril. — Grand, boulanger, 21 mars. — Grand (Pierre), 14 nov., 2 fév., 13, 26 août. — Grand-Perrin, 21 sept. — Grand-Roqueblave, 19 mars. — Grandjean, 27 juil. — Grandpré, 10 juil. — Grant (Lord et Miss), 12 juil. — Granval (De), père et fils, 24 avril. — Granville, 25 avril. — Grattier (De), 12 déc. — Gravet (Veuve), 19 avril. — *Gravures*. Loi et ordonnance à leur sujet, 11 sept. — *Gravures obscènes*: Baquerie, 15 nov. — Jean, Auguste, 24 nov. — Un jeune homme, 6 déc. — Trouvées chez un ex-notaire, 20 déc. — Moynet, 14 mai. — Amillat, 15 mai. — Obstruant par leur exposition la voie publique à *Londres*, 19 nov., 6, 24 déc. V. *Contrefaçon, Librairie, Presse*. — *Gréa*, 21 août. — Greaves (Th.), 29 mars. — Gressier (Femme), 11, 15 juil. — *Greffier*. V. *Office et Officier ministériel, Commissaire-priseur*. — *Greffulhe*, 24 avril. — Grégoire, abbé, 12, 15, 16 fév. — Grégoire XVI, 28 août. — Grégory, 22 oct. — Grégory, 6 août. — Grelier, 31 janv. — Grellet-Dumazeau, 1er déc. — Griellier, 20 août. — Gremillon, 20 août. — Grenet, 30 mars. — Greuz, 8 déc. — Griboulet (Dlle), 16 janv. — Grifflite, 24 oct. — Grimaldi de Mouaco (Madame de), 15 mars. — Grimard, 21 mai. — Grimois, 24 oct. — Gridor, 15 janv. — Grondier-Chailly, 20 fév., 30 sept. — Gros (Succession), 16 juil. — Gros, Adier, Roman et Comp., 24 déc., 20 fév., 5, 8 août. — *Groslay*, commune, 9 avril. — *Grosse* (Seconde). Ne doit-elle pas être considérée comme première et affranchie des formalités prescrites pour l'obtenir quand la première a été annulée pour vice de forme? 8 avril. V. *Notaire*. — *Grosselin* (Epoux), 22 oct. — *Grossesse* simulée en Angleterre, 22 oct. — *Groult*, 11 sept. — Grovas, 20 nov. — Grulé, 30 nov. — Grune et Favereau (Dlles.), 15 janv. — Guastavino, 9 avril. — Gubian, 13 août. — Guéhéneuc (Comte de), 15, 19 fév. — Guenlard, 24, 25 janv. — Guénet, 13 sept. — Guénaux, 16 sept. — Guénot, 24 avril. — Guérin, avocat, 27 sept. — Guérin, juge, 1er déc. — Guérin, notaire, 3 août. — Guérin, substitut, 20 juil. — Guérin (Femme), 19 sept. — Guérin-Morel, 4 mai. — Guernisac (De), 18, 20 avril. — Guernon de Ranville, 22 mars. — Guereau (Femme), 12 mars. — Guerset (Josephine), 15 juil. — Guéry, 17 janv. — 20 juil. — Guesdon, 13 juil. — Guétri, 7, 9 fév.; 10 août. — Guichain, 15 juil. — Guibal, 1er janv. — Guibert et Comp., 24 janv. — Guichard, 15 janv. — Guichard (Epoux), 7 fév. — Guieu, 24 juil. — Guignard, 20 août. — Guigue, 16 juil. — Guignon, 28 mars. — Guibert (Femme), 7 oct. — Guibert de Pixéri-court, 25 fév., 15, 18, 20, 29 mars; 23 juil. — Guillard (Femme), 5, 7, 10, 15, 21 janv. — Guillaume, 9, 23 juil. — Guillemain, 6 mars. — Guillemineau, 5 fév. — Guillet, 21 janv. — Guillon et Bertrand, 22 janv. — Guillonet, 26 juil. — Guillot, abbé, 5 oct. — Guillot, avocat, 24 avril. — Guilloton, 16 mai. — Guillotte, 28 oct. — Guilmette, 19 sept. — Guiraudet, 10 sept. — Guiton, 24 avril. — Guyet, 16 mars. — Guyot et Stokeim, 28 août. — Guyot, 29 juil., 3, 4 oct. — Guyot, curé, 29 avril, 22 août. — Guyot, substitut, 27 avril.

Goy (Pierre), 31 août. — Goyon de Marcé, 28 mars. — *Grâces*, envers plusieurs détenus politiques du *Mont-St-Michel*, 29 déc. — Fille Zimmermann, 26 avril. — Petit, 4 juil. — Petit et Chevrier, 15 juil. — De la Serre, Rivière et Chapelier, *chouans*, 14 oct. — En *Angleterre*, Th. — Eastwood, 19 oct. — Dans le *Huttenberg*, au pied de l'échafaud, 7, 29 mai. — *Gradis* (De), 18 mai. — Grailhe, 21 déc. — Grammont (Duc de), 2, 3, 4, 5, 6, 15 avril. — Grand, boulanger, 21 mars. — Grand (Pierre), 14 nov., 2 fév., 13, 26 août. — Grand-Perrin, 21 sept. — Grand-Roqueblave, 19 mars. — Grandjean, 27 juil. — Grandpré, 10 juil. — Grant (Lord et Miss), 12 juil. — Granval (De), père et fils, 24 avril. — Granville, 25 avril. — Grattier (De), 12 déc. — Gravet (Veuve), 19 avril. — *Gravures*. Loi et ordonnance à leur sujet, 11 sept. — *Gravures obscènes*: Baquerie, 15 nov. — Jean, Auguste, 24 nov. — Un jeune homme, 6 déc. — Trouvées chez un ex-notaire, 20 déc. — Moynet, 14 mai. — Amillat, 15 mai. — Obstruant par leur exposition la voie publique à *Londres*, 19 nov., 6, 24 déc. V. *Contrefaçon, Librairie, Presse*. — *Gréa*, 21 août. — Greaves (Th.), 29 mars. — Gressier (Femme), 11, 15 juil. — *Greffier*. V. *Office et Officier ministériel, Commissaire-priseur*. — *Greffulhe*, 24 avril. — Grégoire, abbé, 12, 15, 16 fév. — Grégoire XVI, 28 août. — Grégory, 22 oct. — Grégory, 6 août. — Grelier, 31 janv. — Grellet-Dumazeau, 1er déc. — Griellier, 20 août. — Gremillon, 20 août. — Grenet, 30 mars. — Greuz, 8 déc. — Griboulet (Dlle), 16 janv. — Grifflite, 24 oct. — Grimaldi de Mouaco (Madame de), 15 mars. — Grimard, 21 mai. — Grimois, 24 oct. — Gridor, 15 janv. — Grondier-Chailly, 20 fév., 30 sept. — Gros (Succession), 16 juil. — Gros, Adier, Roman et Comp., 24 déc., 20 fév., 5, 8 août. — *Groslay*, commune, 9 avril. — *Grosse* (Seconde). Ne doit-elle pas être considérée comme première et affranchie des formalités prescrites pour l'obtenir quand la première a été annulée pour vice de forme? 8 avril. V. *Notaire*. — *Grosselin* (Epoux), 22 oct. — *Grossesse* simulée en Angleterre, 22 oct. — *Groult*, 11 sept. — Grovas, 20 nov. — Grulé, 30 nov. — Grune et Favereau (Dlles.), 15 janv. — Guastavino, 9 avril. — Gubian, 13 août. — Guéhéneuc (Comte de), 15, 19 fév. — Guenlard, 24, 25 janv. — Guénet, 13 sept. — Guénaux, 16 sept. — Guénot, 24 avril. — Guérin, avocat, 27 sept. — Guérin, juge, 1er déc. — Guérin, notaire, 3 août. — Guérin, substitut, 20 juil. — Guérin (Femme), 19 sept. — Guérin-Morel, 4 mai. — Guernisac (De), 18, 20 avril. — Guernon de Ranville, 22 mars. — Guereau (Femme), 12 mars. — Guerset (Josephine), 15 juil. — Guéry, 17 janv. — 20 juil. — Guesdon, 13 juil. — Guétri, 7, 9 fév.; 10 août. — Guichain, 15 juil. — Guibal, 1er janv. — Guibert et Comp., 24 janv. — Guichard, 15 janv. — Guichard (Epoux), 7 fév. — Guieu, 24 juil. — Guignard, 20 août. — Guigue, 16 juil. — Guignon, 28 mars. — Guibert (Femme), 7 oct. — Guibert de Pixéri-court, 25 fév., 15, 18, 20, 29 mars; 23 juil. — Guillard (Femme), 5, 7, 10, 15, 21 janv. — Guillaume, 9, 23 juil. — Guillemain, 6 mars. — Guillemineau, 5 fév. — Guillet, 21 janv. — Guillon et Bertrand, 22 janv. — Guillonet, 26 juil. — Guillot, abbé, 5 oct. — Guillot, avocat, 24 avril. — Guilloton, 16 mai. — Guillotte, 28 oct. — Guilmette, 19 sept. — Guiraudet, 10 sept. — Guiton, 24 avril. — Guyet, 16 mars. — Guyot et Stokeim, 28 août. — Guyot, 29 juil., 3, 4 oct. — Guyot, curé, 29 avril, 22 août. — Guyot, substitut, 27 avril.

H... de Landerneau, 19 sept. — Habran, 19, 30 nov. — Hacot, 9 avril. — Haquart, 30 mars, 20 avril, 27 juil. — Hacqueville (D'), 29 mars. — Hadin (Fanny), 4 fév. — Haentjens et Comp., 2, 23 mai. — Hamel (Veuve), 24 juil. — Hamelin, 30 août. — Hamelin, procureur du Roi, 26 août. — Hamilton, 6 sept. — Hamot, 31 déc. — Hardouin, 5 nov. — Hardouin-Dupare, 13 fév. — Harel, 18, 22 déc., 26 avril. — Harel, négociant, 17 juil. — Harlaux, 29 août. — Harvey et Comp., 15 juil. — Haton, 19 fév. — Hatte de Chevilly (Dlle.), 17 juil. — Haupois, 1er janv. — Hausselle, 22 mai. — Havalard, 16 janv. — Havin, 23 mai. — Haymann, 7 fév. — Hédoquin, 10 sept. — Héland (D'), 11 fév. — Hélie (Faustine), 5 mars, 1er août. — Hélie (Dlle.), 3 sept. — Héloin, 25 janv., 2 fév., 10 sept. — Hély-d'Oissel, 2, 12 fév. — Hénauld, 12 juil. — Hennebert, 20 avril. — Henriette (Dlle.), 27 déc. — Henrion, 12 déc., 28 août. — Henry (Pierre), 20 mai. — Henry (Vins), 14 déc. — Henry fils, substitut, 19 fév. — Hérard (Dlle.), 10 mai, 7 juil. — Herbel, 31 déc. — *Herbes* du pré d'un président coupées pas des enfans, 23 mars. — *Herbin*, 31 janv. — Heriot, 11 avril, 4 sept. — Hermé-Duquesne, 23 juil. — Hermosa (Marquis de), 12 déc. — Heroult-Lafontaine, 7 mars, 9 sept. — Herrout, 9 août. — Hersant (Virginie), 22 nov. — Hervé, 9, 27 août. — Hery, 12 mars, 23 août, 28 oct. — Héty, 4 janv. — Heudet (Femme), 25 oct. — Heudebert, 27 déc. — Héveau, 8 août. — Higgins, 15 nov. — Hilaire, 29 août. — Hingray, 18 avril. — Hinussall, 7 sept. — Hivbarne, 12 juil. — Hivox, 23 oct. — Hochet, 21 fév. — Hodien, 26 août. — Hoguer, 23, 24 sept. — Hollinger (Femme), 9, 28 oct. — *Homicides* par imprudence. Fouquet, cocher d'omnibus, 19 nov. — La diligence de *Chartres*, 2 janv. — Micolier, voiturier, 12 janv. — La voiture de la comtesse D..., 16 fév. — Paquier et Petit, conducteur de diligence, 26 fév. — Pierre et Lorient, conducteurs de Dames-Blanches, 5 mars, 5 juil. — Un médecin: lavement d'acétate de morphine à un enfant, 5 déc. — Autre lavement, un médecin et un pharmacien belges, 31 mai. — Hardy; à la chasse, 12 janv. — Des chasseurs; à *Parthenay*, 20 avril. — Médecin père et fils (23,000 fr. de dommages-intérêts), 7 fév. — Lebreton, infirmier, 28 fév. — Des bouchers à *Brest*, 7 mars. — Une nourrice de *Condé-sur-Iton*, 8 mars. — Le capitaine du *Brillant*, 16 mars. — Femme Michant, gardeuse d'enfants, 28 mars. — Un enfant en jetant une pierre, 18 avril. — Garnier, 28 mai. — S..., envers un orphelin de juillet, 25 juil. — P..., officier de santé, 6 juil. — A cause d'un ponceau mal établi à *Corbevoie*, 20 juil. — Un ouvrier en essayant un pistolet, 22 juil. — Rilet, donanier, 30 juil. — De la fille du geolier de *Falaise*, 5 sept. — Sloots, 9 sept. — Un jeune homme à *Rouen*, 23 sept. — *Homologation*. V. *Liquidation*. — *Honey* (Isabelle), 30 oct. — Hôpital, 18 mars. — Horson, 30 oct. — *Hospices*. Lorsqu'une ordonnance contradictoire interprétative de la loi de 1814 leur a enlevé un domaine qui leur avait été abandonné, mais dont la valeur excédait celle des biens dont on les avait dépouillés révolutionnairement, cette ordonnance peut-elle aujourd'hui être attaquée comme inconstitutionnelle? 4 déc. — Le ministre commet-il un excès de pouvoir lorsqu'il refuse de sa seule autorité à un hospice l'autorisation d'accepter un don manuel? 17 janv. — Peuvent-ils comprendre dans les effets mobiliers de ceux qui y décèdent une inscription de rente, 1er mars. — Est-ce le préfet en conseil de préfecture qui peut juger s'ils ont droit au prélèvement du quart ou du dixième des recettes d'un spectacle? 18 mai. — Leur suffit-il de prouver la recette des arrages de leurs rentes par leurs registres pour éviter leur prescription? 13 sept. — Peut-on y admettre le cachot pour punition des vieillards? 24 juil. — Procès entre ceux de *Brest* et de la marine, 19 août, 16 oct. V. *Injures*. — *Hostein* (Dlle.), 16 mars. — Hottermann, 21 fév. — Hottot, 8 déc. — Houdard, 19 mars. — Houin (Dlle.), 26 juil. — Hourtade, 17 août. — Howard (Annah), 4 oct. — Hozier (Femme D'), 15, 16 juil. — Huart (D'), 1er oct. — Hubbard, 21 janv. — Hubignon, 2 fév. — Huby, 8 déc. — Huet (Louis), 1er juil., 13 août. — Huet, meunier, 4 oct. — Hugnet, 10, 11 avril. — Hugon, 1er déc. — Huillard, 25 avril.

Huis-Clos. Un interprète peut-il être nommé pendant sa durée sans l'ouvrir les portes de l'audience? 26 déc. — *Huissiers*. Peuvent-ils vendre les récoltes sur pied concurrentement avec les notaires quand ces ventes ont lieu sur comptant? 13 août. — Sont-ils tenus, sous peine d'amende, de faire des copies correctes des pièces, jugemens et arrêts qu'ils sont chargés de signifier? 15 août. — Celui chargé de faire un *protêt* est-il responsable de son défaut de dénonciation? 18 mars. — Formation de leur chambre? 4 nov. — Disparition de *Eerville* à *Dieppe*, 11 mars, 13 juil. — Poursuivi pour n'avoir pas remis des actes personnellement, 2 août. — Faux bruit sur l'augmentation de leur nombre à *Paris*, 5 oct. — Condamné pour signification hors de son ressort, faite à une *perpétration forcée, Licitation, Officier ministériel, Saisie-brandon*. — *Humard* (Veuve), 14 sept. — Humbert, 5 juil. — Hunt, 10 sept. — Hunter et Comp., 2, 24, 25, 26 janv. — Hunter (Dlle.), 7 sept. — Hurlupé de Ligny, 29 oct. — Huvé, 6 mars, 22 août. — *Hypothèque conventionnelle*. Peut-elle être conférée par acte unilatéral, et suffit-il, pour qu'il y ait contrat lié avec le créancier, que l'inscription ait été prise en son nom? 3 juil. — L'élection de domicile de la part du créancier dans le bordereau d'inscription est-elle exigée à peine de nullité? 7 janv. — Le tiers détenteur, qui ne théorise, est-il également *subrogé* dans les droits et actions de ce créancier, non seulement contre son vendeur, mais encore contre les tiers, et notamment contre l'acquéreur d'un autre immeuble grevé de la même créance au paiement de laquelle ce dernier s'est allié leurs obligé personnellement? 14 juil. — Celle prise par un créancier hypothécaire pour le montant de ses frais de mise à exécution n'est-elle valable que lorsqu'elle comprend l'évaluation de ces frais? 6 sept. — *Hypothèques légales*. La réduction de celle d'un mineur peut-elle être prononcée par jugement rendu sur requête et en l'absence du subrogé-tuteur? 5 nov. — Celle de la femme pour sa dot, sur les biens de son mari, doit-elle continuer de subsister en faveur de ses héritiers après liquidation, lorsque l'usufruit en a été réservé au mari par le contrat de mariage? 6 déc. — Une femme peut-elle prendre part au prix d'un immeuble, bien que son hypothèque légale ait été purgée à défaut d'inscription dans les deux mois de l'affiche de la vente? 28 déc. — N'y a-t-il que les biens acquis à titre onéreux, depuis le mariage d'un commerçant, qui en soient affranchis? — *Quid*, de ceux recueillis à titre successif, 11, 25 avril. V. *Administration, Avoués, Faillite, Privilège, Provision, Travaux publics, Succession*. — *Hyer*, procureur du roi, 22 octobre.

Identité. Cette question à l'égard d'un individu condamné par contumace, doit-elle être jugée par la Cour d'assises sans assistance du jury? 8 janv. — *Imberbis*, 24 août. — Imbert, 22 oct. — Imbert (Femme), 17 nov., 20 mars, 30 avril. — *Imprimerie clandestine*. V. *Affiches*. — *Imprimeur* condamné à 5,100 fr. d'amende pour une contravention de dépôt, et d'indication de nom d'auteur, 13 avril. V. *Journaux*. — *Impuissance*. Réclamation à un juge-de-peace pour la faire cesser, 17 janv. — *Incendies*. Lorsque le jury répond que la maison incendiée n'était pas habitée, peut-on appliquer une peine, s'il n'a pas été interrogé sur le préjudice qui aurait été causé à autrui? 9 janv. — Le locataire, pour échapper à la responsabilité, peut-il être admis à faire preuve de la possibilité des exceptions de l'art. 1733 du Cod. civ.? 23 oct. — Dommages-intérêts demandés pour celui de la Gaîté, 15, 18, 20, 29 mars, 2 août. — Contestation sur l'indemnité accordée aux habitants d'*Yutz*, 3 avril. — Dommages-intérêts réclamés pour un magasin d'huile, 3 juil. — Sauvetage de la guillotine à *Caen*, 23 mai. — Singuliers jugemens, à ce sujet en *Saxe*, 2 juil. — Incendie d'une statue de la Vierge, 14 nov. — De l'hôtel Boufflers près la *Rotonde du Temple*, 4 déc. — Dans la forêt de *Vidame-Séguin*, 25 déc. — De ses meubles par un locataire, 8 janv. — Du théâtre de la Gaîté (Collectes à ce sujet), 22, 23 fév., 2, 14, 23 mars; 23 juil. — Dans une étude d'avoué à *Gien*, 19 mars. — Des propriétés d'un juré, 8 mai. — rue *Mazarine*, 8, 13 mai. — Accusation contre St-Pierre, 24 juil. — D'une voiture à *Paris*, 4 sept. — A *Hampigny*, 23 avril. — A *Envermeu*, 21 oct. — Ducot, sourd-muet de six ans, 24 nov. — Palmer, agent de police anglais, monumane, 4 janv. — Dhédin (Involontaire), 7 janv. — Baujouin et Lavoisy, 20 fév. — Woiseux, 23 fév. — Waudregon, 4 mars. — Cazemajor-Begarrie et Campagne, 4 mars. — Ledru, élève de l'hospice d'*Arras*, 17 mai. — Femme Mercy (Menaces), 18 mai. — Callet et Grimaud frères, 28, 31 mai; 2, 6, 26 juil.; 12 juillet, 24 sept., 3, 16 oct. — Dehors, Lefebvre, berger et fille Plaisance, 5, 6, 12, 13 juil.; 8 août. — Deude dit Fontaine, 13, 14 juil. — Femme Lefebvre, 25 juil. — Une orpheline du choléra, 25 juil. — Dupreche, 26 juil., 16 octobre. — Després et Boskaert, 29 juil. — Chuchut, 21 août. — Lefebvre (Augustin), dénoncé par sa femme, 29 août. — Jeanne et Françoise Galin, 2 sept. — Joséphine Duchemin, 9 sept. — Dupuis, à *Moulins*, 12, 14 sept. — Prunel, meunier, 19 sept. — *De leurs propres maisons*. — Ladet, 9 janv. — Devauchelles, 21 janv. — Alexis Besset, 7 mars. — Pillet, 27 juil. — *Inchindi*, 6, 25 juil. — *Indemnités*. V. *Bail, Colons, Démolition, Emigrés, Liste civile, Récoltes, Tabac*. — *Indiens*. Chef et sa famille à *Londres*, 13, 17, 22 avril, 14 mai. — *Infanticides*. La question de suppression d'un enfant mort peut-elle être substituée à cette accusation? 9 fév., 2 mars, 12 juil. — La question de discernement peut-elle être posée en cette matière? 10 août. — Célestine Fiévet, 12, 13, 30 nov.; 6 déc., 23 fév. — Séraphine Lefebvre et Eloy Legros, 15 nov., 1er déc. — Virginie Huet, 17 nov. — Marie Bourdon, 10 janv. — Elisabeth, Zimmermann, 2 mars,

avril. — Famille Bajant, 20 mai. — Un serpent envers un prédicateur, 11 oct. — Joannès, à l'occasion de Fieschi, 28 oct. — *Envers la force publique*, pour un cabriolet, 13 mai. — Boc et Schneider, 13 mai. — Agnesa, Luiger et Cochet, 31 mai. — *Par des militaires* envers supérieurs : Tessier, sergent, 25 mars. — Canu, 26 août. — Mathay, 18 sept. — *V. Diffamation.*
Inscription sciliciteuse sur des gants de fleurets, 17 août.
Insoumission. *V. Désertion.*
Institution. A-t-il une action contre les mineurs pour les frais de leur éducation, lorsque les parents ont eu la jouissance légale des biens dont les revenus ne suffisaient pas à l'entretien des enfants auxquels ils appartiennent? 20 août.
Instruction criminelle. *V. Accusation.*
Insoumission au collège d'Amiens, 19 fév., 5 mars. — *V. Insoumission.* *Rebellion.*
Insurrection de la Martinique, 21, 23, 24, 28 nov.; 1^{er} janv. — *St. Pélagie*, 21 janv., 18, 25, 27, 28 fév.; 1^{er}, 13 mars; 5 avril. — *Contre le paiement des dimes en Irlande*, 14 janv. *V. Mutineries.*
Interdiction. Celle prononcée en pays étranger doit-elle être admise en France? 10, 17, 19, 24 janv. — Le jugement qui la prononce en chambre du conseil est-il valable? 4 mars. — Provoquée par un fils contre sa mère (Vatel), 27, 30 nov.; 1^{er}, 22, 25, 27 déc. — Interdit prenant inscription hypothécaire en vertu d'un arrêt qui le condamne, 28 mars. — Observation sur une remise d'audience à ce sujet, 13 mai. — Thénauld, 22 déc. — *V. Lettre-de-change.*
Intérêts. Ceux moratoires résultant de jugements se prescrivent-ils par cinq ans? 18 mai, 29 août. — *V. Emigrés.*
Interrogatoire. Celui qui doit subir préliminairement tout accusé dès son entrée à la prison de la Cour d'assises, peut-il en vertu de délégation du président être fait par le juge qui a instruit l'affaire? 22 déc.
Intervention. Lorsqu'une demande tendant à cette fin a été formée par requête d'avoué à avoué à l'égard de quelques parties en cause, et par exploit d'assignation à l'égard d'autres parties qui n'ont pas d'avoué, le défaut de la part de celles-ci donne-t-il lieu à l'application de l'art. 153, C. pr.? 11 janv. — *V. Contre-Lettre, Faillite.*
Inventaire. La reconnaissance qu'on a fait d'une dette, dispense-t-elle de représenter le titre? 31 juill. — Les héritiers de la femme légataire de son mari, décédée avec lui dans un même événement, peuvent-ils invoquer des présomptions de survie et procéder seuls à l'inventaire? 1^{er}, 2 oct. — *V. Scellés.*
Irigoyen, 17 août. — Irma (Demoiselle), 6 sept. — *Isle-sur-Mermande*, commune, 26 sept. — Isnardi, 12, 13 avril. — Isot, 10 déc., 15 août. — Issac, 4 juin. — Issarchon, 8 janv. — Issautier, 28 sept., 13 avril.
J.
J... conseiller, 8 janv. — *J...* (Grains), 21 déc. — Jac, 21 déc. — Jackson, 29 janv. — Jacob (Bois), 14 déc. — Jacob (Jos.), 5 janv. — Jacotte (Fille), 5 mars, 5 juin. — Jacquemard, 27 nov. — Jacquemin, 4, 8 mars. — Jacques II, drame, 4, 6 fév.; 8, 18 juill. — Jaquet, 6 sept. — Jacquinet-Godard, 10 juill. — Jadu, 25 déc. — Jaffard, 1^{er} déc. — Jail, 20 août. — Jailloux, 23 mars. — Jal, 15 mars, 15 août. — Jamet, 10 sept. — Jamin, 22 juill. — Janet (Femme), 28 sept. — Janin, 24 janv., 25 avril. — Jansse, 10 janv. — Jarry, 9 août. — Jarsain, 30 juill. — Jaubert, 15 oct. — Jaudeau, 2 avril. — Jauffroy (De), 19 avril. — Jauge, 1^{er}, 29 nov. — Jaullain, 4 mars. — Jauve (Ve), 21 déc. — Javal frères, 16 mai. — Javanx, 31 déc. — Jean Bonhomme, 10 nov. — Jeandon (Madeline), 13 août. — Jeanne, 3 nov., 24 juill., 9 août. — Jeanne (Femme), 5 sept. — Jeannequin, 3 avril. — Jean-Pierre, 17 juill. — Jeathon, 4 déc. — Jennesson, 12 juin. — Jesse-Oldfield, 21 août. — Jennifroy, 7 mars.
Jeux (Femme des). A-t-elle droit à des dommages-intérêts pour la fermeture forcée de ses établissements, à la suite des journées de juillet? 3 juin. — 24 avril. — *Maisons de jeux*: à Ladouze, Cluzeau-Dubouquet, 5, 18 mars. — A Londres, Retter et Abbott, 8 août. — Entrepreneurs pendus à la Louisiane, 29 août. — Lettre circulaire à leur sujet du procureur-général d'Aix, 25 janv. — *Jeux prohibés sur la voie publique*: Morel et Marsin, 14 nov. — Joseph-Isaac, 14 mai. — Desperriers, à Reims, 16 sept. — Elisabeth Deschamps (La couturière), 7 oct. — *V. Faillite, Justice populaire.*
Joannès, 20 avril. — Jobeleau, 7 mai. — Joffrés, 8 oct. — Jolivet, cocher, 10 janv. — Jollais, 14 sept. — Jollivet, 8 janv. — Jolly, médecin, 27 déc. — Joly, substitut, 27 avril. — Joneours, 10 nov. — Jone, 15 nov., 17 août. — Jordan, 1^{er} nov. — Joseph, 22 oct. — Josse, juge, 16 juill. — Josse (Femme), 19 sept. — Josselin (De), 9 sept. — Josseland, 21 janv., 26 juin. — Jossot, 4 juin. — Jossier (Marie), 22 avril. — Joutanne (Ve), 15 juill. — Jourard, 16 avril. — Joulfray (Mines du), 8 mai. — Jouquenaux, 22 nov. — Jourdain d'Héricourt, 14 nov. — Jourdan, maréchal de France, 21 fév.
Journaux. Les Cours royales ont-elles, en matière de délit de presse, le droit absolu d'apprécier les faits? 5, 6 nov. — La Cour de cassation est-elle apte à apprécier l'article incriminé et à le comparer avec le texte des lois? 3 mai. — Peut-on forcer un imprimeur à continuer l'impression d'un journal? 5 janv. — Peut-on exiger de lui le dépôt préalable de circulaires, à l'effet de faire renouveler l'abonnement d'un journal? 22 janv. — *Quid* au sujet d'annonces extraites d'un journal pour qui ces formalités ont été remplies? 27 fév. — Lorsque le dépôt du journal n'a pas lieu par suite de circonstances imprévues, le gérant est-il passible d'une condamnation? L'excuse de bonne foi peut-elle être admise? Tous les gérants doivent-ils comparaître devant le tribunal? 18, 25 fév.; 23 avril. — Quand commence la publicité d'un journal relatif aux colonies, imprimé et publié à Paris? 14 mars. — Lorsqu'un journal qui a changé de titre, reproduit son article incriminé dans celui qu'il remplace, y a-t-il délit? 7 mai. — Dans quel cas un supplément est-il exempt du timbre? 13 avril. — La publication par *suppléments* des débats d'une session de Cour d'assises, est-elle soumise au même droit de timbre que les journaux? 16 avril. — L'opposition à une contrainte de paiement de timbre, lorsqu'on prétend n'y être pas soumis, doit-elle être jugée en audience ordinaire? 11 avril. — Peut-on, en cette matière, accorder judiciairement un délai pour payer des amendes? 4 juin. — Le droit de poste sur les journaux est-il fixe et invariable, ou doit-il être doublé pour les journaux qui excèdent 30 décimètres en carré? 21 juin, 5 juill. — Un gérant peut-il se faire représenter devant une Cour d'assises par un mineur? 24 juin. — Après un acquittement pour diffamation, peut-on condamner le journal prévenu à des dommages-intérêts envers le plaignant? 1^{er} janv., 28 fév. — Un sténographe est-il un rédacteur, ou un simple employé révoquant à volonté? 6 juill. — Peut-on les forcer à insérer des réponses injurieuses pour eux, et outrageantes pour l'état? 17 août, 12 sept. — Refus d'insertion d'une lettre de la préfecture par la Gazette de France et la Quotidienne, 15 avril. — *Dépôt* demandé du numéro d'un journal qui n'avait point paru, 11 mars. — Aventures du courrier d'un journal anglais, 17 juill. — Demandes respectives de dommages-intérêts entre journaux anglais, publiés en France, et au sujet d'un prospectus, 18 oct. — Cordonnier, gérant du Charivari, 29 oct. — Première insertion dans le Courrier Français réclamée par l'auteur, en vertu de la loi de 1835, 3 oct. — *Poursuites contre ou entre journaux*: Affiches (Petites), 4 mars. — *Ami de la Charte*, 3 juill., 14 sept. — *Ami de la Religion*, 19 fév. — *Ami de la Vérité*, 21 nov., 23 mars. — *Le Bon Sens*, 12 août, 24, 29 oct. — *Brid'Oison*, 30 nov., 16 janv., 15 mars, 7 mai, 4 juin. — *Bulletin universel*, 3 déc. — *Cabinet de Lecture*, 21 juin, 5 juill. — *Censeur*, 29 déc., 2 avril. — *Charivari*, 6 nov., 10 déc., 15 janv., 18, 25 fév.; 11, 22 mars; 16, 23 avril; 5, 29 oct. — *Courrier des Ardennes*, 8 oct. — *De l'Isère*, 17 août. — *De la Sarthe*, 23, 30 mars, 3 oct. — *Des Théâtres*, 2 fév. — *La Dominicale*, 19 fév. — *Echo Français*, 12 nov. — *Du Nord*, 16, 19 oct. — *Du Peuple*, 9 nov., 27 juill., 19 oct. — *Du Var*, 28 fév. — *De Véron*, 8 juin, 15 juill. — *Eclair* de la Méditerranée, 1^{er} janv.

— *Election*, 6 sept. — *Emancipateur*, 16, 19 oct. — *Estafette*, 28 janv. — *Extra-Muros*, 1^{er} oct. — *Faédrene Lander (Patrie)*, 19 mars. — *Feuille du Commerce de Marseille*, 1^{er} oct. — *Figaro*, 16 sept. — *La France*, 27 fév., 20 mars, 7 mai, 11 juill., 24 oct. — *Fraser's Magazine*, 6 déc. — *Galignani's Messenger*, 18 oct. — *Gazette de Bretagne*, 1^{er} déc., 9 janv., 19 fév. — *De France*, 12, 28 nov.; 15 déc., 14 janv.; 11 fév., 26 mars, 3 mai, 11 juill., 10, 17 août; 18, 19 sept.; 8 oct. — *Du Bas-Languedoc*, 2 mars. — *De Metz et de Lorraine*, 5, 6 nov. — *De l'Ouest*, 9 janv. — *Du Périgord*, 9 sept. — *Des Tribunaux*. Réponses au sujet de l'attentat du 28 juill.: au *Réformateur*, 2, 3, 5, 12 août; au *Journal de Paris*, 9, 10 août; à la *Société nationale de l'Agriculture et du Commerce*, 30 sept.; affaire Fournet de Marsilly, 12 sept., caractères neufs, 19 oct. — *Gleaner*, 16 août. — *Globe universel*, 12 août. — *Gratis*, 27 fév. — *Indépendant des Deux-Sèvres*, 9 nov., 3 oct. — *Journal des Anecdotes*, 11 avril. — *Des Connaissances utiles*, 21 juin, 5 juill. — *Le Légitimiste*, 11 janv. — *Libéral*, 16, 19 oct. — *London's and Paris Courier*, 18 oct. — *Messenger du Nord*, 12 avril. — *La Mode*, 13 avril. — *Moniteur des Campagnes*, 22 nov., 4, 12 déc. — *Musée des Familles*, 21 juin, 5 juill. — *National* de 1834, 9, 12, 14 nov.; 12, 13, 14, 17, 24 déc.; 28, 31 janv.; 26 fév., 7 mars, 28 mai. — *Occitanique*, 3, 21 déc. — *Observateur de Sainte-Pélagie*, 12 nov. — *La Patrie*, 13 juill. — *Le Patriote*, 5 janv. — *De Lisieux*, 1^{er} déc. — *Du Puy-de-Dôme*, 8 mars, 24 août. — *Peuple Souverain*, 1^{er} oct. — *Le Portier*, 4 mars. — *Précurseur*, 30 mars, 21 août. — *Presse Libre*, journal danois, 19 mars. — *Propagateur du Pas-de-Calais*, 4 sept. — *Quotidienne*, 14 nov., 1^{er} déc., 21, 23, 26 mars; 11 mai, 13 juin, 11 juill., 12 août, 11, 14, 15, 29, 30 octobre. — *Réformateur*, 13 mars, 24, 25, 27, 30, 31 mai; 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 20 juin; 22 juill., 13, 19, 28 août; 4, 17, 21, 24, 25, 26, 27, 28 sept.; 8, 17, 19, 28 oct. — *Rénovateur*, 17 août, 19 sept. — *Réparateur*, 19 juill. — *Revue des Colonies*, 14 mars. — *The Satirist*, 14 oct. — *The Times*, 16 fév. — *Tribune*, 5, 30 nov.; 12, 28 déc.; 11, 30 janv.; 27 mars, 10, 26 avril; 11, 30, 31 mai; 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 13, 24 juin; 16 juill., 25 sept. — *Univers Religieux*, 19 fév. — *Le Vendéen*, 19 oct. — *Le Voleur*, 21 juin, 5 juill. — *V. Amendes, Cautionnement, Diffamation, Loterie, Poste aux Lettres, Souscription.*
Jousselin, 5 nov., 27 août. — *Jouve*, 31 mai. — *Jouvenon (Victoire)*, 27 août. — *Jouvenot, traiteur*, 13, 23 mai. — *Joyaux*, 13 sept. — *Joye*, 4 nov. — *Jubier*, 2 juin.
Juge de paix injuriant un justiciable, 2 oct.
Jugement. Celui d'un juge de paix qui énonce qu'il a été rendu au lieu ordinaire des audiences publiques, exprime-t-il suffisamment sa publicité? Suffit-il que les conclusions s'imposent de l'expose qui précède les motifs et des motifs mêmes? Peut-il se fonder sur des aveux des fils de la partie à laquelle on les oppose? 27 nov. — Un extrait de feuille d'audience dans lequel les motifs ne sont point exprimés peut-il détruire la foi due à une expédition régulière de ce jugement? 20 fév. — L'adoption pure et simple des motifs des premiers juges constitue-t-elle une absence de motifs, lorsque les nouvelles conclusions prises rentrent dans celles de première instance? 21 fév. — Peut-on en justice avoir égard au jugement qui n'a pas toutes les conditions requises pour le constituer, lorsqu'on s'en fait un moyen d'exception? 4 mars. — Lorsque sur opposition à qualités le président dit qu'il n'y a lieu, quant à présent, à l'expédier à cause d'offres faites devant lui, son ordonnance peut-elle être attaquée par opposition devant le Tribunal? 8 avril. — Celui qui a signé par un juge qui n'a pas assisté aux plaidoiries est-il nul? 29 mai. *V. Défenses, Enregistrement, Pénalité, Opposition.*
Juguet, 12 oct.
Juf se plaignant contre l'autorité belge, 13 nov.
Juin, abbé, 26 sept., 1^{er}, 22 oct. — *Juin*, douanier, 2 mai. — *Juin*, substitut, 4 mars. — *Julien*, 4 juill. — *Jullien*, 20 juin. — *Jupiter*, chien, 18 mai.
Jurisdiction. Une Cour en viole-t-elle les deux degrés, et l'autorité de la chose jugée en prononçant des dommages-intérêts pour assurer l'exécution d'un précédent arrêt infirmatif d'un jugement? 6 août.
Jurisconsulte. La dette contractée envers lui par un négociant, pour frais et honoraires, est-elle commerciale? 8 août.
Jurisprudence anglaise. Observations de M. Brougham, 4 déc.
Jury civil. En matière d'expropriation pour utilité publique, est-il nécessaire que le procès-verbal du jury énonce que c'est à la majorité que sa décision a été prise? Peut-on être admis à prouver par témoins qu'ils n'ont pas délibéré en secret, lorsque les énonciations du procès-verbal prouvent le contraire? Faut-il qu'ils nomment un président avant de délibérer, lorsqu'une précédente séance ils se sont nommés un chef? Leur décision peut-elle être attaquée pour excès de pouvoir, sous prétexte qu'ils se sont livrés à des opérations étrangères? 5 fév.
Jury criminel. Un conseiller honoraire de la Cour royale peut-il être juré? 17 déc. — *Quid*, du fils d'un étranger non naturalisé à la suite de la séparation de son pays d'avec la France? 2 fév. — *Quid*, des juges-suppléants de commerce, 16 fév. — *Quid*, du citoyen dont la propriété est en proie à l'incendie, 8 mai. — *Quid*, des députés en Angleterre. — *Quid*, aides-de-camp du Roi en Belgique, 25 sept. — La défense de remettre au jury la déclaration écrite d'un témoin est-elle faite à peine de nullité? 7 fév. — Quel est l'effet des nullités de la procédure sur ses déclarations? Celles qui sont favorables sont-elles nécessairement acquiescées à l'accusé? 9 fév. — Ses réponses ne sont-elles acquiescées à l'accusé que lorsqu'il en a été donné lecture devant lui? 21 mai. — La Cour peut-elle le renvoyer à délibérer de nouveau pour rapporter une nouvelle déclaration, lorsque dans la première il a confondu les circonstances aggravantes avec celles constitutives de la criminalité du fait? 7 sept. — Doit-il répondre à la majorité de plus de sept voix sur les questions de discernement? 13 juill. — L'altération d'un nom de ceux qui concourent au jugement est-elle une cause de nullité quand elle ne peut induire l'accusé en erreur? 16 oct. — Le juré qui, après le tirage fait en présence de l'accusé, se refuse ensuite publiquement, fait-il, par cela même, renvoyer l'affaire à une autre session? 17 juill. — Lorsque pour en remplacer trois la Cour tire cinq noms au sort, dépend-il de l'huissier-commis de prévenir les derniers avant les premiers sortis de l'urne? 17 août, 21 oct. — La composition du tableau du jury de jugement pour le tirage au sort, doit-il être constaté par un procès-verbal signé du président et du greffier? 13 juill. — Peut-on appliquer la nouvelle loi à des faits antérieurs à sa promulgation? 12 sept. — La nouvelle loi impose-t-elle au jury de déclarer encore si sa décision est rendue à la majorité? 26 sept. — Tirages des juges de la Seine, 16 nov., 6, 27 déc.; 4, 15 janv.; 1^{er}, 15 fév.; 1^{er}, 22 mars; 5, 18 avril; 3, 17, 31 mai; 7, 7 juill., 19, 27 juill.; 30 août, 13, 27 sept.; 18, 26 oct. — *De l'Aube, Eure-et-Loir et Yonne*, 9 nov., 12 fév., 11 mai. — *De la Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise*, 23 janv., 18 avril, 11 oct. — *Excuses*, 5, 17 nov.; 1^{er}, 12 déc.; 5, 17 janv.; 2, 16 fév.; 2, 12, 16, 20 mars; 2, 17, avril; 3, 17 mai; 2, 17 juin; 17 juill., 19 août, 2, 17, sept.; 2, 17 oct. — *Collectes*, 5, 14, 30 nov.; 19 déc., 16 janv., 1^{er} fév., 15 mars, 2, 16 avril; 1^{er}, 17 mai; 2, 5, 17 juin; 1^{er} août, 2 sept., 1^{er} oct. — *Absence nuisible d'un juré à Paris*, 20 nov. — Autre condamnation pour absence, 27 août. — *Juré ivre condamné à Rouen*, 16, 29 mai. — Différend élevé sur une déclaration de circonstances atténuantes, 5 oct. — Annulation d'une déclaration dans une affaire de faux, 29 avril. — Observation sur la nature de leurs réponses, 9 juill. — Pétition pour l'établissement de deux Cours d'assises dans la Seine-et-Marne, 8 mars. — Observation sur son établissement en Corse, 18 janv. — Jurés tués à l'audience à Fernambouc, 20 sept. — Projet de loi et ordonnance sur le jury, 5, 6, 10, 12, 16, 17, 21 août; 2, 5, 11 sept. *V. Assises* (cour de).
Jue, 15 avril. — *Jussieu* (Alexis de), 22 oct. — *Juste*, armurier, 29 déc.
Justice militaire. Rapport au Roi, 2 sept.
Justice de paix. Abus des lettres de conciliations, 22 nov., 18

fév., 20, 30 avril. — Observations sur leur compétence, 15 avr. — Changement de celle du 2^e arrondissement, 2 juin. — Observations au sujet de la loi sur l'organisation judiciaire, 9 sept. *V. Dommages-intérêts, Jugement.*
Justice populaire. A la Louisiane, envers une maison de jeu, 29 août. — A Livingston, au sujet de complots de noirs, 31 août. — Aux Etats Unis, au sujet de l'émancipation des esclaves, 25 sept.
Justice turque. Une anglaise et des officiers, 23 sept.
Juty, 28 sept.
K.
Kaiser, 20 avril. — Kandermann, 8 janv. — Kaunitz (Prince de), 20 mars, 2 oct. — Kergorlay (De), 11, 28, 30 oct. — Kern, 22 oct. — Kerléau, 16 oct. — Kersausie, 6 juin. — Kersausie (Femme de), 11 juill. — Kerson (De), 11 avril. — Kersimon, 26 sept. — Khoja (Sidy-Hamden-Ben Othman), 21 déc. — Killepacher, 20 nov. — Kleau (De), 24 avril. — King, 18 oct. — Kirkpatrick, 23 janv. — Kock (Paul de), 5, 30 janv. — Koller, 8 mars. — Korsritz, 7, 29 mai.
L.
L..., teinturier, 16 juill. — *L...* (Stéphanie), 1^{er} août. — *Labarre* et Comp., 22 avril. — *Labat*, 23 janv., 3 août. — *Labbé*, 23 mars, 15 juill. — *Labbey*, 15 avril. — *Labedan* (Jeanne), 26 fév. — *Labie* (Adèle), 13 juill. — *Laborde*, 5 janv. — *Labourdette*, 16 janv. — *Laboureau*, 8, 15 octobre. — *Labouriaux* (Caroline), 6 août. — *Labrousse* (Femme), 7 oct. — *Laburthe*, 2 fév. — *Lacaille* (Femme), 24 déc., 8 août. — *Lacan*, 30 juill. — *Lacasse*, 31 juill. — *Lacenaire*, 27 juill. — *Lachairé*, 22 avril. — *Lachevardière*, 29 déc. — *Lachèvre*, 26 sept., 1^{er}, 22 oct. — *Lacloche* (Marianne), 6 mars. — *Lacombe*, négociant, 6 août. — *Lacombe*, substitut, 19 fév. — *Lacroix*, ex-substitut, 21 nov. — *Lacroix*, procureur du Roi, 26 août. — *Lacroze*, 8 août. — *Lacourarie* (Françoise), 21 oct. — *Ladat*, 16, 17 mai. — *Ladevèze*, 14 nov. — *Lafaix*, 18 mai. — *Lafaloutte* de Neuilly, 15 juill. — *Lafeuillade*, 24 déc. — *Laffore*, 26 nov., 2 mai. — *Laffite* (Jacques), 27, 29 nov.; 17, 21 janv.; 9, 21, 22 fév.; 5, 6, 7, 13 mars. — *Laffite-Cailard* et Comp., 8 oct. — *Laffize*, 15 mai. — *Lafon*, docteur, 21, 23 janv. — *Lafon-Ladébat*, 23 juill. — *Laforté*, 21 janv. — *Lafontaine*, 7 juill. — *Lagrassinière* (De), 12 juill. — *Laguerrivière*, 5 fév., 21 août. — *Laguillou*, commune, 5 déc. — *Lahausais*, 20 mai. — *Lahirigoyen*, 16 juill. — *Laignel*, 15 mars, 15 août. — *Lair*, 25 avril. — *Laiter*, 4 janv. — *Laiser*, 28 mars. — *Lallemand*, 9, 12 août. — *Lallemand*, Belge, 9 sept. — *Lallier*, 27 février. — *Lamarie*, 9 mars. — *Lamarque*, 27 mai, 26 juin, 19 juill. — *Lamarre*, geolier, 24 oct. — *Lambert*, 2 avril, 23 sept., 21 oct. — *Lambert*, falli, 15 avril. — *Lambert*, juge, 21 janv. — *Lambert*, notaire, 15 mars. — *Lambert* (Eoux), 17 nov. — *Lambert* (Veuve), 24 juill. — *Lambert* et Comp., 4 déc. — *Lamenais* (Abbé de), 4 déc. — *Lami*, 15 mai. — *Lamothe d'Incamps*, 14 nov. — *Lamotte*, 25 fév. — *Lamotte* (Eoux), 8 avril. — *Lamy*, 25 avril. — *Lamy* (Veuve), 6 mars, 22 août. — *Landrin*, 24 juill. — *Lansyrie*, 18 juill. — *Lanfroy* (Jeanette), 5 janv., 14, 18 fév. — *Lang*, 22 nov. — *Lange*, Clark et Comp., 4 mars. — *Langevin*, 4 oct. — *Langlois* (Pierre), 29 avril. — *Langlumé-Desangles*, 10 avril. — *Lapareillé*, 27 déc. — *Lapeyre*, 11 fév. — *Lapie* de la Fage, 1^{er} mars. — *Laplaussonie*, 8 nov. — *Lapoi* de Fremiaille, 2 fév. — *Lapommerie*, 22 janv. — *Laporte*, 21 mars. — *Lapotherie* de Neuville, 15 août. — *Laquenille* (Comte de), 28 mars. — *Larenaudière*, 29 juill., 3 oct. — *Larivoire*, 31 août. — *Larminat-Saisset* (Femme), 24 avril. — *Larocheffoucault* (Comte de), 15 mai. — *Larocheffoucault* (Duc de), 5 déc., 15 mai. — *Larocheffoucault-Liancourt*, 6 nov., 15 mai. — *Larouelle*, 13 nov. — *Laurence*, 22 mai. — *Larsen*, 19 mars. — *Lasalle*, 12 avril. — *Lassard*, 19 août. — *Lassia*, 24 janv. — *Laubry* (Eugénie), 20 sept. — *Lauchen*, forêt, 6 fév. — *Laumonier*, 15 août. — *Launer*, 19 nov. — *Lauradour*, 22 nov. — *Laurans*, 1^{er} déc. — *Laurin*, 4 fév., 28 août, 4 oct. — *Laurent*, substitut, 4 nov. — *Laurant*, tapissier, 13 déc. — *Laurent* (Veuve), 21 oct. — *Laurin*, 19 juill. — *Laurin* (Louise), 24 avril. — *Lauterbach*, chap. tre, 6 fév. — *Lavalette*, 19 déc., 20 juill. — *Lavallée*, 24 déc. — *Lavaud-Condât*, 24 déc. — *Lavaur*, 2 fév. — *Lavaux*, 26 fév., 17 mai. — *Lavenas*, 1^{er} avril. — *Laverpillière*, 19 mars, 18 juill., 1^{er} juill., 18, 30 sept. — *Laviale* (Eoux), 8 août. — *Lavigne*, 2 fév. — *Laz-Cano*, 8 avril. — *Lebailly* de Grainville, 7 juill. — *Lebaron*, 22 avril. — *Lébas*, 5 fév., 21 août. — *Lebasteur*, 13 nov. — *Lebigre*, 18 sept. — *Leblond*, 8 avril. — *Lebon*, 13 déc. — *Lebon* (Veuve), 20 mai. — *Leboud*, 15 juill. — *Lebraine*, 1^{er} déc. — *Lecarpentier*, 6 août. — *Lecercler*, 3 août. — *Lechat*, 17 janv. — *Lechopier*, 1^{er} mai. — *Lecoite* et Pougis, 6 nov. — *Lecointre*, 15 juill. — *Leclerc*, 2 janv. — *Leclerc*, Chapelier, 27 juill., 17 juill. — *Leclercq* (Honorine), 8 déc. — *Lecomte* (Louis), 28 oct. — *Lecorebelle*, 13 juill. — *Lecoupe*, 16 oct. — *Lecourbe*, 10 avril. — *Lecouteul*, 25 juill. — *Ledauphin-Dubourg*, 20 mai. — *Ledeau* fils, 8 août. — *Ledier*, 26 déc. — *Ledoux*, 31 oct. — *Ledoux* (Abel), 31 déc. — *Ledru* (Charles), 5 oct. — *Leduc* (Etienne), 16 fév. — *Lee* (Ellen), 24 mai. — *Lefebvre*, 10 janv. — *Lefebvre*, juge, 29 avril. — *Lefebvre* (Pierre), 4 fév. — *Lefebvre* (Femme), 27 juill. — *Leféron* de Longcamp, 22 oct. — *Lefort*, 8 avril. — *Lefevre* (Femme), 25 sept. — *Lefevre*, musicien, 7 juill. — *Lefevre* (Vins), 22 fév. — *Lefrançois*, 1^{er} déc. — *Légarec* (Femme), 18 janv. — *Legendre*, 14 sept. — *Legenvre*, 8 oct.
Légion d'Honneur. La pension dont jouissent ses membres est-elle saisissable? 19 nov. — *Quid*, si c'est à la requête de la femme et de ses enfants pour alimens? Est-ce au ministre de la guerre qu'il faut s'adresser ad hoc; et dans quelle proportion peut-il ordonner une retenue? 5 août. — Un étranger décoré, redevenu Français par application de la loi de 1822, peut-il réclamer son ancien traitement de légionnaire? 6 août. — *Port illégal de la décoration*: Richemont, 3 déc. — *Jean de Lafont*, 20 avril. — *Dejean*, 24 août. — *Noyer*, 17 sept. — *De Damas*, 18 oct. — *Biographie* de ses membres, 25 oct.
Légitimation. L'enfant naturel né en l'an III est-il légitime par le seul fait du mariage de ses père et mère, avant la promulgation du Code civil? 14, 18 déc. — Peut-elle avoir lieu pour les enfants de beaux-frères et belles-sœurs nés avant leur union et avant la loi qui permet leur mariage? 18, 27, 30 mars. *V. Désaveu, Légitimité.*
Légitimité. Dans l'ancien droit, l'enfant qui après la mort de ses père et mère ne rapportait pas leur acte de mariage, était-il tenu d'établir plus que sa possession d'état d'enfant légitime? La reconnaissance de légitimité faite librement par un père dans un acte de naissance, peut-elle être détruite par une déclaration contraire faite dans un testament? 20, 30 avril. — Cette possession d'état peut-elle être prouvée non seulement par les faits personnels aux époux, mais par les faits propres à leurs enfants et établissant leur légitimité? 12 juill.
Legloanes (Marie-Hélène), 12 oct. — *Legonidec*, 31 août, 16 sept. — *Legorju*, 20 sept. — *Legrand*, garde, 29 avril. — *Legrand* (Pierre), 6 sept. — *Legraverend*, 9 août. — *Legros*, 9 janv. — *Legros* de la Romagère, 4 juill., 3 août. — *Legros*, boucher, 8 mars. — *Legros* (Eugénie), 28 nov.
Legs. Celui de la portion disponible fait par préciput et hors part, par une mère à sa fille avec la condition de gérer et administrer les biens sans le concours de son mari, doit-elle être s'parée de fait, est-il licite comme portant atteinte aux droits du mari? Pour l'accepter, la femme non autorisée par son mari doit-elle l'être par justice? 19 sept. — *V. Communauté, Substitution, Testament.*
Leguay, 3 août. — *Leguen* (Caroline), 29 août. — *Leguicheux*, 4 mars, 20 mai. — *Leguès*, 8 avril. — *Leharivel*, 18 fév. — *Lehmann*, 1^{er} oct. — *Lehongre*, 13 sept. — *Lejare*, 29 août. — *Lejars*, 20 mars, 19 sept., 2 oct. — *Lejeas*, 17 nov. — *Lejeune*, 20 nov., 31 oct. — *Lejeune*, abbé, 23 janv., 14 fév. — *Lejeune*, courtier, 24 déc. — *Lejeune*, huissier, 17 sept. — *Lejeune* (Eoux), 27 fév. — *Lelièvre*, 15 août, 4 oct. — *Lemaire*, 28, 31 oct. — *Leman* (Miss), 21 fév. — *Lemaun*, 13 nov. — *Lemarchand*, 2 oct. — *Lemardeley*,

31 août. — Lemarié, 25 juin. — Lemandoux, 27 juin. — Lema-zurrier, 8 avril. — Lemerier (Bne), 23 mai, 12, 13 juil. — Lemerre, 29 nov. — Lemeur, 20 mai. — Lemoine, confiseur, 21 déc. — Lemoine, voiturier, 4 sept. — Lemoine et Baron, 16 sept., 31 oct. — Lemolt, 3 sept. — Lemolt-Phalary, 21 janv. — Langlet, 10 avril. — Lenoble (Albert), 12 avril. — Lenoble, procureur du Roi, 17 nov. — Lenormand, avocat, 13 fév. — Lenormand, limonadier, 10 janv. — Lentaingne, 21 déc. — Léon, armurier, 22 déc. — Léon (Comte), 6, 13, 23 fév. — Léon, dentiste, 22 mai. — Léon III, pape, 14 oct. — Léopold II, 12 avril. — Léorat, 15, 20 juil. — Le-page, 29 déc., 16 août. — Lepec, 1^{er} avril. — Lepers, 25 sept. — Lepetit, 19 fév. — Lépine (Veuve), 19 fév. — Lépine (Marie-Ur-sule), 9 janv. — Lépy, 20 sept. — Lequeux, 13 juin, 28 oct. — Lequesne, 7 oct. — Leray, 16 juil. — Leray (Femme), 29 août. — Leroux (Femme), 22 nov., 17 avril. — Leroux, curé, 3 sept. — Le-roux-Dufié, 3 juin. — Leroy (Julien), 2 oct. — Leroy, geolier, 13 fév. — Leroy, notaire, 9 juil. — Leroy, pharmacien, 21 mai. — Le-roy, tailleur, 5 avril. — Leroy (Epoux), 15 juin. — Leroy-des-Bar-des, 17 nov. — Lervillé, 14 nov. — Lesage (Femme), 8 déc. — Lesca, 29 mai. — Lesec, 27 déc. — Lescurer, 4 juin. — Lescurer d'Aguicourt, 11 avril. — Lesquillez (Femme), 6 mars, 22 août. — Lesieur, 8 nov. — Lesquen (De), 4 oct. — Lesquendieu, 18 mars. — Lesser, 8 avril. — Letellier, 15 nov., 31 déc. — Letestu, 27 sept. — Lethuillier, 15 avril, 23 mai. — Letissier, 14, 17 déc. — Letort, 14 sept. — Letrecher, 29 avril. — Letrotoir, 17 sept., 1^{er} oct.

Lettre anonyme, dans une affaire de librairie, 5 juil.

Lettre (Contre). V. Vente.

Lettre-de-change. L'endossement est-il réglé par les lois du pays où il a lieu, ou par celles de celui de la personne au profit de laquelle la transmission est opérée? Un banquier français qui en reçoit une d'une maison anglaise, souscrite entre Anglais, et causée valeur en compte, est-il porteur sérieux et peut-il assigner le souscripteur anglais devant les Tribunaux français? Un règlement de comptes intervenu entre ce dernier et le porteur primitif, et qui diminue la dette, opère-t-il novation? Cette novation résulte-t-elle du moins d'un jugement obtenu en Angleterre, qui condamne le débiteur au paiement de cette dette; et postérieurement, le porteur français peut-il encore actionner le tireur devant les Tribunaux français pour le paiement de cette obligation? 4 janv. — Le paiement de celle tirée à l'étranger (Angleterre) par un étranger, sur étranger, et passée par un endos non daté d'un Français, peut-il être poursuivi en France, 15, 29 juin. — Lorsqu'elle a été tirée et acceptée pour compte d'un donneur d'ordre, existe-t-il entre le tireur et l'accepteur un droit de préférence sur les dividendes de la faillite du donneur d'ordre, ou viennent-ils concurremment? 15 janv. — En cas de faillite du tireur, la provision appartient-elle au porteur même sans affectation spéciale? 8 fév., 18 sept. — Le porteur de celle tirée sur un consignataire chargé de vendre les marchandises à lui expédiées par le tireur, a-t-il droit, après la faillite de celui-ci, de réclamer préférence sur leur produit, quoiqu'elles n'aient pas encore été vendues à l'échéance, et que la lettre-de-change ne contienne aucune affectation à ce sujet? 12 sept. — Les héritiers d'un pourvu de conseil judiciaire signataire, peuvent-ils opposer à son porteur qu'elle n'a pas de date certaine, et qu'ils doivent faire la preuve de cette date? 6 mars. — L'accepteur d'une traite peut-il prétendre qu'il n'a pas voulu s'engager par lettre-de-change, par le motif qu'il n'a signé qu'une acceptation en blanc, dont la date est effectivement antérieure d'un jour à celle de l'effet? 11 mars. — Celles passées devant notaire doivent-elles être enregistrées dans les mêmes délais que les autres actes notariés? 8 fév., 18 sept. — La prescription de trente ans peut-elle s'appliquer à celle qui a été reconnue avant son échéance? 19 fév. — Lettres-de-changes au porteur, pour 30,000 fr., annulées, 24 juil. V. *Billets à ordre, Privilèges, Traite*.

Lettres (Poste aux). Cette administration a-t-elle dans Paris le monopole de leur transport? *Quid*, de celles imprimées ou non sous enveloppe et cachetées? 15 nov., 9, 23 mai; 17, 19, 23 juil. — La saisie sur un messenger d'une lettre fermée par une ficelle et une épingle constitue-t-elle un délit? Le procès-verbal de saisie doit-il énoncer le poids des lettres et paquets saisis? 2 janv. — *Quid*, lorsqu'un voyageur s'en trouve chargé gratuitement et passagèrement? 9, 23 janv., 9 mars. — Le délit de suppression de lettre ne peut-il être imputé qu'à ceux que la loi a désignés? 2 avril. — Une ordonnance royale, en matière de droits de poste, peut-elle être observée par les Tribunaux? Le droit de cinq centimes de la loi de l'an IV, pour le port de catalogues, ouvrages brochés, etc., doit-il être augmenté si la feuille excède trente décimètres carrés? 29 août, 16 sept. — Le droit ordinaire des lettres est-il dû pour les prospectus retournés à un journal, avec indication d'abonnement? 3 sept. — Fuite du directeur du Mans, 15 janv., 17 juil. — Transport frauduleux: Femme Alexandre, messagère, 24 janv.

Letulle, 8 août. — Leuchtemberg (Duc de), 10 avril. — Leullion de Thorigny (De), 22 oct. — Leval, 24 mai. — Levasseur (Femme), 7 mars. — Levassor, 2 janv. — Levassour, 23 juil. — Lévêque, agent-de-change, 28 fév. — Lévêque (Femme), 28 sept. — Levesque, 30 nov. — Levret (Femme), 17 oct. — Levexier, 9 juil. — Lévy, 7 janv. — Lewal (Démouille), 5 nov. — Lewis (Miss), 30 juil. — Lezian, 19 mars. — Lhuillier, 6 avril, 6 juil. — Lhuillier, boucher, 23 août. — Lhuissier (Femme), 15 mai. — Liard, 19 déc.

Libéré. Offrande offerte à un tailleur, 1^{er} nov. — *Jeunes libérés*. Observations à leur sujet, 19 déc. — Circulaire, 29 mai, 13 juil. — Concours proposé par Simon Manuelle, 26 fév., 13 avril. — Société de patronage, à Lyon, 23 oct.

Liberté individuelle. Proposition de M. Roger, député, 4 fév. — *Mises en liberté*. V. *Opposition*.

Libour (Femme), 5 fév.

Librairie. L'inscription sur un registre de souscription suffit-elle pour forcer le souscripteur à prendre toutes les livraisons d'un ouvrage, 6 nov. — Un colporteur a-t-il besoin de l'autorisation de l'autorité locale pour exposer ses livres en vente? Les gravures d'ouvrages scientifiques peuvent-elles être assimilées à des gravures obscènes? 15 nov. — Peut-on, sans encourir de dommages-intérêts, publier par livraisons des exemplaires d'un ouvrage tiré au-delà du nombre fixé, 31 déc. — Un auteur est-il punissable pour n'avoir pas indiqué son nom, sa profession ni son domicile; non plus que les noms et adresse de l'imprimeur sur un écrit qu'il publie lui-même? 9 sept. — Faut-il un brevet pour tenir un cabinet de lecture? 7 oct. — En fait de renouvellement de titre d'ouvrages, y a-t-il délit si le nouveau ne porte pas le nom de l'imprimeur? 8 avril. — Recomposition frauduleuse d'ouvrages avec des défauts, 25, 28 sept. — *Saisies* de Jeanne d'Arc, de l'Abîmé de l'Origine des Cultes, de la Religieuse et de Jacques le Fataliste, etc., 24 sept., 2, 17 oct. — *Vente d'ouvrages condamnés*: Lelandais, 28 déc., 11 mars. — Fouquet, 18 mars. — Artigues, 16 fév. — Observations sur le colportage des livres et ouvrages déjà condamnés, 27 déc. V. *Contrefaçons, Littérature, Imprimerie*.

Libry, Baguano, 12 déc.

Licitation. Faut-il, en cette matière, dresser un procès-verbal d'apposition de placards? Les notaires peuvent-ils le dresser à l'exclusion des huissiers, sinon les notaires sont-ils réputés l'avoir dressé et avoir empiété sur les attributions des huissiers, en se bornant à constater par un acte de dépôt que les placards ont été remis dans leurs études, visés par le maire de la localité? 5 déc. — L'adjudication sur licitation entre majeurs et mineurs est-elle valable, bien que faite au-dessous de l'estimation et sans autorisation de justice? 31 déc. V. *Avoués, Frais*.

Lienhart, 11 fév.

Lievre d'Alsances. Détonation qui y est produite par le gaz, 15 oct.

Lievre (Vins), 9 août. — Lievre (Jeanne), 2 fév. — *Ligny-les-Aires*, commune, 27 déc. — *Limbourg*, 18 mars.

Limondiers. V. *Contravention*.

Lindet-Dupont, 22 janv. — Lindsay, 27 avril. — Linger, 10 juil., 21 août. — Lionne, 6 mars, 6, 12 juil. — Lioret, 13 juil. — Lionville, 11 déc.

Liquidation. Celle des reprises de la femme faite par un acte distinct du jugement de séparation de biens, doit-elle, comme le jugement, être attaquée dans l'année de sa publication? 1^{er} mai. — Lorsqu'une Cour, par arrêt infirmatif, a mis une entreprise en liquidation, dans toute une partie de ses services, cette liquidation est-elle susceptible d'être homologuée; et cette homologation appartient-elle à cette Cour, sauf à renvoyer à une contribution, ou bien, cette liquidation n'est-elle qu'un travail préparatoire devant servir seulement de guide pour établir une contribution? 15 oct.

Liste Civile de Charles X. Les tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour prononcer sur une rente réclamée contre elle, et qu'on soutient avoir été constituée à titre onéreux? La loi de 1834, qui soumet à l'autorité administrative l'ancienne liste civile, rend-elle non-avenus les jugements qui ont statué sur ses dettes avant cette loi? 8 déc. — Depuis cette loi de 1834, son commissaire est-il sans qualité pour interjeter appel d'un jugement rendu avec lui avant cette loi (Rossini)? 16 fév., 18 juil. — Les Tribunaux qui, avant cette même loi, étaient compétents pour statuer sur les contestations y relatives de leur ressort, le sont-ils encore? 1^{er} avril, 4 mai, 19 juil. — Doit-elle le prix d'armemens faits contre la France au siège de Toulon, 8 janv. — L'indemnité des gardes-du-corps accordée par Charles X pendant son voyage à Rambouillet, est-elle due par elle? 24, 26 janv. — Théâtre de l'Odéon, 26 avril.

Lithographie. Faut-il faire le dépôt des circulaires qu'elle produit? 3 avril.

Littérature. Le libraire-éditeur qui a acheté la propriété d'un ouvrage, peut-il le publier sous un autre nom que celui de l'auteur? S'il s'est réservé le droit d'y faire des changements et corrections par un tiers, peut-il ajouter le nom de ce tiers à celui de l'auteur? 1^{er} avril. — Celui qui le premier a fait annoncer un ouvrage, et qui en a plus tard déposé la première livraison, peut-il empêcher une autre personne de publier un ouvrage du même genre avec le même titre? 26 août. Comment peut-on acquérir la propriété du titre d'un ouvrage? 7, 9 oct. — Abus des fonds du budget votés pour son encouragement, 20 mars.

Livret. V. *Ouvriers*.

Livron (Femme), 16 sept. — Livron (De), général, 13 déc. — Lloyd, 30 juil. — Loaisel, 20 mai. — Locheron, 15 juil. — Locquet, 18 sept. — Logerot, 19 sept. — Loisel, 4 nov. — Loissier (Marie), 17 oct. — Lohot, 6 sept. — Lombard, cabaretier, 13 juil. — Lombard, président, 9 juil. — Longa, 30 sept. — Longuemare, 26 sept. — Longuère (De), 5 juil. — Lorandean, 10 août. — Lorient, 25 oct. — Lorient de Rouvray, 10 nov. — Lory, 28 sept. — Losy, 17 oct.

Loterie royale. Comment réparer de la part d'un actionnaire l'annulation qu'il a opérée de son billet gagnant; est-ce le Tribunal civil qui peut connaître de ce fait? 24 mars. — *Loterie clandestine*: Cyprano, Soosman et Niobé, 26 sept. — *Loteries étrangères*: Poursuites pour annonces contre les journaux, en France et en Belgique, 6 avril, 12, 22, 23 mai; 13, 15 juil., 20 juil. — Le Figaro, 8 avril, 13, 15 juil.; 16 sept. — Bischoffshelm, à Amsterdam, 2 mai. — Le château de Grosdikan, 8 août.

Lottin, 13 mars. — Louin, 16 fév. — Louis (Charles), 9 mai. — Louis, esclave, 29 janv. — Louis (Baron), 8 nov. — Louis XVI, 1^{er} oct. — Louis XVII (Faux), 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 14 nov. — Louis-Philippe, 5 mars. — Loussert de Grolés, 9 août. — Louisy, 22 mai.

Louve furieuse à Mirande, 5 août.

Louveau, 5 oct. — Louvet, 9 avril. — Loyau, d'Amboise, 21, 27 août; 10 sept.

Loyers. Délai accordé pour leur paiement, 19 août. — Pétition et observation sur leur recouvrement, 6, 7 déc. V. *Assurance contre l'incendie*.

Loyeux, 14 sept. — Loze, 13 déc. — Luais, 16 mars. — Luersac (Succession de), 23 fév. — Lucas (Charles), 5 fév., 18 mai, 28 sept., 15 oct. — Lucas (Anne), 4 fév. — Luccioni, 14 déc. — Lucherou, 15, 29 juil. — Luporsi, 25 janv. — Lussan, 10 nov. — Lussigny, 1^{er} mars. — Lyon-Allemand, 28 oct. — Lyonnet, 17 avril.

M.

M..., garde du commerce, 3 déc. — **M...**, horloger, 17 nov. — **Mabille**, 20 avril. — **Mac-Namara** (Marguerite), 7 mars. — **Machart**, 12 déc. — **Machart**, avocat, 6 juil.

Machine infernale, à Londres, 19 sept. — Remise par un voiturier chez un horloger de Lyon, 11, 17 oct. V. *Attentat*.

Machu, 25 sept. — **Madelaine**, esclave, 13, 14 août. — **Maës** (Epoux), 7, 9, 10, 12, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 27 sept.; 1, 2, 9, 11, 25, 29, 31, oct. — **Maffia**, 23 avril. — **Magiaty**, 5 janv. — **Magnino**, 8 juil. — **Mahé**, curé, 1^{er} déc.

Mahométans (Les Deux), comédie, 19 mars. V. *Théâtre*.

Mahon frères, 8 mai. — **Maigrin**, 14 nov. — **Mailher**, 1^{er} oct. — **Maillard**, 16 mars, 29 juil. — **Maillet** (De), 23 fév. — **Maillet-Gasteau**, 29 mars. — **Maillet** (Jean), 1^{er} oct. — **Main**, 2 fév. — **Maine de Glatigny**, 5 fév. — **Mainguy**, 6 sept. — **Mainville-Fodor** (Femme), 6 juil.

Maisons de prostitution. Sont-ce des maisons de commerce, 12 déc., 1^{er} janv., 11, 17, 19 sept.; 19 oct.

Maître, 3 sept.

Majorat du baron de Crisenoy, 10 nov.

Malaizé, 7 mars. — **Malbert**, 17 oct. — **Malet** (Françoise), 16 mars. — **Malevois**, 4, 9 sept. — **Malher et Comp.**, 7 juil. — **Malhou**, 16, 17 mai. — **Malibran** (Epoux), 24 janv., 28 fév., 7 mars. — **Mallet frères et Comp.**, 4 déc., 21 janv. — **Malleville** (De), 18 oct. — **Malmain** (De), 18 mars. — **Maloteau de Guerne**, 10 avril. — **Malteste**, 25 oct. — **Mancel**, 28 août.

Mandat de Dépôt. V. *Accusation*.

Mandataire. V. *Action résolutoire*.

Manécanterie. V. *Ecoles cléricales*.

Manet, 26 janv. — **Mangeot**, 23 mars, 9 août. — **Manhaviale**, 23 juil. — **Mann**, 2 oct. — **Mante** (Démouille), 15 juil. — **Mantel-lier**, 31 mai. — **Manuel-Rubio de Prados**, 10 janv.

Manufacture. Un ouvrier qui aurait donné des indications pour confectionner du tulle, suivant le mode de la fabrique qu'il vient de quitter, peut-il être poursuivi comme révélateur d'un secret de fabrique? 25 sept. — Dommages-intérêts pour vol d'un procédé, 16 juil.

Maquin, 30 sept. — **Maquire**, 29 déc. — **Marais**, 25 juil.

Marquage. Chez un fossoyeur, 6 sept. — **De Cochers**, 3 oct. V. *Fraude, Contrebande*.

Marbotin, 8 nov. — **Marce**, médecin, 30 août. — **Marcel**, 23 août. — **Marcelin**, abbé, 9 fév. — **Marcellin-Guérin**, 21 déc. — **Marchand**, juge, 14 déc., 11 fév., 11 mars, 13 avril, 9, 10 sept. — **Marchand**, juge-suppléant, 22 oct. — **Marchand**, notaire, 5 déc. — **Marchand** (vins), 15 juil. — **Marchand** (Femme), 5 fév., 21 août. — **Marchand** (Veuve), 28 février. — **Marchand-Dubreuil** (Veuve), 31 août, 22 sept.

la famille? 12 juil. — Des actes de notoriété peuvent-ils, pour les Polonais, remplacer leur acte de naissance? 7 janv. — Un beau-père peut-il s'opposer à celui de sa belle-fille? 11 fév. — Les prêtres en Belgique, peuvent-ils y procéder avant l'état civil, 19, 30 nov. — Sont-ils négociants ceux qui tiennent bureau pour les procurer? 30 août. — Mariage prétendu d'un forçat à Nevers, 5, 14 janv. — D'un procureur du Roi sans publications, 29 mai. — En Angleterre, d'une demoiselle-monstre, 12, 14 janv. — Administré sans riage et veuvage d'une Marseillaise de quatre-vingt-quinze ans, 21 sept.

Mariage (Contrat de). Celui passé entre particuliers dans la forme d'une société, est-il valable? 29 avril. V. *Enregistrement*.

Mariani, 18 janv. — **Marie**, adjoint, 1^{er} janv. — **Marie**, cultivateur, 22 août. — **Marie-Antoinette**, 12 avril. — **Mariette**, 25, 31 janv. — **Marion**, 7, 28 nov., 12 déc. — **Marjolin**, 3 juil. — **Mar-ker**, 7 juil. — **Marminien**, 8 août. — **Maroc** (Evêque de), 26 sept. — **Marot de Bussy**, 13 juil. — **Marquis**, 7, 16 oct. — **Marquer**, 25 fév. — **Mars** (Démouille), 25 fév. — **Marseille** (Oise), commune, 4 avril. — **Marston**, 22 oct. — **Martel**, 21 déc. — **Martelli** (Femme), 3 mai. — **Martignac** (De), 5 janv. — **Martigny** (Démouille), 26 mars. — **Martin** (Emile) et Comp., 13 mars. — **Martin** (Georges), no-taire, 23 juil. — **Martin** (Henri), 24 sept. — **Martin** (Jean), 9 mars. — **Martin**, armurier, 22 déc. — **Martin**, charbonnier, 22 déc. — **Martin**, chouan, 7 nov. — **Martin**, concierge, 8 nov. — **Martin**, couvreur, 24 juil. — **Martin**, cultivateur, 14 sept. — **Martin**, domes-tique, 25 juil. — **Martin**, garde, 23 oct. — **Martin**, juge, 1^{er} oct. — **Martin**, marin, 7 mai. — **Martin** (du Nord), procureur-général, 27 août. — **Martin**, substitut, 29 mars. — **Martin**, vieillard, 18, 20 déc. — **Martin** (Femme), 19 mars. — **Martin-Puech** et Dam-memme, 15 janv. — **Martinet**, 21 déc. — **Marting** (Femme), 24 déc. — **Martres**, 20 déc. — **Marty**, 19 juil. — **Mars**, 27 juil. — **Mary**, 19 fév. — **Massart**, 12 janv. — **Masset** et Comp., 23 nov. — **Massieu** (Alexandre), 30 août. — **Masieu**, David et Comp., 23 avril. — **Massion**, 25 mars, 10 avril. — **Massol d'André**, 20 mars. — **Masson**, commis-saire de police, 12 avril, 2 mai. — **Masson**, cultivateur, 28 mars. — **Masson**, médecin, 1^{er} déc. — **Masson**, propriétaire, 10 nov. — **Mas-son** de Mazerai, 20 nov. — **Masson** de Puitneuf, 22 janv., 3 août. — **Mastrick**, 21 déc. — **Mataflorida**, 2 oct.

Matelot (La jeune fille) 20 fév., 1^{er} mars, 20 avril.

Materoy (Veuve), 18 mars. — **Mathevet**, 17 oct. — **Mathias**, évêque, 4 juil. — **Mathieu** (Démouille), 10 janv. — **Mathou**, 6 juil., 31 août, 7 sept. — **Mathorez**? 18 sept. — **Maubert** (Rose), 22 déc., 10 janv., 13 mars. — **Mauduit**, 8 avril. — **Maugis**, 29 nov. — **Maumigny** (De) 15 juillet. — **Maurus**, 8 fév. — **Maurice** (Charles) 2 fév. — **Maurice**, procureur du Roi, 29 mars. — **Maurice** (Héritiers), 3 sept. — **Maurin**, 12 déc. — **Maurv** (Femme), 12 déc. — **Maussabré** (De), 25 juil. — **Maynard de France**, 19, 29 nov. — **Mazari**, 24 avril. — **Mazé**, 12 janv. — **Mazou**, 6 août. — **Mazurier**, 30 oct. — **Mazuyer**, 31 oct. — **Méchain**, 6 sept. — **Méchin**, 8 fév. — **Médard-Desprez**, 15 janv.

Médecin. Celui appelé dans une enquête, peut-il refuser son témoignage s'il ne s'agit pas de secret à lui confié et que les parties ne s'opposent pas à sa déclaration? 11 mars. — Lorsque la maladie dure plus d'une année, peut-on lui opposer la prescription pour la partie de ses honoraires qui en est atteinte? 11 avril. — Sont-ils responsables de leur inexpérience et de leur maladresse? 14, 9 nov. — *Quid*, de leur négligence, ou de l'abandon dans lequel ils laissent leurs malades? 19 juil., 29 juillet. — Sont-ils exempts de la patente quand ils sont chargés du service des indigens? 1^{er} déc. — Médecin guérissant au moyen de poires blettes, 26 sept. — V. *Elections, Testament*.

Médecine (Exercice illégal). Peut-on poursuivre de ce chef, les médecins étrangers qui n'exercent que parmi leurs compatriotes? 21 mai. — **Booz**, 7 nov. — **Enguerand** de Marigny, 24 novembre. — **Labbé**, 8 mars. — **Frappé**, curé, 9 mars. — **Joseph Pénard**, raboteur, 9 mars. — **Saumier**, tailleur de pierre, 3 août. — **Femme Lefebvre** (Charbon.), 25 oct. — Un guérisseur de blessures, 18 oct. — **Suquet**, horrible séduction d'une jeune femme, 4 avril.

Meilheurat, 12 déc., 4 fév. — **Mejan**, 22, 28 juil. — **Mcnotte** (Veuve) 20, 21 nov., 27 avril.

Mémoires, V. *Diffamation*.

Ménard, 11 déc. — **Menarmont**, commune, 7 sept. — **Meneau**, 24 janvier.

Mendicité. N'est-elle un délit que dans les localités où il existe des dépôts? 30 janv. — Observation sur son extinction, 21 oct. — **Chicadel**, 6 nov. — **Delarouquette**, 29 nov. — **Fontaine** dit Ber-ton, prétendu religieux, 17, 24 janv. — **Danières**, 30 janv. — **Femme Viard**, 14 fév. — **Salomon Rouf**, israélite, aliéné, 6 mars. — **Roussel**, à Grenoble, 25 mars. — **François Wilhelm**, vieux soldat, mutilé en Afrique, 15 juil. — **Gilles**, ex-artiste de l'Opéra, 19 juil. — Un Marseillais porteur de 1840 fr. en or, 18 juil. — **Foutan-ner Sourol**, 23 juil. — **Femme Morin**, 26 août. — **Luquet**, orphelin, 3 sept. — **Veuve Carrier**, 17 sept. — **Millon**, 26 sept. — **Duhon**, 26 sept. — Un septuagénaire estropié, 9 oct. — **Péroite**, 23 oct. — **Marin**, 23 oct. — **Hardelin**, vieux soldat, 24 oct. — **Dumoulin**, 24 oct. — **Fille Lévêque**, 30 oct. — **Huit praticiens à Paris**, 29 déc. — Un homme nu près d'Arras, 9 fév. — Un chiffonnier avec un emplâtre, 1^{er} mars. — **A Londres**: **Maughan**, **Smith** et le nain **Dawson**, 3 sept. — *Avec menaces*: **Lemas**, ex-militaire, 24 nov. — **Defresne**, 10 juil. — **Alexandre**, 9 sept. V. *Vagabondage*.

Menil, 17 avril. — **Menu**, 6 sept. — **Mentau** de Villeneuve, 11 fév., 30 sept.

Méprise singulière à l'égard d'un ancien soldat, 7 mai.

Mercier, propriétaire, 16 avril. — **Mercier-Dupaty**, 13, 23 fév.

Mercuriales. Observations sur leur format, 29 oct.

Mertens (De), 13, 15 août. — **Merklein**, 5 juil. — **Merle**, 11 janv., 14 mars, 21 juil. — **Merlet**, 23 août. — **Mermillod**, 17 janv., 16 avril, 8 août. — **Mertens-Desport**, 12 juil. — **Meslier**, banquier, 15 oct. — **Mesmer**, 20 avril. — **Mesnard**, 1^{er} août. — **Mesnard** (Démouille), 28 sept. — **Mesnard** (De), 20 mai. — **Métayer**, 30 mars. — **Métivier**, 13 fév. — **Métrasse**, 25 oct. — **Metz**, ville, 20 nov. — **Meunier**, 6 fév.

Meurtres. Les faits qui constituent la légitime défense peuvent-ils être divisés pour en apprécier séparément les deux parties? 26 avril. — Lorsqu'un accusé est déclaré coupable d'avoir tué une personne, alors qu'il en voulait tuer une autre, est-il coupable de meurtre ou d'homicide? 1^{er} fév. — **Grisouil**, 9 nov. — **Siméon** et **Cognard**, gardes nationaux, 20 nov. — **Marie Catille**, de nouveaux nés, 30 nov. — **Bloquet**, attilleur, 1^{er}, 5 déc. — **Bouchot**, père, 3 déc. — **Changreduna**, mendiant, 3 déc. — **Fortcabale** et **Rofart**, 4 déc. — **Dulong**, sergent-de-ville, 6 déc. — **Chaine**, pour de l'eau, 12 déc. — **Epoux Borès**, 13 déc. — Un perruquier envers un chapel-lier, à St-Trond, 1^{er} janv. — **Flynn**, à Londres, 11 janv. — **Aubry**, père, 12 janv. — **Colombani**, 22 janv. — **A Lyon**, 23 janv. — **Pons**; **Leonelli**, 25 janv. — **Launay**, de ses enfants, 26 janv. — **Pons**; **gardi**, 1^{er} fév. — **Louis-François**, 2 fév. — **Léonard**, dit **Dugénie**, 14 fév. — **Pavé**, soldat, en exécution sa consigne. — **Baelde** et **Ver-ridt**, artilleurs belges, 16 fév. — D'un témoin à Strasbourg, 26 fév. — D'un médecin par un trépané, 6 mars. — **Jean Loverani**, 8 mars. — **J. J. Chancel**, 13 mars. — **Charles Price**, à Londres, 25 mars. — Des contrebandiers à **Thivencelles**, 18 avril. — Une cabare-tière de **Cambrai**, 30 avril. — **B... L...**, juré, de sa servante, 15 mai. — **Gallois**, dit **Lesage**, 10 janv., 21 mai. — **Fille Charlier**, 4 juil. — **Dufour**, soldat, 7 juil. — **Voisin**, tisserand, 28 juil. — Une jeune personne jalouse, envers un avocat, 12 juil. — **Baigne**, soldat, 24 juil., 17 août. — **Tenté** sur **Lacenaire**, en prison, 27 juil. — <

disparaître des preuves de l'annihilation d'une obligation se soustraire à son exécution, 8 nov. — Preuve par écrit. V. *Requête-Civile*.

Prévôt, 29 déc. — Prioland (Femme), 28, 29 mars; 5, 10 avril; 19, 26 juil.; 1^{er} août. — Prioux (Femme), 20 mars, 30 avril.

Prison. Du système pénitentiaire à Genève, 5 fév. — Théorie de l'emprisonnement, 18 mai. — Manque de prison pour les enfants de Caen, 20 avril. — Travaux à la conciergerie, à cause de l'attentat du 28 juillet, 3 août. — Inspection dans le Puy-de-Dôme, 28 sept. — A Bicêtre, 7, 11 oct. — A Lyon, 15 oct. — Visite sautoire à Ham, 22 oct.

Prisonnière reprise, après une mise en liberté, 18 sept.

Privilège immobilier. Celui des héritiers doit-il être inscrit dans les soixante jours de l'adjudication sur licitation, et non dans les soixante jours de l'acte ultérieur de partage, sous peine de dégrader en simple hypothèque? 3 sept. V. *Vente*. — *Privilège mobilier*. Celui du propriétaire sur les meubles du locataire pour toute la durée du bail, doit-il primer celui de la régie des contributions indirectes; ou doit-il être restreint à six mois de loyer? 23 mars. V. *Fonds de commerce, Mutation (Droit de)*.

Procès-verbal. V. *Douanes*.

Procession. Un maire peut-il valablement défendre sa sortie? 16 juil. — Le curé qui contrevient à l'interdiction municipale de passer dans certaines rues peut-il être appelé en simple police, ou doit-il être déféré au Conseil-d'Etat, comme coupable d'abus? 26 sept., 15 oct.

Procureur du roi. Celui qui a requis dans une instruction criminelle et qui est neveu d'un des accusés, peut-il, cité comme témoin devant la cour d'assises être dispensé de déposer? 25 janv. — V. *Révocation*.

Prod'homme, 26 avril.

Production de titres. Lorsqu'après débats une cause est mise en délibéré; une des parties peut-elle encore produire utilement de nouveaux titres? Le juge dans son dispositif doit-il formellement les repousser? 26 nov.

Prôphète en Corse, 21 sept.

Propriétaire. V. *Privilège-Mobilier*.

Prost, notaire, 7 déc. — Prost (Femme), 12 juil.

Protêt. Est-il nul lorsqu'il a été signifié à la personne du tiré au lieu de l'être à son domicile, si d'ailleurs il n'en est résulté aucun préjudice? 29 janv. V. *Huissier, Lettre-de-Change*.

Proudhon, 6 mars. — Provin, 30 avril.

Provocation. V. *Fonctionnaire public*.

Prud'homme. Lorsqu'un conseil est compétent sur l'action principale, l'est-il aussi sur l'action en garantie formée contre un non-fabricant pour emploi d'un ouvrier sorti sans livret? 14 nov.

Prud'homme, 6 déc. — Prud'homme, menuisier, 15 janv. — Prud'homme (Femme), 28 déc. — Prunat (Demoiselle), 11, 17, 19 sept. — Pruneau, 7 oct. — Prunier, 7 janv. — Pruniéras, 30 sept. — Przewowski, 6 avril. — Psalmon, 17 oct.

Pucelages chinois: Procès à ce sujet, 8 avril.

Pujol, 15 juil. — PUNCH, (Jos. et Elisabeth), 29 janv. — PUSSET, 11 fév. — PUSSET, 9 avril. — PUVIS, 31 mai. — PUYSEGUR (De), 18 mai. — PUYSEGUR (Chatenet de), 7 mars. — PUYSEGUR (Marquis de), 4 juil.

Q

Qualités. V. *Appel, Jugement*.

Quenet aîné, 6 mars. — Quérilhac, 4 nov. — Quéru, 23 mars. — Quilbéry, 16 oct. — Quinçy, 3 juil., 9 oct.

Quiproquo de l'enregistrement pour la perception des frais dus par un forçat, 22 déc. — Au sujet de deux neveux suicidés, 25 juillet.

R

R... abbé, 18 sept. — Rabillé, 10 nov. — Rabot, 18 mars. — Rabouin (Demoiselle), 1^{er} mai. — Raboussin-Lamothe, 21 janv. — Radat, 13 août. — Ragoff, 13 juil. — Ragu, 4 nov. — Ragué-Lépine, 28 mars. — Raguideau, 4, 8 janv. — Rague (Duc de), 19 nov. — Raiffé, 30 août, 6 sept. — Raimbault, 29 août. — Rambeau, 7 mars. — Ramet, 14 janv. — Ramfreville, 21 déc. — Ramon, 6 mars. — Ramond de la Croisette, 12 fév. — Ramonde-Lagréze, 26 août. — Randon (Femme de), 3 août.

Rapport. V. *Donation*.

Rasp, 7 fév. — Raspail, 8, 12 août.

Rassemblements séditieux. A Ax, 31 janv. — A Hambach, 10 mars. — A Toulouse pour la fermeture des cafés, 19 avril. — A la Porte St-Martin, 17, 18, 22, 23, 24, 28, 31 mai; 3, 6, 7, 19 juil.; 10, 22 juil. — A Londres, pour le tirage de la Poire Molle, 22 juil. V. *Ementes*.

Rastoin, 1^{er} avril.

Ratification. V. *Mineur*.

Ratcliff, 10 sept. — Rattier, 24 nov., 1^{er} janv. — Ranter, 26 déc. — Raux, 15 fév. — Ravard, 21 juil. — Rave, 14, 15 juil. — Rayenet (Femme), 15 juil. — Ravier, 30 nov. — Ravier (Femme), 30 avril. — Ravin, 14 sept. — Ravix, 19 août. — Ravoux, 26 juil. — Raymond, 12 nov. — Raymond, geôlier, 5, 10 juil. — Raymond (Epoix), 17 nov. — Raymond, électricien, 5 janv. — Raymond-Lagardette, 16 mars. — Razac, 25 oct.

Rebellion. Rissard, détenu évadé, 9 nov. — Molin, ex-notaire et autres. — A Chateaufort, pour un déserteur, 4 janv. — Personne, 16 juil. — Joséphine Garcia, veuve, 17 août. — Famille Charpeaux, 21 sept. — Dans la prison de Salins, 3 oct. — Un petit Vieillard, 16 oct. — V. *Bois et Forêts, Voies de Fait*.

Reboux, 9, 12 août.

Récidive. L'art. 58 du Code pénal, peut-il être appliqué par les Conseils de guerre, 25 janv. — Cette peine applicable aux Bonlangers en contravention, l'est-elle aux Epiciers? 15 mai. V. *Evasion*.

Reconnaissance. V. *Traite*.

Récolte. L'indemnité pour leur perte peut-elle être exigée par le fermier avant l'expiration du bail, bien que du consentement du propriétaire, ce fermier ait été remplacé par son gendre? 18 janv. V. *Bail, Huissier*.

Recrutement. Les étrangers y sont-ils soumis en Belgique? 18 janv. — La méprise faite entre deux conscrits lors du tirage, peut-elle être plus tard imputée à faute à une compagnie qui a traité avec un des deux? 13 sept. — *Exemptions frauduleuses*. Caponilla, et Sarazin, chirurgien, 15 nov. — Delépine, 17 nov. — S... M..., et D..., médecins, 22 nov. — Luzeux, Secret, officiers de santé, 28 nov. — Lesèvre, médecin, 10 déc. — Valin, Chemille, Moutet et Foret, 19 janv. — Trellet et autres, 25 janv. — Hallé, 4 fév. — Rachen et demoiselle Cazère, 9 fév. — Tentée à Macon, 24 oct. — *Insoumissions*. Crépette, borgne et manchot, Vadelorsse, boiteux, 29 déc. — *Corruption* de fonctionnaires, Poirier, 19 janv. — *Mutation*, pour y échapper; Buchilloux et Jean Beaujeu, 24 sept. — *Autour de trompés* par un filou, 4 oct. — *Recrutement* de femmes à Courcelles, 15 oct. — Mary Whyte à Londres, 23 sept. V. *Enrôlement, Remplacements*.

Récusation. Le Code de procédure civile est-il applicable à celle qu'on exerce au correctionnel, et le juge récusé doit-il s'abstenir de participer au jugement de la récusation? 9 oct.

Redevance. Celle en nature créée pour prix d'un bail à métairie ou à colonage perpétuel, peut-elle être rachetée d'après les décrets de 1789 et autres? 9 mars.

Rédier-la-Willate, 18 mars.

Référé. Contestation avec M. Séguier pour indication de jour pour plaider, 15 janv.

Regnault, 9 fév. — Regnault, abbé, 31 janv. — Regnault, substitut, 10 avril.

Rehabilitations. Nicola Fournier, à nov. — Pierre Miraux, 7

déc. — Simonnet, 23 fév. — Denant, 23 mai. — Un ancien négociant du Nord, 20 nov.

Reine, joaillier, 23 mai.

Remèdes secrets. V. *Pharmacien*.

Réméré. Les notifications faites aux créanciers inscrits par l'acquéreur, forment-elles entre eux et lui un contrat judiciaire qui puisse fixer, même après exercice du réméré et à l'égard d'un acquéreur subséquent, le prix moyennant lequel la vente à réméré avait eu lieu? Ce dernier acquéreur doit-il modifier son contrat aux créanciers inscrits, sans pouvoir user des notifications de l'acquéreur à réméré précédent? De dernières notifications peuvent-elles réparer et couvrir des erreurs commises dans des précédentes, si, en renonçant à celles-ci on consent à ce que le délai de surenchère courre de nouveau? 27 déc. — Le vendeur qui l'exerce doit-il restituer à l'acquéreur le double droit d'enregistrement auquel il a été soumis à raison d'une dissimulation de prix? 25 avril.

Rémond (Amélie), 20 sept.

Remorqueurs de la Seine (Société des), 8 nov.

Remplacements. Un conseil de guerre est-il compétent pour juger le remplaçant marié? 14 nov. — Celui d'un jeune soldat sous les drapeaux, ne peut-il s'effectuer qu'après autorisation du ministre? 19 déc. — Doit-on le qualifier de vente d'hommes? 19 août. — Faut-il encore être autorisé par ordonnance royale pour exercer cette industrie? 19 déc. — Lorsqu'une cour d'assises a condamné un remplaçant pour faux dans les pièces produites afin de remplacer, est-elle compétente pour annuler l'acte de remplacement? 13 nov. — Concours académique, à Arras, 5 sept. — Remplacement frauduleux Ménard, 10 mai. V. *Faux*.

Remy, 17 nov. — Renard, 27 nov. — Renard (Prosper), 18 mars. — Renard, marchand, 9 avril. — Renard, procureur du roi, 21 déc. — Renard (Femme), 30 juillet. — Renaud, 8 janvier. — Renaud (Elie), 20 mai. — Renaud, abbé, 2 mai. — Renaud, huissier, 6 mars. — Renaud (Fille), 25 sept. — Renaudin (Femme), 26, 27, 29, 30 avril; 1^{er}, 2, 3, 6, 10, 15 mai; 9 juillet, 18, 30 oct. — Renault, fermier, 4 fév. — Renault, libraire, 1^{er} avril. — Renault (Ph.), 21 mars. — Rende fils, 18 mars. — Rendu (Ambroise), 9 oct. — Renduel, 4 déc., 13 mars. — René, 19 déc., 20 juillet. — Renon (Veuve), 11 déc. — Renou, 16 janvier, 5 sept. — Renouard (Jules), 23 janvier; 21 fév. — Renoult, 4 sept. — Renoult, avoué, 18 juil.

Rente. V. *Enregistrement, Hospices*.

Rente viagère. Lorsque l'immeuble qui en est grevé n'est pas vendu au prix suffisant pour en assurer l'exercice, le rentier peut-il forcer son débiteur à lui assurer le surplus par un dépôt, quelque soit l'âge du rentier? 12 juillet. V. *Vente*.

Renvoi (Demande en). Celle d'un tribunal à un autre pour parenté ou alliance, ne doit-elle être appréciée que d'après les art. 368 et 379 Cod. pr. combinés? 2 sept.

Réparation. Procès pour celle d'une maison de Montmartre, 16 mars.

Réplique. Y a-t-il lieu à cassation, si la réplique a été accordée au défendeur, lorsque le ministère public n'agit point par voie d'action? 23 avril.

Requête civile. Celle formée contre un arrêt confirmatif d'un jugement, de première instance, pour contrariété avec un précédent jugement du même tribunal, est-elle recevable? 12 mars. — Celle contre une sentence d'arbitres forcés, dont il n'y a point eu appel, peut-elle être portée incidemment devant la cour, qui aurait été compétente pour connaître de l'appel, s'il avait été utilement interjeté? 2 août. — Quel est le sens légal des mots: *preuve par écrit*, de l'art. 488 Cod. pr. pour la date de la découverte du dol en cette matière? 28 août.

Requier, 24 mai. — Requisiem, fief, 10 avril.

Résidence. V. *Presse (Délit de)*, *Etrangers*.

Retrait litigieux. V. *Agent-de-change*.

Reutière (Veuve), 5, 6, 15 nov.; 2 janvier. — Reveillon, 31 oct. — Revel, 18 juil.

Révolutions des biens de Nasseau, 16, 24 avril. V. *Emigrés*.

Revendication. Lorsque l'acheteur a payé en ses acceptations le montant de sa facture, peut-elle, s'il vient à faillir avant les échéances, être exercée par le vendeur, encore bien que la marchandise soit entrée dans les magasins d'un commissionnaire transitaire? 17 août. — La marchandise entrée dans un Entrepôt de Paris, doit-elle être considérée comme dans les magasins de l'acheteur, et se trouver à l'abri de la revendication, lorsque l'acquéreur a failli avant le paiement de la facture? 1^{er} mai. — *Quid*, si la marchandise était prohibée? 13 mai, 6 août. V. *Eseroqueries*.

Revertégat, 21 janvier, 20 juillet.

Revision. V. *Accusation*.

Revocation d'un procureur du roi, et observations à ce sujet, 3, 5 janvier.

Reymonencq, 21 janvier, 24 juillet. — Regnaud, substitut de Cour Royale, 18 oct. — Regnaud-Lescure, 24 juil. — Rezé, 9 août. — Riboisière (Madame de la), 6 déc., 17 mai, 18 juil., 16 août. — Ribot, 12 janvier. — Ribot, 9 mars. — Ribourt, 6 fév. — Ribout (Dlle), 8 janvier. — Richard (Amédée), 27 mai. — Richard, chouan, 5 avril. — Richard, percepteur, 20 août. — Richefort, 20 avril. — Richemont (Duc de), 20 mars, 5 sept. — Richer (Femme), 8 janvier. — Richteau de Villajames (De), 20 août. — Richter et Comp., 9 avril. — Ridray, 25 avril. — Rieur (Amélie de), 5 août. — Rigl, médecin, 23 sept. — Rignat-Heydwiller, 17 avril. 6 août. — Rignat, avocat, 23 avril, 9 oct. — Rignat, 8 nov. — Rignoux, 16 nov., 10 janvier. — Rigny (Edouard de), 8 nov. — Rigoigne, 31 mai. — Rinchaut, 25 mars. — Ripoché, 29 août. — Rivallière-Frénéndorf (De la), 8 oct. — Rivière (Veuve), 2 août. — Rivière-Nocae, 9 juillet. — Rivirard, 21 oct.

Rizes. Girardot, avec des gendarmes (Poing Compé), 30 nov., 7 déc. — Des donaniers et des soldats du 14^e léger, 24 déc. — Entre cordonniers et tailleurs, à Toulouse, 13 déc. — Entre des forgerons et charons, 6 fév. — Entre tanneurs et teinturiers à Nantes, 13 juil. — Entre charons et cordonniers, à Valence, 7 oct. — Entre des marins et des compagnons, à Marseille, 28 déc. — Entre militaires et bourgeois, à Tournay, 11 janvier. — Entre de lanciers et une patrouille de gardes nationaux, à Fontainebleau, 20 mai. — Entre des gendarmes et des condamnés, à Saint-Flour, 17 mai. — Entre réfugiés espagnols, à Agen, 22 janvier. — Entre le trésorier de l'église de Lyon sur mer et l'adjoint, pour une stalle, 1^{er} janvier. — Entre un bédan et un charretier, 9 fév. — Entre jeunes filles à un enterrement, 13 avril. — Au Monastier, pour l'arrestation d'un débiteur, 11 avril. — A Rouen, à l'occasion de la mort du maréchal Mortier, 18 sept. — Pour un cours d'eau, à Osmoy, 8 avril. — A coups de tête de choux, au Merlan, 11 janvier. — A Bicêtre, près Rouen, entre détenus, 9 janvier. — A Ferney (nez arraché), 16 fév. — A la Bastide du Vert, 31 déc. — A Watteelos, 26 août.

Robaglia, 1^{er} nov. — Robard, 19 nov. — Roberts, 25 sept. — Robbe, 11 janvier. — Robert, forgeron, 17 janvier. — Robert, directeur de théâtre, 19 fév. — Robert, notaire, 7 mars. — Robespierre (Maximilien), 2 fév. — Robillard, 18 oct. — Robillon, 1^{er} janv. — Robin, 14 nov. — Robin, cultivateur, 10 nov. — Robine, 10 janvier. — Robion (Dlle), 26 janvier. — Robison, 19 juil. — Roblain, 6, 23 mars. — Roblot, 23 juillet. — Roccaserra, 30 juillet. — Rochambeau (Marquise de), 3 déc. — Rochard, 26 mars. — Roche, 9 fév. — Roche (Jules), 18 mai. — Roche, médecin, 17 sept. — Roche-Descausure, 26, 28 juil. — Rochefort (Comte de), 14 janvier. — Rocobrun, 6 août. — Rodat, 21 déc. — Rodier, 5 sept. — Roderer, 26 fév. — Roisin et Comp., 20 avril. — Rosaff, 10 sept. — Roger, avocat, 10 mai. — Roger, pédicure, 16 oct. — Roger (Dlle), 25 juil. — Rohan (Princesse de), 23 nov. — Rohau (Famille de), 8, 20 fév. — Rohau-Rochefort, 5 juil. — Rohart, 28 nov. — Rolfe (John), 15 juil. — Rolland, 29 janvier. — Rolland (Héritiers), 3 juil. — Rolland de

Bussy, 30 sept. — Rollepot, 15 juil. — Rollin, 16 mars. — Rollin, chaudronnier, 24 août. — Rollin, commissionnaire, 17 avril. — Romain-Lagarde, 16 janvier. — Roméo, 1^{er} avril. — Roumeuf de la Vallette, 2 fév. — Romignière, avocat, 19 déc., 2 fév. — Roncé, 4 fév. — Roncière (De la), 24 oct. — Rondeux, 4 mars. — Rondeillat (Epoix), 15 juillet. — Roo (De), 14 juil. — Rose (Marie), 11 avril. — Rosen (Sophie de), 10 avril. — Rossi, professeur, 13, 14, 25, 27 mars; 11, 16, 17, 25 oct. — Rossignol, 8 août. — Rossini, 16 fév., 18 juillet. — Rostan, 15, 26 janvier. — Rotch, 12 juil. — Rotschild, 17 janvier. — Roublon (Femme), 27 août. — Roucaud, 16 juillet. — Rouen, 14 déc. — Rougemont de Lowenberg, 5 nov. — Rouget, 16 mars. — Rouget, marchand, 24 nov. — Rouillé-d'Orcuil, 24 janvier.

Roulage. V. *Amnistie Commissionnaire*.

Roule, 1^{er} déc. — Roulhac, 26 août. — Roumy-Fompeyre, 8 nov. — Rousseau, 13 nov. — Rousselin, 22 oct. — Rousselle; 15 janvier. — Rousselot (Veuve), 6 mars. — Roussillon, 18 déc. — Routhier, 21 mars. — Rouveyre, 15, 17 avril; 31 mai. — Roux (Marie), 9 juillet. — Roux (Vital), 21 janvier. — Roux, Chirurgien, 13 août, 16 sept. — Roux, juge, 17 juillet. — Roux, substitut, 2 fév. — Roux fils, 4 mars. — Roux, dit Dorsay, 23 fév. — Royat, 4 juil. — Rubichon, 1^{er} nov. — Rudl, 29 avril. — Rueb, 10, 11, 12 juillet. — Ruffin, 8 mars. — Rumigny, général, 23, 24 sept. — Rusaud, 4 avril. — Roy, 27 nov. — Roy, avoué, 12 juillet. — Royannet, 18 sept. — Royer, 9 janvier. — Royer (Georges), 7 fév. — Royer, négociant, 25 mars. — Royer (Rosalie), 22 janvier. — Royer (De), 22 oct. — Roze, 24 oct. — Rozier, 21 déc.

S

S..., ex-substitut, 25 fév., 7 mars. — Sabatier, 23, 24 sept. — Sachet, 30 août. — Sacreste, 7 mars. — Saget, 10 nov. — Sain, 23 avril. — Saint-Albin (Hortensius de), 12 mars. — Saint-André, 13 fév. — Saint-Cricq fils, (De), 11 oct. — Saint-Edme, 7, 11 oct. — Saint-Marc Girardin, 31 août, 2 sept. — Saint-Omer, 9 mai. — Saint-Omer (Jean-Pierre), 18 mai. — Saint-Pol (De), 29 mars. — Saint-Priest (Ange de), 26 août, 7, 9 oct. — Saint-Priest (Héritiers), 20 juillet. — Saint-Prosper, 9 sept. — Saint-Quentin, 17, 23 nov. — Saint-Romme, 17 août. — Saint-Sorès, 12 sept. — Saint-Valérien, commune, 17 janv. — Saint-Vincent (De), 2 fév. — Sainte-Hélène, (Comte de), 3 juil.

Saisie-arrêt et opposition. Celle pratiquée au trésor n'a-t-elle d'effet qu'à Paris, et un créancier direct du trésor, peut-il l'élever en se faisant donner une ordonnance de paiement sur une caisse locale? 14 mars. V. *Dot, Etranger, Légion d'Honneur, Office Ministériel, Revendication*.

Saisie-Brandon. Les huissiers peuvent-ils la pratiquer, sans la faire précéder d'un commandement spécial, et par continuation à un autre antérieur tendant à saisie-exécution? 13 juillet.

Saisie-immobilière. La loi prescrit-elle un délai de 30 jours entre la déclaration d'une première saisie, déclarée nulle pour vice de forme et le procès-verbal de la seconde? faut-il, à peine de nullité, que ce procès-verbal contienne la mention du domicile de la partie saisie? 8 avril. — L'arrêt, de même que le jugement par défaut, qui statue sur des nullités y relatives, postérieures à l'adjudication préparatoire, est-il susceptible d'opposition? 8 avril. — L'appel d'un jugement qui a statué sur des moyens de nullités, doit-il être interjeté dans la quinzaine de sa signification à avoué; soit que ces moyens de nullités regardent le fond ou la forme? 11 avril. — La femme assignée conjointement avec son mari, dans une poursuite dirigée contre elle, est-elle suffisamment autorisée à plaider, lorsque son mari n'a cessé de l'assister et de figurer avec elle dans toute la procédure? 15 juil. — Après sa dénonciation au débiteur, celui-ci qui ne peut plus vendre l'immeuble peut-il en disposer du consentement du saisissant, malgré qu'une autre saisie, non encore transcrite, à cause de la première, dont l'intérêt se serait fait subroger à la poursuite; si cette subrogation n'a été que conditionnelle, et surtout, si le jugement n'a pas été inscrit aux hypothèques; si enfin il n'existe aucune fraude, ni collusion dans la vente? 23 sept. V. *Appel, Enchère, (Folle), Expropriation forcée, Opposition (Tierce)*.

Salabert, 18 déc. — Salery, 22 oct. — Salenr (Dlle), 10 juillet. — Salles, 13 fév. — Salmon (Dlle), 16 nov. — Salomonski, 9 mai.

Sallimbanques non autorisés, 22 mai.

Salvat, 7, 30 janvier. — Sambourg, 9, 16 avril. — Sambucy, 1^{er} janvier. — Samyon, 7 mars.

Sangués. Contestation avec les hôpitaux, 24 sept.

Santana, 18, 20 sept.; 2 oct. — Saqui (Femme), 19 avril. — Santat (Germain), 12 août, 7, 11 oct. — Sartarin, 15 déc., 9 mai. — Sasia, 14 déc.; 28 août. — Saudereau, 9 août. — Saugier, 19 août. — Saulnier de la Pinelays, 18 mars. — Saumes (Veuve de), 17, 30 août; 2 sept. — Saumon, 23 juillet. — Saunier, 17 nov. — Saunier (Héritiers), 4 janvier. — Saur, (Comte de), 15, 19 fév. — Sauti, 3 sept. — Sauty, 21 janvier. — Sauvage, 13, 20 déc.; 5 oct.

Sauvetage supposé d'un noyé, 18 juil.

Sauze, 31 déc., 11 fév., 30 sept. — Sauzeau, 20 avril. — Savart, 16 oct. — Savay, 12 janvier, 19 fév. — Savoye, 12 janvier. — Savouré, 31 juillet, 1, 21, 22, 23 août. — Saxe-Weimar (Prince de), 10 sept. — Scallier, 10 déc. — Scarlett, 5, 6 nov.

Scellés. En cas de décès d'un étranger en France, est-ce par le juge de paix, ou le consul qu'ils doivent être apposés? 4 sept. — Lorsque des corps, après une première sépulture, ont été exhumés pour être embaumés et être transportés ensuite dans un pays éloigné, et qu'ils se trouvent encore déposés dans la maison mortuaire, les opérations de levée de scellés et inventaire, peuvent-elles avoir lieu avant la seconde inhumation? 1^{er}, 2 oct.

Scellier, dit Pierre la bête, 18 mars. — Schaffer, 19 fév. — Schallheimer (Femme), 1^{er} déc. — Schayé, 7 mars. — Schey (Dlle), 23 janvier. — Schimmer, 22 nov. — Schinder 21 mars. — Schindler, 12 déc. — Schlachter, 13 juillet. — Schmit, 30 oct. — Schwartz (Femme), 13 déc. — Schweitzer (Marie), 18 mai, 5 sept. — Sciout 31 mai. — Scip et Kchrman 1^{er} mai. — Scribe, 24 août. — Sébastiani, 19 sept. — Second, 9 juillet. — Sedillot, 18 mai. — Segalas, 5 nov. — Ségard, 18 déc. — Séguier, 31 déc. 13 mai, 20 juillet, 19 août, 2 sept. — Séguin (Jules), 22 juil. — Séguin (Paulin), 13 fév. — Séguin (Héritiers), 28 août. — Séguin (Vins), 30 nov. — Séguy, 11 mars. — Seignard, 12 mars.

Sel. Lorsqu'une contravention de circulation est commise par plus de deux personnes, y a-t-il lieu, outre la confiscation, à l'amende de 200 fr. et à l'emprisonnement? 22 nov. — *Sel falsifié*, 4 janvier.

Selles. Curé, 16 août. — Sémichon, 27 juillet.

Séminaires. Toute action relative à leurs biens, ne peut-elle être intentée par leurs administrateurs, qu'après autorisation du conseil de préfecture? 11 fév.

Senaz, 27 avril. — Sénéca, 14 nov. — Sénéchal, 11 mai. — Senès, 26 déc. — Sentenac, 4 déc. — Senzac, 16 juillet.

Séparation de biens. L'exécution des engagements contractés par la femme séparée de biens, et pour leur administration, peut-elle être poursuivie, après sa mort, sur les revenus des immeubles dotaux? 8 déc. — Lanois (Laloy), 24 oct. V. *Liquidation*.

Séparations de corps. Doivent-elles être jugées en audience solennelle? 14 nov., 5, 8, 12, 14, 18, 30 mars; 10 avril, 7, 13 mai. — Ordonnance royale à ce sujet, 18 mai. — Y a-t-il lieu de casser les arrêts non rendus en audience solennelle, antérieurs à cette ordonnance? 26 juil. — L'adjonction faite à la femme par son mari, de quitter le domicile conjugal, est-elle une injure suffisante pour la faire prononcer? 28 janvier. — La femme peut-elle sou-

poser par la force, à l'entrée de son mari dans le local séparé qu'elle est autorisée à habiter ? 31 janvier. — La séparation annule-t-elle des donations faites en faveur du mariage ? 4 fév. — Le président n'est-il qu'un simple juge conciliateur, ou plutôt, n'exerce-t-il pas une véritable juridiction, par laquelle l'instance est liée entre les époux ? 7 fév., 7 sept. — Les torts d'un époux sont-ils atténués par une correspondance amicale de l'autre époux, postérieure à la demande en séparation ? 1^{er} mars, 26, 27 juin. — Lorsque des conclusions sont prises sur la disposition des enfants et que la cour a omis de statuer sur ce chef, peut-elle réparer cette omission par un arrêt postérieur ? 5 mars. — Lorsqu'après séparation, la femme, sur une demande en liquidation, conclut pour la première fois, en appel, à la révocation des avantages nuptiaux faits à son mari, afin de se les faire attribuer, quand elle les avait réclamés devant les premiers juges à un autre titre, y a-t-il demande nouvelle, ou seulement moyen nouveau ? 25 mars. — Peut-elle être prononcée pour adultère, par les seules circonstances que la femme était enceinte avant son mariage, et que depuis, renvoyée chez son père, elle serait encore accouchée, sans que d'ailleurs, aucun fait d'adultère ait été justifié ? 20 mai. — Le domicile du mari, pour l'adultère, est-il partout où il habite ? 15 juillet. — Le mari peut-il demander qu'un domicile particulier soit assigné à sa femme jusqu'à la fin du procès ? 21 sept. — Ou doit prendre ses vacances, un enfant, dont les parents sont en instance devant les tribunaux ? 21 sept. — Burtin, 12 nov. — Damoreau-Cinti, 15 déc. — Chamouset, 26 janvier. — Thiébaud, ex-agent de police, 22 janvier. — Chevallier, 4 fév. — Béchu, 7 fév., 7 sept. — Géraud, 8 fév. — B..., (Distribution d'un mémoire injurieux), 14 fév. — Deux jeunes époux (Danger de trop d'amitié chez les mères), 16 fév. — D..., capitaine de navire, 1^{er} mars. — D..., 5 mars. — Guillaume, 11 mars, 6 juillet. — Hocquet, 15 mars. — Leroux (Fugitive), 18 mars. — Creton, 21 sept. — Nancey, 12 avril. — Gilaine, 20 mai. — De Chateaullars, 26, 27, 29 juin. — Tourmente, 15 juillet. — Brion Tranchant, 16 juillet. — Laviale, 8 août. — Peyel, 30 août. — Rosly, suisse de Saint-Roch, 31 août. — V. Enquêtes.

Séparation de Succession V. Succession.
Sépultures violées. Chalié, 29 mai. — Dassieu, médecin, 12 juin.
Séquestration de personnes. Pour un vase de cristal cassé ; Beaumont, 30 nov. — Une jeune Bavoise, 14 sept. — Un jeune homme, à Arras, 17 sept. — Supposé, d'une religieuse, à Dieuze, 26 sept.

Séquestre. Celui apposé sur les biens d'un accusé contumax, doit-il survivre à l'arrêt de condamnation par contumace ? 31 déc.
Sergeant. 4 mars. — Sergeant, 2 janv.
Sergens de ville. Faut-il l'autorisation du Conseil-d'Etat pour les poursuivre, 27 mai, 26 juin.
Sérieux. 1^{er} fév.

Seringue partagée entre héritiers, 4 avril.
Serment. Le **Conseiller-auditeur** appelé à remplacer momentanément le **procurateur du Roi**, doit-il un serment spécial à raison de ces fonctions ? 27 avril. — Refus singulier d'un témoin, 7 juin. — Observations sur celui des notaires, 23 juil. — Serment d'un teinturier, 21 oct. V. **Contribution indirecte, Expert, Témoin, Pouvoir discrétionnaire.**

Sermet, 20 juil. — Seror, 28 août. — Serre, 19 août. — Servant, 21 déc.
Servitude. Celle continue et apparente est-elle acquise par la prescription de dix et vingt ans, à celui qui possède depuis cet espace de temps l'immeuble au profit duquel elle a été établie ? 1^{er} janv. — Un fond est-il enclavé lorsqu'il n'a pour issue qu'un sentier impraticable et trop étroit pour le passage d'une charrette ? 21 février.

Settier (De), 12 nov. — Seuret (Femme), 19 mars. — Seuriau, 24 déc. — Seutin, 6 nov. — Sève de Canes, 8 fév. — Sévin (De), 1^{er} mars. — Seyvoe, 27 fév. — Seytres, 2 janv. — Sheen, 17 sept. — Sheldford, 5 août. — Shelly (Charlotte), 2 mars. — Shéridan, 2 juin. — Siam, 5 août. — Sickingler, 6 avril. — Sidney-Smith (Sir), 10 août.

Siege (Etat de), V. Démolition.
Sillac Lapiere, 29 août, 2 sept. — Simerey, 31 mai. — Simiani, 4 oct. — Simon, avocat, 25 fév. — Simon, curé, 8, 21 déc. — Simon, garde, 21 sept. — Simon (Ernest), 30 juil. — Simonot, aîné, 10 avril. — Simon, 27 avril. — Siret, 30 mars, 27 juil. — Sistern (Fille), 25 déc. — Skelmersdale (Lord), 7 mai. — Smart, 2 sept. — Smeeton (Miss), 16 août. — Smith (Mistris), 19 avril. — Spencer-Stanhope, 7 mai.

Société civile. N'est-elle ni un être moral, ni une personne fictive légale ayant des actions collectives ? La nullité de l'action d'une telle société ayant agi *ut universi*, préjudicie-t-elle pour sa part et portion à celui de ses membres qui a donné toutes les indications voulues par la loi pour la régularité d'une action *ut singulus* ? quel effet cette dernière action produit-elle à l'égard des autres co-associés ? 9 sept.

Sociétés commerciales. En **Commandite** : le gérant qui ne signe pas comme tel des engagements pour acquisitions faites pour elle, engage-t-il la société ? 17 nov. — Celui qui a pris l'engagement d'en former une et de délivrer à un tiers bailleur de fonds, un certain nombre de ses actions, peut-il, en renonçant à son premier plan, en former une autre ayant le même objet et contraindre ce bailleur de fonds à recevoir des nouvelles actions, au lieu des anciennes qui n'ont pas été livrées ? (Encyclopédie pittoresque), 29 déc. — Un arrêt qui décide en fait que des commanditaires ne se sont pas immiscés dans l'administration, est-il sujet à la censure de la Cour de cassation ? 8 mai. — Les dépenses de luxe faites par un secrétaire, sont-elles des dépenses sociales ? 5 juin. — Société des transports de Paris au Havre, 23 avril. — Sociétés diverses. Les créanciers de celle en participation sont-ils préférables sur le capital social aux créanciers personnels des associés ? 24 nov. — Une telle société peut-elle être opposée à ceux qui n'y ont pas été partie ? Qu'elle ait ou non date certaine, n'est-ce pas toujours un contrat privé dont les effets sont limités aux co-participants ? Une aliénation faite par le gérant, seul propriétaire apparent, est-elle valable à l'égard de l'acquéreur étranger à la société ? Le co-participant occulte ne peut-il qu'exercer une action en dommages contre ce gérant mandataire infidèle ? 20 avril. — Lorsqu'un immeuble mis en société est attribué par le partage à un associé autre que celui dont il formait l'apport social, le droit de mutation doit-il être perçu ? Ce droit est-il dû au moment où l'immeuble est mis en société ? Les agents de l'administration ont-ils le pouvoir de reconnaître en 1^{re} instance une société non prouvée par écrit, et cette reconnaissance la lie-t-elle devant la Cour de cassation ? 21 janv. — Le **comis** intéressé est-il un associé dont les contestations avec la maison doivent être jugées par arbitres ? A-t-il le droit de demander communication des livres pour calculer sa part des bénéfices ? La simple déclaration des maîtres suffit-elle à ce sujet ? Ces derniers peuvent-ils exiger la suppression du nom de l'ancienne maison ajouté au sien par ce comis, pour cause de parenté ? 4 avril. — La clause par laquelle les engagements ne sont valables qu'avec la signature sociale et que même cette signature n'oblige que celui qui l'a apposée n'est-elle pas nulle comme dérogatoire au principe de la solidarité entre associés ? 2 mai. — Les dispositions ordinaires des droits relatives à la dissolution, de celles dont la durée est illimitée sont-elles applicables aux associations de secours mutuels entre ouvriers ? 25 avril. — La société d'un marché ayant été dissoute, les droits et actions des sociétaires réputés meubles pendant sa durée, deviennent-ils, immobiliers, et l'acquéreur du marché doit-il transcrire et purger sur tous et chacun des actionnaires ? 16 janv. — Un liquidateur doit-il assigner son co-liquidateur, devant le tribunal de Commerce pour lui faire rendre compte de sa gestion ? **Quid**, du teneur de livres chargé de vérifier le compte du liquidateur ? 4 déc. — Celle pour la publication d'un almanach est-elle commerciale ? 31 oct. — Société entre deux albés, 26 sept., 1^{er} oct. — Pour la guérison des gôlres, 21 août. — Prix proposés par la société philantropique,

25 mars. — Nouvelle désignation de la **Gazette des Tribunaux** pour leur publication, 14 janv. — V. **Arbitrage, Arrosage, Avoué, Agent-de-Change, Faillite, Mariage (Contrat de), Opposition (Tierce), Ouvriers, et à la fin de la table pour les publications de la présente année.**

Sokolowski, 1^{er} mai. — Solange (Femme), 10 janv. — Soliman-Attal, 27 avril, 8 mai. — Sollet, 16 oct. — Salomiac, 10 déc. — Sotol, 23 oct. — Sommers, 8 avril.
Somnanbulisme pour trouver un trésor, 3 mai.
Soneau, 8 août. — Sorbet, 17 mai.

Sorellerie. Chouteau, 3 nov. — Marie. Ledézet, 13 déc. — Duclou, berger, 29 déc. — Malatier, 20 fév. — Les sorciers de **Thilet de Montherbaud**, 27 fév. — Société pour découvrir un trésor à **Parois**, 14 mars, 21 janv. — Pour découvrir un voleur à **Strasbourg**, 6 avril. — Une femme à **Bordeaux**, 12 avril. — Les pous, aux **Grandes-Chapelles**, 4 juin. — Jeune fille de **Louvetot**, prétendue ensorcelée, 6 juil. — Delannoy, à **Lille**, 9 août. — Femme **Legray**, 10 sept. — Bigot, 20 sept. — Femme **Mijounet**, 2 oct. — Gauthier dit **Fredaine**, 14 oct. — Observations sur les catéchismes à ce sujet, 31 déc. V. **Blessures, Escroqueries, Impuissance, Meurtre.**

Sotteville, commune, 22 avril. — Soubise (Succession de), 8 fév. — Soubron, folle, 3 juin. — Souchon, 21 déc. — Soufflot de Méré, 16 mai. — Soulet (Veuve), 3 sept. — Soulladet, 2 sept. — Soul, maréchal de France, 4 mars. — Souque fils, 21 janv., 18 mars. — Sour (Françoise), 5 déc.

Sourd-Muet. L'accusé qui se prétend atteint de cette infirmité peut-il forcer les juges à substituer les débats par écrit aux débats oraux ? 10 juil., 2 août.
Souscriptions. Un commissaire de police peut-il enlever une liste de souscription en faveur d'un journal, sans se rendre passible de dommages-intérêts ? 31 janv.

Spiereuael, 10 avril.
Squelettes trouvés dans un caveau à **St-Michel**, 21 oct.
Stael, commandant, 7 oct. — Starschadel, 5 juil. — Stimberg, 5 août — Stéphan (Mélanie), 12 sept. — Stéphen (Epoux), 3 oct. — Stewart (Robert), 2 oct. — Stieldorff, 1^{er} oct. — Stoky, 5 déc. — Stuart (Jean), 20 mars. — Stubbs, 15, 29 juil.

Subrogation. V. Assurance contre l'incendie, ordre, saisie-immobilière.
Substitution. Le testateur qui oblige ses légataires à conserver les biens qu'il leur donne pour leur enfants ou leurs héritiers, fait-il une substitution prohibée, en ce sens que le mot héritier s'applique à la ligne directe et collatérale, et que la loi de 1826 ne permet que la **fidei commissis** qu'en faveur des enfants et petits-enfants du légataire ? 18 fév. — Existe-t-elle dans cette condition que, si le légataire vient à mourir sans enfants, les legs passera à telle autre personne ? 16 avril. — **Quid**, de la clause par laquelle un testateur appelle les enfans et descendants d'un légataire d'usufruit, à recueillir cet usufruit après lui ? quand il n'existe pas d'héritiers à réserve, et qu'il a été institué un légataire universelle, les héritiers du sang peuvent-ils attaquer un legs particulier comme entaché de substitution ? 14 sept. — V. **Succession.**

Succession. Le créancier de celle ouverte avant le Code civil, doit-il prendre inscription pour conserver le droit de demander la séparation du patrimoine du défunt d'avec celui des héritiers ? 18 mars. — Lorsqu'un héritier a possédé, de bonne foi, une partie de succession qu'il croyait lui appartenir par substitution, l'arrêt qui l'en évince peut-il ordonner la restitution des fruits sans s'expliquer sur sa bonne ou mauvaise foi ? 28 mars. — Lorsque tous les héritiers apparents se sont abstenus pendant plus de 30 ans et qu'un tiers a possédé de bonne foi, pendant tout ce temps, une partie d'un immeuble de la succession, un héritier, pour qui la prescription n'a pas couru à cause de sa minorité, peut-il réclamer plus que sa part dans cet immeuble ? 5 sept. — Celui qui étant appelé comme donataire et héritier à une succession, est condamné envers elle pour détournement, perd-il également sa part comme donataire dans les objets détournés ? 17 sept. — Le décret de 1811, qui déclare déchu de la faculté de succéder et de tester le français naturalisé en pays étranger sans autorisation, a-t-il été abrogé par la loi de 1815, abolitive du droit d'aubaine ? le français qui a laissé des enfans en France, peut-il, après s'être fait naturaliser étranger, priver, par testament fait à l'étranger, ses enfans français, de la réserve que leur attribuait la loi de France ? la loi de 1815, qui autorise l'héritier français à prélever sur les biens de France, une portion égale à la valeur des biens dont il serait exclu à l'étranger ; ne s'applique-t-elle qu'aux immeubles ? 20 mars, 30 avril. — L'héritier qui y a renoncé peut-il l'accepter, lorsqu'elle l'a déjà été bénéficiairement par un autre ? cette renonciation peut-elle lui être opposée, non-seulement par l'héritier premier acceptant ; mais même par ceux qui n'ont point encore pris qualité ? 13 juin. — L'administration provisoire de celle qui est vacante, doit-elle être remise par le curateur au domaine, aussitôt qu'il se présente pour le recueillir et avant le jugement d'envoi en possession ? 2 juin. — Les tribunaux français peuvent-ils connaître de celle ouverte à l'étranger, dont une partie est située en France et qui est dévolue à un français et à un étranger ? 17 nov. — Celle d'un espagnol, résident depuis plus de dix ans en France, sans autorisation, est-elle soumise aux mesures conservatoires du traité d'Utrecht et de la convention diplomatique de 1769 ? d'après ces conventions, les tribunaux français ne doivent-ils pas statuer sur les différends entre espagnols ? 18 oct. — Les consuls sont-ils de droit administrateurs de celles de leurs concitoyens étrangers qui décèdent en France sans y laisser d'héritiers ou de légataires ? 12 avril. — Restitution ordonnée avec 167 ans de fruit, 10 juil. — Successions Faivre, dit Fabure et Picon, 1^{er} oct. — Spoliations. Deux vieilles femmes, 6 avril. — Victoire Gatine, 24 oct. — V. Absent, Addition d'héritier, Donation, Dot, Mutation (Droits de), Scellés.

Suicides. Adolphe (Vins), 19 déc. — Aldebert (Veuve), 6 déc. — Allez, 25, 30 mars. — Antonine (Marie), 30 sept. — Ardison, 10 juil. — B..., célibataire, 8, 10 janvier. — B..., élève en médecine, 24 janv. — B..., aux thermes, 12 juil. — B... S... à **Crouay**, 21 mars. — Baheuf (Emilie), 25, 27 juil. — Barthet, 22 janvier. — Bastide (Veuve), 10 juil. — Beaumont, 11 mars. — Berger, 2 août. — Bertin, 6 sept. — Bessières (Marie), 9 août. — Bille (Joseph), 6 août. — B... Bontems, 31 mars. — Bousselin, 30 août. — Fr. Brandard, 30 mars. — Brizard, 7 nov. — Brocard (Joséphine), 16 fév. — Brière (Eugène), 22 janvier. — Bronchier, 4 juil. — Bnot, 6 avril. — C... de Limoges, 8 déc. — C... (Adelaide), 15 juillet. — Cailloux, 1^{er} avril. — Camberton, 20 mars. — Cassaigne, 11 mai. — Clavel, 8 nov. — Cloh, 3 juil. — Cormeré, 17 juillet. — Cours (Prosper), 5 août. — D..., à **Rouen**, 11 fév. — D..., à **Nantes**, 12 avril. — D..., à **Aniens**, 14 sept. — D... (Félicité), 9 mai. — Dalon (Réné), 16 avril. — Daure, 4, 5, 10 déc. ; 9 fév. — Delanox, 26 sept. — Delatré, 15, 16 nov. — Deloustal, 12 juil. — Delille, 1^{er} avril. — Derognat, 5 mars. — Deschazeaux, 14 mai. — Ducos, 13 fév. — Dufresne, 6 avril. — Dumas, 1^{er} avril. — Dupuis, cafetier, 9 janvier. — Dupuis, à **Angers**, 14 sept. — Dusaussoy, 4 nov. — Duval, 30 sept. — E... appent, 7 mai. — Enette, 15 mai. — Erasme (Veuve), 22 oct. — E..., sous-lieutenant, 24, 26 janvier. — E... F..., 2 août. — F... (Joséphine), 5 janvier. — Fremy, 19 oct. — Fr. Frénoinet, 14 fév. — G..., vigneron, 4 fév. — G... (Claude), 16 fév. — F... G..., blanchisseuse, 21 fév. — Gallino (Femme), 30 août. — Game, 12 sept. — Géhard, 17 juil. — Georges, 20 oct. — Gloeris, abbé, 26 mars. — Guérinot, 1^{er} déc. — Guillou, 4 sept. — Gys, 19 nov. — H..., empoisonneur, 27 mars. — Hanuecart, 9 août. — Hirschler, 25 mars. — Hiv, 19 août. — Huguet, 21 sept. — Hussey, 10 sept. — Hutin, 24 août. — J... (Emilie), 29 janvier. — J... à **Châlons**, 26 fév. — J... (Victor), argenteur, 4 mai. — J... F..., avec de la pierre infernale, 16 mars. — Jennin, 27 juillet. — Jeannot, 27 août. — Jurquet, 26 janvier. — L... (Emile), 20 nov. — L... (Pauline), 18 sept. — Landré, 13 sept. — Lavielle (Célestine), 8 avril. — Lefel, 28 oct. — Lamaire, dentiste, 21 mai. —

Lemaréchal, 21 mars. — Leroux (Pierre), 26 août. — Leroux, cul-de-jatte, 3 oct. — Leroy, 6 avril. — Letourneur, 17 juil. — Lhuissier, 7 juil. — M... (Bénigne), neveu, 25 juil. — M..., ex-25 mars. — Maillard, 15 avril. — Manuel, 25 fév. — Manugriew, 26 juil. — Martin (Daniel), 17 juillet. — Mareschal, 19, 19. — Meyers (Sarah), 20 sept. — Millerot (Femme), 19 fév. — Momait, 5 août. — Mondoux, 10 juillet. — Monnerie, 5 août. — Moulin, 22 avril. — Moulle, 12 juillet. — Monton (Auguste), 7 sept. — Mullot, 5 juil. — Muret, 7 janvier. — N... (Ode), 8 nov. — Noizel, 15 mai. — Olivier, 15, 25 avril. — Ondel, 8 déc. — P... (Joseph), 23 juillet. — P..., artiste, 1^{er} fév. — Paquet, jeune hilloise, 2 janvier. — Patron (Tentative), 22 déc. — Pére, 15, 29 nov. — Pélard (Fille), 18 avril. — Persant, 17 (Henriette), 7 juil. — Pongny, 23 fév. — Plat, 8 mars. — Plovez sept. — Q... ; après avoir blessé sa femme, 1^{er} déc. — Q... à **la Rappée**, 12 janvier. — R... (Amable), 3 déc. — R... (Stéphanie), 28 mai. — R... (Virginie), 15 janvier. — Robert, juge-suppléant, 13 gnay, 18 juil. — Richard, 4 avril. — Robert, juge-suppléant, 13 26 janvier. — Rousseau, 16 oct. — S..., à **Clermont**, 18 mai. — S... (Caroline), 29 mars. — S... (Léonide), 3, 25 juil. — S... (Auguste), 24 août. — Salmier, 9 avril. — Sauvage, 2 août. — Schmitz (Wilhelmine), 27 mars. — Schlipp, 25 janvier. — Serrée, 18 sept. — Sidonie, 9 juillet. — Sieglitz (Femme), 5 fév. — Talon (Femme) 17 août. — Thierry, 21 janvier. — Thorel, 15 juillet. — Toucas-Duclos, 15, 20 juillet. — Tousson, 19 avril. — Tou-tain, 17 mai. — Troucy (Suzanne), 4 sept. — V... (Rose), 27 déc. Vallée, 23 mai. — Vasseur, 30 avril. — Voinant, 10 août. — W..., pour une plaisanterie d'atelier, 25 janvier. — X... W..., fils d'un magistrat belge, 29 nov. — Yvrole, 25 avril. — Un jeune homme de **St-Emilion**, après l'assassinat de sa maîtresse, 7, 24 nov. — Une épicière, 7 nov. — Un cultivateur, à **Fontenay-aux-Roses**, 9 nov. — A **Saint-Anand** (Nord), après une rixe, 15 nov. — Un inconnu dans la plaine de **Vaugirard**, 20 nov. — Une servante de **Ploublay**, 24 nov. — Une jeune fille, **faubourg Montmartre**, 1^{er} déc. — Une femme à **Bethune**, 6 déc. — Un ancien maître d'hôtel des pages, 8 déc. — Dans la rue du **Petit Crucifix**, 13 déc. — Un commis de la poste à **Lons-le-Saulnier**, 2 janvier. — Un homme, à **Mondreville**, 2 janvier. — Un teinturier, à **Campan**, 4 janvier. — Le fils d'un layetier, 8 janvier. — Une jeune fille de **Marron**, 11 janvier. — Un fermier, près d'**Arras**, 31 janvier. — Au **Tir Fatou**, 6 février. — Une femme à **Amiens**, 16 fév. — Une femme-de-chambre, 23 fév. — Un étudiant à **Tremblain**, 5 mars. — Un inconnu, rue du **Petit Lion**, 6 mars. — Une jeune femme au moment d'être reconciliée avec son mari, 8 mars. — Un commis du receveur de **Havre**, 14 mars. — Un vieux marin, à **Nantes**. — Un jeune homme à **Lyon**, 21 mars. — Une femme de **Lyon** abandonnée par son amant, 4 avril. — Un vieillard à **Pantin**, 15 avril. — Un ouvrier, rue des **Fontaines**, 22 avril. — Un vieillard, au **Havre**, 23 avril. — Un jardinier, aux roues d'un moulin, 26 avril. — Le fils d'un cordonnier, à **Compiègne**, 29 avril. — Un enfant naturel, à **Clermont**, 4 mai. — Un ouvrier imprimeur, à **Marseille**, à l'espagnole d'une fenêtre, 8 mai. — Une femme à **Laon**, 11 mai. — Un habitant de **Gentilly**, 16 mai. — Une jeune fille, à **Tirlemont**, 17 mai. — Un voleur dans un corps de garde, 18 mai. — Un ouvrier, à **Toulouse**, 2 juin. — Un portefaix injurié, à **Douai**, 4 juin. — Une femme, à **Lyon**, 10 juin. — Un réfugié allemand, à **Bourges**, 15 juil. — Un parricide, à **Vincelatte**, 27 juil. — Un teinturier en peaux, 12 juillet. — Un étranger, à **Passy**, 13 juillet. — Un pianiste dans un tonneau. — Un étudiant, voyageur, 22 juillet. — Un étudiant en droit, 23 juillet. — Un employé des finances, 15 août. — Une jeune fille, à **Angers**, 16 août. — Un jeune homme, à **Neully**, 20 août. — Trois individus sous des roues de voitures, 24 août, 5, 9, 18 sept. — Une blanchisseuse du **Gros-Caillois**. — Un horloger, 3 sept. — Une blanchisseuse, à **Vaugirard**. — Un jeune homme, au **Bois-de-Boulogne**, 7 sept. — Un prisonnier aliéné, à **Libourne**, 9 sept. — Une jeune femme, à **Marseille**, 18 sept. — Une brodeuse, 18 sept. — Au **Tir de Lyon**, 20 sept. — Une ouvrière, à **Dijon**, 28 sept. — Un hypocondre, près de **Lille**, 30 sept. — Un jeune homme, près de sa mère, sur le **Quai Voltaire**, 1^{er} oct. — Un jardinier fleuriste, 7 oct. — Un cambraisien, 8 oct. — Un jeune homme, au cimetière de **Rouen**, 9 oct. — Au **Tir de Lille**. — A **Nancy**, 22 oct. — Un apprenti et plusieurs autres personnes, à **Châlons**, 18 mars. — **Par des militaires** : au 1^{er} de ligne, 17 nov. — Un musicien de **Vincennes**, 27 déc. — Au 5^e léger, 21 janvier. — Un caporal du 2^e, 12 fév. — Une cantinière du 5^e léger, 16 fév. — Un officier du 5^e hussard, 19 fév. — Un sous-officier de lanciers, au tir, 11 mars. — Un soldat, à **Orléans**, 14 mars. — A **Gabillon**, 21, 23 mars. — Un chasseur à cheval, 1^{er} avril. — Un fourrier de grenadiers, à **Bourg**, 6 avril. — Un soldat tir génie, à **Bapaume**, 11 avril. — Un officier polonais, au tir de **Valence**, 7 mai. — Un sous-officier, à **Paris**, 16 mai. — Au 3^e de ligne, 20 mai. — Un brigadier d'artillerie, à **Mets**, 14 juin. — Un vétérinaire, 10 août. — Un maître d'armes, à **Perigueux**, 15 août. — Un gendarme, à **Angers**, 14 oct. — Un garde municipal, 19 oct. — **Doubles suicides** : Ardenne et **Colina Rouvrette**, 11 sept. — Barz, artillerie, et une femme, 12 sept. — Bigot et Eugénie Choumont, 27 juillet. — Clapon (Isaac), et une dame, à **Londres**, 21, 22 mars. — Croche (Epoux), 25 mai. — Lebas (Femme), et 5-6 fils, 5 fév., 21 août. — M... (Adolphe), et Julie N..., 14 oct. — Mueroti et Salvatori, 1^{er} janvier. — Pouillot et Marceline, 4 juil. — Rossy et Elisa Devon, 15 juil. — Prétendu suicide de deux amans, du haut de **Notre-Dame**, 15 janvier. — Prémumé de la famille **Manet**, 26 janvier. — Un officier autrichien et la fille d'un général, 23 fév. — Un soldat et sa maîtresse, à **Rocheport**, 14 juil. — Un cordonnier et une lingère, à **Nantes**, 29 juil. — Deux amans, enfans naturels, au **Bois de Vincennes**, 1^{er} oct. — Un vieillard et un jeune homme, à **Charleville**, 22 nov. — **Par la faim**. Morey, Viterby et Granié, 11, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 25 oct. — Relevé de vices de 1827 et de 1833 comparés, 9 sept.

Suisse. Les traités faits avec la confédération, s'opposent-ils à la poursuite d'un national de ce pays devant un tribunal français, lorsqu'il est présent dans le lieu où le contrat a été stipulé ? 2 oct.

Surbled, 19 avril.
Surenchère. Celle du dixième est-elle nulle, par cela seul que le surenchérisseur s'est réservé le droit d'être remboursé des dépens de la nouvelle instance, s'il a offert d'ailleurs, en sus du dixième, une somme suffisante pour les couvrir ? En cas d'adjudication sur cette surenchère, une donation, faite au contrat de mariage, par un mari à sa femme, d'une somme déterminée qu'elle pourra prendre en biens fonds lors du décès de son mari, a-t-elle pour effet de gréver l'acquéreur de cette option ? 7 fév. — Sa nullité peut-elle être demandée contre le surenchérisseur par un créancier usucaput sur l'immeuble surenchéris, et venant en ordre utile sans le secours de la surenchère ? 8 avril. — La solvabilité de la caution, doit-elle à peine de nullité être établie au plus tard dans les trois jours de la réquisition de mise aux enchères ? 3 juil. — Le paiement des impenses que l'adjudicataire surenchérisseur a faites, sans autorisation de justice, avant la surenchère, peut-il être mis à la charge de l'adjudicataire futur par une clause du cahier d'enchères, sans les droits de cet adjudicataire ou des créanciers, pour le cas où ces dépens auraient été faites sans nécessité, ou sans augmentation de la valeur de l'immeuble ? 4 oct. — Celle du quart est-elle admissible en matière de vente sur licitation de biens, appartenant à des majeurs et à des mineurs ? 21 fév., 28 sept. — En fait de vente de biens de mineurs, cette surenchère permise à toute personne, est-elle exclusive de celle permise en faveur des seuls créanciers inscrits ? 20 août. — Son dénoncé fait à partie est-il valable, si au moment de la surenchère l'adjudicataire n'a plus d'aveu constitué ? Le poursuivant peut-il surenchérir, lorsque l'adjudicataire

doit-elle être intentée dans les 24 heures de la vente, ou au moins dans un très bref délai? 23 janv.

Vidal, 10 juin. — Vidal et Robba, 29 nov. — Vidocq, 29 oct. — Viger, 9, 27 août. — Vigier, 25 juin, 28, 29 oct. — Vigne-Lachau, 9 août. — Vignerte, 13 déc.

Viguer, ses attributions à Andorre, 13 fév.

Vilin, 8 août. — Villard (Héritiers), 18 sept. — Villars-Pontignac (De), 29 nov., 3 déc. — Villaud, 30 mars. — Villaurrutia, 12 avril. — Villegontier (Comtesse de), 20 sept. — Villemain, 7 fév. — Villemur (De), 10 sept. — Villeneuve, 19 fév. — Villon (De la), 27 fév. — Villereau (De), 15 juil. — Villiers, de l'île Adam (De), 21 oct. — Villiers de Lojele (De), 16 oct. — Vineau, 21 janv. — Viltard (Veuve), 17 août. — Vincendon-Dumoulin, 12 déc. — Vincennes, commune, 19 juin. — Vincent, avocat, 30 avril. — Vincent, gendarme, 25 oct. — Vincent (Femme), 18 janv. — Vinette (Dlle), 28 nov. — Viney, 20 mai, 12 août.

Vins. V. Boissons falsifiées, Entrepôt.

Viol. Les violences morales doivent-elles être prises en considération pour constituer ce crime? 24 avril. — Celui commis sans violence sur une femme de 45 ans, dans un état d'imbécillité, peut-il, à raison de cet état être assimilé à un attentat sans violence sur une enfant de moins de 11 ans? 2 sept. — Un beau-père a-t-il l'autorité voulue par la loi, sur sa belle-fille, pour que sa position en soit aggravée? 3 oct. — Assesment, envers sa fille, 14 nov. — Coudou et Arnaud (Rétractation de la victime), 9 juil. — Beau dit Pimpallet, 15 avril. — Boulot, 22 août. — Bourdais et Guillet, 14 mai. — Bourgeois, jeune père, 3 déc. — Brisset, 29 déc. — Bruges (De), instituteur, Dairon, instituteur, 22 juin. — Decey, 3 déc. — Desfossez, en Belgique, 20 fév. — Derallois, soldat, 12 déc. — Douziou et Christine Guérin, 24 juin. — Dumanoir, marchand de chapelets, 20 juil. — Erier, 18 sept. — Férand, 6 déc. — G..., capitaine, 4 mars. — Gateneau, envers sa nièce, 4 avril. — Gérard, ex-instituteur, 16 oct. — Godet, 21 mars. — Grégoire, 29 déc. — Grémout, 14 déc. — Guimier, 2 sept. — Hacault, 10 août. — Hay, (Pierre et Célestin), Ferroux, Chemin, Demailly et Butay, 21 sept. — Henrion, comte de la main. — Jouis (Robert), nonogénaire anglais, 20 juil. — Larocnières, Gilleron et Julie Génier, 11, 17, 28 juin; 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 12 juil.; 13, 21, 22 août; 24 oct. — Laurent et Rivail, 13 déc. — Lemaire, envers sa fille, 23 sept. — Létard, envers sa belle-fille, 17 sept., 3 oct. — Liébert, soldat, 20, 28, 30 août. — Manjean, maire, 20 juil. — Manconier, 16 avril. — Pinot, Tétart et Rougeolle, 11 fév. — Rigault, chanoine, 24 nov., 2 juin. — Rogui et femme Briquard, 21 sept. — Rousseau, 21 oct. — Sanson, curé, 19 oct. — Valla, 1er juil. — Zambéau, 14 nov. — Un instituteur, à Rodéz, 19 nov. — Aux assises de la Manche, 29 déc. — Un géomètre envers une détenue, 23 fév. — Un employé et un propriétaire, à Châlons, 4 mars. — Cinq individus envers une vieille femme, 13 mars. — A Norréat-Fontes, 4 juil. — Un inconnu envers une marchande du boulevard, 14, 19, 20, 26, 27 juil.; 19 oct. — Envers une fiancée, à Janzé, 12 juil. — Deux jeunes gens, à Bar-le-Duc, 20 juil. — Un père, envers sa fille, à St-Quentin, 5 sept. — Deux jeunes gens de Sion, 17 sept. — Un serrurier, envers sa fille, à Bruxelles, 14 oct. — Envers la maîtresse d'un ami, 17 oct. — V. Attentat et outrages aux mœurs.

Violences graves. Envers des enfants, Adam, instituteur, 10, 13 nov.; 3 avril, 15 juil. — Un agent, envers une personne arrêtée, 25 janv. — Sur les routes, près de Bayay, 24 oct. — Envers l'autorité: l'attaque ou la résistance est-elle punissable, lorsqu'il n'y a pas en voies de fait, ni surmont réunion armée, 7 sept. V. Rixes, Rébellion, Voies de fait.

Viollette (Veuve), 23 fév. — Viornery, 28 nov. — Viterville, 31 août. — Vitasse, 1er fév. — Vittemberger, 28 oct. — Vittori, 22 janv.

Voie publique. Encombrée à Londres, par des figures de cire, 5 août.

Voies de fait. Des pichenettes est-ce des coups? 15 mars. — Barbier, 24 janv. — Barrault (Femme), 27 avril. — Bellami (Fille), dite Belamour, envers sa mère, 51 oct. — Bertrand, 19 août. — Bery, envers un habit, 22 mai. — Biot, dans une église, 23 fév. — Blanchard (Adélaïde), d'te Moscou, 11 oct. — Blancheteau et Nicolas (Les ministres et les Marats), 8 oct. — Boivin, 24 oct. — Boubard et fille Trotmann, 25 avril. — Boudinot, 13 mars. — Bouffé, soldat-barbier, 16 sept. — Bourisson, 20 nov. — Brookes (Catherine), envers une magnétiseuse, 4 fév. — Brunswick, ex-cricur, 2 avril. — Cajot (Femme), 29 mars. — Campbell (Stewart) diplomate, 26 mars. — Carmagnole (Scévola), 4 oct. — Charpentier, 14 nov. — Chédud, dit Amant, 5 avril. — Colin et Collette, 11 déc. — Constant, 17 nov. — Corbois, 25 avril. — Cossin (Femme), 11, 15 juil. — Cruzelle, 20 fév. — Des Radrais, 26, 29 juil. — Dubois, envers son père, 23 fév. — Dufour, 8 août. — Duham, 6 fév. — Férol, 21 juin. — Ficq (Famille), 6 août. — Fleury, 1er mai. — Fouilloux (Femme), 27 déc. — Fournet de Marsilly, 2 juil. — Fremont, peintre, 10 oct. — Gallet, 11 avril. — Gabelle, 4 oct. — Gigon, 8 déc. — Glaskell (Edwin), envers un cheval, 17 juil. — Grosbont, 26 juil. — Gremy, 19 juil. — Groscloux, actrice, 16 janv. — Henri et Monier, 16 mars. — Herchet (Epoux), 7 oct. — Herr (Laurent), envers son père, 1er mars. — Hervé, 20 juil. — Hodebère et trois rétractaires, 8 août. — Houdard, envers son père, 19 mars. — Hubert (Famille), envers une sorcière, 31 déc. — Huguet, juge, 11 avril. — Huot, envers son père, 17 sept. — Jagot, 9 mai. — Jarnot, portier, 23 janv. — Kille (Virginie), envers une rivale, 13 août. — Koack, en pendant une jeune fille, 6 avril. — L... A... frère de lait du roi de Rome, 12 mars. — Labattut, juge, 31 août. — Lamarque, avocat, 27 mai, 26 juil. — Lange, 21 fév. — Larvaux et Brulé, 14 décem. — Lécuyer (Epoux), 7 mars. — Léc (Caroline) et Sarah Nasit, bohémienne, 2 mars. — Lejeune, marin, 6 mars. — Lelonche, 10 août. — Limart et Picot, 8 janv. — Maillochon, 19 oct. — Maricot, suppléant de juge-de-peace, 23 mars. — Marie-Jeanne, 16 mai. — Marin, 21 mars. — Marker, idiot, envers son père, 7 juil. — Masson, 12 mars. — Mathieu, 15 janv. — Mathis, 21 juil. — Maurer, Kremmer, Hennercher et Guidrer, 18 mars. — Maurielle, 21 avril. — Melin, envers son père, 31 janvier. — Menars (Femme), 19 mars. — Meurice — (Femme), 18 janvier. — Michian (Les deux femmes), à Londres, 4 octobre. — Milot, 1er mars. — Mollet, 2 fév. — Motel et Leroy, 18 fév. — Mosselmann et de Poiltha, 13 déc. — Olivier, 25 juil. — Parcy, 10 nov. — Pélicier, 20 nov. — Petroux, 14, 16 nov. — Pichon, 25 juil. — Pinchon, Guénaire et femme Lamotte, 31 oct. — Pintiaux, 26 mars. — Poiffé, maquignon, 18 fév., 11 mars. — Poteau (Femme), 30 avril. — Remuzy et Laurent, géoliers, 22 oct. — Rinsant, 29 août. — Ritz et fils B aillard, 20 mars. — Rose, bergère, 17 mai. — Rouillard, 13 nov. — Rousseau, 5 déc. — Roy (Femme), 28 décem. — Seyler, 15 juil. — Sheen (William), 26 nov. — Suardis, dit Champion, 18 fév. — Talbas, 28 décem. — Testu, notaire, 18 oct. — Tits, par son chien Diavolo, 22 mai. — Vague, 14 nov. — Varin, Gracino et Colin. — Veillasse, 21 oct. — Victor et Julien, 20 février. — Envers un ouvrier, 7 nov. — Envers une sage-femme. — Un menuisier, un taillandier et un charretier, 19 nov. — Deux conseillers municipaux de Saint-Girons, 26 nov. — Deux Bourguignons, 7 décem. — Envers un attorney, à Londres, par des détenus, 8 décem. — Pour adultère, près de Chartres, 21 décem. — Le caniche de M. Serin, 24 déc. — Une femme colossale, 26 décem. — Une cabaretière, envers un charretier, 31 décem. — Un négociant, envers un avocat, à Marseille, 2 janv. — Un boucher, envers un cuisinier de gendarmes, 23 janv. — Un patron, envers son ex-commis, 25 janv. — Pour des pétards, 6 fév. — A pied et à cheval, 8 fév. — Des soldats du 7^e. — Une femme, envers un cordonnier, 16 fév. — Entre deux vieilles, 19 fév. — Des militaires, envers un prêtre porteur des saintes huiles, 2 mars. — Des hussards, à Nantes, 19 mars. — Un charretier, envers un maçon, 24 avril. — Des jeunes filles, envers une compagne arrachée de l'église. — Une folle, envers un prêtre, 25 avril. — Entre Polonais, à Troyes, 25 avril, 1er mai, 10 juil. — Deux sergens et un caporal, envers un vicair, 26 avril. — Entre deux dames de la halle, 2 mai. — Cinq dévotes

pour un titre de prieuresse. — Un chien, envers une petite fille, 8 mai. — Des militaires de Saint-Germain, envers un maire et des bourgeois, 15 juil. — Un chien, envers un petit artiller, 28 juil. — Envers un maire, près de Chartres, 28 août. — Un propriétaire — Un traiteur, 30 août. — Un colosse, envers un petit homme, 5 sept. — Dans le couvent de Dieuze, envers une religieuse. — Des locataires envers des portiers. — Envers les porteurs de chapeaux de paille, à Bruxelles, 7 septembre. — Un maître, envers son cocher, 21 sept. — Entre deux sœurs. — Des portiers envers une locataire, 26 sept. — Le vicair d'Arzano, et six jeunes gens, 12 oct. — Des militaires, envers le commissaire de police de Golssois, 14 juil. — Envers des gardes nationaux, 16 oct. — Voies de fait entre époux. Aubin (Amand), 3 août. — Femme Aze et Huet son amant, 8 nov. — Gaudon, 7 mars, 12 avril. — Godefroy, 15 oct. — Pallier, charbonnier, 31 oct. — Tricard, 23 août. — Vaulier, 20 nov. — Un savetier, d'Orléans, 3 oct. — Un maréchal, tentative d'arracher une langue, 21 mars, 8 avril. — Anonymes, 17, 27 novem. — En jetant sa femme par la fenêtre, 2 oct. — Voies de fait militaire. Un chef de musique est-il un supérieur? 19 octo. — Adam, cuirassier, 28 sept. — Blain, 28 fév. — Bonnet, caporal, 27 décem., 5, 24 janv. — Boucher, lancier, 21 sept. — Campin, 31 décem., 4 janv., 16 mars. — Denjean, 21, 25 déc.; 16 mars. — Detève, brigadier, 20, 31 décem. — Dubourgnet, chasseur, 28 mars. — Dupas, 28 janv., 26 avril. — Isieux, musicien, 19 octob. — Joubier, 13 fév. — Laplace, 24 janvier. — Le Sausse, 10 nov. — Lomel, 26 août. — Marchi, matelot, 24 janv. — Monsieur, caporal, 21 mars. — Poncet 28 janvier. — Roblin, aliéné, 1er octobre. — Trédos, gendarme, 24 juil. — Warthausen et Royer, dragons, 5, 9, 23 mars. — Un grenadier du 23^e, 23 octobre. — V. Blessures, Contrainte par corps, Fustigation, Garde nationale, Insubordination, Outrages, Rébellion, Rixes, Violences.

Voire. Que doit-on jeter sur les trottoirs de Londres, en temps de verglas, pour éviter une amende? 21 fév. — Peut-on en cette matière, en France, modérer l'amende de l'arrêt du conseil de 1765? 19 juil. V. Alignement.

Voiron, 2 mars.

Voitures publiques. Les administrations qui emploient la poste aux chevaux pour conduire leurs voitures sont-elles responsables des accidents causés par les postillons? 29 mars. — Le voyageur qui éprouve des attaques multipliées de coliques a-t-il le droit de faire arrêter chaque fois la voiture? 9 mai. — Celui qui a retenu le coupé, avec condition de s'arrêter un jour au milieu de la route, a-t-il le droit au coupé de la nouvelle voiture qui le reprend? 24 oct. — Comment sont-elles responsables des objets qui leurs sont confiés? 3 août, 8 oct. — Quid, lorsque des valeurs leur sont volées en route? 12 nov. — Quelle indemnité doivent-elles pour cause de retard dans l'arrivée des marchandises, ou autres objets? 8, 29 oct. — La rétribution, dite pour-boire, accordée à leurs conducteurs fait elle partie du prix des places et doit-elle, à ce titre, être passible du droit de la régie? 14 sept. — Quelle est la loi des fourgons concernant le poids de leurs chargemens? 17 oct. — Sont-ce les administrations qui sont responsables des surchargemens, 18 juil. — Poursuites à ce sujet, et pour rapidité de marche, 4, 9, 17 nov.; 2, 23, 24 janv.; 5 fév., 22, 30 mai; 3, 18 oct. — Mystification au sujet du prix des places, 25 sept. — Singulière visite de l'octroi à Douai, 15, 16 oct. — Appareils contre les volsens, 9 fév. V. Algériennes, Donanes, Postes (Maitre de), Voitures particulières, indemnité pour chômage, 28 sept.

Volailles gâtées. Femme Fouflet, 3 nov.

Volek, 22 déc.

Voleurs. Arrestations. A Paris, 14, 18, 19, 23 janv.; 18 fév., 5 mars. — A St-Germain-du-Cher, 5 avril. — A Lyon, 22 mai. — Bandes organisées dans la Haute-Vienne, 29 juil. — Repien et sa bande, 13 mai.

Volle, 28 déc.

Vols (Condamnations et poursuites): est-il fait dans une maison habitée lorsque l'objet se trouvait sous une porte cochère? 7 janv. — Celui commis par un détenu dans un atelier de travail, peut-il être assimilé à celui d'un ouvrier envers son maître? 18 mai. — Y a-t-il tentative dans le fait de prendre une clé pour ouvrir un appartement, et de la remettre en place sans commettre le vol? 25 avril. — Lorsqu'il y a acquittement, et que les objets volés sont bien reconnus pour appartenir aux plaignans, le juge peut-il leur en ordonner la remise? 13 sept. — La plainte faite par un anonyme peut-elle donner lieu à des poursuites sérieuses? 20 mars. — Celui commis envers un receveur public, des deniers de perception, pendant une émeute, doit-il être laissé à sa charge? 25 avril. — Adélaïde, 2 fév. — Aimé, 4 janv. — Alazard, frères (De l'eau), 25 oct. — Albagnac, Driocel et Fischer, 15 mai. — Albertoni, 8 mars. — Alibert (Femme), Marie Sibat, Desage et autres, 29 déc. — Amélie (Une pendule), 14 janv. — Andrieux-Damiens, 19 avril. — Ansiaux, Courcière, et Auvaury, détenus, 14 fév. — Arincourt (Comtesse d'), Baronne de Médicis, 12 fév. — Armand, 28 mars. — Arsonneau (Des raisins), 28 nov. — Aubin (Femme), doyenne des voleuses, 11, 27 mars. — Aymard, 4 oct. — B... ex-ecclésiastique, 1er oct. — Balden et Rollet, 16 mai. — Baroux, domestique, 14 déc. — Bastian et Bruyère, 5 mars. — Bastille (Femme), 10 sept. — Beauregard, 7 janv. — Belondrade (Famille), 4 janv. — Benat, Cuirassin et Bertrand, acrobates, 10 nov. — Billeneuve, 6 juil. — Bluff, 9 août. — Boignier, garde, et Moine, 22 fév. — Bonnet, Refour et époux Vineau, 13 sept., 4 oct. — Bonnodeau, Gaston et Mascarié, 11 déc. — Bouffé, soldat-barbier, 16 sept. — Boulanger, 8 déc. — Rourt (Femme), un dindon, 10 janv. — Bousquet, 27 août. — Bouy et Brument, 17 sept. — Braconnier, François, Simon et Courtin, 7 fév. — Braud et Chartier, 8, 15 oct. — Brauu, 4 sept. — Brauner (Rose) et Stéphanie, dite l'Albinos, 9 nov. — Bretonnelle et fille Sistère (Une pièce d'un dossier), 25 déc. — Briante (Fille), 25 avril. — Bugerville, 6 juil. — Buissonneau, 17 juil. — Cassan, Dorteau et Darion, 3 déc. — Castiau, 17 janv. — Caux (Fille), 10 janv. — Chassignon, 28 fév. — Chastaïn (L'honnête homme), 21 oct. — Chauvelin et Huault (Vin à la pêche), 2 avril. — Chenel et Brindossière, 5 nov. — Chily, dit Léry, Boucher et fille Heudebert, 14 janv. — Claudel, sapeur, 2 oct. — Coffe (Dans un violon), 11 sept. — Colin, Henriot, Ragnin et autres (Légitimistes), 15 fév. — Conseil, se disant Orry, 9 avril. — Cosquer, Clèche, et Gargame, marin, 11 déc. — Courtaud, 7 fév. — Courtot de Cicé, 23 mai. — Coynard, 15 avril, 23 mai. — Crinquet et autres enfans, 19 déc. — Croix, 1er, 1er, 1er. — Daugerville, 7 fév. — Dautel, 4 sept. — Degrange (Brutus), 28 août. — Delamarre, 12 juil. — Delaunay, 30 janv. — Derlon (Emilie), 20 nov. — Dobreau, polonais, 28, 30 sept. — Doris (Femme) et son amant, 1er, 1er, 1er. — Douy, 30 janv. — Dubourg, barbier, vagabond, 28 nov. — Dufour (Des melons), 11 sept. — Duitz, diplomate, 27 août. — Dupuy, artiste, 29 avril. — Elisée, 25 sept. — Ernult (Mathilde), religieuse, 15 août. — Etienne (Un cabriolet), 18 oct. — Eugénie, dans un cimetièr, 20 juil. — Exérier, 2 oct. — Favre, soldat, 29 avril. — Fayet, 7 fév. — Foyer, mère et fille, et fille Waget, aux Invalides, 15, 19 août; 4 sept., 2 oct. — Furet, mousse, 6 nov. — Gagé, 24 janv. — Gaguebien, 27 juil. — Gahéry, sous-officier, légionnaire, 24 oct. — Galiot, fou simulé, 30 oct. — Gely, 17 nov. — Geare, 9 fév. — Gigueuse, 19 sept. — Girard (Tartelottes), 14 mai. — Glinz, Bouté et Leforestier frères, 8 fév. — Goberville, 11 sept. — Godefroy et Rose, 28 mai. — Godet, Dezeux et Schwitzer, 14 mai. — Gohard, Mazurier, Lefèvre, Trochet et Latouche, père et fils, 26 déc. — Grodner et Anquetil, 27 juil. — Grosmy et époux Pâté, 5 sept. — Gruesse et Perrier, 24 nov. — Gudin (Amélie), 12 déc. — Guérin et Desmondères, 25 juil. — Guemeur, 30 oct. — Guilbert et Michel Marie, 20 avril. — Guillaume (Adèle), 14 fév. — Hazenfratz, soldat, 11 déc. — Hébert, soldat, 7 oct. — Hébrard (Epoux), 8 nov. — Hergo, Dandy, 9 janv. — Hirtz (Salomon), 17 août. — Hoffmann, 15 mars. — J... de St.-G..., élève de St.-Cyr,

30 nov. — Jadin, Siékuu, Richard, Bourg et Guérin, professeur, 22, 25 déc. — Jean-Jacques (Emile), étudiant, et fille Henriette, 13 mars. — Joséphine et Julie, 7 juil. — Julie, et fille Letourneur, 9 mars. — Laffenaire dit Guichard (Salomon) et Dorut, 30 oct. — Langlois, Poulard et Paris, 29 avril, 22 août, 28 oct. — Lantaine, 15 mai. — Laroche, 10, 22 janv., 24 avril. — Leberthon, 20 sept. — Lazard (Michel), 24 fév., 2 mai. — Legrand, 8 août. — Leguilloux et Mathé, 14 oct. — Lemaître (Sophie), 21 sept. — Lemur et Nothé, 14 suer (Aux baies), 22 nov., 19 déc. — Lemur, 20 avril. — Le-Malater, sorcier, 20 fév. — Maisonneuve, 21 fév. — Marchand, domestique, 12 sept. — Marchand et Hautoy, 25 janv. — Maréchal, 2 fév. — Mariée (Rosalie), 15 juil. — Maravril. — Ménard, dans un cimetière, 13 juil. — Meller, 11 tard, 3 déc. — Méraux, 22 juil. — Meunier, 24 août. — Mosept. — Moulon, 30 nov. — N..., officier prussien, 7 oct. — Mison, 2 sept. — Paillard, médecin, 3 juil. — Patenaillé, 18 janv. — Penet, imprimeur, 22 janv., 9 oct. — Perette, domestique, 10 déc. — Pernet, gardien d'arsenal, 16 nov. — Pernet (Robert, Macaire), 28 mars. — Perrin (Femme), 11 avril. — Robert, 23 mai. — Philippe (Femme), ensévelisseuse, 21 oct. — Picard, soldat, 20 fév., 4 mars. — Pigot, 30 janv. — Pilon et Aguilhaud (Fille), 23 oct. — Playe, hussard, 12 sept. — Ploc Larcher, 17 sept. — Poyadou, 29 juil. — Preissé et Pexière (Verre en fleur), 2 oct. — Ramus (Femme), domestique, 5 oct. — Rapp (Annette), 2 fév. — Rascole (Femme), 14 fév. — Reine (Fille), 16 mai. — Repien, 21 mars. — Revillon, 23 spectacles: fille Lecomte, recelense, 18, 23 juil. — Rozan, 19 mars. — Saint-Martin, (Robert-Macaire), 28 sept. — Salomon Schleser, pédicure, 28 août. — Schneider, 18 fév. — Sismann, 4 oct. — Stéphan (Recel), 2 mai. — Stibre, Aumont et Ledard, 24 nov. — Stralot, Saint-Denis et Leson, 30 janv. — Stroff (Femme), recel de livres, 22 nov. — Timourin, se sauvant dans une glace, 13, 23 mai. — Tissier, 8 oct. — Thevenot, sur une route, 6, 8, 9 nov.; 1er mai. — Tortonin, fou simulé, 10 nov. — V... (Philippe), aliéné, 5 mars. — Vallée (Félicie), 4 janv. — Vallée et Pelletier, 15 mars. — Vassot, 29 août. — Vataille et Leroy, 8 mai. — Vauriot (Femme), 21 fév. — Vijolas, Wallace et Rosalie Cambier, 4 fév. — Weil (Au diamant), 22 mai. — Vols à la Graisse, au Chariage, à l'Américaine, etc. — Bron et Varennes, 26 nov., 10 déc. — Harry et Falk, 6 déc. — Legelay, Guilgot et Thomas, 15 janv. — Bollot et Mallard. — Envers un jeune domestique, 21 sept. — Leclerc, 18 oct. — Le bonton de Stras, 1er mai. — Dans des églises: à Valenciennes, 15 nov. — Martin, à St-Roch, 26 nov. — Robert, à Chabeuil, — Mourier, Gavel et Réveillon, 14 déc. — Rousse dit Couteiller, à ALEN, 22 déc. — Quatre enfans, à Nancy, 15 mai. — Famille Méliise, à Bourg, 10 juil. — Vols divers: au convoi de Boiédieu, 15 nov. — Une bande à Rouen, 7 janv. — Un frère et une sœur (Collée en leur larcin), 9, 10 janv. — Quatre marmittons (Le Luxor), 9 janv. — Une jeune dame, chez un restaurateur, 22 janv. — Le domestique d'un cultivateur, 30 janv. — Vol de miel, 1er, f. v. — Dans une charrette délaissée, 8 fév. — Envers un amant, 15 fév. — Du parapluie d'un vieillard, 19 fév. — Un forgeron envers un prêtre immoral, 22 fév. — Avec effraction en Belgique (Peine de mort), 25 fév. — Des cris d'un cheval, 7 mars. — D'un pigeon par le frère de l'ant roi de Rome, 12 mars. — Deux filles publiques, 20 mars. — Des palettes d'un perruquier, 28 mars. — De chemises par amour de Dieu, 1er, 1er, 1er. — De vin par des dragons, 4 avril. — De viande pour un chien, 8 avril. — Un chercheur de lieux d'aisances, 2 mai. — Un jeune apprenti, 13 mai. — Une domestique dévote, 23 mai. — Observations au sujet des vols domestiques dans le Calvados, 1er, 1er, 1er. — Une femme nouvellement mère, 5 juil. — Dans une boîte à seringue, 18 juil. — La bande la cabade, à Chartres, 26 juil. — Un jeune polonais, commis-banquier, 20 juil. — Une acheteuse de cordonnet, 23 août. — A la sortie du Théâtre Français, 24 août. — Un chiffonnier, 27 août. — Envers la maison Chenaud, à Lyon, 29 août. — De la blague d'un soldat, 2 sept. — D'une robe et de bas, d'une moure par une vieille femme, 5 sept. — Envers un marchand de vins, 7 sept. — Un carreau de laine, 18 sept. — Une vieille à moustaches, 19 sept. — Une mère nourricie et son fils, 2 oct. — Vols (Narrations): Beaujeu, 5 fév. — Bernard, 17 août. — Bernardi (Caroline), 23 janv. — Bozon, 27 fév. — Cerf (Flore), Charlotte Perrot et veuve Lander, 19 fév. — Ch... fils, (Suicide simulé), 14 mars. — Challette, 29 oct. — Charles, dans les cafés, 25 fév. — Choiron, 7 nov. — Chrétien, (fille), domestique, 22 oct. — Dnepven, (Fille), 28 août, 11 sept. — Espagnès, en endormant, 16 juil. — Foyert (Fille), 12 fév. — Fraiture, 20 fév. — Gaspard, 1er, 1er, 1er. — Gaucher, Leblanc et leur bande, 18 mars. — Guérand, 22 oct. — Hurttier (Femme), 14 nov. — Joly, 19 juil. — Lanfield, 29 avril. — Lebrun dit Lecourbé, 27 nov. — Malard, Boibien et Fournier, 7 oct. — May, dit Fritz, etc., 23, 27, 28 août; 26 sept. — Mayet (Arrestation en partie liée), 12 juil. — Méot, Gardet et Bérurier, 19 oct. — Michelle (Samuel), à la trésorerie anglaise, 25 avril. — Richard, 2 janv. — Roblain, 6 mars. — Rogé, 17 oct. — Thimounier, 11 mars. — Tontin, dit Napoléon (Aux flambeaux), 26 juil. — Véronique (Fille), 18 janv. — Au greffe d'Orléans, 4 nov. — A celui du tribunal de Commerce de la Seine, 27 août. — Au petit parades, 28 août. — Restitué par le voleur, 9 nov. — Vexations envers un juif, en Belgique, 13 nov. — La bande de Rochefort, 10 déc. — Envers une dame charitable à Arras, 13 déc. — Une bande d'enfans, à Cambrai, 21 déc. — Des destructeurs de rats. — Avec le cabriolet d'un coutier, 24 déc. — Dans un roulage. — Présomption contre un amoureux anglais, 4 janv. — De médailles à la monnaie, 5 janv. — Chez un agent-de-change. — Du manteau d'une dame, dans la rue, 8 janv. — Des cheveux d'un enfant, 11 janv. — D'un tableau de Christ, à Bruxelles, 14 janv. — Chez des maîtresses de pension, 15 janv. — Au moyen de boisson soporifique, 19 janv. — Par le même moyen à St-Martin du Cher, 30 mars. — De plomb par un prétendu coureur, 22 janv. — Même vol à la préfecture de police, 16 mai. — Dans une carriole rue Bar-du-Bec, 22 janv. — Chez un blanchisseur, 23 janv. — De bois; erreur au sujet d'un ténou, 25 janv. — En se glissant dans l'équipage d'une Baronne, 31 janv. — Sur les routes de Caen, 4 fév. — Des billes d'un billard, 5 fév. — De billet de commerce à la poste, 9 fév. — Envers une dévote, 19 fév. — Au béguinage, à Valenciennes, — Aux audiences des tribunaux de Londres, 2 mars. — Envers les fabricans de draps, 4 mars. — Dans une forêt Belge; meurtre du voleur, 6 mars. — Au Palais-Royal, 19, 21 mars, 12 avril. — De la montre d'un cocher galant, 28 mars. — Chez deux vieillards à Grimonville, 6 avril. — Un bohémien, en Angleterre, 26 avril. — Au Campêche, à Lille, 2 mai. — Chez une épicière de Trevoux, 8 mai. — Au Lingot, envers un horloger, 29 mai. — Envers un sergent du 57^e, 1er juil. — Sur la diligence de Rouen, 19 juil. — A l'Américaine envers divers individus, 25 juil. — Un étudiant en médecine, dans les restaurants de Toulouse, 8 juil. — Femme tuée en fracturant une armoire, 18 juil. — De colis de roulage à Angoulême, 22 juil. — Une moure par une épicière, 22 août. — Sur le boulevard St-Antoine, 24 août. — Au marché de Laon et avec violences rue de Poitou, 26 août. — Du chien d'un chasseur. — D'un habit, au billard, 31 août. — Les bonjouriers, à Bonlogne-sur-Mer, 2 sept. — Chez un armurier, 14 sept. — A

la tour de Marseille, 18 sept. — Un garçon de café à Bordeaux, 21 sept. — Occasionné par la comète, 24 sept. — Une jeune fille au marché de Cambrai, 8 oct. — Envers les bijoutiers de Paris, 18 oct. — Le poullailler moderne, 21 oct. — Une écosseuse sur une grande route, 29 oct. — A Rouen, 15, 16, 22, 25 oct. — Au Havre, 22, 24 oct. — A Troyes, 24 oct. — Chez les curés de Seligny, 6 nov. — d'Angleford, 16 nov. — De Biham, de Neuville-sur-l'Escault, 23 mars. — De Bourdeix, 11 janv. — Dans les églises : à Mou, 16 nov. — Prin et Genzogne, à Mâcon, 22 nov. — A Douai, 30 nov. — A la Chapelle, à Mâcon, 22 nov. — A Conzon, 9 fév. — A Pommiers, le-de-St-Clair, 23 janv. — A Sangatti, 7 mai. — A Claves et Corps, 20 fév. — A Cambrai, 30 juil. — Dans les environs du Nuds, 19 juil. — A l'abbaye de Mondaye, 29 juil. — Au cimetière de Bourg, 29 mars. — Chez les missionnaires de Lamotte, 28 nov. — Chez des traiteurs, 6 déc. — V. Abergiste, Chasse, Conseil de Guerre, Détournement, Efracation, Escroquerie, Jury, Voleurs. — Voltaire (Marin), 1er oct. — Vorou (Femme), 22, 31 août. —

Voruz, 1er mai. — Voukey (Femme), 28 sept. — Vouther fils, 25 sept. — 17 avril, 1er, 13 mai, 6 août, 24 oct. — Voyage. Ses frans sont accordés par justice, 4 sept. — Voyer-d'Argenson, 26 août. — Vigny (Marquis de), 23 mai, 12, 13 juil. — Vronv-Gélie, naître, 16 juil.

W

Warée, 17, 30 août; 2 sept. — Wareghien (De), 14 nov. — Warwick (De), 3 mai. — Weber, 17 juil. — Wederburn, 12 juil. — Weil (Rebecca), 3 avril. — Weiswald, 9 janv. — Welesley (Lord), 4 janv. — Wellington (Duc de), 6 juil. — Whyte (Mary), 23 sept. — Widman-Rosier, 5 nov. — William-Belime, 19 fév. — Williams, médecin, 21 mai. — Willig, 20 juil. — Wilson (Georges), 4 janv. — Wilton, 5 avril. — Winter, 17 nov. — Walfel, 12 sept., 5 oct. — Wolf et Comp., 14 déc. — Wollgast-chaster, 19 oct. — Wolnar (De), 8 mai. — Wood, 11 fév. — Wnttemberg (Prince de), 20 nov. — Wyboo, 27 déc. — Wychmann, 16 juil.

X

Xafévoiller, commune, 7 sept.

Y

Yennes, 22, 25 fév. — Youf (Marie Anne), 13 déc. — Yutz, commune, 3 avril. — Yvon, 22 janv.

Z

Za (Elisabeth), 22 mai. — Zadowski, 21 mars. — Zangiacom, juge, 10 avril, 31 juil., 1, 6, 14, 28, 30 août; 2, 7 sept; 16, 23 oct. — Zau, 30 nov. — Zecca, émir, 21 déc. — Zind (Caroline), 12 juil. — Zizioua, 11 mars.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Loi du 31 Mars 1833.

Formations.

Adam et Comp., 2 juin. — Adrien et Comp., 29 mai. — Albert, Simon et Comp. (Modifications), 9 sept. — Aldringen (d') et Malthey, 12 juil. — Alexis et Petit, 21 nov. — Alain et Soupé, 8 oct. — Amster et Comp., 13 fév. — Auglemont (Edouard d'), et Comp., 4 juil. — Arlincourt (d'), et Ladame, 17 sept. — Arnoult, frères, 24 sept. — Arriola et Giocomoti, 13 août. — Artault et Comp., 1er déc. — Audiffret (Charles), et Comp., 2 nov., 14 oct. — Aure (d'), et O'heguerty, 1er août. — Bailleul et Comp., 9 nov. — Bailly et Comp., 19 juil., 3 août. — Balathier (Adolphe de), et Comp., 7 oct. — Baliat et Cormier, 21 sept. — Barachard et Comp., 26 fév. — Barba, Bezou et Comp., 25 mars. — Basterrèche et Comp., 13 juil. — Bauchery jeune, et Devy, 4 sept. — Baullier aîné, et Comp., 29 avril. — Bayard de la vingtré freres, et Deverges, 18 mai. — Bayvel (Veuve), et Comp., 22 août. — Beaucourt et Florentin, 4 juil. — Beaunier et Hélain, 3 juil. — Belcourt et Richard, 15 fév. — Berge et Belluot, 7 mai. — Bergue (Henri de), Sprafico et Comp., 8 juil. — Bernard (Paul), et Comp., 1er août. — Bernard fils aîné, et Comp., 15 oct. — Berthon et Comp., 9 mars. — Berthoud frères, 14 déc. — Berthoud et Brimeur, 10 juil. — Bertraud (Femme), et Grégois, 19 mars. — Besnard, père et fils, 27 nov. — Béthune et Plon, 12 janv. — Béthune et Comp., 13 août. — Bettoni (N.), et Comp., 2 avril. — Beudin (F. et A.), et Comp., 28 sept. — Bex frères, 24 janv. — Bienaimé, Coulou et Carpentier, 28 sept. — Bienvenu et Comp., 29 oct. — Blain et Comp., 16 juil. — Blanc (Jacques Antoine), Colin et Comp., 1er avril. — Blanc (Antoine), et Comp., 9 sept. — Blay frères, 17 juil. — Bleuart, Brunton, A. Pilté et Comp. (Modifications), 4, 6, 22 mai; 20 sept. — Boivin et Lhuillier, 24 oct. — Bonnefond frères, 8 fév. — Bonneau de Launoy et Comp., 7 oct. — Bosche, David et Comp., 24 janv. — Bosche et David, 1er mars. — Bossout frères, 11 sept. — Bouchet (Henri), et Comp., 14 oct. — Boudant et Méloy, 20 mars. — Boudou et Hovyn, 15 nov. — Boudou et Comp., 16 nov. — Bourdelon et Bellier, 1er avril. — Bourdois et Versepuy, 10 déc. — Bourrelly et Comp., 14 déc. — Bourgois (G.), et Delaherche, 16 oct. — Bourguignon et Osmont, 26 août. — Bourlet fils, et Jeanne, 26 août, 7 oct. — Bourignon (P.), et Comp., 2 nov. — Boute (L.), et Comp., 22 mai. — Boutevillain et veuve Chatellet, 15 août. — Bonton et Mangeat, 20 mars. — Bouyer et Comp., 24 juil. — Boyer-Fonfrède, fils aîné et Comp. (Modifications), 6, 10 avril; 13 juil. — Brault et Rateau, 15 janv. — Bredt (A.), 31 déc. — Brenot et Comp., 2 oct. — Bresson (Jacques), et Comp., 28 mars. — Brian (J.), et Comp., 11 mai. — Briard (Veuve), Pinta et Comp., 14 sept. — Brissac et Boueyron, 25 mai. — Brouette et Legris, 4 oct. — Bruyères et Bouchot, 7 oct. — Buchez et Comp., 15 juil. — Buquet (Jean-Pierre), 15 août. — Burdet et Girod, 23 avril. — Burnouf et P. Millet, 11 mars. — Bussy (Charles), et Comp., 30 mars, 22 avril. — Butler et Comp., 30 oct. — Cacan et Comp., 7 mai. — Cadet de Gassicourt et Pierre Lamouroux, 4 juil. — Canus et Herbelet, 1er oct. — Canaux (Les trois), 18 mars. — Carcenac, Fleury et Roy, 5 nov. — Carpentier et Dambresville, 10 nov. — Carpot et Vignier, 18 fév. — Carrel (A.), Persat et Comp., 14 mai. — Cartier fils (François), et Casimir Grieco, 22 janv. — Catin (Adolphe), Saly-Snerbe et Comp., 12 déc. — Candrillier et Chachoin, 8 juil. — Causserouge et Trolle, 13 avril. — Carelan, Neveu et Dantier, 11 sept. — Chaalons d'Argé et Comp. (Modifications), 28 sept. — Chabert de l'Héroult, et Comp., 1er mars. — Chabrier et Comp., 12 juil. — Chapuis et Comp., 22 oct. — Charaudeau et Schutz, 29 nov. — Charlier et Decroux, 10 avril. — Chatel frères, 28 nov. — Chemin-Sollin, 7 janv. — Chemin de fer de la Loire, 25 mai. — Chenavard (Henri), 25 mai. — Chenu et Castille, 8 mai. — Chevalier (Brame), Richard et Comp., 15 mai. — Chevalier (Brame) et Comp., 4 juil. — Chevereau et Levistal, 9 oct. — Chevin (J.) et A. Legrand, 20 mars. — Chevreuil et Comp., 19 fév. — Chevreux et Legentil, 26 juil. — Clauses, 25 mars. — Clément (A.) et Sondanas, 1er oct. — Clouet frères et Comp., 12 oct. — Colin (Pierre) et Comp., 31 oct. — Colleau (Valentin) et Comp., 25 mai. — Colon et Rouzé, 6 août. — Comet et Comp., 16 fév. — Coqueulin et Contour, 15 oct. — Cornilliet père et fils, 29 juil. — Cosson jeune, Lebaillly et Comp., 18 juil. — Cosson frères, 24 oct. — Coulon et Comp., 1er janv. — Couret-Pleville, 19 janv. — Courtin frère et sœur, 31 août. — Courtois et Comp., 13 fév. — Couty et Bridanne, 26 nov. — Crepit (Joseph) et Comp., 10 mai. — Crése frères, 18 fév. — Curmer et Comp., 15 déc. — Curmer (L.) et Comp., 16 mai. — Curmer (Léon) et Comp., 25, 26, 28 octobre. — Dauré (G.) et Comp., 13 déc., 6 sept. — Darricarrère (Léon) Paul Rousseau et Comp., 11 fév. — Deberly et Lorial, 13 mai. — Deberly et Comp. (Modifications), 17 oct. — Decant et Comp., 12 avril. — Decaux (G.-G.) et Comp., 17 nov. — Dechodko et Radziszewski, 11 mai. — Decoster (P.-A.) et Comp., 20 juil. — Decussac (Adolphe) et Comp., 7 mai. — Dedrionville et Comp., 24, 26 août. — Defrezals et Delahaye, 12 janv. — D'Eichthal (Louis) et fils, 10 janv. — Dejanet et Comp., 9 juil. — Delabarre et Comp., 30 avril. — Delaborde et Comp., 21 sept. — Delaistre et Gombault, 18 oct. — Delannay (Edouard) et Gustave Clouet, 12, 13 août. — Delaruelle (Veuve) et Ledansneur, 13 août. — Delattre et Comp., 20 août. — Delbarre (Femme), 7 mars. — Delbarre et Bretoq, 30 mars. — Delestre et Comp., 2 nov. — Deloche et Mailly (Femmes), 20 déc. — Delye et Comp., 23 juil. — Dembinski (Henri) et Comp., 25 mars. — Demurger et Comp., 20 nov. — Denand (Jean) et Comp., 17 juil. — Demangy et Comp., 11 avril. — Derainnes frères, 6 fév. — Derocque (Auguste) et Barthe, 17 oct. — De Saint-Priest et Geland, 14 mars. — Desdonets (Pauline) et Comp., 26 fév. — Deslions-Lenot, 23 juil. — Desmoutiers (A.) et Comp., 25 oct. — Desportes, Vincent et Comp., 20 déc. — Desportes et A.-A. Profit, 13 mars. — Desprez-Guyot et Comp., 4 nov. — Desrez (Auguste) et Comp., 31 mai. — Destermes (Tales), 8 juil. — Deville (A.) et Comp., 14 nov. — Devilliers et Comp., 18 oct. — D'Harcourt et Comp., 11 déc., 11 fév. — 8 juil., 30 oct. — Dherbecourt et Morial, 15 fév. — Dheurle

et Charlot, 1er janv. — Didier et Marlier, 23 fév. — Dienne (De), et Comp., 28 oct. — Dietz (Ch) et Comp., 9, 19 janv. — Digeon et Comp., 25 janv. — Dime frères et Barbier, 26 juil. — Doé et de Leumont, 25 mai, 15 août. — Dolbeau, Eugène Wuy et Comp., 27 déc. — Domont et Huot, 7 sept. — Dorival, Vergnaud et Comp., 4 juil., 4 sept. — Drago, Perrin et Suchet, 26 fév. — Drn et fils, 19 mars. — Dubois, Goujis et Comp., 28 mai. — Dubois et Piot de Berle, 8 juil. — Duboy et Comp., 16 sept. — Dubuisson et Farque, 30 nov., 29 déc. — Dubuisson et Dumont, 9 mars. — Duchemin frères et Comp., 19 nov. — Duclos, Delacour et Comp., 11 avril. — Duclos et Robin, 9 août. — Dueorbier et Fauconnier aîné, 21 janv. — Ducondre et Leblois, 9 juillet. — Dufour et Canonge, 8 oct. — Dufriche et Comp., 8 oct. — Dukas et Georges, 29 juil., 15 août. — Dumas (Alexandre), Amédée Pichot et Comp., 3, 17 avril. — Dumont, Boissaye et Francoeur, 4 juil. — Dumont, L. Verrier et Molle, 25 sept. — Dumouchet et Comp., 18 mars. — Dunogue et Taupier, 14 nov. — Dupery (Théophile) et Comp., 17 avril. — Dupont (P.) et Comp., 12 fév. — Duprat (Pierre) et Comp., 10 avril. — Dupuis et Albouy, 27 juil. — Dupuis-Delcourt et Comp., 28 janv. — Durand (Edouard) et Comp., 31 janv. — Durtubie et Worms, 22 juil. — Dutacq (A.), Trubert et Béthune, 25 sept. — Dutacq (A.) et Comp., 28 oct. — Duval (Veuve) et Comp., 27 fév. — Duval et Fournier, 4 juil. — Duvey et Pascault, 8 nov. — Egly, Roux et Comp., 4 juil. — Egly (J.) et Maintigneux, 13 nov., 27 juil. — Fabreguettes (Eugène) fils et Morra, 23 janv. — Favorites (Les), 5 fév., 25 mai. — Félix et Comp., 8 mars, 20 août. — Ferrère-Lafitte et Comp., 22 janv., 2 juil. — Fillion (Femme) et Comp., 26 mars. — Fleuret et Bissonnier, 18 oct. — Fleury (Louis) et Comp., 26 fév. — Foire Saint-Laurent, 20 mai. — Forest père et fils, 18 mars. — Forfeller, 3 déc. — Forfeller et Comp., 19 juil., 19 juil.; 7, 18 oct. — Fortier et Philippon, 14 oct. — Foucaud et Comp., 13 juil. — Fournier (Th.) et Comp., 29 avril. — Fournier et d'Arincourt, 20 juil. — Fouschard frères, 10 août. — Franck frères, 26 fév. — Frantz, Mathieu et Comp., 21 oct. — Fritz, Thiesson et Lestrat, 9 mars. — Fruger et Brunet, 24 juil. — Gaillard (J.) et Comp., 14 janv. — Gallet (A.) et Comp., 13 août. — Gally et Langlet, 18 sept. — Gamain (Louis) et Comp., 17 juil. — Garrisson (Edouard) et Calmettes, 25 avril. — Gaston (De) et Comp., 23 oct. — Gaupillat, Delion et Comp., 28 sept. — Ganssen aîné et Comp., 12 juil. — Gaynard et Leseure, 5 oct. — Geisson Hoffer frères, 26 fév. — Georges et Droës, 4, 18 juil. — Gerdy (De) et Comp., 9 mai. — Gerfaud et Ducrey, 19 nov. — Getting (Ant) et Comp., 24 oct. — Gezand (J.) et Collière, 21 janv. — Gilles (A.) et Jaures-Got, 19 avril. — Gireaux fils et Marais, 5 déc. — Goetschy (J.) aîné, 20 nov. — Gosset (Paul) et Comp., 5 janv. — Gossin père et fils, 27 juil. — Gotheau frères, 16 mars. — Goubie aîné, 8, 16 juil. — Gouin, Salze et Comp., 28 nov. — Gouy frères, 12 janv. — Grabowski et Comp., 28 déc. — Grandvallet jeune et Durand, 21 mars. — Gratis (Le), modifications, 6 mai. — Grelhan (A.) et Comp., 18 fév. — Griset et Viaenc, 19 nov. — Grossin fils et Guillot-Chaussivert, 13 juillet. — Guélaud frères, 31 janv. — Guérin, Duché et Comp., 7 janv. — Guerlin (Edouard) et Comp., 30 janv., 4 fév. — Guibal et Comp., 17 sept. — Guibert (Edouard) et Comp., 3 août. — Guichenot sœurs et Comp., 3 août. — Guillaumin, Levasseur et Comp., 28 avril. — Guillemeteau et Raisin, 13 mars. — Guillemin frères et Comp., 27 avril. — Guilleminot et Sanné, 10 janv. — Guilleminot (L.) et Dumont, 27 juil. — Guillon fils et Comp., 7 fév., 16 mai. — Guillot, Ruzé et Siéber, 29 avril. — Guillot (Femme) et Comp., 4 fév. — Guinaud et Pilliet, 25 déc. — Gymnase St.-Antoine (Théâtre) et du Luxembourg, 28 mai. — Hardouin et Vigoureux, 26 juil. — Harel et comp., 12 juil. — Heinte et comp., 19 mars. — Héralut et Léon, 10 sept. — Héroux et Villers, 11 avril. — Hersent-Ledoux, sœurs, 17 nov. — Hervieu et comp., 27 nov. — Hervieux et Hazard, 12 mars. — Heullant et comp., 23 juil. — Hocquet (L.) et comp., 29 avril. — Hoffmann (C. A.) et comp., 9 nov., 12 août. — Huguet et fils, 30, 31 janv. — Hornoga et Chenul, 13, 26 nov. — Houssaye (J. G.) et Sabatié, 2 avril. — Hunter (R. R.) et comp., 9 nov. — Husson, Mercier et comp., 31 mai. — Imbault (M. P.) et Jacquault fils, 15 fév. — Imbert et Regnaudin, 12 avril. — Institution philanthropique des hommes et femmes à Gages, 12 août. — Jacob, Frantz et comp., 3 déc. — Jacquin, frères et comp., 25 sept. — James et comp., 10 déc. — Javal, (Joseph) et comp., 18 déc. — Javal, (Léopold) et comp., 6 août. — Jecowicki et comp., 18 juil. — Jelki (Louis) et comp., modifications, 3 juil. — Jegerschmidt et Augu, 10 nov. — Joubert et comp., 7, 5 mai, 8 août, 24 sept. — Jourdan (F. M.), 27 sept. — Jourdan, Durieux et comp., 5 juil. — Journet et comp., 6 mai, 10 juil. — Jouve (H.) et Mattard, 18 fév. — Klepfer et Féry, 5 mars. — Knab et comp., 23 oct. — Korn et comp., 18 mars. — Kuntzmann et Lemoine-Bretel, 9 fév. — Labrousse (Philippe), et Auguste Laforest, 28 janv. — Labrousse L. Dollfus, 4 juillet. — Lacheurie et comp., 6 juil. — Lachevère et comp., 21 juil. — Lacroix et Dauty, 28 mars. — Laferrière frères, 12 déc. — Lagoutte et fils, 22 janv. — Laisne et Lesieur, 15 juil. — Laize et comp., 19 déc. — Lan (Ch.) et Hip. Monin, 4 juil. — Landais (Napoléon) et comp., 24 sept., 16 oct. — Landrin et comp., 8 oct. — Langlet, et comp., 27 mars. — Langlois et comp., 20 juil. — Lapayre et Burtel, 19 fév. — Larcher et Saint-Eve (Démouilles), 17 sept. — Larroze, Pellou et comp., 28 sept. — Laugrain et Aper, 14 nov. — Laure et Landre, 16 janv. — Laurent et Racagel, 28 mars. — Laurent, Mangin et comp., 28 sept. — Latouche et Buffet, 6 mai. — Lavigne et comp., 7 sept. — Lavoye et Bimont, 1er janv. — Lawes et Charpentier, 19 janv. — Lebertre, Lopinot et A. Ribot, 30 janv. — Lebreton (Félix) et Marin, 27 avril. — Lebron, et comp., 29 août. — 31 oct. — Leclerc et Leroy, 22 janv. — Lecointe, Desarts et Comp., 19 sept. — Lecoq et Geoffroy, 29 déc. — Lecrosnier et Tremblay, 3 oct. — Ledru (Hector), Hainsselin et Comp., 7 mars. — Lefebvre et Brown, 20 juil. — Lefèvre (P.) et Comp., 6, 15, 17 nov.; 16, 17 juil. — Lefèvre et Bucaille, 27 fév. — Lefèvre et Leclerc, 8 mai.

— Legendarme et Comp., 10 juil. — Leloup, Bosredon et Daveu, 17 nov. — Leloup, Daveu et Comp., 23 mars, 5 juil. — Leloup, Fantel et Comp., 11 oct. — Lemelle, Deville et Bouati, 8 août. — Lemit et Hunot, 14 janv. — Lemoine (A. E.) et Comp., 30 janv. — Lemoine et Baron, 30 mai. — Lemolte, 2 janv. — Lemonnier et Mauvais, 31 janv. — Lenfle-Dubois et Comp., 22 déc. — Lenoir et dame Morisset, 17 oct. — Lepage et Chantpie, 12 mars. — Lepescheur (E.), Debraville et Comp., 24 janv. — Leriche, Vincent Desseroult et Warconsin, 20 mai. — Leroux, Delens frères et Comp., modifications, 30 mai. — Leroy, Mère et Comp., 27 fév. — Leroy-Dupré frères, 15 avril. — Lesuffleur et Colas, 14 sept. — Letellier et Comp., 24, 26 oct. — Levasseur et Rossignol, 28 oct. — Levesque frères, 11 oct. — L'Henry et Comp., 31 déc., 28 oct. — Lia et Jacquinet, 29 juil. — Liénard fils et Comp., 6 fév. — Liesse et Durand, 8 déc. — Liouville et Comp., 5 déc. — Locatelli, Blanc et Comp., modifications, 5 oct. — Loir (Fulgence) et Chavot, 28 janv. — Loire et Lafargue, 22 avril. — Lossy (De) et Comp., 8 août. — Louvel et veuve Hardy, 24 janv. — Loger (Veuve) et fils, 26 août. — Mabile (Sœurs), 10 avril. — Mahon et comp., 6 fév. — Magniant et Petit, 6 juil. — Mainot (Frères) et comp., 1er décem. — Mainot (Pierre) et comp., 4 janv. — Mallet et Blasy, 15 août. — Malteste et comp., 11 déc. — Marcelin et Pénavary, 14 décem. — Margaine et comp., 31 janv. — Marmier et comp., modifications, 11 juillet. — Marolle-Laclef et Lefranc (Frères), 23 nov., 3 déc. — Marsais (A.) et comp., 29 nov. — Martely et comp., 26 nov. — Martenot, Delamotte et comp., 28 août. — Martin et comp., 9 déc. — Martincourt (H.), 31 août. — Marty et comp., 8 juil. — Marx et veuve David, 26 août. — Masseau (Frères), 20 juil. — Masson (Pierre), et comp., 10 janv. — Mathieu (Philippe) et comp., 1er janv. — Mathieu et comp., 26 fév., 23 oct. — Mau-passant et comp., 31 déc. — Mazon et comp., 29 juil., 5 oct. — Mejean (Laurent) et compagnie, 27 juillet, 26 août. — Menard et Grimont, 16 avril. — Menigaut et d'Autremont, 21 novembre. — Menotti, Brail et comp., 7 janv. — Méquignon (Paul) et Farcy père, 28 oct. — Merle, Malartic, Poncet et Jonanny, 18 avril. — Meyer et Romanie, 9 nov. — Meyer et Béthancourt, 31 août. — Meynard, père et fils, 14 février. — Meyrueis-Rey et Méjean, 28 oct. — Micol et Larroude, 11 septem. — Michel fils aîné et Bailly, 14 mai. — Michon et comp., 13 juil. — Mignon et Brullon, 9 mars. — Migne et Dufour de la Thuilerie, 13 mai. — Migne et comp., 2 sept. — Millon, 26 juil. — Minguet et Protais, 11 fév. — Mitault et comp., 26 oct. — Mocquet aîné et Fleury, 5 fév. — Moisy et Dejouan, 12 fév. — Montagne fils aîné et comp., 9 oct. — Montfort et comp., 7 oct. — Moreau (Michel) et comp., 11 avril. — Moreau et Duboc, 29 oct. — Morisot (Alphonse) et comp., 27 fév. — Morson (Henri) et comp., 19 juil. — Mothes et comp., 8 mars. — Mourgeon et Bodson, 30 mars. — Moutardier et Desforges, 16 sept. — Munster (Henri) et comp., 15 mars. — Myllas Sœurs, 20 mars. — Nau jeune et Jérôme Schlumberger, 8 juil. — Néraudan et compagnie, 5 mars. — Niquet jeune et Jules Allain, 24 juil. — Noirault (Joséphine) et comp., 8 juil. — Obert et comp., 20 mars. — Omnibus (Les), 17 août. — Ozanne et Delajarriette, 19 janv. — Pachon et Vernert, 14 septembre. — Paillard et G. Fabre, 3 avril. — Paillard et Hautin, 31 décembre. — Pansu Frères, 9 mars. — Pardinel et Levert, 15 décembre. — Paris et Lenoir, 16 mai. — Parisot et Galliard, 10 juil. — Parry et compagnie, 23 novem. — Pagen et veuve Delanoë, 19 octobre. — Pelle, Herbert et comp., 13 mai. — Pelletier et Berthemet, 7 janv. — Périer (A.) et Comp., 21 janv., 21 sept. — Perrault de Jotemps et Comp., 10 avril. — Perret (H.) et Cazabonne, 8 nov. — Perrin et Comp., 24 déc., 28 janv., 14 sept. — Petit et Fassier, 7, 26 nov. — Petit, Lasne et Comp., 14 juil. — Philippe (Jean) et Dupont, 13 fév. — Philippe père et Comp., 8 mai. — Philippon et Comp., 29 mars. — Picard (L. A.), 4 oct. — Picaud (F.) et Comp., 6 avril. — Pinel-Grandchamps et Comp., 5 janv. — Plantade (Ch) et Comp., 2 nov., 29 mai. — Pleyel et Comp., 5 nov. — Pommier père et fils, Aubergé, Imbert et Comp., 12 juil. — Porcheron et Languereau, 11 janv. — Porte et Desplanques, 29 oct. — Pongouis père et fils, 28 nov. — Poupin et Manoury, 21 mars. — Pouquet frères et Comp., 22 mars. — Pourrat (Auguste) et Comp., 15 mai. — Prat, Sénéchal et Comp., 19 déc. — Prédaval (Comte de) et Comp., 15 janv. — Prévost (Virginie) et Comp., 29, 30 avril. — Prévost et Comp., 12 oct. — Proux (Edouard) et Comp., 21 nov. — Rafine et Fournier, 11 oct. — Raoux (A.), Luppé et Comp., 7 oct. — Ravard (P.) et Comp., 5 juil. — Ravou et Comp., 6, 8 avril. — Ravy et Lasne, 2 mars. — Raymond (Joseph) et Comp., 11 oct. — Regnaud (Gaston) et Comp., 15 juil. — Regnaud de la Sourdière et Comp., 17 nov. — Rénovateur (Le), modifications, 23 oct. — Reveillac (Joseph) et Fils, 30 janv. — Richard frères, 14 nov. — Riga et Comp., 5 avril. — Ringuet père et fils, 29 oct. — Robert (A.) et Comp., 13 déc. — Roblot et Esline, 4 fév. — Rochau et Comp., 26 juil. — Rohké (L.) et Comp., 3 août. — Rollin (Augustin) et Comp., 6 juil. — Roslin et Alais, 14 déc. — Rossignol et Comp., 23 oct. — Roulhac (Paul) et Morizot, 30 sept. — Rousselin et Petit, 19 janv. — Roy frères et Ganivet, 19 sept. — Saint-Céran, Baudry et Boitard, 17 août. — Saint-Priest (Ange de), 23 juil. — Salats et Pailleux, 8 déc. — Sanarens et Comp., 17 mai. — Sauders et Comp., 6 juil. — Sargenton (Jacques) et fils, 17 juil. — Saulet et Comp., 21, 26, 28 oct. — Sauphar et Levin, 22 mai. — Saurou aîné et Preud'homme, 1er nov. — Sauron Preud'homme et Druenne, 20, 22 août. — Sauvan, Lis-kenne et Comp., 24 nov. — Sauvage, Boutmy et Comp., 9 nov., 8 janv., 15 fév. — Schlesinger (Maurice) et Comp., 22 nov. — Schwartz (Ch.) et Al. Gagnot, 3 avril. — Séchan, Feuchères et Comp., 22 déc. — Séguin frères, Colin et Comp., 19 mars. — Séguin frères, Huguenet et Comp., 16 juil. — Séjournée et Devieux, 20 déc. — Signaux frères, 2 sept. — Signuier et Comp., 9 oct. — Simard et Comp., 15 déc. — Simon et Olive, 11 janv. — Simon et Comp., 26 avril. — Simon (T.) et Comp., 11 juil. — Soinoury et Gillain, 13 déc. — Solois (Dame) et Comp., 26 nov. — Soubeiran (Jules), 19 mars. — Soufflet et Comp., 12 janv. — Sou-pault et Beaurain, 4 juil. — Soyier et Comp., 25 avril. — Spa-

chmann et Comp., 13, 18 fév. — Spitaels et Dupoget, 14 sept. — Svanberg et Martel, 4 juil.

Talandier (H.) et Roger, 22 fév. — Tambied et Comp., 30 mars. — Taschereau et Comp., 11 janv. — Tavernier (Théophile) et Comp., 22, 24 déc. — Terrillon et Mésanguy, 9 juil. — Testard (A.) et Comp., 4 fév. — Théâtre du Luxembourg, 7 mai. — Thilorier, Serrurol et Comp., 9 fév. — Thomas et Comp., modifications, 4 juil. — Thomas (Dlle) et Comp., 28 oct. — Thomire et Comp., 5 sept. — Thuret et Pauffert, 29 oct. — Thurninger, Guyardin, Roche et Comp., 13 déc. — Tondou et Debonne, 14 août. — Torasse et Comp., 15 janv. — Touchard et Camus, 8 fév. — Touchard, Toulouse et Comp., modifications, 8, 9 juil. — Trannoy et Comp., 30 mai. — Trelon et Langlois-Sauer, 9 juil. — Tripiers (Société des marchands), 25 mars. — Trotin fils et Comp., 2 avril. — Trottemant et Comp., 26 sept. — Troupenas (E.) et Comp., 14 sept. — Trouseau, Gouraud et Lebandy, 31 juil. — Tubeuf et Gestrotin, 17 sept. — Truffy, Bosson et Comp., 20 août. — Tughe et Comp., 14 déc.

Vhring et Comp., 22 oct. — Union (Compagnie de P.), contre l'incendie et sur la vie humaine, 20 sept.

Vains de la Saussaye et Comp., 26 nov. — Vallot et Corroy, 28 oct. — Van-Coppenaal et Comp., 3 mai. — Vaukerberghen et Comp., 23 janv. — Vassal aîné (Autoine) et Vassal fils, 2 août. — Veith et Hauser, 9 oct. — Veillard, Esnault-Peltre et Allaire, 14 oct. — Verger-Perré, 7 oct. — Vérité et Comp., 13 mars. — Vidal et Comp., 24 juil. — Viennot et Comp., 16 mars. — Vincent et Beuseville, 16 oct. — Violet et Monpelas, 28 mai.

Wallet frères, 27 août. — Weber et Comp., 10 juil. — Weil (C.) et Comp., 31 déc. — Wert, Sophar et Levin, 16 avril. — Weizel et Comp., 15 nov. — Wilks (John) et Comp., 26 juil., 12 août.

Ximènes et Nicollet, 21 mars.

Yartier et Villiermot, 4 juil.

Dissolutions de Sociétés.

Abriola et Comp., 13 juil. — Allemand (Hospice) et Cassard, 19 fév. — Amet (P.) et Comp., 10 avril. — Amsler et Comp., 6 sept. — Andriolat, 19 nov. — Appert (Nicolas) et Comp., 12 juil. — Aubry frères, 21 sept. — Audenet père et fils, 20 juil. — Audiffret (Charles) et Comp., 14 oct. — Azémar et Comp., 9 janv.

Bacqueville et Comp., 3 oct. — Barba, Baudouin et Comp., 25 mars. — Barbé-Zurcher, Lefebvre et Comp., 4 juil. — Basterrèche et Comp., 12 juil. — Batten et Comp., 7 fév. — Bauchery et Mercier, 4 sept. — Beau et Fauconnier, 12 août. — Beaujanot et Pateaux, 6 déc. — Berge (Henri de) et Comp., 8 juil. — Berthoud frères, 14 déc. — Bertrand (L.) et Comp., 11 fév. — Bertrand et Lefèvre, 11 avril. — Berville, Duval et Comp., 4 juillet. — Besnard, 26 nov. — Béthune, Belin et Plou, 12 janv. — Binet, Gaulchier et Comp., 10 avril. — Binguant et Mortier, 25, 30 avril; 1^{er} mai. — Bizot et Petit, 21 nov. — Blanc père (Claude), fils et Comp., 30 août. — Blanchet frères, 22 oct. — Blaye père et fils aîné, 15 juil. — Bodin et Comp., 2 janvier. — Bonnaire et Comp., 3 sept. — Bonnet et Comp., 1^{er} mars. — Boquet (E.) et Comp., 25 déc. — Bordet et Grenet, 20 fév. — Bosche, David et Comp., 1^{er} mars. — Boucher et Gervais, 9 juil. — Bouchez et Lambert, 15 juil. — Boudrey frères et sœur, 21 sept. — Bouillard et Comp., 17 fév. — Bourdon (A.) et Comp., 5 janv. — Bourlet fils et Jeanne, 7 oct. — Bourgoin (G.) et Comp., 4 sept. — Bousquet et Comp., 22 déc. — Bouwens, Van-Coppenaal et Comp., 3 mai.

Cailleteaux et Alazard, 15 fév. — Carcenac et Comp., 5 nov.

Cardeilhac et Comp., 23 janv. — Carrel (A.), Scheffer, Rouen et Comp., 14 mai. — Cartulat-Simon et Comp., 26 nov. — Causserouge et Tournier, 13 avril. — Cauvy et Pallès, 27 mars. — Cerf-Weil et Comp., 31 déc. — Charpyonnis père et fils, 10 janv. — Clérambault (Ch.) fils et Fracœur, 2 nov. — Coquelin et Aube, 1^{er} janv. — Colliat (Valentin) et Comp., 23 fév. — Colliet frères, 18 sept. — Cordier, Lalande et Deffieux, 22 mars. — Couret-Pléville, 22 janv. — Courtois (E.) et Malgaigne, 11 fév. — Couty et Bridanne, 19 mars. — Crouzet et Comp., 16 nov. — Cussac (Adolphe de) et Comp., 26 août.

Dallet et Barthe, 3 avril. — Danjou et Comp., 24 août. — Dauge et Comp., 4 nov. — Davenne et Thierry, 18 oct. — Debrouquins et Mialhe, 14 mai. — Declercq et Amyot, 22 avril. — Defrezals, Delahaye et Ménage, 12 janv. — Delamotte et Comp., 9 mars. — Delaporte, Cousins, 3 avril. — Delaruelle (Joachim) et Aug. Schaal, 21 nov. — Delloye et Comp., 5 août. — Delongpont et Comp., 10 avril. — Demetz et Vernarel, 30 nov. — Denain (Ch.) et Delamarre, 23 sept. — Depruneau et Bossard, 5 fév. — Derepas et Fleuros, 5 janv. — Descous, P. Bourneouet et Comp., 2 nov. — Detourbet frères, 17 mai. — Devauchelle et J. Girard fils, 11 oct. — Deville et Ajasson, 23 fév. — D'Harcourt et Comp., 30 oct. — Didier et Laforest, 24 déc. — Dime, Phellion et Comp., 26 fév. — Dromery jeune et Comp., 30 janv. — Dubeux (Hippolyte), Saunier et Comp., 20 déc. — Dubuisson et veuve Auchard, 11 mars. — Dubuisson et Dumont, 9 nov. — Duchemin frères et Comp., 12 avril. — Duclos et Julien, 20 mai. — Duquet et Comp., 21 août. — Dumont et Boissaye, 4 juil. — Dumotel et veuve Feugère, 18 sept. — Dupuis et Albouy, 27 août. — Dutacq (A.), Trubert et Béthune, 28 oct. — Duval (Veuve) et Comp., 23 fév. — Duval et Comp., 12 mars.

Elleker, Faure, 9 mai. — Ewig et Comp., 21 janv. — Eymard frères et Roux, 7 mars. — Eymery et Montagnac, 27 juil.

Favié et Sceurs, 22 nov. — Ferdinand, Berruyer et Comp., 8 avril. — Fernet-Simonet, 15 fév. — Ferrez et Vuillermeau, 26 avril. — Fleschelle et Pépin, 10 août. — Fleulard et Leniet, 14 janv. — Forfeller et Comp., 7 oct. — Fournier et Mirey, 7 mai. — Frotin et Comp., 19, 24 déc. — Furne, Ch. Gosselin et Comp., 23 oct.

Gaidon aîné et Hintermayer, 13 fév. — Gandolphe (Ernest) et A. Franchimont, 15 avril. — Gasche et Christophe, 29 juil. — Gauchat et Verdavaine, 27 fév. — Gautier et Herbillon, 3 août. — Geissenhoffer et Comp., 15 juil. — Giffard et Porchelot, 1^{er} janv. — Gilles (A.) et Jaures-Got, 19 avril. — Goetschy et Comp., 7 fév. — Goulette, Poncet et Comp., 21 janv. — Goumy et Comp., 13 mai. — Grandvallet frères et Durand, 21 mars. — Guilbert et Comp., 17 déc. — Guillou et Chéron, 28 août. — Guimety et Canonge, 16 oct.

Hazard et Garcin, 2 janv. — Henry et Lesenne, 15 mars. — Hentsh (H.), Lecoite et Desarts, 19 sept. — Houssaye et Comp., 22 juil. — Huard et Hardy, 4 avril. — Hubert (Hippolyte) et Comp., 24 sept. — Hunter (R.-R.) et Comp., 19 avril, 27 juil. — Husson, Crouzet et Mercier, 31 mai.

Imbaut (M.-P.) et Jacquart fils, 15 avril.

Jacquin et Bernard, 10 août. — Javal frères, 6 août. — Jayme et Goicochea, 23 fév. — Jonaune et Thomson, 9 nov. — Joubert et Comp., 24 sept. — Jourdan, Surmulat et Comp., 24 juil. — Jourdan et Leprience, 24 juil. — Journet (P.erre), 6 mai.

Keller et Charles Favart, 19 fév. — Klefser (Henri) et Comp., 12 juil.

Labbé et Bégué, 9 fév. — Lachèvre (Victor) et Comp., 21 juil. — Lacour et Drapeau, 6 mars. — Lafitte et Blay, 22 janv. — Laizé et Comp., 10 juil. — Lambert et Commecy, 17 avril. — Lamy fils, Belin et Comp., 7 sept. — Laucel (G. et A.), 4 juil. — La-

neyrie et Georges fils, 27 mars. — Lavour aîné et Monchanin jeune, 8, 11 mars. — Lebaudy frères, 15 avril. — Lecrossier et Grebin, 20 avril. — Lemasson et Rigalot, 23 juil. — Lelardoux et Bilbille, juil. — Lender et Havet, 22 juil. — Lemite et Hunot, 12 mai. — Lenoble, Ch. Shéan et Comp., 9 mai. — Letellier et Comp., 22 juil. — Levainville (P.) et Fascie, 4 juil. — Lévesque et Adam, 26 déc., 2 janv. — Liouville et Comp., 24 avril. — Loquet et Comp., 2 nov. — Lordereau et Quantin, 9 juil.

Macon et Soleau, 31 juil. — Mougout et Lebourgeois-Dudrou (G.) et Comp., 25 sept. — Maneille, Ch. Courtois et Comp., 26 déc. — Mangin et Vochelet, 17 mai. — Marchal et Comp., 27 sept. — Marchandon frères, 22 juil. — Marcelet et Burnouf, 16, 17 oct. — Martelly frères, 31 août. — Marnier et Comp., 15 mai. — Martin et Genella, 25 déc. — Martin-Charly et Comp., 6 fév. — Martinet et Vaudrisse, 12 sept. — Masset frères, 27 sept. — Mathieu et Comp., 30 avril. — Mathey fils et Comp., et Comp., 20, 26 sept. — Merle, Malartic et Jouanny, 18 avril. — Meulan (De) et de Ségur, 20 sept. — Meynadier, Vallée et Comp., 20, 22 avril. — Médard frères, 2 avril. — Millery et Comp., 20 fév.

Nèvres et Comp., 27 mars. — Nicolas (C.) et A. Sonis, 5 août. — Normant frères, 14 mars. — Novel et Bourgeois fils, 21 septembre.

Osmund et Comp., 23 sept. — Ozanne et Delajarriette, 5 août.

Parnand-Lacote et Comp., 26 mars. — Paris et Lenoir, 23 juil. — Pelpel et Benoist, 25 juil. — Périer (A.) et Comp., 21 sept. — Perrot de Jotemps, Fribaut et Comp., 10 avril. — Philippe et Comp., 2 août. — Picourt, Brelan et Comp., 4 fév. — Pilel et Comp., 2 juil. — Planus et E. Castagnet, 2 août. — Puteaux et Corradi, 20 fév.

Raby et Lavoye, 27 nov. — Radiguet et Bestgen, 17 juil. — Raincourt et Fournier, 29 avril. — Rault et Bordon, 3 oct. — Ravou et Comp., 21 sept. — Reneume et Folliat, 17 mai. — Répertoire du Droit commercial, 14 janv. — Riga et Ch. Saint-Maurice, 5 avril. — Richard et Quesnel, 10 nov. — Richard, Philippe et Anquetin, 12 janv. — Richebé père et Bourdilliat, 10 nov. — Ripoll et Eguia, 11 oct. — Roblot et Comp., 7 fév. — Roger, Petit et Comp., 23 sept. — Rolland (L.) et Morizot, 27 sept. — Rouget et Comp., 22 oct.

Saint-Priest (De) et Comp., 14 mars. — Salats jeune (H.), 8 déc. — Sargenton (Jacques) et fils, 17 juil. — Saurou et Prend-d'homme, 20, 22 août. — Savoye, Charpine et Comp., 9 nov. — Schriber, Barbier-Saint-Ange et Comp., 7 déc. — Séguin et Comp., 1^{er} déc. — Serbat (Louis) et Comp., 7 mai. — Sorel et Oberlin, 17 janv. — Spire et Sasias, 25 sept.

Talandier (Hippolyte) et Comp., 22 fév. — Tanière et Bouchon, 20 mai. — Ternaux aîné et Comp., 19 déc. — Terwanne (Veuve) et Fournier, 12 juil. — Thierry et Potonié, 7 oct. — Thivier aîné et Comp., 9 mai. — Thomann et Blanchenay 21 sept.

Uranne frères, 9 oct.

Valeau et Dubourg, 22 avril. — Vallet et Yhry, 1^{er} oct. — Vanard et Perrenoud, 19 déc. — Vasse (L. R.) et Jouve, 5 fév. — Vastel, Gabelle et Comp., 3 mai. — Vert et Deberge, 1^{er} mai. — Videcoq et Courtois, 11 fév. — Violet et Monpelas, 24 juillet. — Voisine jeune et Capmas, 15 janv. — Voisine jeune et Leseurs, 17 avril.

Wert, Sauphar et Levin, 22 mai. — Wittersheim et Moignet, 29 déc.

FAILLITES.

Déclarations, Rapports, Reports, et Annulations.

Alexandre, 6 nov. — Anne, 16 nov. — Anselin, 20 août. — Aubert, boulanger, 19 mars. — Aubert, horloger, 5 avril. — Auger, 26 avril. — Auguin, 18 janv. — Avenier, 11 déc.

Badin, 1^{er} fév. — Ballot, 6 sept. — Baptiste, 20 sept. — Bardou, 21 déc. — Barré, 19 fév. — Bataille, 11 oct. — Bauban, 9 nov. — Baudeloux, 18 déc. — Baudron, 2 nov. — Baudry, 22 mars. — Bazault, 7 déc. — Bazin, 27 sept. — Bénard, 16 avril. — Bérard, 3 mai. — Bernard, 13 sept. — Bernouy, 25 janv. — Bertaux (Epoux), 15 janv. — Berthemet, 11 déc. — Bertrand, 15 fév. — Bervialle, 19 mars. — Bianchi (Veuve), 5 avril. — Biffe, 4 juil. — Bing (J.), 29 janv. — Bion, 21 déc. — Bizot (Veuve), 17 sept. — Blanche, 27 sept. — Blanchet, 5 fév. — Bléry, 23 juil. — Boire, 7 juil. — Bonnenfant, 9 août. — Bonnetterre, 18 oct. — Bonneville, 1^{er} fév. — Bontemps, 28 déc. — Bossard, 19 mars. — Bouché, 12 sept. — Bouchet, 17 sept. — Boulogne, 4 juil. — Bourgeois, 27 sept. — Bouton, 12 fév. — Broust, 4 déc. — Brun, 25 janv. — Brunet, 2 nov. — Brunette, 25 janv. — Bureau et Comp., 25 janv. — Bussard, horloger, 28 juil. — Bussard jeune, 12 juil.

Carrance fils, 25 déc. — Cartier, 24 sept. — Caste, 13 sept. — Castin frères et Kuhl, 5 avril, 26 juil. — Causse fils, 5 mars. — Cavalier, 21 déc. — Chabert père, 14 déc. — Chamonin, 25 déc. — Chaput, 16 avril. — Charbonnier, 1^{er} janv. — Charlot, 15 fév. — Chasseing, 1^{er} mars. — Chaudesaigues, 26 juil. — Chaudru, 4, 10 juil. — Chaumont, 3 sept. — Chauvin, 28 déc. — Chenot, 12 fév. — Cherel, 12 juil. — Chevalot, 26 fév. — Cochin, 15 oct. — Coffin (Dlle.), 1^{er} janv. — Cognier, 21 juil. — Compagnot, 8 janv. — Cordier, 4 oct. — Cormier, 9 nov. — Cornillet, 11 janv., 25 oct. — Corsin, 15 oct. — Cottin de Just, 30 nov. — Coudelou, 13 sept. — Cournaud, 8 mars. — Courtois, 19 fév. — Couture, 12 juil. — Couvert, 2 nov. — Crignon (A. J.), 16 juil.

Dard, 12 avril. — Dauvergne, 24 sept. — David, 5 mars. — Decaen, 24 mai. — Dègre, 18 oct. — Delannoy, 21 mai. — Delarue, 12 fév. — Delettre (Femme), épouse Bonnin, 1^{er} oct. — Delongchamp, 10 sept. — Demoussier (Epoux), 12 juil. — Denis, 14 mai. — Derosier, 13 sept. — Desdonets (Pauline) et comp., 11 oct. — Deslandes, 21 juil. — Devant, 4 oct. — Deville, 19 juil. — Devoluet, 21 mai. — Diennemy, 19 avril. — Doule, 24 mai. — Doyer (Dlle.) et Deby, 6 nov. — Drouot, 7 déc. — Drouyn, 15 fév. — Dubief, joaillier, 22 janv. — Dubief (Vins), 16 avril. — Duchesne, 2 nov. — Ducret, 4 juil. — Dufay, 28 mai, 25 juil. — Dumoutier, 7 déc. — Dupille (Epoux), 2 août. — Duplais, 31 juil. — Durand, 14 juil. — Dusautoy, 23 avril. — Dutacq, 12 avril. — Duval, 6 nov. — Duvernois, 25 juil.

Eloy, 15 oct. — Etard, dit Lami, 11 oct. — Etiévant, 28 déc. — Evart, 2 août.

Famou, 23 août. — Farcy (Epoux), 22 janv. — Faveers, 1^{er} avril. — Fayet, 6 sept. — Férand, 21 déc. — Ferrand, 18 juil. — Fèvre (Veuve), 15 janv. — Fidrit, 28 juil. — Figel, 19 avril. — Flamand, 26 mars. — Fleurot, 28 juil. — Fontaine (Femme), 11 déc. — Fontex, 22 juil. — Forget, 9 août. — Fourcaud, 20 août. — François, 20 sept.

Gallay, 11 oct. — Gambier (Epoux), 30 août. — Gatinet, 11 janv. — Gautier, bonnetier, 2 août. — Gautier, linger, 18 juil. — Genicoud, 14 mai. — Getting, 28 juil. — Gillard 22 mars. — Giraud, 28 déc. — Glashin, 8 janv. — Gleizal (Femme), 27 nov. — Gobert, 12 fév. — Godde (Dlle.), 8 oct. — Goetschy et comp., 9 juillet, 2 oct. — Gougerot, 6 nov. — Grand, 20 nov. — Grenou, dit Meunier, 23 nov. — Grusille, 10 mai. — Guérard, 3 sept. — Guibout (Bals et concerts), 18 déc. — Guibout, agent d'affaires, 28 mars. — Guyon (Abbé), sous la raison veuve Morin, 25 décembre.

Hadamar, 5 mars. — Haentjens et comp., 21 mai. — Hallot, 19 fév. — Harel (Veuve), 20 sept. — Hélie, 27 sept. — Henry et comp., 5 fév. — Hériot, 7 déc., 4 sept. — Henu, 6 sept. — Hildebrand, 13 nov. — Hochet et comp., 29 janv. — Hoffmann, 22 oct. — Hohl, 13 nov. — Horville, 18 oct. — Huron, 23 nov. — Hutin-Delatouche et Hutin, 13 sept.

Imbert, 20 sept. — Itasse, 9 août.

Jager, 14 juil. — Jean (Dlles.), 13 sept.

Kern (Jacques) et comp., 12 juil.

Labbé, 2 nov. — Labouret, 14 juil. — Laisne, 21 juil. — Lamoureux (Félix) et comp., 4 oct. — Lampérière, 26 juil. — Lancoireux, 19 juil. — Langlois, 15 mars. — Langry (Femme), 21 déc. — Lapito, 7 déc. — Larrivé, 12 mars. — Laveune, 9 juil. — Leblanc (Femme), 19 avril. — Lecompte, 19 mars. — Lecoute (A.) et comp., 6 nov. — Lefebvre, 11 janv. — Lefèvre, 5 fév. — Legoyt (Femme), 19 mars. — Lehongre, 17 sept. — Lelyon, 2 août. — Lemaisier, 7 déc. — Lemire, 4 oct. — Lenoir, 27 nov. — Leroy, bonnetier, 5 fév. — Leroy, agent de remplacements, 19 juil. — Leroy (Veuve) et Langlais, 23 fév. — Lesclier, 12 avril. — Lesguillon, 2 août. — Loffet, 19 fév. — Lucas, 25 octobre.

Madinier, 13 nov. — Magnier, 9 avril. — Mairet, 2 avril. — Marcelin, 23 avril. — Marotte, 1^{er} mars. — Martin, 23 août, 24 sept. — Maix (Epoux), 11 oct. — Massieu, 5 avril. — Masson (Vins), rue Rameau, 18 janv. — Masson (Vins), passage des

Prouvaires, 15 fév. — Masson de Puitneuf, 6 août. — Massonnet (Dlle.), 13 août. — Mathias frères, 19 juil. — Mathurin, 17 sept. — Ménard, 24 mai. — Mertz, 17 mai. — Métais, 7 déc. — Micant, 31 mai. — Michel (Vins), 1^{er} janv. — Michel, serrurier, 2 août. — Michelet et Domergue-Coste, 24 mai. — Mignot, 5 avril. — Milot, 24 mai. — Molot, 23 août. — Moquet (Veuve), 18 déc. — Mondan (Epoux), 18 mars. — Moufils, 18 oct. — Mouchel, 5 fév. — Moysse, 5 mars. — Munier, 13 septembre.

Naumann, 20 août. — Nielloux, 22 fév. — Normand, dit Langevin, 12 juil. — Nouet (Epoux), 11 janv.

Pagès, 5 avril. — Paillet, 27 sept. — Parmentier, 9 nov. — Passas, 14 avril. — Pauquet, 8 fév. — Pelletat, 22 mars. — Penjon, 6 sept. — Persin, 1^{er} fév. — Petit, charpentier, 20 sept. — Petit (Rapport), 30 janv. — Philippe (Epoux), 5 fév. — Picart, 2 nov. — Pilartz, 5 juil. — Pireyre et Duché, 28 déc. — Promis, Junior, 1^{er} fév.

Racle, 19 juil. — Raquillion (Epoux), 26 fév. — Ratte, 9 nov. — Rebard, 14 mai. — Renard, chapelier, 8 janv. — Renard, tailleur, 25 oct. — Ribot, 18 juil. — Richard, 10 mai. — Ridon de la Bonnerie, 26 juil. — Robert, 22 fév. — Rodier, 8 janv. — Ronce, 8 fév. — Rouard, 8 fév. — Roudy, 23 avril. — Rousseau, 17 sept. — Rouzé (Dlle.), 3 mai. — Royal (Femme) et Jullion fils, 27 nov. — Roger, boucher, 24 mai. — Roger (Sable), 15 mars.

Sabatault Valné et Hue, 8 oct. — Sabatié, 12 juil. — Sage, 25 juil. — Saint-Firmin-Bandix, 14 déc. — Sarciron, dit Lamarche, 6 sept. — Sarriante jeune, Victor Bonnier et Comp., 19 avril. — Schon, 11 janv. — Serres, 16 avril. — Serrette, 18 juil. — Sibley, 4 juil. — Simon, négociant, 5 juil. — Simon, serrurier, 15 mars. — Stockleit (Femme), rapport, 28 janv. — Subert, 28 juil. — Sylvestre, 2 août.

Tenret, 19 juil. — Téranbe, 27 nov. — Thénerly, 22 mars. — Tlureau, 15 janv. — Tiblemont, 14 déc. — Tisserne, 20 novembre.

Vacheron, 7 déc. — Vachez-Moreau, 24 mai. — Vanier, 10 mai. — Vauvrecy, 4 juil. — Véber, 11 janv. — Verhès, 31 mai. — Vialard, 9 juillet. — Vivinus, 22 mars. — Voisin et Comp., 8 oct.

Watin, 8 mars. — Wattedled, 25 janv. — Weber, 16 nov., 17 juillet. — William-Burrell et Comp., 4 janvier. — Wuy, 11 oct.

Yardin, 18 oct. — Yrande, 11 déc.

ÉTAT DES OUVRAGES

DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux, dixième année judiciaire.

Annales du barreau français, on choisit des plaidoyers ou mémoires les plus remarquables depuis Lemaisre et Patru, jusqu'à nos jours, 8 août.

Apanages (Traité des), avec les lois sur la liste civile et la dotation de la couronne, par M. Dupin aîné, 18 mai.

Assurances terrestres (Traité des), par Eugène Persil, avocat, 11 déc.

Bulletin annoté des lois, décrets, ordonnances, etc., par M. Lepage, avocat, 1^{er} avril.

Code civil (Commentaire analytique du), par M. Coin-Delisle, avocat, 6 fév.

Code des Codes, par MM. Crémieux et Balson, 17 mai.

Code de l'officier, par M. Durand, 22 alle, 20 fév.

Code pénal (Théorie du), par MM. Adolphe Chauveau et Faustin Hélie, avocats, 5 mars.

Code universitaire mis en ordre par M. Ambroise Rendu, 9 oct.

Corps du droit français, depuis 1789 jusqu'à nos jours, mis en ordre et annoté, par M. Galisset, 23 oct.

Dictionnaire analytique des arrêts de la Cour de Cassation, en

matière d'enregistrement, amendes, domaine, etc., par M. J. Teste-Lebeau, avocat, 26 sept.

Dictionnaire encyclopédique de droit et de Jurisprudence, 12 nov.

Dictionnaire général et raisonné de législation, par M. Armand Dalloz, jeune, 23 mars, 10 sept.

Dictionnaire de législation usuelle, par M. E. Chabrol Chaméane, 17 janv., 4 mars.

Dictionnaire de police (Nouveau), par MM. Elouin, Trébuchet et Labat, 23 janv., 3 août.

Domaine public (Traité du), ou de la distinction des biens par rapport au domaine public, par M. Proud'hon, 6 mars.

Droit civil expliqué. Commentaire du titre de la prescription, par M. Troplong, 31 juil.

Droit civil français de Toullier, continué par M. Duvergier, 2 avril.

Droit public et administratif français, par M. A. G. D. Bouchéné-Lefer, maître des requêtes au Conseil-d'Etat, 31 oct.

Enregistrement (Traité des droits d'), par MM. Championnière et Rigaud, avocats, 23 avril.

Etudes sur la législation militaire, par Pierre Legrand, avocat, 6 sept.

Histoire des français des divers états, aux cinq derniers siècles, par M. A. Monteil, 12 mars.

Institutes de Justinien, nouvellement expliquées, par M. Ducaurroy, professeur à la faculté de droit de Paris, 18 juin, 23 sept.

Journal des Communes, 17 janv.

Manuel criminel des juges-de-paix, considérés comme officiers de police judiciaire, auxiliaires du procureur du roi, et

comme délégués du juge-d'instruction, par M. F. Duverger, juge-d'instruction, 2 oct.

Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats, par M. Dupin aîné, 16 janv., 21 fév., 16 avril.

Minorité (Code de la) et de la tutelle, par M. Marchaud, juge, 14 déc., 11 fév., 11 mars, 13 avril, 10 sept.

Moniteur de l'enregistrement et des domaines, 10 mai.

Procédure civile française (Cours de), à la faculté de Strasbourg, par M. Rauter, 26 déc.

Recherches (Nouvelles), sur les secours à donner aux noyés et asphixiés, par M. le docteur Marc, 30 août.

Revue de législation et de jurisprudence, 10 déc.

Théorie, sur la nullité des conventions et des actes de tous genres, en matière civile, par M. Solon, avocat, 23 oct.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, 10^e. ANNÉE JUDICIAIRE. (1^{er}. Novembre 1854 au 31 Octobre 1855.)